



4

---

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Montreux*.

Le Département de Justice & Police  
déclare

que le présent registre renferme quatre  
cents pages.

Lausanne, le 10 mars 1891.

Le Chef de service du Département,

*L. Favre*



Ce volume fait suite à un volume précédent, dont les inscriptions vont du numéro  
27 de l'année 1888 au numéro 12 de l'année 1891.

Ce que nous certifions.

Montreux, le vingt-un Mars mil huit cent quatre vingt onze.

L'Officier de l'Etat Civil :

le Mayor



N<sup>o</sup> 13  
 Rolland Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 7 juin 1926, le Département fédéral de justice et police a prononcé la reconnaissance gratuite de Dame Emma Rolland née Cruchon, veuve de Jean Rolland dès le 1<sup>er</sup> septembre 1926, dont l'acte de mariage est ci-coté, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Dorez.

Inscrit le 19 juin 1926.

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

con. à St. Cinget au Sept.

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-  
 onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rolland, Jean, Négociant

de Vieillespesse, St. Flour, France, domicilié à Montoux, rue du Hussard  
 veuve de Jeanne née Chauliaget dès le vingt-deux Mai mil huit cent  
 quatre vingt sept

né à Vieillespesse, le vingt-huit Juillet mil huit cent cinquante cinq  
 fils de Jean Rolland, cultivateur

et de Catherine née Mallet, domiciliés à Vieillespesse

2<sup>o</sup> Cruchon, Emma, fille de Magasin

de Berchier domiciliée à Montoux, même rue  
 célibataire

née à Lausanne, le Sept Août mil huit cent soixante cinq

fille de Jean Samuel Cruchon, tailleur, domicilié à Lausanne  
 et de Fanchette née Recordon, décédée

Les publications ont eu lieu à Vieillespesse les premiers et huit Mars, à Berchier  
 le vingt-trois Février et aux Planches le vingt-un Février mil huit cent quatre  
 vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

1. certificats de naissance.
2. certificats de publications
3. Formis de célébration accordés par le  
 Département de Justice & police en date  
 du 20 Mars 1891

Communiqué : à la Chancellerie  
 & à St. Cinget

Signatures des époux :

*J. Rolland*  
 Emma Rolland née Cruchon

Signatures des témoins :

*M. J. P. aux Planches*  
*J. P. P. aux Planches*

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*

N° 14

*Janneste Gyger*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *dix-huit Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*unze,* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Janneste, Emene. Albert, sans profession,*

de *Deerlyk, Belgique,* domicilié à *la Rouvray, commune*  
*célibataire*

né à *Mézières, Ardennes, France, le vingt-huit Octobre mil huit cent soixante-un,*

fils de *Auguste Janneste, rentier*

et de *Thérèse ne Teyd, domiciliés à Mézières.*

2° *Gyger, Bertha, couturière*

de *Gessenay, Pierre,* domiciliée à *Claux, Monteur*  
*célibataire*

née à *Gessenay, le vingt-huit Juillet mil huit cent soixante cinq*

fille de *Bernhard Frédéric Gyger, agriculteur*

et de *Marguerite ne Despland, domiciliés à Gessenay.*

Les publications ont eu lieu à *Deerlyk, les huit quinze Mars, à Gessenay le*  
*cinq Mars et au Crêtillard le trois Mars mil huit cent quatre vingt onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *acte de naissance des époux*
- 2° *certificats de publications.*
- 3° *Permis de célébration du Département*

*à Justicié & police du 28 Mars 1891*

Communiqué: *à la Mairie de*

*à Gessenay*

Signatures des époux:

*Janneste*

*Bertha Janneste ne Gyger*

Signatures des témoins:

*Gustave Opiar*

*Janneste à Mézières France*

*Fr. Gyger Jausanne*

L'officier de l'état civil:

*Lillayor*

*Il résulte d'une Lettre de bourgeoisie notariée Leon Perret le quatorze Mars mil neuf cent et visée par le conseil d'état le dix-neuf du même mois, que les époux, Janneste - Gyger, dont l'acte de mariage est ci - contre, ont acquis le droit de bourgeoisie de la Commune des Planches. Intérim le dix-huit de, s'embler mil neuf cent un par ordre du Département de Justice et Police, suivant offre du 16 Décembre 1901, N° 3189. L'officier de l'état civil*



N° 16

Dupraz-Bertholet

Aujourd'hui vingt-trois Avril mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dupraz, Louis Henri, charpentier

Lieu d'origine et de domicile:

de Blonay, domicilié à Chaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Blonay, le dix sept Avril mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Tierre Henri Dupraz, domicilié à Chaux

domicile des parents:

et de Françoise Lefebvre Chapalay, au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Bertholet, Marie Madeleine, domestique

Lieu d'origine et de domicile:

de Reugemont, domiciliée à Fénel

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Wachselöwen, le treize Décembre mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fille de Samuel Aimé Bertholet

domicile des parents:

et de Friederika née Jöhr, les deux déçédés

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Blonay le cinq, à Reugemont le six et au  
Château le quatre Avril mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
certificats de publications et de non  
opposition

Signatures des époux:

Louis Henri Dupraz  
Marie Dupraz née Bertholet

Signatures des témoins:

M<sup>r</sup> Perrin à Pellen  
M<sup>r</sup> Guichon à Vevey

Communiqué: à Blonay

à Reugemont.

L'officier de l'état civil:

Mayer

N<sup>o</sup> 17  
Ernst-Wächli

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-  
unze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

1<sup>o</sup> Ernst, Emile Georges, maître boucher  
de Zollikon, Lemick, domicilié à Siles-Montreux

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

né à Remunshorn, le huit Mars mil huit cent soixante quatre  
fils de Paspard Ernst, décédé  
et de Caroline née Schweizer, aussi décédée  
2<sup>o</sup> Weipfli, Anna Maria, cuisinière  
de Sutzwil, Berne, domiciliée à Siles  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Pättikon, le quinze Janvier mil huit cent soixante cinq  
fille de Maria Weichli, domiciliée à Willer, près Berne  
et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zollikon le onze, à Sutzwil le même jour  
et au Châtelard le dix Avril mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> actes de naissance des époux  
2<sup>o</sup> certificats de publications et de  
non opposition

Signatures des époux :

Emil Ernst.  
Maria Ernst geborne Wächli

Signatures des témoins :

H. Maron  
H. Maron ou Planches

Communiqué : à Zollikon  
à Sutzwil

L'officier de l'état civil :

L. Mayor



N<sup>o</sup> 18

*Chevalier Deminigoni*

Aujourd'hui *quatre Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Chevalier, Jules Constant, comptable*

Lieu d'origine et de domicile:

de *l'Abbergement*, domicilié à *l'Abbergement*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *l'Abbergement*, le *onze Mai* mil huit cent *cinquante huit*

Noms, profession et

fil de *Jacques Chevalier, décédé*

domicile des parents:

et de *Anne Marie née Mellyard, domiciliée à l'Abbergement*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Deminigoni, Henriette Louise, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Gresso, Jessin*, domiciliée à *Clavens*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Sergy*, le *vingt huit Mai* mil huit cent *soixante deux*

Noms, profession et

fille de *Daniel Philippe Deminigoni, entrepreneur*

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *l'Abbergement* le *quatre jour Avril*,  
*au Châtelard, le même jour et à Gresso, le*  
*deux Avril de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de célébration accordée  
par l'officier de l'état civil de Lignivallée  
en date de ce jour*

Signatures des époux:

*Chevalier Jules*  
*Henriette Chevallier née Deminigoni*

Signatures des témoins:

*Paul Hugon & Sals*  
*Henriemann & Veunier*

Communiqué:

*Vignivallée &  
à Gresso*

L'officier de l'état civil:

*Lillayon*

N<sup>o</sup> 19  
*Ramponi-Prov*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*onze*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> *Ramponi, Charles Jean, maçon*

de *Bieno, Novare, Italie* domicilié à *la Reunung-Attentant*

*célibataire*

né à *Bieno, le vingt-Septembre* mil huit cent *soixante deux*

fils de *Louis Ramponi, maçon domicilié à la Reunung*

et de *Thérèse née Antoniazzi, au même lieu.*

2<sup>o</sup> *Prov, Marie Catherine Alphonsine, sans profession*

de *Civonnaz, Savoie, domiciliée en Savoie, sans profession*

*célibataire*

née à *Sion, le vingt quatre Décembre* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Jean Marie Prov, à l'étranger*

et de *Marie née Mathieu, domiciliée à Sion*

Les publications ont eu lieu à *Bieno les cinq et onze avril, à Civonnaz le sept avril, au Châtellud le six et à Courmayeur le sept avril mil huit cent quatre-vingt onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*Jeux de célébration du Département*  
*de Sion de police du 25 avril 1891.*  
*Certificats de publications et de non*  
*opposition*

Communiqué : *à la Mairie.*  
*à Civonnaz & à Courmayeur.*

Signatures des époux :

*Ramponi Charles*  
*Marie Prov Ramponi*

Signatures des témoins :

*Godi Giulio Marouvenz*  
*Jean Ramponi Marouvenz*

L'officier de l'état civil :

*Eug Poryois*

N° 20

Dufour Troillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mai mil huit cent quatre-vingt-  
unze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour Jules, cultivateur \_\_\_\_\_

de Châtillard \_\_\_\_\_ domicilié à Chailly Aubert \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Beent, le neuf juin mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_

fils de Louis Louis Dufour \_\_\_\_\_

et de Françoise Marie veuve Dufour, les deux décédés \_\_\_\_\_

2° Troillet Marie-Elise, ménagère \_\_\_\_\_

de Bagnac Valus \_\_\_\_\_ domiciliée à Bigle \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Bagnac Colley, le trois Février mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille de Jean Joseph Troillet \_\_\_\_\_

et de Marie Genevieve veuve Pellissier, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtillard et à Bigle le  
vingt trois avril, et à Bagnac, le vingt  
quatre avril mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_

Certificats de publications  
et de non opposition \_\_\_\_\_

Communiqué : à Bagnac & à Bigle.

Signatures des époux :

Jules Dufour  
Elise Dufour

Signatures des témoins :

Eug. Jaquerod aux Planches  
Pauline id

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N<sup>o</sup> 21  
Russyt Lucret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mai mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Russyt Jean, comptable  
de Buchegg (Solence) domicilié à Yvernes-Antreux  
Célibataire

né à Buchegg le douze juillet mil huit cent soixante quatre  
fils de Jacot Russeyt  
et de Anna Maria nie Schlap, domiciliée à Buchegg  
2<sup>o</sup> Lucret Lina, sans profession  
de Châtelard domiciliée à Yvernes  
Célibataire

née à Yvernes, le cinq Octobre mil huit cent soixante cinq  
fille de Jean Louis Lucret  
et de Julie Louise nie Dupraz, d'ici d'is  
Les publications ont eu lieu à Châtelard, le vingt deux,  
et à Autingen, le vingt cinq Avril mil  
huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
des époux  
Certificats de pu-  
bllication et de non  
opposition

Signatures des époux :  
J Russeyt  
J Lucret

Signatures des témoins :  
René Victor Blanchet  
Maquet à Ain

Communiqué : à Autingen

L'officier de l'état civil :  
Lillayor

N° 22

Hanner Gehrig

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt-onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hanner Ernest, maître valet

de Egelkofen (Berne), domicilié à Chaux (Genève)

Célibataire

né à Limpach (Berne) le quatre-vingt mil huit cent soixante-quatre

fils de Frédéric Hanner

et de Anna Marie née Hofer

2° Gehrig Lina, sans profession

de Signau (Berne), domiciliée à Egelkofen

Célibataire

née à Fahrennen, Langganz (Berne) mil huit cent soixante-trois

fille de Jean Gehrig

et de Anna Marie née Ludi

Les publications ont eu lieu à Egelkofen, le vingt-quatre, à Signau, le vingt-cinq, et à Chaux, le trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état civil de Chaux, le 12 Mai 1891.

Communiqué: à Egelkofen par Messrs. Notaires à Genève & à Signau.

Signatures des époux:

Hanner Ernest

Lina Hanner née Gehrig.

Signatures des témoins:

J. Gossiaux  
à Chaux

Rochard, Luthier à Montreux

L'officier de l'état civil:

Lillayon

N° 23.

*Liel Dieckhoff*

Aujourd'hui *vingt cinq Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*vingt* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Liel Henri, cordonnier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Liège Belgique*, domicilié à *aux Hanches Houbroye*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Liège, le vingt sept Mars* mil huit cent cinquante huit

Noms, profession et

fils de *Pierre Liel*

domicile des parents :

et de *Marie Gertrude née Neysenberg, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Dietrich née Dick, Lina Rosalie, Manufacturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Darligen (Bonne)*, domiciliée à *aux Hanches*

Etat civil :

*divorcée d'avec Rodolphe Dietrich, dès le*  
*vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt trois*

Lieu et date de la naissance :

née à *Vorimbolz (Sapfaßlhan) leving* mil huit cent cinquante un

Noms, profession et

fille de *Nicolas Dick*

domicile des parents :

et de *Jeanne née Trincard, les deux décédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Liège, le dix neuf avril,*  
*aux Hanches, le seize avril, et à Lussigen,*  
*le seize avril mil huit cent quatre vingt onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux - jugement en divorce de*  
*premier mariage de l'époux.*  
*Certificats de publications aux*  
*Hanches & à Darligen.*  
*Permis de célébration accordé par le*  
*Dept. de J. & Pol. le 21 Mai 1911.*  
*Communiqué : à la Chancellerie*  
*& à Lussigen.*

Signatures des époux :

*Liel Henri.*  
*Lina Dick*

Signatures des témoins :

*A. Dick.* *au Trait*

*Wimmetz aux Hanches*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyois rempl.*

*Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance*  
*de la République de Canton de Genève le 13 Mars*  
*1913, nous déclarons le 17 Mars 1912,*  
*le mariage digne ci contre a été*  
*révoqué par le divorce.*  
*Le divorce a été prononcé entre le*  
*mari en vertu de art. 138 du Code civil Suisse*  
*et 231 du Code civil belge.*  
*Le divorce en vertu d'autorisation du Département*  
*de Justice ordonné au Canton de Genève*  
*le 1<sup>er</sup> août 1913 n° 4985.*  
*Houbroye, le 5 août 1913.*  
*l'officier de l'état civil.*

N° 24

Gibaldi Reys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mai mil huit cent quatre-vingt-  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gibaldi Jacques-Louis, valet de chambre  
de Crémone Italie, domicilié à Clarens Ambrevex  
Célibataire

né à Brestomieres, le dix juin mil huit cent soixante neuf  
fils de Attalie Gibaldi

et de Thanie née Cachat, les deux déclarés

2° Reys Marie Adeline Henriette, cuisinière  
de Embd Palais, domiciliée à Clarens  
Célibataire

née à Lion, le treize Mai mil huit cent soixante-six  
fille de Adeline Reys, à Barogne

et de  
Les publications ont eu lieu à Crémone, le vingt cinq Avril,  
au Châtelard, le onze Avril et à Embd  
le quinze Avril mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
époux. Certificats de feu.  
Allocations au Châtelard  
et à Embd. - Permis du  
Département de Justice et  
Police, du 21 Mai 1891.

Communiqué : à la Chancellerie,  
à Embd.

Signatures des époux :

Jacques Louis Gibaldi  
Marie Reys

Signatures des témoins :

Joseph Gillodza Verme  
Gustave P. Minotti à Verme

L'officier de l'état civil :

Eug. P. Reys

N° 25

Maurer Luisa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maurer Alfred Samuel, agriculteur*

de *Adelboden (Berne)* domicilié à *Clarens-Montreux*

*Célibataire*

né à *Gygen, le trente janvier* mil huit cent *soixante cinq*

fil de *Georg Samuel Maurer, agriculteur, à Gygen*

et de *Suzanne née Sutter, diuée*

2° *Luisa Luisa, couturière*

de *Château-d'Œx* domiciliée à *Clarens*

*Célibataire*

née à *Sonzier, le trois janvier* mil huit cent *soixante six*

fille de *Jules Vincent Turriani, agriculteur*

et de *Sophie née Turriani, domiciliée à Sonzier*

Les publications ont eu lieu à *Adelboden, le onze Mai, à*

*Château-d'Œx, le même jour, et au Châtelard*

*le neuf Mai mil huit cent quatre-vingt onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par arrêté du Conseil général de la Côte-aux-Frès en date du 20 décembre 1901, Maurer, Alfred Samuel a été agrégé ressortissant à la commune de la Côte-aux-Frès.

(Nonchâtel)  
Montreux, le 28 juillet 1908.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:  
*A. Parachelet*

Com. un. Dist.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications et de non opposition*

Communiqué : à *Adelboden* &  
à *Château d'Œx*.

Signatures des époux :

*Alfred Maurer*  
*Luisa Maurer*

Signatures des témoins :

*Paul Huber aux Planches*  
*B. Monory J J*

L'officier de l'état civil :

*Auguste P. P.*



N° 26

Raymond Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent quatre-vingt-

onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raymond, Louis, Laitier,

de Saulion, domicilié à Chailly, Montceau

célibataire

né à Bussy, le vingt Avril mil huit cent soixante sept

fils de François Jules Raymond, agriculteur, domicilié à Bussy

et de Rosalie Marguerite née Yersin, domiciliée au même lieu

2° Chevalley, Louise Julia, sans profession

de Châtelland, domiciliée à Bress

célibataire

née à Bress, le vingt un Avril mil huit cent soixante huit

fille de Pierre Louis Chevalley, agriculteur, domicilié à Bress

et de Louise Henriette Sophie née Todd, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Saulion le vingt quatre et au Châtelland, le vingt cinq Avril mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° actes de naissance des époux
- 2° certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

Louis Raymond  
Julia Raymond née Chevalley

Signatures des témoins :

Jug. Jaquerod aux Planches  
Lauterbourg aux Planches

Communiqué : à Saulion

L'officier de l'état civil :

L'ollayer

N<sup>o</sup> 27  
*Monod Rieder*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juin* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Monod Louis - François, cultivateur*

de *Châtelard, Verille, et Penney* domicilié à *Armaux, rue le Châtelard*

*célibataire*

né à *Chaulin, le dix-huit Mai mil huit cent cinquante-trois*

fils de *François David Monod*

et de *Jeanne Françoise Adélaïde née Pôlet, les deux décédés*

2<sup>o</sup> *Rieder Louise - sans profession*

de *S<sup>t</sup> Etienne - Seine* domiciliée à *Peytaux*

*célibataire*

née à *Chailly le vent - Sombremil huit cent soixante-trois*

fille de *Pierre Rieder*

et de *Suzanne Catherine née Freydis, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le onze Mai, à Verille et à Penney, le seize Mai, à S<sup>t</sup> Etienne le quatorze Mai, et à Peytaux, le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : à *Villeneuve & S<sup>t</sup> Etienne.*

Signatures des époux :

*Monod Louis*

*Monod Louise*

Signatures des témoins :

*G. Steppung*

*Ed. Portmann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 28

*Stappung Schindler*

Aujourd'hui *10 Juin* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Stappung Gottfried, portier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pöttingen, Suisse* domicilié à *San-Sal-Bonheur*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Pöttingen, le deux avril* mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fil de *Carles Stappung, dominié à Pöttingen*

domicile des parents:

et de *Maria Regina née Schiffeli, di' di'*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Schindler Anna Maria, Marchande*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rehnbach, Berne* domiciliée à *la Courvaaz*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Sargnan, le premier tout mil huit cent soixant-sept*

Noms, profession et

fille de *Jacob Schindler*

domicile des parents:

et de *Maria née Kurbach, les deux de' di'.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Pöttingen, le premier Mai,*  
à *Rehnbach, le deux Mai, aux Hanches et au*  
*Châtelard, le neuf tout mil huit cent*  
*quatre vingt onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

Communiqué: à *Pöttingen*  
à *Rehnbach*

Signatures des époux:

*G. Stappung*  
*A. Stappung*

Signatures des témoins:

*Mamad Louis*  
*E. Portmann*

L'officier de l'état civil:

*Eng. Breyer*

N° 29.

*Eichenberger Cordes*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-deux février mil neuf cent quatre, - de, - claré définitif et exécutoire le dix-neuf Mars suivant, - le Tribunal civil du District de Vevey a disposé par le divorce le mariage des époux, *Eichenberger-Cordes*, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inséré le trente Mars mil neuf cent quatre, suivant Office du 36 Mars 1904, N° 2452, émanant du Département de Justice & Police, et sur production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil  
*Eug. Puyod*

Aujourd'hui *des jours* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*unze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Eichenberger Jean-Pictor, mécanicien*

de *Bièlen Berné*, domicilié à *au Trait (Montreux)*

*célibataire*

né à *Grandry le deux juillet* mil huit cent *soixante deux*

fil de *Jean Eichenberger, décédé*

et de *Christine née Turro, domiciliée à Fribourg*

2° *Cordes Marie Angélique, cuisinière*

de *Romont* domiciliée à *au Trait (Montreux)*

*célibataire*

née à *Siviriez le vingt huit jour* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Jacques Joseph Cordes, décédé*

et de *Marie Thérèse née Cosandey, à Béjard près Romont*

Les publications ont eu lieu à *Bièlen, le deux Mars, à Romont le deux Mars, à aux Blanchés, le dix Mars mil huit cent quatre-vingt-unze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications & de non-opposition.*

Communiqué : à *Bièlen & à Romont*

Signatures des époux :  
*J. V. Eichenberger.*  
*Marie Eichenberger*

Signatures des témoins :  
*Zauleberg aux Blanchés*  
*Vionnet, aux Blanchés*

L'officier de l'état civil :  
*Eug. Puyod*

N° 30

Roner, Crépin

Aujourd'hui dix juin mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Roner Antoine Jules, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile:

de Saas-Palun Palais domicilié à Saas-Trébrin

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Saas, le quatre Septembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Joseph Roner, décédé

domicile des parents:

et de Joséphine née Coppet, à Saas

Nom et profession de l'épouse:

2° Crépin Marie Caroline, cultivateuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Saas-Trébrin Palais domiciliée à Saas

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Saas-Trébrin le dix neuf Janvier mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Ignace Crépin, cultivateur

domicile des parents:

et de Marie Elisabeth née Fournier, domiciliée à Saas-Trébrin

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Saas, le vingt quatre, à Saas-Trébrin le vingt cinq, et au Hunch, le vingt trois Mars mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux:

Roner Jules  
Caroline Röchner

Signatures des témoins:

J. Meyer  
Pierre Dohr

Communiqué: à Saas-Trébrin

et à Saas

L'officier de l'état civil:

Eug. Bergend

N<sup>o</sup> 31  
Grivel Michel onze

Aujourd'hui quinze juin mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Grivel Louis, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Evian les Bains (N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> Canton) domicilié à Evian-les-Bains

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Evian, le premier Mai mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

et de fils de Joseph Grivel, décédé

domicile des parents :

et de Josephine née Grandjean, à Evian

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Michel, Elvise, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Hanches domiciliée à Hanches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Charny, le six Mai mil huit cent cinquante-sept

Noms, profession et

et de fille de Louis-Rosalie Michel, à Hanches

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Evian-les-Bains, le vingt-six  
Avril, au Châtelard et aux Hanches, le vingt-trois  
mil huit cent quatre-vingt-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
au Châtelard et aux Hanches  
Permis de célébration du Dépar-  
tement de Justice et de  
du 9 Juin 1891.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Louis Grivel

Elvise Grivel

Signatures des témoins :

Gauthey aux Hanches  
Edouard Rapin, Collonges.

L'officier de l'état civil :

Louis Boyard

N° 32

Schmidt-Kayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une Lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Jules Fey, à Lausanne, le dix-sept Octobre dernier et visée par le Conseil d'Etat, que Jean Odolphe Schmidt dont l'acte de mariage est ci-contre, a été inscrit au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne. Inscrit le trois Décembre mil neuf cent suivant office de la Chancellerie d'Etat du 30 Novembre 1900.

L'Officier de l'Etat-civil :

Eug. Bryois

Aujourd'hui dix sept juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidt Jean Odolphe, Directeur d'hôtel de <sup>Lausanne</sup> ~~Pierre~~ ~~Sulucche~~, domicilié à ~~Monten~~ ~~France~~ ~~ulubaine~~

né à ~~Pierre~~, le sept Mai mil huit cent cinquante huit

fils de ~~Jérome Antoine Schmidt~~

et de ~~Elisabeth née Klapper~~, domiciliés à ~~Pierre~~

2° ~~Kayer Auguste Caroline Hortense~~ ~~de~~ ~~Stanchet~~

~~de~~ ~~Stanchet~~ domiciliée au ~~Chêne~~ ~~Monten~~

~~ulubaine~~

née à ~~Chêne~~ le dix huit Janvier mil huit cent soixante dix

fille de ~~François Louis Emile Kayer~~, ~~de~~

et de ~~Julie Suisse née Cochard~~, au ~~Chêne~~

Les publications ont eu lieu à ~~Pierre~~ le dix Mai, à ~~Monten~~

le dix neuf Avril, aux ~~Stanchet~~ & au ~~Château~~

le vingt huit Avril mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
aux ~~Stanchet~~ & au ~~Château~~.  
Permis de célébration du  
Département de ~~justice~~ ~~Police~~  
du 10 Juin 1891

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Jean O. Schmidt

Augusta Schmidt

Signatures des témoins :

P. Longchamp ~~Stanchet~~

Vionnet, au ~~Stanchet~~

L'officier de l'état civil :

Eug. Bryois ~~rempl.~~

N° 33.

Bryois Cuenet

Aujourd'hui dix huit juin mil huit cent quatre-vingt-

unze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bryois Eugène François, employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Aoudon domicilié à Paris Montreuil

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aoudon, le cinq Décembre mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de Gabriel dit Jules Bryois, tanneur

domicile des parents :

et de Sophie Caroline née Harot, domiciliés à Aoudon

Nom et profession de l'épouse :

2° Cuenet Louise-Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Paris

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris le huit Mai mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fille de François Henri Cuenet, propriétaire

domicile des parents :

et de Marie Rosalie née Richard, domiciliés à Paris

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aoudon, le vingt un Mai  
à Châtelard le vingt Mai mil huit cent  
quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publication  
et de non opposition

Signatures des époux :

Eug. Bryois  
Louise Bryois

Signatures des témoins :

Pauline aux Flambeaux  
Mlle. ...

Communiqué : à Aoudon

L'officier de l'état civil :

Lilayer



N° 34  
Lefers Orsinger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lefers, Frédéric, musicien,

de Westermisch, Brunswich domicilié à Terrou-Montana

célibataire

né à Westermisch, le six Février mil huit cent soixante neuf

fils de Jean Henri Lefers, musicien

et de Sophie née Bischof, domiciliés à Westermisch

2° Orsinger, Hélène, sans profession

de Eigeltingen, Grand Duché de Bade domiciliée à Terrou-Montana

célibataire

née à Montaux, le onze Février mil huit cent soixante trois

fille de Willibald Orsinger, maître bottier, domicilié à Terrou

et de Elisabeth née Roth, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu au Châteaux le quinze Mai, à Westermisch et à Eigeltingen les dix neuf et vingt Mai mil huit cent quatre-vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, certificats de publications et de non opposition et Termes de célébration du Département de Jura et police

Communiqué: à la Mairie.

Signatures des époux:

Friedrich Lefers.

Hélène Lefers.

Signatures des témoins:

Ferdinand Lafald.

Anton Beck, Sâlt

L'officier de l'état civil:

Eug Bryard

Par jugement du Tribunal du District de Berne rendu en date du 23 Janvier 1917 déclaré définitif et exécutoire le 23 Janvier 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lefers-Orsinger  
Inscrit le 16 Mars 1917.  
L'officier de l'état civil:

N<sup>o</sup> 33  
Chappuis Perrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-  
unze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Chappuis Jean-Henri, employé de Banque

de Perrey et de Rivaz domicilié à Perrey

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Perrey, le douze Mars mil huit cent soixante-six

fils de Henri-Manuel Chappuis

et de Marie-Henriette nee Gunther, domiciliés à Perrey

2<sup>o</sup> Perrot, Marthe, sans profession

de origine française domiciliée à Clarens.

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Paris, le sept Avril mil huit cent soixante-neuf

fille de Paul-Edmond Perrot, décédé

et de Charlotte-Marie Elisabeth nee Raffard, domiciliés à Clarens

Les publications ont eu lieu à Perrey, le vingt-cinq juin, à Rivaz  
le deux juillet et au Châblard, le vingt-deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de cé-  
lébration de l'époux  
par l'officier de l'état  
civil de Perrey, le 14  
juillet 1891

Communiqué : à Perrey à St-Saphorin  
à la Chancellerie

Signatures des époux :

J.H. Chappuis

Marthe Chappuis

Signatures des témoins :

H. P. B. Paris

L. Lemoine

Genève L'officier de l'état civil :

Eug. B. Perrey

N° 36

Göthe Ledermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Römer Gottlieb commerçant \_\_\_\_\_

de Tüsching Berne \_\_\_\_\_ domicilié à St. Paul Neuchâtel

célibataire \_\_\_\_\_

né à Tüsching le vingt Mars mil huit cent soixante deux

fil de Gottlieb Römer \_\_\_\_\_

et de Marya née Hirt le deux décembre \_\_\_\_\_

2° Ledermann Maria tailleuse \_\_\_\_\_

de Radisoyf Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à Bienne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Diestrich près Düren le quinze août mil huit cent soixante quatre

fille de André Ledermann journalier \_\_\_\_\_

et de Perine née Solberg domiciliée à Bienne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Evonne le douze juillet, à

Radisoyf le onze juillet, à Bienne le onze juillet

et aux Marchés le dix juillet mil huit cent quatre-vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux

Certificats de publications  
et de non opposition

Communiqué : à Evonne, Radisoyf

à Bienne.

Signatures des époux :

Gottlieb Römer

Maria Römer

Signatures des témoins :

Edouard Leufroy Rouvenax  
Ed. Portmann aux Marchés

L'officier de l'état civil :

Ed. Portmann aux Marchés

N° 38  
Testuz Crausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Testuz François Louis-Emile, gendarme

de Lully, Pilette et Rudoux domicilié en Lully sur la rive gauche

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Chêne-Blanc le vingt-un juillet mil huit cent soixante-deux

fils de François David Samuel Testuz

et de Louise née Favre, domiciliés à Chêne

2° Crausaz Fanny Désirée Henriette, épouse

de Lully et Hermenches domiciliée à Lausanne

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Lausanne le vingt-huit mai mil huit cent soixante-huit

fille de David Henri Frédéric Crausaz, domicilié à Lausanne

et de Jenny née Negeon, d'ici

Les publications ont eu lieu à Lully le vingt mai, à Pilette le vingt-un mai  
à Rudoux le premier juin, au Blanchet le vingt mai, à Hermenches le premier  
juin et à Lausanne le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :  
Testuz François  
Fanny Crausaz

Signatures des témoins :  
Pauline Blanchet  
Wimmet Blanchet

Communiqué : à Lully à Lully  
à S. Saphorin, à Rudoux  
et à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
Eng. Breyer

Par jugement du Tribunal de District  
de Lausanne rendu  
en date du 28 octobre 1916  
après avoir entendu les  
parties et les avoués  
le 22 novembre  
1916 et sur les conclusions  
de l'avoué de la femme,  
il a été ordonné que  
la présente loi  
ne peut être invoquée  
pour contracter un nouveau  
mariage.

Testuz - Crausaz  
Inscrit le 6 décembre 1916  
L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

N° 38.

*Godi Ramponi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *premier Ooit* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Godi Jules Joseph Emanuel*, *mason*

de *Bogano Torano, Italie* domicilié à *la Rouvenaz, Neuchâtel*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Bogano, le quinze Septembre* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Jean Baptiste Godi*, *tailleur de pierre*

et de *Marie née Godi*, domiciliée à *Bogano*

2° *Ramponi Marie Thérèse Virginie*, *domestique*

de *Bienne Torano* domiciliée à *la Rouvenaz*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bienne, le vingt trois juillet* mil huit cent *septante deux*

fille de *Louis Ramponi*, *mason*

et de *Marie Thérèse née Antoniazzi*, à *la Rouvenaz*

Les publications ont eu lieu à *Bogano, le dix sept Mai, à Bienne, le dix Mai et au Châtelard, le cinq Mai mil huit cent quatre vingt onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux - Certificat de mariage - Attestation de non opposition au Châtelard - Permis de célébration du 21<sup>e</sup> par le Maire de J.S.P. du 13 Juin 1891*

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Godi Giulio*  
*Virginie Godi*

Signatures des témoins :

*Godi David*  
*Godi Victor*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Prost*

N<sup>o</sup> 39  
*Wolf-Puillamoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Wolf Jean Gottlieb boulanger*

de *Lezryfl (Berne)* domicilié à *Trait Montreux*

*celibataire*

né à *Lezryfl le dix sept février* mil huit cent *soixante trois*

fils de *Elisabeth Wolf demeuré à Lezryfl*

et de

2<sup>o</sup> *Puillamoz Catherine Rose Blanchette*

de *Sailon (Palais)* domiciliée à *Clarens Montreux*

*celibataire*

née à *Sailon le vingt un juillet* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Pierre Puillamoz di'cidi*

et de *Antoinette nu Gard à Sailon*

Les publications ont eu lieu à *Lezryfl le onze juillet à Sailon*  
*le deux juillet, aux Blanchets et au Châtelard le*  
*deux juillet mil huit cent quatre vingt onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

Signatures des époux :

*Jean Wolf*

*Rose Wolf*

Signatures des témoins :

*Jules Honoré aux Blanchets*

*Leucler* id

L'officier de l'état civil :

*Auguste Buisson*

Communiqué : à *Lezryfl*  
 et à *Sailon*

N° 40

Dind Anne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Août mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dind Jules-Alexandre, cordonneur

de St-Leger, domicilié à Salis-Neubourg

celibataire

né à Salis-Neubourg le vingt-trois juin mil huit cent soixante

fils de Marc-Alexandre Dind, cordonneur,

et de Françoise Louise Ponce, née Ferry, domiciliée à Salis-

2<sup>o</sup> Bauerer Amélie, domestique

de Adelboden, domiciliée à Salis-Neubourg

celibataire

née à Coponay le cinq juillet mil huit cent cinquante-cinq

fille de Abraham Bauerer

et de Adelaïde née Buchler, les deux déçues

Les publications ont eu lieu à Châtard, le vingt juillet,

à St-Leger, le vingt-un juillet, et à Adelboden

le premier Août mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à St-Leger

à Adelboden

Signatures des époux :

Dind Jules  
Amélie Bauerer

Signatures des témoins :

J. Allmann  
D. Fischer

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer

N° 41.  
Hauert Müller

Aujourd'hui quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Hauert Frédéric Charles Antoine, boucher  
de Dötigen (Berne), domicilié à Gfödtshof (Lucerne)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lion, le dix-huit janvier mil huit cent soixante-onze

Noms, profession et

fils de Frédéric Hauert, boucher

domicile des parents :

et de Melanie Stephanie Françoise Heuer, à Gmel

Nom et profession de l'épouse :

2° Müller Elisabeth, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Allhuron (Lucerne), domiciliée à Pernes-Ambrey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Allhuron, le treize Août mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Joseph Müller, boucher & aubergiste

domicile des parents :

et de Anna née Boppert, à Gfödtshof

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gfödtshof, le vingt, à Allhuron, le vingt,  
au Châtelard, le dix-sept, & à Detsbach bei Buser, le dix-huit  
Aout mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration, délivrée par l'officier de l'état civil de Gfödtshof le 3 Septembre 1891.

Signatures des époux :

Friedr. Hauert  
Elisa Hauert

Signatures des témoins :

Coehary Lüpke  
vionny, ant. Sandes

Communiqué : à Detsbach bei

Buser, à Gfödtshof & à Allhuron.

L'officier de l'état civil :

Eug. Bryois



N<sup>o</sup> 42  
Monnet-Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dis. sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Monnet Jules Vincent, agriculteur  
 de Châtelard domicilié au Prey, sur les Ranches  
célibataire

né à La Paladeuse, le vingt quatre huit mil huit cent soixant neuf  
 fils de Charles Monnet, agriculteur,  
 et de Lucy Lucile née Cusinay, domiciliés au Prey.

2<sup>o</sup> Jordan Julie Louise Marie, sans profession  
 de Ranches domiciliée à Glion  
célibataire

née à Glion, le vingt un soixante sept mil huit cent  
 fille de Henri Jordan, agriculteur,  
 et de Luce Estelle née Ouaud, domiciliés à Glion.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Ranches  
le vingt. cinq soit mil huit cent quatre  
vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publica.  
tion et de non opposi.  
tion.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
Jules Monnet.  
J. Monnet.

Signatures des témoins :  
Leauleux Jean Ranches  
Ed. Portmann Ranches

L'officier de l'état civil :  
Eug. Broyard

N° 43.  
Pernet Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux-neuf Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*unze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Pernet Eugène Pinant, agriculteur*  
de *Ciment de Jus* domicilié à *Sallens-Montoux*  
*célibataire*

né à *Ciment de Jus le vingt-un janvier* mil huit cent *soixante-neuf*  
fils de *François Pernet, charpentier*  
et de *Antoinette Sylve née Guinier, domiciliée à Ciment de Jus*  
2° *Dupraz Marie Ida, repasseuse*  
de *Blonay* domiciliée à *Chaux-Montoux*  
*célibataire*

née à *Blonay le six Septembre* mil huit cent *soixante-neuf*  
fille de *Pierre Henri Dupraz, charpentier*  
et de *Françoise Sophie née Chaputay, domiciliée à Chaux-Montoux.*  
Les publications ont eu lieu au *Château, le vingt-neuf*, à *Ciment de Jus, le vingt-un* et à *Blonay le vingt-un*  
*Septembre mil huit cent quatre-vingt-unze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Ciment de Jus*  
et à *S. S. S. S.*

Signatures des époux :  
*Vnd Pernet.*  
*Ida Pernet*

Signatures des témoins :  
*Cocheret Louisier*  
*Jean Coendet*

L'officier de l'état civil :  
*Eug. Broyard*

N<sup>o</sup> 44  
Blanc-Annuel

Aujourd'hui *huit Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Blanc Emile, cultivateur* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sales-Notre-Dame*

Etat civil:

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Sonjoux, le dix sept Oloit* mil huit cent *soixante trois*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *François-Gabriel Vincent Blanc cultivateur*

domicile des parents:

et de *Alyxine Cochard domiciliée à Sales* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Annuel Louisa, sans profession* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Fort* \_\_\_\_\_

Etat civil:

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Fort, le dix huit Septembre* mil huit cent *septant deux*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jean Vincent Annuel, décédé* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Suzanne Caroline née Talon, à Fort* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le onze Septe-*  
*mbre mil huit cent quatre vingt onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte de naissance des*  
*deux époux.*  
*Certificat de publication*  
*et de non opposition.*

Communiqué: \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Emile Blanc.*  
*Louisa Blanc*

Signatures des témoins:

*D. aucler, aux Blancs*  
*trouss, aux Blancs*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Boyot*

N° 42  
*Flückiger Berset*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Octobre* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Flückiger Jules Emile, conducteur du tramway*  
 de *Huttwyl (Seine)* domicilié à *Renex Ambrey*  
*célibataire*

né à *Dreux, le dix huit Août* mil huit cent *cinquante*  
 fils de *Charles Frédéric Flückiger*  
 et de *Sophie née Generey, les deux dédies*  
 2° *Berset Marie-Julie, lingère*  
 de *la Courbe (Suburg)* domiciliée à *Stanchés*  
*célibataire*

née à *la Courbe le huit Octobre* mil huit cent *soixante sept*  
 fille de *Jean Pierre Berset agriculteur, à la Courbe*  
 et de *Marie Françoise née Lajaz, dédies*

Les publications ont eu lieu à *Huttwyl, le onze Septembre, à la Courbe*  
*le onze Septembre, au Châtelard et aux Stanchés*  
*le onze Septembre mil huit cent quatre vingt onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des deux époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

Signatures des époux :

*Jules Flückiger*  
*Julie Berset*

Signatures des témoins :

*Frout H<sup>me</sup>*  
*Succourmay L<sup>e</sup>*

Communiqué : à *Huttwyl, et*  
*à Belfaux.*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Broyard*

N° 46

Ducommun des Vieux  
Cuanillon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

orze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ducommun des Vieux, Louis Emile Georges, *deuxième*

de La Chaux de fondé et du Solel domicilié à Sâles-Mouheux

célibataire

né à Cordier le premier Janvier mil huit cent soixante orze

fil de Henri Louis Ducommun des Vieux, journalier,

et de Marie Julie nee Berloy domiciliés à Sâles

2° Cuanillon Julie, sans profession

de Fay l'nd de Basilly, Sûctury domiciliée à Sâles

célibataire

née à Sugiez le dix sept Septembre mil huit cent cinquante sept

filie de David Henri Cuanillon, *tailleur*

et de Marie Catherine nee Perron, à Sugiez

Les publications ont eu lieu à La Chaux de fondé et au Solel,

le quatorze Septembre au Basilly le treize Septembre,

et au Châtelain, le onze Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux  
certificats de publication  
et de non opposition.

Signatures des époux:

Louis Ducommun

Julie Ducommun

Signatures des témoins:

Jean Blarand

Julie Flitziger

Communiqué: à La Chaux de fondé,

au Solel, et à Sâles

L'officier de l'état civil:

Eugène Probst

N<sup>o</sup> 47  
Lorenzini Dubochet

Aujourd'hui des Octobres \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Lorenzini Charles-Jean, mason \_\_\_\_\_  
de Sivaso Province Italie, — domicilié à u Trait. Nonbeux

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Sivaso, le quinze Septembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Joseph Antoine Lorenzini, dé'dé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Julie née Lorenzini, à Sivaso \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Dubochet Anna, Marchands \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à u Chêne Nonbeux

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à u Chêne, le ungt deux Janvier mil huit cent septante un

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Marc Henri Louis Dubochet, dé'dé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Julie Saline née Emery, au Chêne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sivaso, les seize et vingt Sept.  
Septembre, au Châtelard et aux Ranches, le Sept  
Septembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificat de publications  
et de non opposition.  
Certificat de célibation  
délivré par le D<sup>pt</sup> de Justice  
et daté le 30 Septembre 1891.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Lorenzini \_\_\_\_\_  
Anna Lorenzini \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Cocheau Louis \_\_\_\_\_  
Galerie Bastiglioni \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyssis \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 48.  
*Karpelin Chevalley*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*enze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Karpelin Francis Alexis, cultivateur*  
 de *Alon* domicilié à *Clarens Pontoux*  
*cultivateur*

né à *Sallucyres Alon, le premier Janvier* mil huit cent cinquante  
 fils de *Jean Pierre Karpelin, cultivateur, veuve Alon*  
 et de *Julie veuve Bonzon, décédée*

2<sup>o</sup> *Chevallay veuve Furière, Fanny, lingère*  
 de *S. Gergolphe St. Savoir* domiciliée à *Clarens*

*veuve en secondes noces de Auguste Chevallay,*  
*déc. le vingt huit Janvier mil huit cent quatre vingt six*  
 née à *Sallucyres le vingt un Janvier* mil huit cent quarante

filles de *Pierre David Furière*  
 et de *Marie Catherine veuve Est, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Alon, le dix neuf Août, au Cha. Melard, le dix huit Août, et à S. Gergolphe, les vingt trois & vingt quatre Août de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Acte du second mariage de l'époux.*  
*Acte de décès de son second mari.*  
*Certificats de publications & de non opposition.*

Communiqué : à *Alon* et  
 à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Francois Alexis Karpelin*  
*Fanny Karpelin*

Signatures des témoins :

*François Emile*  
*Antoine Dubois*  
*au trait*

L'officier de l'état civil :

*Eugène*

N<sup>o</sup> 49.  
Rambert Louis

Aujourd'hui quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Rambert Eugène Jean Louis, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Farel \_\_\_\_\_

Etat civil :

veuf de Clise née Minchoz, des le vingt-huit  
Septembre mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Farel, le vingt. six Août mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

de Jean-Louis Samuel-Eli Rambert, de'de

domicile des parents :

et de Marie-Louise Rodolpheine né Quichou, à Farel,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Parisod Louis-Eugène Mine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Chailly \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Chailly, le sept. Deuxième mil huit cent septant un

Noms, profession et

de Louis-Alexis Parisod, à Chailly \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie-Sophie Hélène né Meyer, de'de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-huit  
Septembre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Acte de décès de la première  
femme de l'époux.  
Autorisation du tuteur de  
l'épouse. Certificat  
de publication & de non opposition.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eug. Rambert.  
Aline Rambert.

Signatures des témoins :

Emile Monod Chaux  
L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

Eug. Parisod



N° 50  
Heige, Séraz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Heige Jules Ferdinand Louis, <sup>bourgeois</sup> ~~bourgeois~~

de Brestau (Allemagne), domicilié à Heidelberg \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Brestau, le huit janvier mil huit cent soixante-deux

fils de Gottlieb Heige, \_\_\_\_\_

et de Louise née Heim, <sup>deceased</sup> ~~deceased~~2° Séraz née Cholle, Marie Elisabeth, <sup>couturière</sup> ~~couturière~~

de Chamblon (Vaud), \_\_\_\_\_ domiciliée à Vernex-Montoux.

sœur de Henri Louis Séraz, <sup>deceased</sup> ~~deceased~~

janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_

née à Fribourg, le quinze juin mil huit cent cinquante-neuf

fille de Pierre Germain Cholle \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Weber, <sup>deceased</sup> ~~deceased~~

Les publications ont eu lieu à Brestau et à Heidelberg, le vingt-

sept, à Chamblon, le vingt-deux sept, et au Châtelain

le dix sept août de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de  
non opposition. Permis de  
celebration du Département  
de Justice et Police du 11 Sep.  
tembre 1891.

Communiqué: à Montagny

et à la Chamblon

Signatures des époux:

Jules Heige  
Elisa Heige

Signatures des témoins:

E. Mouney  
O. Weber

L'officier de l'état civil:

Eug. Dupuis

N° 51.

Wettstein Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
unze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wettstein Jean Alfred, mécanicien \_\_\_\_\_

de Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à Penex-Soubieux  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Zurich le vingt cinq Septembre mil huit cent soixante huit  
fils de Jean Wettstein, décédé \_\_\_\_\_

et de Cathérine née Jucker à Zurich \_\_\_\_\_

2° Bachmann Maria, cuisinière \_\_\_\_\_

de Rothembach (Sion), Suisse, domiciliée au Trait-Soubieux  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Sion, le deux Janvier mil huit cent soixante sept  
fille de Benoit Bachmann \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Renfer, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Zurich, le vingt cinq Septembre,  
à Rothembach, le vingt quatre Septembre, au Châtelain,  
le vingt deux Septembre et aux Planches, le vingt  
quatre Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux \_\_\_\_\_  
certificats de publications  
et de non opposition \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Wettstein  
Marie Wettstein

Signatures des témoins :

Jean ou Planches  
E. Crochet Mayor Planches

Communiqué : à Zurich et à  
Rothembach \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

Par décision du 18 octobre 1918  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
mariage \_\_\_\_\_ contre, de \_\_\_\_\_  
Wettstein - Bachmann en ce sens: que  
1° Qu'au lieu de "Jean" indiqué par erreur  
comme prénom du père au début, soit substituée  
celui de "Henri".  
2° Que le nom de la mère soit désigné par  
le prénom de "Anna-Catherine" et non seulement  
"Catherine".  
Inscrit le 21 décembre 1918.  
L'officier de l'état civil :  
Le. Pothollet

N<sup>o</sup> 52  
Luy-Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Luy Ernest Charles, employé au chemin de fer S.O. de Martigny-Ville domicilié à Crin-Montreux  
veuf de Marie née Joni, décédée le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-deux.  
né à Martigny-Ville, le sept Février mil huit cent soixante-un  
fils de Charles-Joseph Zacharie Luy, chef de gare, et de Philomené née Celleron, à Martigny-Ville

2<sup>o</sup> Dufour Marguerite-Elisa, sans profession de Châtillard domiciliée à Crin-Montreux  
célibataire

née à Stanchés le trois Septembre mil huit cent soixante-sept  
fille de Jacob-Frédéric Dufour, diocèse, et de Marie-Luise née Richoud, à Crin

Les publications ont eu lieu à Châtillard, le cinq Octobre, et à Martigny-Ville, le six Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de décès de la première femme de l'époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Martigny-Ville

Signatures des époux :

E. Luy  
Elisa Luy

Signatures des témoins :

Eug. Rogé et Truisson  
Louis Richoud

L'officier de l'état civil :

Eug. Rogé

N<sup>o</sup> 53  
Kraemer Barthel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
unze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kraemer Jean Richard, menuisier  
de Sillenbuch, Canton de St. Gall, Allemagne domicilié au Trait (Suisse)  
célibataire

né à Weingen, Wurtemberg le vingt trois Août mil huit cent soixante trois  
fils de Christian Frédéric Kraemer, vigneron  
et de Rebecca née Rueff, à Sillenbuch

2<sup>o</sup> Barthel Elise, sans profession  
de Moyence, Allemagne, domiciliée au Trait (Suisse)  
célibataire

née à Genève le treize Novembre mil huit cent soixante trois  
fille de Antoine Barthel, gazier,  
et de Barbara née Basset, domiciliés au Trait

Les publications ont eu lieu à Sillenbuch, le vingt Août,  
et aux Hanches, le dix sept Août de l'année courante.  
(La publication à Moyence a été refusée)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des époux.  
Certificat de publication  
aux Hanches.  
Permis de célébration  
du Département de Justice &  
Police, du 9 Septembre 1891

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Richard Kraemer  
Elise Kraemer

Signatures des témoins :

Cocheur huissier  
J. Barthel

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N<sup>o</sup> 54  
Collet-Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Collet Gaspard Jules, serrurier*

de *Suchy* domicilié à *la Bourgnaz Fontaine*

*célibataire*

né à *Marennes, le vingt huit Décembre* mil huit cent *soixante cinq*

fil de *Charles Abram Louis Collet*

et de *Fanny Jenny née Duruy, les deux décédés*

2<sup>o</sup> *Magnin Louis, demoiselle de magasin*

de *S<sup>t</sup> Jean d'Aulph St Savin* domiciliée à *la Bourgnaz*

*célibataire*

née à *Chailly, le dix sept Octobre* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Charles Joseph Magnin, mason,*

et de *Louise née Coquard, domiciliés à Chailly*

Les publications ont eu lieu à *Suchy, le dix neuf Septembre*

à *S<sup>t</sup> Jean d'Aulph, le vingt Septembre, et au Châtelain*

*le quinze Septembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Selmont et*

à *la Chancelerie*

Signatures des époux :

*Collet Gaspard*  
*Louise Collet*

Signatures des témoins :

*Magnin Alfred - Chailly*  
*Maurice Eury - Chailly*

L'officier de l'état civil :

*Eug Brjoid*

N° 22  
Lamy Kunz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant jugement rendu le vingt-quatre février mil huit cent quatre vingt dix-neuf, déclaré exécutoire le seize Mai courant, le mariage des époux, Lamy Kunz, dont l'acte est ci-contre, a été dissous par le divorce prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46, lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Le jugement a été prononcé par le Tribunal civil du District de Lausanne.

Inséré le vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt dix-neuf par ordre du Département de Justice et Police, office du 23 Mai 1899, n° 2995.

L'Officier de l'état civil : Eug. Broyis

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lamy Vincent Louis, machiniste

de Châtelard domicilié à Vernex-Montreux célibataire

né à Vernex, le neuf juillet mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Louis Charles Lamy, journalier, à Vernex et de Rosina née Gantsch, diécide

2° Kunz Marie Adèle, repasseuse

de Zuthen Grand Duché de Baden domiciliée à Crin-Montreux célibataire

née à La Rouvenaz, le dix-huit Février mil huit cent soixante-neuf

filles de Ferdinand Kunz, tapissier, et de Bertha née Wolf, diécide

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le dix-sept Septembre, et à Zuthen, le dix-neuf Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Louis Lamy  
Adèle Lamy

Signatures des témoins :

Robert Godeau  
Monsieur [Signature]

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyis

Communiqué : à la Chancellerie.

N° 56

*Martin Gillet*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatorze Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Martin Jean, serrurier*

de *Froiderville* domicilié à *Trait-Aubeux*

*célibataire*

né à *Savigny*, le *douze* *Mars* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Charles Samuel Martin, décédé*,

et de *Suzanne Marie née Gaillard, à Savigny*

2° *Gillet Marie Thérèse, couturière*

de *S. Martin, Tribourg*, domiciliée à *Trait*

*célibataire*

née à *S. Martin*, le *quinze* *Octobre* mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Jean-Joseph Claude Gillet, décédé*

et de *Pauline Antoinette Blaudine née Sigford, à S. Martin*

Les publications ont eu lieu à *Froiderville*, le *vingt* *Octobre*, à *S. Martin*, le *vingt-un* *Octobre* et aux *Planches*, le *vingt-huit* *Octobre* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux. — Certificats de publications et de non opposition. —*

Signatures des époux:

*Martin Jean*  
*Marie Martin*

Signatures des témoins:

*J. Mout*  
*E. Dubois*

L'officier de l'état civil:

*Eng. Bryot*

Communiqué: à *Bethens*  
et à *S. Martin.*

N° 57  
Schmid Aeschbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui des neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmid Jean, porteur

de Hahlen (Berne), domicilié à Lucerne

celibataire

né à Hahlen (Berne) le onze juillet mil huit cent soixante-quatre

fil de Jean Schmid, décédé

et de Anna née Kumpf, à Hahlen

2° Aeschbacher, Anna Maria, femme de chambre

de Badelfingen (Berne), domiciliée à Trinité

celibataire

née à Badelfingen, le six janvier mil huit cent soixante-quatre

filles de Albrecht Aeschbacher,

et de Catherine née Bart, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Hahlen, le trente un Octobre, à Lucerne

le cinq Novembre, à Badelfingen le deux Novembre, et aux

Marchés, le trente un Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de cote.  
Ordonnance de l'union par  
l'officier d'état civil  
de Lucerne, le 18 No-  
vembre 1891.

Signatures des époux :

Jean Schmid

Marie Schmid

Signatures des témoins :

Dr. Progin, Trinité

Fr. Gallay, Lucerne

Communiqué : à Hahlen,

à Lucerne et à

Badelfingen.

L'officier de l'état civil :

Eng. Progin



N° 58

*Guertner Harbezal*

Aujourd'hui *vingt un Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Guertner Frédéric, boulanger*  
de *Kirchdorf (Beune)*, domicilié à *aux Monts*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Silleral (b. à Hirsch)*, le dix Mars mil huit cent *soixante cinq*

Noms, profession et

fils de *Jean Guertner, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Maria née Sibbe, à Hirschdorf, Sülzberg*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Harbezal née Hauser, Susanne, boulangère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grande Bayards & Côte aux Fées* domiciliée à *Reuven*

Etat civil :

*veuve en secondes nocces de Henri Améric Harbezal, des*  
*le vingt huit Décembre mil huit cent quatre vingt dix*

Lieu et date de la naissance :

née à *Aubonne*, le vingt huit Mars mil huit cent *quarante cinq*

Noms, profession et

fille de *Nicolas Hauser*

domicile des parents :

et de *Susanne Elisabeth née Höllehar, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelain*, le trente Octobre,  
*Kirchdorf, aux Bayards, et à la Côte aux Fées*  
*le trente un Octobre de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Acte de décès du*  
*second mari de l'époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Guertner Frédéric*  
*Susanne Guertner*

Signatures des témoins :

*Locheaux Eugénie*  
*Eug. Jaquerod*

Communiqué : à *Kirchdorf,*  
*aux Bayards et à la*  
*Côte aux Fées*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Bayois*

N<sup>o</sup> 29  
Chambaz Capitaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Chambaz Juste Henri Louis  
de Beimblens domicilié à Chambaz  
célibataire

né à Sampigny le premier Septembre mil huit cent soixante sept  
fils de Henri Chambaz décédé  
et de Louise Françoise née Mauger décédée

2<sup>o</sup> Capitoline Juliette horlogère  
de Cherit domiciliée à Sensier  
célibataire

née à Stanchés Chant le quatorze Septembre mil huit cent soixante neuf  
fille de Jules Henri Capit horloger, au Sensier,  
et de Adèle Amédée née Capit décédée

Les publications ont eu lieu à Chabillard le huit Octobre,  
à Beimblens, au Sensier et au Profus le huitième  
Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :

Chambaz Juste  
Capitoline Chambaz

Signatures des témoins :

Jules Capit  
Alexis Labbe

Communiqué : à Senay et  
au Sensier

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyot

N° 60.

*Best Gyger*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt trois novembre* mil huit cent quatre-vingt-*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Best George Hellings, artiste peintre*de *Londres* domicilié à *Torvaldembourg*veuf de *Mary Ann Best, des le vingt un*

janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

né à *Chobby England le cinq mai* mil huit cent *huit* cinqfils de *George*et de *Elizabeth Georgina Ann Best, défunte*2° *Gyger Edèle Lina, sans profession*de *Ober Diefsbach Bern*, domiciliée à *Berne**célibataire*née à *Neiringen le onze novembre* mil huit cent *soixante quatre*fille de *Adolphe Gyger, décédé*et de *Anna née Huof, à Bern*Les publications ont eu lieu aux *Marchés, le cinq novembre,**à Ober Diefsbach, le six novembre, et à Bern, le neuf**novembre de cette année. La publication à Londres a été dispensée.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition Permis*  
*de célébration du Département*  
*de Justice & Police, du 21*  
*Novembre 1891.*

Communiqué: à *Diefsbach,*à *Berne* et à *la Char.**celle-ci*

Signatures des époux:

*George Hellings Best.**Lina Best*

Signatures des témoins:

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*  
*[Signature]*

N° 61

Bertholet  
Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-  
unze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertholet Henri-Frédéric-Emanuel ~~de la commune de~~

de Aigle, Villeneuve & Roche domicilié à Salles-Fontaines.

veuf de Joséphine Marie Julie née Hanney, des le  
neuf mai mil huit cent quatre-vingt sept

né à Palzieux, le seize juin mil huit cent quarante deux

fils de Jean-Emanuel Bertholet

et de Marie-Henriette Julie née Kellet, défunte.

2° Jaccard née von Uex, Anna rentière.

de St. Croix domiciliée à Salles-Fontaines

veuve de Jules Auguste Jaccard des le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt quatre

née à Ober, le quatre janvier mil huit cent cinquante cinq

fille de Casimir von Uex

et de Barbara née Wittke, défunte

Les publications ont eu lieu à Chablais et Aigle, le neuf novembre  
à Villeneuve, à Roche, à St. Croix et aux Granges de St.  
Croix, le dix novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Acte de décès de la première femme  
de l'époux & celui du premier  
mari de l'épouse.

Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Aigle, Ville-  
neuve, et St. Croix.

Signatures des époux :

H. Bertholet  
Anna Bertholet

Signatures des témoins :

J. Jaccard  
L. Cuthbert

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 62

Monod Emile

Aujourd'hui vingt six novembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Monod Emile cultivateur

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtillard, route de Hennay domicilié à Cherves

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Cherves le vingt trois janvier mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de François Louis Monod cultivateur,

domicile des parents:

et de Fanny veuve Percey, à Cherves

Nom et profession de l'épouse:

2° Parisot Geneviève Elise Caroline sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtillard domiciliée à Cherves

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Chailly le douze Mars mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fille de Louis Alexis Parisot à Chaulin

domicile des parents:

et de Marie Sophie Hélène Bayard de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtillard le seize novembre  
à Noville et à Hennay le quatorze novembre  
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de  
non opposition.

Signatures des époux:

Emile Monod

Elise Monod

Signatures des témoins:

Louis Monod Cherves

Eug. Lambert Tavel

Communiqué: à Villeneuve

L'officier de l'état civil:

Eug. Bayard

N<sup>o</sup> 63  
*Willie Humann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Willie Humann, Richard, menuisier*  
 de *Königsberg, Prusse* — domicilié à *au Trait Kouboux,*  
*celibataire*

né à *Königsberg, le vingt cinq Février* mil huit cent *soixante cinq*  
 fils de *Hermann Frédéric Willie, charpentier*  
 et de *Louise Amalie née Pöschke, à Königsberg*  
 2<sup>o</sup> *Kirschmann Ida, demoiselle de magasin*  
 de *Oberstein, Prusse, d'ident* domiciliée à *la Reuvenag, Kouboux,*  
*celibataire*

née à *Oberstein, le douze Septembre* mil huit cent *soixante cinq*  
 fille de *Christian Kirschmann, bûcheron, à Oberstein*  
 et de *Christine Catharine née Klein, dièdée*

Les publications ont eu lieu à *Königsberg, le dix sept Octobre, à*  
*Oberstein, le seize Octobre, au Châtelard et aux Haanches le*  
*seize Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications et de*  
*non opposition. Fournis de ce*  
*libration du Département de*  
*Justice et Police du 4 Novembre*  
*1891*

Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Richard Willie*  
*Ida Willie*

Signatures des témoins :

*Ernst Kirschmann*  
*Charles Kuhn*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyer*

N° 64

*Guignet Jeanned*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le dix Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*unze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guignet Eugène Louis, journalier*

de *Espéret* domicilié à *la Revenaz*

*célibataire*

né à *Troy, le dix Décembre* mil huit cent *cinquante six*

fils de *Jean Louis Guignet,*

et de *Rose nu Haillet, défunte*

2° *Jeanned Marguerite Louis, journalier*

de *Beuvels (Châtell),* domiciliée à *aux Juvennes*

*célibataire*

née à *Chêne Ambour, le deux* mil huit cent *quarante neuf*

fille de *Jean David Jeanned,*

et de *Marie Louise nu Berry, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Espéret, le onze Novembre,*  
*aux Beuvels, le neuf Novembre et au Châtellari*  
*le sept Novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : *a leur et*  
*aux Beuvels.*

Signatures des époux :

*Eugène Louis Guignet*  
*Louisa Guignet*

Signatures des témoins :

*Cochoard Huipier*  
*Jeanne Demay Glin*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Prigent*

N° 65  
*Richard Antille*

Aujourd'hui *quinze Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*unze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Richard Arnold-Rouet, cordonnier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtellard* domicilié à *Clarens*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Stanchet*, le dix septième mil huit cent *soixante trois*

Noms, profession et

de *Charles-Jean-David Richard,*

domicile des parents :

et de *Mme Françoise Sylvie de Dufaux, défunte*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Antille Marie-Nadélaire-Berquerite, institutrice*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sierre (Palais),* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Sierre*, le vingt troisième mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

de *Joséph Antille, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Marguerite née Felt, à Sierre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtellard*, le deux Novembre,  
à *Sierre*, le trois Novembre, et à *Lausanne*,  
le trois Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition.*

Signatures des époux :

*R. Richard*

*M. Antille*

Signatures des témoins :

*Victor Dufaux*

*Jean Pianta*

Communiqué : à *Sierre et*

à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Broyard*



N° 66

Mussard-Alex dit  
Chenaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mussard François Louis, journalier

de Robinières domicilié aux Marennes

célibataire

né à La Tour de Pully le dix huit cent soixante cinq

fils de Adolphe François Mussard, journalier

et de Sophie née Prou aux Marennes

2° Alex-dit-Chenaud Fanny

de Ollon domiciliée à Ollon

célibataire

née à Hélières Ollon le premier septembre mil huit cent soixante six

fille de Alexis Alex dit Chenaud journalier

et de Louise Rosalie née Perrod à Ollon de Ollon

Les publications ont eu lieu à Robinières le neuf novembre, au  
Chabard le dix sept novembre, à Ollon le neuf  
novembre et à Hélières le douze novembre cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :

François Mussard

Fanny Mussard

Signatures des témoins :

François

Prou

Communiqué : à Robinières

et à Ollon

L'officier de l'état civil :

D. P. P.

N<sup>o</sup> 64  
Munderli-Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Munderli Edouard, cultivateur

de Meilen, au canton de Zurich domicilié à Meilen

célibataire

né à Meilen le huit Août mil huit cent cinquante six

fils de Rodolphe Munderli

et de et de Louise née Gattiker, défunts

2<sup>e</sup> Monod Julia Marie

de Châtelard et Noville domiciliée à Sâles/Montreux

célibataire

née à Sâles le seize Janvier mil huit cent soixante onze

filles de Louis Monod

et de Susanne Marie Louise née Dufour, défunts

Les publications ont eu lieu à Meilen le deux Décembre, au

Châtelard le quatre Décembre et à Noville le quatre Décembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée le 17 Décembre  
1891 par l'officier d'état  
civil de Meilen.

Communiqué : à Meilen et  
à Villeneuve.

Signatures des époux :

Edouard Munderli

Julia Munderli

Signatures des témoins :

P. Kappeler

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 68

*Bernard Mariesthout*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bernard François Félix* agriculteur  
de *Bex* domicilié à *Chêne Pontoux*  
*célibataire*

né à *Bex*, le *quatorze Juin* mil huit cent *soixante neuf*  
fils de *Charles François Bernard*, décédé  
et de *Marie Helmine* née *Berger*, à *Bex*  
2<sup>o</sup> *Mariesthout Marie Joséphine* sans profession  
de *Salins Palais* domiciliée à *Flanchettes*  
*célibataire*

née à *Salins* le *vingt deux* mil huit cent *soixante deux*  
fille de *Barthélemy Mariesthout* agriculteur  
et de *Pélagie* née *Héroguez*, à *Salins*

Les publications ont eu lieu à *Bex*, le *trois Décembre*,  
à *Sion*, le *premier Décembre*, au *Châtelard*  
et aux *Flanchettes*, le *quatre Novembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Bex* et à  
*Sion.*

Signatures des époux :

*Félix Bernard*

*Marie Bernard*

Signatures des témoins :

*L. Cochard* huissier

*Félix Pousaz*

L'officier de l'état civil :

*J. Eugène*

*Lorenzini-Sussex*  
N° 69

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui *vingt huit Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lorenzini Joseph Portier, Mageur*  
de *Pisano, Novare (Italie)* domicilié à *Clarens Montbéliard*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à *Pisano le neuf Novembre* mil huit cent *soixante sept*  
fils de *Jean Lorenzini*  
et de *Thérèse née Tagini, défunte*

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° *Sussex Antoinette repasseuse*  
de *Sabius (Valais)* domiciliée à *Sabius Montbéliard*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à *Sabius le premier Janvier* mil huit cent *soixante neuf*  
fille de *François Sussex, agriculteur à Sabius*  
et de *Anna Marie née Fournier de l'île de*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Pisano le vingt un Novembre, à*  
*Sou (Sabius) le trois Novembre et au hâtelard le trois*  
*Novembre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux*  
*Acte de notoriété constatant la*  
*naissance de l'épouse. Certificat*  
*de publication au hâtelard de*  
*Sou; permis de célébration du*  
*Département en date du 26 Novembre*  
*1891*

Communiqué : *à la Chancellerie*  
*et à Sou.*

Signatures des époux :

*Lorenzini Joseph*  
*Antoinette Lorenzini*

Signatures des témoins :

*Omairini Carlo*

*Cantalupi Pierre*

L'officier de l'état civil :

*A. P. [Signature]*

*Vise le 29/12.1891*  
*Le Greffier*  
*[Signature]*

N° 20

*Baertschi Allamand*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt neuf* *December* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baertschi Christian Albert* boulanger

de *Egypten* *Berne* domicilié à *Lausanne*

*ulbataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Blonay* le *vingt* *December* mil huit cent *septante un*

fils de *Jean Baertschi* *décédé*

et de *Anna ou Hilde* à *Blonay*

2° *Allamand Louis* *Etia* *sans profession*

de *Château* *de* *Or* domiciliée à *Lausanne*

*ulbataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Château* *de* *Or* le *vingt* *sept* mil huit cent *septante deux*

fille de *David Louis Allamand* *apiculteur*

et de *Marie Marguerite née Nozier* à *Château* *de* *Or*

Les publications ont eu lieu à *Egypten* le *vingt* *December* à *Château* *de* *Or* le *vingt* *December* à *Blonay* le *vingt* *December* et à *Lausanne* le *douze* *December* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration*  
*déclarée par l'officier de*  
*l'état civil de Lausanne*  
*le* *vingt* *December* *1891*

Communiqué : à *Egypten*,

*Lausanne* et *Château*  
*de* *Or*

Signatures des époux :

*Baertschi Christian*

*Baertschi Louis*

Signatures des témoins :

*Muret*

*Birki Jean*

L'officier de l'état civil :

*Eugène*

N° 11

Perrotet Auguste

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix-neuf  
 décembre mil huit cent quatre-vingt  
 quatre, le Tribunal de  
 première instance de la République  
 et Canton de Genève a déclaré par  
 le divorce le mariage des  
 époux Perrotet - Rossier, dont  
 l'acte est ci-joint.

Le divorce a été prononcé entre  
 le mari en vertu de l'article  
 46, lettre b de la loi fédérale  
 du 24 Décembre 1847.

Ensent le quinze janvier mil  
 huit cent quatre-vingt dix  
 deux production d'un extrait du  
 jugement en divorce et une autori-  
 sation du Département de Justice Police  
 Office du 14 Janvier 1892, n° 264.

Office de l'état civil  
 Eug. Prévost

Le premier est à la page 54 et  
 celui de la dernière inscription  
 faite dans l'année 1891. Les  
 deux doubles du présent registre  
 sont conformes. Ce qui nous  
 certifie. Montreux, le 21 Janvier 1892.

L'Officier de l'état civil :  
 Eug. Prévost

Aujourd'hui huit de ce mois de ce mois mil huit cent quatre-vingt-  
quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrotet Auguste, commissioinaire  
 de Saint-C. de Bas Vully domicilié à Clarens  
celibataire

né à Yverand, le dix septembre mil huit cent soixante trois  
 fils de Isabelle Perrotet, veuve de Georges-Paul  
 et de Edouard Perrotet, a commissioinaire

2° Rossier Odile-Louise, employée d'hôtel  
 de Rougemont domiciliée à Clarens  
celibataire

née à Château d'Vev, le huit janvier mil huit cent septante un  
 fille de Jean Antoine Gabriel Rossier, tailleur,  
 et de Adeline ne Weber, a Château d'Vev

Les publications ont eu lieu à Saint, et à Rougemont, le  
dix de ce mois de ce mois de ce mois  
de ce mois de ce mois de ce mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :  
actes de naissance des  
époux  
certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :  
Auguste Perrotet  
Odile Perrotet

Signatures des témoins :  
Aug. Golaz  
F. Perichaux

Communiqué : a Notaires  
et Rougemont

L'officier de l'état civil :  
Eug. Prévost

1892

N° 1.

Jordan - de Leeuw

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jordan Wilhelm Hermann Rudolf

de Düsseldorf (Allemagne) domicilié à Vomer-Montreux

veuf de Lydia Piepers de le dix neuf

Janvier mil huit cent quatre vingt cinq

né à Düsseldorf le 11 Janvier mil huit cent quarante cinq

fils de Rudolf Jordan

et de Sophie von Mühlmann, de ce de

de Leeuw, Anne Elke, sans profession

de Appeldoorn (Hollande) domiciliée à Vomer-Montreux

célibataire

née à Babaria (Hongrie) le huit Novembre mil huit cent cinquante sept

fille de David Jacob de Leeuw, Colonel en retraite à Appeldoorn

et de Carolina Everdina Huismans, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtelard (Montreux) le neuf

Décembre, à Düsseldorf du treize au vingt huit Décembre

et à Appeldoorn du vingt au vingt sept Décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
permis de célébration du  
4 Janvier 1892, certificat  
de publication et de non oppo-  
sition au Châtelard

Communiqué: *si la Châtelard*

Signatures des époux:

Rudolf Jordan  
Anne Jordan

Signatures des témoins:

De Leeuw  
J. W. Hovinga

L'officier de l'état civil:

R. P. P. S. S.

N<sup>o</sup> 2  
Beroud-Normey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Beroud Louis, agriculteur

de Berceau domicilié à Chady (Châtelard)

célibataire

né à Salprière le vingt deux Décembre mil huit cent cinquante sept

fil de Jean Frédéric Beroud, agriculteur veuve Cordier

et de Marguerite Marianne veuve Blanchoud, décédée

2<sup>o</sup> Normey Léontine, agricultrice

de Sorcy (Pibourg) domiciliée à Bligny

célibataire

née à Sorcy le vingt février mil huit cent soixante deux

fille de Jean Joseph Normey

et de Jeanne Adélaïde veuve Pithoud, décédée

Les publications ont eu lieu à Ecoleaux le dix huit Janvier, à Noisy

le même jour au Châtelard le dix sept Décembre et à Bligny

le dix Décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissance

des époux

certificats de publications

et de non opposition

Communiqué : à Salprière, St

Legier & Sorcy

Signatures des époux :

Louis Beroud

Léontine Beroud

Signatures des témoins :

Paul Meunier Secrétaire f. J. Goye

L'officier de l'état civil :

A. P. S. B.



N<sup>o</sup> 3  
Dubler-Kocher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt deux Janvier* mil huit cent quatre-vingt-*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Dubler Rodolphe, boucher*de *Lüscherz (Berne)* domicilié à *Truit**célibataire*né à *Lüscherz le neuf Janvier* mil huit cent *soixante trois*fils de *Rodolphe Dubler*et de *Maria Elisabeth née Pirwächter, défunte*2<sup>o</sup> *Kocher Lina*de *Worben (Berne)* domiciliée à *Clarens**célibataire*née à *Worben le treize Août* mil huit cent *septante*fille de *Frédéric Kocher, cultivateur*et de *Anna Maria née Käsermann à Worben*

Les publications ont eu lieu à *Pinelz le neuf Janvier, à Bügler*  
*le huit Janvier, aux Planches et au Châtelard le sept*  
*Janvier de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*deux actes de naissance*  
*des époux*  
*certificats de publications et*  
*de non opposition*

Communiqué : à *Lüscherz à Worben*

Signatures des époux :

*Rodolphe Dubler*  
*Lina Dubler*

Signatures des témoins :

*Arnold Esz*  
*Chr. Schumacher*

L'officier de l'état civil :

*Arrest*

N<sup>o</sup> 4  
*Mazelli Dubochet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-une* janvier mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Mazelli Auguste Fortune Marie* mason  
 de *Caspi Modene, Italie* domicilié à *Chine Fontaine*  
*célibataire*

né à *Caspi* le *vingt* Décembre mil huit cent *soixante un*  
 fils de *Louis Mazelli* mason  
 et de *Catherine née Caspumi* à *Trandola*

2<sup>o</sup> *Dubochet Marie Julie* repassante  
 de *Châtelaud* domiciliée à *Chine*  
*célibataire*

née à *Chine* le *vingt* Avril mil huit cent *soixante seize*  
 fille de *Marie Anne Louis Dubochet* docteur  
 et de *Julie Saline née Emeri* au *Chine*

Les publications ont eu lieu à *Châtelaud*, le *huit* Décembre  
 et à *Caspi*, le *vingt* Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificat de publi-*  
*cation au Châtelaud.*  
*Formes de célébration*  
*du Dep. de justice et des*  
*du 20 Janvier 1892.*  
 Communiqué : *à la Mairie.*

Signatures des époux :

*Mazelli Auguste*  
*Marie Maryelli*

Signatures des témoins :

*Cochoy*  
*Christi*

L'officier de l'état civil :

*Eugène*

No 3

Berger Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf février* mil huit cent quatre-vingt-*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Berger Auguste, jardinier*de *Wongi (Bonne)* domicilié à *Glion**célibataire*né à *la Croix-Brunches, le vingt quatre janvier* mil huit cent *soixante trois*fils de *Daniel Berger, défunt*et de *Subette ne Estoppey, à Brunches*2<sup>o</sup> *Martin Julie, sœur femme*de *Château d'Oex* domiciliée à *Prenex Montreux**célibataire*née à *Prenex, le vingt six Août* mil huit cent *soixante quatre*fille de *Jules Louis Martin, à Prenex*et de *Marie Françoise ne Marsens, décédée*Les publications ont eu lieu à *Wongi, le vingt cinq janvier*,  
*à Château d'Oex, le vingt six janvier au Cha.*  
*Selard et aux Planches, le vingt quatre janvier de l'année*  
*courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non opposi-*  
*tion*Communiqué : à *Wongi* & à *Château d'Oex*

Signatures des époux :

*Auguste Berger*  
*Julie Berger*

Signatures des témoins :

*François Petter*  
*Joseph Cronche*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Projois*

N° 1  
Gillioz Farre

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillioz Pierre Louis Etienne, journalier  
de Granges Palais domicilié aux Hanches  
celibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Granges le vingt trois Août mil huit cent soixante six

fil de François Gillioz cultivateur

et de Catherine nee Guerin aux Hanches

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Farre Jeanne, couturière

de Les Palais, domiciliée aux Hanches

celibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Les le quatorze Octobre mil huit cent soixante six

fille de Julien Farre agriculteur,

et de Jeanne nee Rudaq domiciliée à Les

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Granges et à Les le vingt-  
sept Janvier, et aux Hanches le vingt six Jan-  
vier de cette année.

Par jugement rendu le dix  
Avril mil neuf cent six,  
- déclaré exécutoire le  
seize Mai suivant, - le  
Tribunal civil du District  
de Tovey a dit et ordonné par  
le divorce <sup>(le mariage)</sup> des époux  
Gillioz - Farre, dont  
l'acte est ci - contre.  
Le divorce a été pro-  
noncé contre les deux  
époux, en vertu de  
l'article 45 de la loi  
fédérale du 24 Décembre  
1874.  
Intervit le vingt-deux  
Mai mil neuf cent six,  
suivant Office du Dépar-  
tement de justice et  
Police en date du 21 Mai  
1906, - et sur production  
d'un extrait du jugement.  
L'officier de l'état civil  
Eug. Broyard

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de pu-  
blications et de  
non opposition.

Communiqué : à Granges & à Les

Signatures des époux :

Louis Gillioz

Jeanne Gillioz

Signatures des témoins :

Caron Auguste

Trobichet François

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

No 2

Franzini et  
Carminati

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Franzini Jean Joseph, mason*de *Suno Torare, Italie*, domicilié à *Saint-Pierre**célibataire*né à *Suno, le seize Novembre* mil huit cent *soixante trois*fils de *Louis Franzini, agriculteur*,et de *Maria née Guenzi, à Suno*2<sup>o</sup> *Carminati Maria, sans profession*de *Caddo Torare*, domiciliée à *Saint-Pierre**célibataire*née à *Caddo, le quatre Janvier* mil huit cent *cinquante trois*fille de *Jacques Carminati, mason, à Caddo*et de *Anna Maria née Stefanini, veuve*Les publications ont eu lieu à *Suno et à Caddo, le trente-**un Janvier et aux Ranches, le vingt-*  
*sept Janvier mil huit cent quatre vingt douze*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *L'époux ne sachant écrire apposé une croix pour valoir comme signature.*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux... Certificat de publication aux Ranches... Procès de célébration du J. P. de Justice à Polieu du 10 février 1892*Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Maria Franzini.*

Signatures des témoins :

*Adolphe Dubois*  
*Jean Cometto*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dupuis*

*Dufour-Lepnat*

Aujourd'hui *vingt neuf Février* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Dufour Jules Adolphe, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domicilié à *Glin, Neuveaux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Glin le vingt deux Janvier* mil huit cent *soixante deux*

Noms, profession et

fils de *Jean Louis Alexandre Dufour*

domicile des parents :

et de *Julie née Fischer, défunte*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lepnat Elise, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Clagnat (Départ de la Haute)* domiciliée à *Collombey*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Blénod le trois février* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fille de *Etienne Lepnat tailleur de pierre*

domicile des parents :

et de *Anna Marie Louise née Mielot à Collombey*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le six Janvier, aux*  
*Planches le dix sept Janvier et à Clagnat le vingt*  
*quatre Janvier de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*

*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

Signatures des époux :

*Dufour Adolphe*  
*Elise Dufour*

Signatures des témoins :

*Jules Dufour*  
*Marc Dufour*

Communiqué : à la pharmacie & à l'école

*de Clagnat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 9  
Jaggi Binder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaggi Gottfried, maréchal \_\_\_\_\_

de Gessenay (Berne), domicilié à Chêne-Monteur \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Zerstetten, le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Samuel Jaggi \_\_\_\_\_

et de Susanne née Ricci, défunte. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Binder Anna Edwige Adelaïde femme de \_\_\_\_\_

de Bolligen (Berne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Bon Fort \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Berne, le vingt-deux juillet mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fille de Gottlieb Binder, tailleur \_\_\_\_\_

et de Anna née Scheeler, à Bolligen \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gessenay et à Bolligen, le  
huit janvier, au Châblard, le vingt-neuf  
janvier de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
époux  
certificats de publica-  
tion et de non opposition

Communiqué : à Gessenay &amp; Bolligen

Signatures des époux :

Gottfried Jaggi  
Anna Jaggi

Signatures des témoins :

Alfred Binder  
Jules Chérix

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 10  
*Weber Grimson*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *cinq Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Weber Jean Rodolphe, sellier*

de *Spitziken Argane* \_\_\_\_\_ domicilié à *Tribst. Nonbunz*

*et à Babare* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Berne, le vingt six Février* mil huit cent *soixante deux*

fils de *Jean Weber*

et de *Charlotte Elisabeth née Hamerle, défunte*

2° *Grimson Oda Beatrice, bonne d'enfant*

de *Seabalter Comb. de Kent* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Clairmont Nonbunz*

*et à Babare* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Whitstable, le vingt deux Juin* mil huit cent *cinquante sept*

fille de *Robert Grimson*

et de *Suzanne née Seamon, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Spitziken, le vingt sept Janvier,*  
*au Marché et au Tribunal le vingt six Janvier de cette année.*  
*La publication en Angleterre a été dispensée.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des*  
*époux. Certificats de pu-*  
*bliations et de non oppo-*  
*sition. Réponse de*  
*publications en Angleterre*

Signatures des époux :

*J. Weber*  
*Oda Beatrice Weber*

Signatures des témoins :

*Jean Jagers,*  
*J. J. Eroski*

Communiqué : *à l'épouse à la chancellerie*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Prjois*



N° 11.

Hammer Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Hammer Eugène Emile, menuisierde Sauterbuennen (Sarre), domicilié à la Reunungcélibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à la Collonge, le sept septembre mil huit cent soixante unfils de Jacob Hammer, charpentier, aux Plancheset de Joséphine née Bourgeois, di'c'de'2° Martin Marie Louise, sans professionde Rossinières domiciliée à la Collongecélibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à la Collonge, le sept Mai mil huit cent soixante neuffille de Louis Jacob Martin, agriculteur,et de Marie Louise née Alexe, à la CollongeLes publications ont eu lieu à Sauterbuennen, le vingt huitJanvier, à Rossinières le vingt un Janvier, au Cha.Belair et aux Planches, le vingt Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux, certificats de  
publications et de non  
opposition.

Communiqué : à Sauterbuennenet à Rossinières

Signatures des époux :

Eugène HammerMarie Hammer

Signatures des témoins :

Beltrami Charles  
Louis Selety.

L'officier de l'état civil :

Eug. Bourgeois  
le vingt

N<sup>o</sup> 12  
*Lebet-Duperruis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Lebet Louis, menuisier*

de *Bulles-Puchatel*, domicilié à *La Courneuve*

*abbatare*

né à *Stunio, le deux juillet* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *Ami Lebet*

et de *Marie née Westphal, défunte*

2<sup>o</sup> *Duperruis Sanny Adèle, sans profession*

de *Cremont des sous*, domiciliée à *Cigle*

*abbatare*

née à *Cigle, le vingt deux septembre* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Pierre François Duperruis charpentier*

et de *Sophie née Villard, atligé*

Les publications ont eu lieu à *Bulles, le vingt deux, à*  
*Cremont des sous, le vingt trois, au Châtelard, et à*  
*Cigle, le vingt deux, janvier de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Louis Lebet*  
*Adèle Lebet*

Signatures des témoins :

*Haumer Louis*  
*Pernet Emile*

Communiqué : à *Bulles, à*  
*Cremont des sous, et à Cigle*

L'officier de l'état civil :

*Eug Duperruis*

N° 13

*Greutmann Renner*

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui *deux Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Greutmann Martin, sellantier*

de *Beggingen (Schaffhouse)* domicilié à *la Courmay*

*celibataire*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à *Beggingen, le quinze Avril* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *Mars Greutmann*

et de *Salomé née Stam, défunts*

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° *Renner Aloisia, couturière*

de *Order Haggthal (Schaffhouse)* domiciliée à *la Courmay*

*celibataire*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à *Hellingen jurich le premier Juin* mil huit cent *soixante dix*

fille de *Simon Renner, négociant,*

et de *Aloisia née Meyer, a jurich*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Beggingen, le deux à Order, Hthal, le dix neuf et au Châtelard le dix février de cette année*

*Le 13 décembre 1917 Martin Greutmann mentionné ci-dessus a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lirich.*

*Inséré le 20 décembre 1917, l'officier de l'état civil: J. Rothold*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux  
Certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux:

*Martin Greutmann  
Aloisia Greutmann*

Signatures des témoins:

*J. Schreuter  
Berthold Fournier*

Communiqué: à *Beggingen, et à Order Haggthal*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Bujard*

N° 14  
Guebhart-Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-douze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guebhart Jean Edmond, pasteur

de Numaerus Perning (Nuechold) domicilié à Nötter, ●

celibataire

né à Fleurix le vingt sept février mil huit cent soixante sept

fil de Marcelin Cam Guebhart, chef de matériel de la mine

et de Maria Louise née Schmaeg, domiciliée à Bök

2° Mamin Gabrielle Léonie

de Blonay domiciliée à Perning (Nuechold)

celibataire

née à Perning le deux août mil huit cent soixante douze

filles de Jean Jeanvier Mamin décédé

et de Bertha Emma Léonie née Nuechold à Perning

Les publications ont eu lieu à Nötter le quinze février, à

Nötter le seize février, à St Aubin le seize février et

à Blonay le vingt février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration du mariage de l'écrit par l'officier d'état civil de Nötter le douze Mars de cette année

Signatures des époux :

Edmond Guebhart

Gabrielle Mamin Guebhart

Signatures des témoins :

Mamin

J. Rollier

L'officier de l'état civil

J. Rollier

Communiqué : à St Aubin,

Nötter et Blonay

Dans sa séance du 19 Avril 1898 le Conseil d'Etat du canton de Naud a ordonné que l'acte de mariage ci contre soit rectifié dans ce sens que le nom de famille soit écrit, Guebhart, au lieu de, Guebhard.

Inscrit le vingt deux Avril mil huit cent quatre vingt dix huit devant l'office du Département de Justice et Police du 20 Avril 1898 N° 2350.

L'officier de l'état civil :

Eug. Weyers

N° 15

M. Vincent  
Mlle Ducraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° M. Vincent, agriculteur

de Châtelaud domicilié à Clarens

célibataire

né à Clarens le premier Octobre mil huit cent cinquante quatre

fils de Pierre Vincent M. Vincent, défunt

et de Charlotte Amélie née Dupont, domiciliée à Clarens

2° Mlle Ducraux Marie Thérèse Sophie Louise

de St-Léger de Chieraz domiciliée à St-Léger

célibataire

née à Chardonne le vingt huit Septembre mil huit cent soixante dix

fille de François Louis André Ducraux, défunt

et de Louise Thérèse née Dupont, domiciliée à St-Léger

Les publications ont eu lieu à Châtelaud le vingt neuf

février et à St-Léger le trois Mars de la présente

année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux et certificats  
de non opposition

Signatures des époux :

Vincent Masson  
Sophie Masson

Signatures des témoins :

Victor Morier  
L. Masson, J. Favard

Communiqué : à St-Léger

L'officier de l'état civil :

F. P. P.

No 16  
*Marléaz-Regamey douze*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt et un Mars* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Marléaz David François Che, agriculteur*

de *Crumont-Dessous* domicilié à *aux Plaus sur Bex*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *aux Plaus le vingt deux Mars* mil huit cent *soixante sept*

fils de *Jean Louis Marléaz agriculteur aux Fontaines y Chaux*

et de *Marianne née Rostet, décédée*

2<sup>o</sup> *Regamey Marie Louise Henriette*

de *Lausanne et Sarigny* domiciliée à *Clarens*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *La Roche-le-Vinget dix Décembre* mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Jean Louis Regamey, agriculteur à St-Hippolyte*

et de *Louise Marguerite née Gaux, infirmière*

Les publications ont eu lieu à *Chatelard le quatre Mars, à*

*Lausanne, Sarigny et Bex le cinq Mars et à Crumont-*

*dessous le six Mars de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autobaptême de célibataire  
 du mariage délivré par  
 l'officier de l'état civil de  
 Bex le dix neuf Mars  
 courant*

Communiqué : à *Crumont, dessous  
 Bex, Lausanne et Sarigny*

Signatures des époux :

*Frs Marléaz*

*L. Marléaz*

Signatures des témoins :

*F. Regamey*

*J. Dubois*

L'officier de l'état civil :

*J. P. Rostet*

*N° 17*  
*Gues-Biolley*

Aujourd'hui *vingt quatre Mars* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° *Gues Paul Eugène, coiffeur*  
de *Moudon et Bouleus* domicilié à *Clarens*  
Etat civil: *célibataire*

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

né à *Pomont le vingt mai* mil huit cent *soixante trois*  
fils de *Jean Samuel Ami Gues, domicilié à Laubann*  
et de *Marie Fanny Delacretaz, décédée*  
2° *Biolley Octavie, couturière*  
de *Masbougex (Valais)* domiciliée à *Clarens*  
Etat civil: *célibataire*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:  
Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

née à *Monthey le vingt huit Juin* mil huit cent *soixante huit*  
fille de *Jean Biolley, décédé*  
et de *Elisabeth née Dautrey, domiciliée à Clarens*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:  
Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Moudon le dix sept février, à*  
*Bouleus le dix huit février, à Masbougex le dix huit février*  
*et au Châtelard le dix février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de*  
*publications et de non*  
*opposition*

Signatures des époux:  
*Paul Gues*  
*Octavie Gues*

Signatures des témoins:  
*Eugène Louis*  
*Jacques Joseph Maturin*

Communiqué: à *Mousson, S. Binges*  
*Masbougex*

L'officier de l'état civil:  
*J. P. [Signature]*

N<sup>o</sup> 10  
Gempeler Steffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gempeler Jean Henri, cocher  
de Harderquim Bernes domicilié à Tunes Fontbeuz  
et batave.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Furbmaigne Valais le douze juillet mil huit cent soixante  
fils de Susanne Gempeler.

et de  
2<sup>o</sup> Steffen Elise Larina guide négociante  
de Gessenay Bernes domiciliée à Tunes  
et batave.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Ausanne le quatre février mil huit cent soixante cinq  
fille de Louise Steffen, veuve  
et de

Les publications ont eu lieu à Harderquim et à Gessenay le  
dix février, et au Châtelard, le huit février  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
deux époux. Acte  
d'origine de l'époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Harderquim  
et à Gessenay.

Signatures des époux :

Jean Henri Gempeler  
Elise Gempeler

Signatures des témoins :

Ch. Suckry  
B. Moroz

L'officier de l'état civil :

Eug. Buisson



No 19  
Kneuss-Cechli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six avril mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kneuss Louis Ferdinand, concierge  
de Eggimühl (Berne) domicilié à Planchamp  
célibataire

né à Villet le quinze Janvier mil huit cent soixante cinq  
fils de Jacot Kneuss, agriculteur à Souvilliers  
et de Hyacinthe Elia née Marchand à Souvilliers

2° Cechli Sophie, femme de chambre  
de Lauenen (Berne) domiciliée à Planchamp  
célibataire

née à Trompuz Gebney le quatre Avril mil huit cent cinquante huit  
filles de Anna Maria Cechli, déedé  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Eggimühl le vingt deux, à  
Lauenen le vingt trois Mars et au hâtelard  
le dix sept Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux. Certificats  
de publications et de  
non opposition

Communiqué: à Eggimühl &  
à Lauenen

Signatures des époux:

L. Kneuss  
Sophie Cechli

Signatures des témoins:

G. Biandri  
Wimmer

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 20  
Collet-Mattei douze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Avril mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Collet Charles boulanger

de Suchy domicilié à Glion

veuf de Elise Collet née Peadens des le trente  
Avril mil huit cent quatre vingt neuf

né à Suchy le trente et un Octobre mil huit cent cinquante neuf

fil de Charles Louis Collet décédé

et de Suzette née Collet à Novey

2<sup>o</sup> Mattei Elvire, sans profession

de Seccia (Festa) domiciliée à Piecherens

veuve de Louis Alexandre Mattei des le  
douze Mars mil huit cent quatre vingt neuf

née à Piecherens le trente Octobre mil huit cent soixante sept

fille de Pierre Louis Gavillet, agriculteur

et de Suzanne née Paschy, domiciliée à Piecherens

Les publications ont eu lieu à Suchy le dix neuf Mars aux Planches  
le dix sept Mars à Seccia et à Piecherens le dix  
neuf Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux; Actes de  
décès de la première femme  
de l'époux et de sa mère mari  
de l'épouse. Certificats de  
publications et de non opposition

Communiqué : à Selmont,  
Seccia, et Nouven.

Signatures des époux :

Charles Collet

Elvire Collet

Signatures des témoins :

V. Cocherd huissier

A. Milloud garde-frontière

L'officier de l'état civil :

F. Rossier

N° 21  
Cardinaux-Derivy douze

Aujourd'hui *soix Avril* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Cardinaux Ernest Casimir, journalier*

Lieu d'origine et de domicile: de *Chatel St Denis* domicilié à *Feuil (Planches)*

Etat civil: *Célibataire*

Lieu et date de la naissance: né à *Rohmieres levingt un Avrit* mil huit cent *soixante douze*

Noms, profession et domicile des parents: fils de *Claude Joseph Cardinaux, charpentier au trait*

et de *Sophie Mathéine née Weitzel, décédée*

Nom et profession de l'épouse: 2° *Derivy Emma Stéphanie*

Lieu d'origine et de domicile: de *Saint-Gingolph (H<sup>e</sup> Savoie)* domiciliée à *Vevey*

Etat civil: *Célibataire*

Lieu et date de la naissance: née à *Vevey le vingt cinq Janvier* mil huit cent *soixante douze*

Noms, profession et domicile des parents: fille de *Joseph Derivy, décédé*

et de *Mari Jeanne Marguerite née Rouiller à Vevey*

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Chatel St Denis levingt Mars,*

*aux Planches le dix sept Mars, à St Gingolph les vingt*

*sept Mars et à Vevey le dix neuf Mars de la*

*présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux; acte de décès du père de l'épouse; certificats de publication et de non opposition*

Signatures des époux:

*Ernest Casimir Cardinaux  
Emma Derivy Cardinaux*

Signatures des témoins:

*Emile Juvet  
Claude Passe*

Communiqué: à *Chatel St Denis,*

*Vevey et à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil:

*Rosset*

N<sup>o</sup> 22  
*Sorribilini Duruy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *neuf Avril* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Sorribilini Henri, gypseur*  
 de *Terzeletto (Sessin)* domicilié à *ux Stanches*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Terzeletto, le onze Mai* mil huit cent *soixante un*  
 fils de *Pierre Sorribilini, terrassier*  
 et de *Marguerite née Gabiani, à Terzeletto*

2<sup>o</sup> *Duruy Emma Adèle, repasseuse*  
 de *Sufflens le Château* domiciliée à *ux Stanches*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *ux Stanches, le huit Septembre* mil huit cent *soixante six*  
 fille de *Jean Rodolphe Duruy*  
 et de *Jeanne Louise Caroline née Duchonnet*

Les publications ont eu lieu à *Terzeletto, le vingt-neuf Mars*,  
 à *Sufflens le Château, le dix-neuf Mars*, et aux  
*Stanches, le dix-neuf Mars* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

Signatures des époux :

*Henri Sorribilini*  
*Emma Duruy*

Signatures des témoins :

*Sorribilini*  
*Sorribilini Celestino*

Communiqué : à *Terzeletto et*

à *Sufflens le Château*

L'officier de l'état civil :

*Auguste*

N° 23

Aujourd'hui neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Crosa Joseph Raphael Celestin, tailleur

Lieu d'origine et de domicile:

de Pianeri, Italie, domicilié à Clarens, Suisse

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Chailly, le six Avril mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fils de Joseph Crosa, décédé

domicile des parents:

et de Josephine née Stard, à Clarens

Nom et profession de l'épouse:

2° Reieler Charlotte Emilie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Ruschegg (Berne), domiciliée à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Clarnett, le sept novembre mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

fille de Rodolphe Reieler, défunt

domicile des parents:

et de Emilie née Hätsch, à Schaffhouse

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Pianeri, le seize Mars, à Ruscheggle dix Mars, et au Châtelard, le huit Marsde cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. Certificats de feu. Allocutions au Châtelard et à Ruschegg. Permis de célébration délivré par le Pop. de Pianeri, le 4 Avril 1898

Communiqué: à Ruschegg et à la Chancellerie

Signatures des époux:

B. CrosaCharlotte Emilie Crosa

Signatures des témoins:

Coehard LüsslerB. Maroz

L'officier de l'état civil:

Eng. Frey

N<sup>o</sup> 24  
Hubert-Purbod

Aujourd'hui douze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Hubert Paul Aloys, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crumont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Crumont-dessous

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à ~~Crumont-dessous~~ le quatorze décembre mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de Auguste Léopold Hubert, agent de poursuites

domicile des parents :

et de Louise Henriette vic-Mabard, domiciliée au Sefey

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Purbod Elise, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crumont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Crumont-dessous

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Crumont-dessous le vingt-deux avril mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

fille de Henri Alexis Purbod, régent à Crumont-dessous

domicile des parents :

et de Louise Mathéline vic-Chablain, de l'écluse

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crumont-dessous le quatre Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration du mariage de l'époux par l'officier d'état civil d'Crumont-dessous le quatre Mars de cette année

Signatures des époux :

Paul Hubert

Elise Hubert

Signatures des témoins :

Hubert

Alexis Purbod

L'officier de l'état civil :

Purbod

Communiqué : à Crumont-dessous

N° 25

*Renard Ducret*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Il est report d'une lettre de deux pages, notariée Léon Perret le vingt-un juillet mil neuf cent deux, et visé par le Conseil d'Etat dans le terme légal, que Louis Auguste Renard, dont l'acte de mariage est ci-conté, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune des Planches.

Enscrit le deux septembre mil neuf cent deux, surant office de la Chancellerie d'Etat du 30 Aout 1902.

L'officier de l'état civil:

*Eug. Boyer*

Aujourd'hui *vingt Aout* mil huit cent quatre-vingt-

*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Renard Louis Auguste, père de*

de *Kulhouse (Allemagne) domicilié à Saint-Henri*  
*cultivateur*

né à *Kulhouse, le vingt sept juillet* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *Richard Renard, directeur d'école à Kulhouse*

et de *Rosalie née Kibelin, dite de*

2° *Ducret Marie Louise dite Elise, sans profession*

de *S. Sulpice* domiciliée à *Crin, cultivateur*

*cultivateur*

née à *Crin, le dix sept février* mil huit cent *soixant huit*

fille de *Jean-Emile Ducret, marbrier,*

et de *Marie-Thérèse née Hoffmann, demeurant à Crin*

Les publications ont eu lieu à *Kulhouse, le dix sept Mars, à Saint-Sulpice, le dix sept Mars, au Chât. laud et aux Planches le dix sept Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du Préfetement de justice et de l'Etat du 5 Aout 1902.*

Communiqué: à la Chancellerie et à *Beulhens*.

Signatures des époux:

*Louis Auguste Renard*  
*Elise Renard*

Signatures des témoins:

*Renard*  
*Prosper agard*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Boyer*

N<sup>o</sup> 26  
Ulli-Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> M. Louis Auguste, agriculteur

de Reibisnyl (Beune) domicilié à Gion (Planches)

célibataire

né à Le Palais le deux Février mil huit cent soixante neuf

fils de Ulrich Ulli, décédé

et de Barbara née Stammann, domiciliée à Gion

2<sup>o</sup> Maillard Marie Pléminie Hortense, lectrice

de Leysron (Valais) domiciliée à ux Planches

Célibataire

née à Leysron le huit Mars mil huit cent soixante neuf

fille de Jacques Joseph Maillard

et de Marié Zinobie née Chesaux, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Chelchroux le onze avril, aux  
Planches le neuf avril et à Leysron le dix  
avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux; Certificats de  
publication et de non  
opposition

Signatures des époux :

Auguste Ulli  
Hortense Ulli

Signatures des témoins :

Romain Chesaux

Communiqué : à Chelchroux

et à Leysron.

L'officier de l'état civil :

H. Rossel



N<sup>o</sup> 27

*Florio Cagionini*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent quatre-vingt-douze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Florio François Benjamin, serrurier

de Biasino Torone, Italie, domicilié à Clarens Fontenex

célibataire

né à Biasino le treize janvier mil huit cent soixante sept

fil de Jean Florio diédé,

et de Seraphine née Antoniole, à Biasino

2<sup>o</sup> Cagionini Emma, domestique

de Biasino domiciliée à Terey

célibataire

née à Biasino le dix sept juillet mil huit cent soixante huit

fille de Joseph Cagionini, mason,

et de Marguerite née Rigotti, à Chilly Fontenex,

Les publications ont eu lieu à Biasino, le treize Mars, à Terey le douze Mars, et au Châtellard le onze Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition. Permis de célébration du Département de Justice et Police du 2 Mars 1892.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Florio Benjamin*  
*Emma Florio*

Signatures des témoins :

*Hyd. Bagnati*  
*Antoine Desyva*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Broyois*  
*Prêtre*

N° 28

*Fraud Seres*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fraud Constant*, employé de commerce

de *Bottens* domicilié à *Sausanne*

*célibataire*

né à *Bottens* le premier Septembre mil huit cent soixante-huit

fils de *Daniel Fraud* agriculteur,

et de *Jenny nee Guignard*, domiciliés à *Bottens*

2° *Seres Ida*, sans profession

de *Karacou* domiciliée à *Clarens*

*célibataire*

née à *Karacou* le deux Septembre mil huit cent soixante-dix

fille de *Charles Frédéric Seres*, agriculteur,

et de *Henriette nee Pestaz*, domiciliés à *Karacou*

Les publications ont eu lieu à *Bottens* le treize à *Sausanne*

le deux, à *Karacou* le seize, et au *Châtelard*

le onze Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier de  
l'état civil de Sausanne  
le 17 Mars 1892*

Signatures des époux :

*Constant Fraud*  
*Ida Seres*

Signatures des témoins :

*P. Dériaz*  
*Chenavaz*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Bryois*

Communiqué : à *Bottens*,  
*Sausanne*, *Clarens*.

*Dans sa séance du trois Novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize  
le conseil d'état a ordonné que  
l'acte de mariage a contre des  
époux *Fraud-Seres*, soit rec.  
tifié dans ce sens que le nom  
de famille de l'épouse, et de son père  
soit écrit *Fraud*, au lieu  
de *Seres*.  
Le dix-neuf Novembre mil  
huit cent quatre-vingt-treize par  
ordre du Département du Jura & Valais  
suivant lettre du 4 Novembre 1893 n° 534  
L'officier de l'état civil  
*Eug. Bryois*  
Commis. S.  
*Bottens & Salégny**

N° 29

Favre Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Paul Henri, agriculteur

de Château d'Oex domicilié à Château d'Oex

célibataire

né à Château d'Oex, le vingt trois Juin mil huit cent soixante neuf

fils de Henri Dominique Favre

et de Marie Louise née Koch, agriculteur, à Château d'Oex

2° Martin Alice, sans profession

de Château d'Oex &amp; Rossinières domiciliée à Rossinières

célibataire

née à Château d'Oex, le vingt neuf Avril mil huit cent soixante seize

fille de Constant Martin

et de Emilie Sylvie née Tille, agriculteur, à Rossinières

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, à l'Etraz, et à Rossinières, le trois Mai mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier d'état civil de Château d'Oex, le 22 Mai 1892

Communiqué : à Château d'Oex & Rossinières.

Signatures des époux :

Favre Paul Henri  
Alice Favre

Signatures des témoins :

Vincent Michel

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

Eug. Bujois

N° 30  
Pidoux Sator

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pidoux Alfred, charbonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Forêt sur Luçon domicilié à Forêt

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Forêt, le vingt-neuf Décembre mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fils de Jean Pierre Pidoux, agriculteur, à Forêt

domicile des parents :

et de Jeanne Marguerite née Chéreau de Forêt

Nom et profession de l'épouse :

2° Sator Sophie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelleraup domiciliée à Luçon

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Luçon, le onze Juin mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de Jean Pierre Sator, déporté

domicile des parents :

et de Françoise Louise née Dufour, à Luçon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forêt, le trois Mai, aux Herbiers et au Châtelleraup, le deux Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Pidoux Alfred  
Sophie Sator

Signatures des témoins :

Jean Weibel  
Olivier Meyer

Communiqué : à Luçon.

L'officier de l'état civil :

Eug. Prévost

N<sup>o</sup> 31  
Hauray Harry

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Hauray Jules Edouard, agriculteur

de Seegen (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à St. Léger \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lully, le seize janvier mil huit cent soixante sept

fils de Frédéric Hauray, maçon, à Lully \_\_\_\_\_

et de Jeanny nu Jacques, décédé \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Hauray Lina Sophie, négociante

de Châtillard \_\_\_\_\_ domiciliée à Brest \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Brest, le premier Avril mil huit cent soixante huit

fille de Jean Pierre Hauray, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Françoise Libelle nu Cordes, à Brest, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtillard, le seize Avril,

à St. Léger, le dix huit Avril, et à Seegen

le douze mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état civil de St. Léger, le 27 Mars 1892.

Signatures des époux:

Hauray Jules  
Hauray Lina

Signatures des témoins:

Amie Muisier  
Fidèle Fuess

Communiqué: à Seegen et

St. Léger

L'officier de l'état civil:

Lug. Broyard

N<sup>o</sup> 32  
Hiener Saïsd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quinze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Hiener Félix Édouard, *gardienier*

de *Vechnigen - Anne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Territet* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Vechnigen le premier Octobre* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *Anna Maria Hiener veuve* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Saïsd Lucy*, *sans profession* \_\_\_\_\_

de *Villette et Lully* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lully* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Forel le trois février* mil huit cent *cinquante huit*

fille de *Jean Jean Saïsd* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Marie nee Lully*, *defunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vechnigen le sept mai*, à *Villette et à Lully* *le sept mai*, et aux *Flanches le unq mai* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

Signatures des époux :

*Félix Hiener*  
*Lucy Hiener*

Signatures des témoins :

*Louis Duboux*  
*Louis Crénard*

Communiqué : à *Vechnigen*,  
*Lully & Lully*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Boyard*

N° 33

*Seesser. Gygger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux huit juin* mil huit cent quatre-vingt-

*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seesser Charles Auguste, tailleur*

de *Gsteig (Berne)* domicilié à *Bex*

unif de *Odete Louise Harpelin* des le *sept*  
*Novembre 1891* mil huit cent quatre-vingt *neuf*

né à *Bex* le *sept Février* mil huit cent *cinquante trois*

fils de *Jean Gabriel Frederic Seesser, menuisier*

et de *Louise Marie née Domiere, à Gsteig*

2° *Gygger Emma, cuisinière*

de *Gessenay (Berne)* domiciliée à *Stans (Gessenay)*

*célibataire*

née à *Gessenay* le *sept Février* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Gabriel Gygger*

et de *Sophie Lucie née Desplandis, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Gsteig* le *deux huit Mai*, à *Bex* le *deux neuf*, à *Gessenay* le *vingt*, et à *Stans* le *deux sept Mai* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de ce  
libération délivrée par  
l'officier d'état civil  
de Bex, le 6 Juin  
1892.*

Communiqué : à *Gsteig, Bex,  
et Gessenay*

Signatures des époux :

*Charles Seesser tailleur*  
*Emma Seesser*

Signatures des témoins :

*A. Martin*  
*D. Chevalley*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Broquis*

N° 34  
 Dufaux *époux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt deux juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dufaux Henri-Louis, boulanger*

de *Châtellard* domicilié à *Clarens-Sentheur*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *la Rouvenne, le sept mai mil huit cent soixante quatre*

fils de *Charles Henri Dufaux*

et de *Marie Sophie née Fasnacht, décédée*

2° *Morerod Rosa-Louise barquette sans profession*

de *Clément Despus* domiciliée à *Clarens*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Stans, le deux avril* mil huit cent *soixante onze*

fille de *Jean Rodolphe Morerod, d'ici*

et de *Sophie Louise née Kammer, domiciliée à Clarens*

Les publications ont eu lieu à *Châtellard, le sept juin, et à*

*Clément Despus, le neuf juin de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies de naissances des*

*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Henri Dufaux.*

*Rosa Dufaux.*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : *à Clément Despus.*



N° 35

Aujourd'hui vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Minotti Jean Baptiste Eugène ordonnanceur

Lieu d'origine et de domicile:

de Polkasio, Côte d'Italie, domicilié à Chêne Pontaux

Etat civil:

veuf de Joséphine Philomène née Cachat des le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

Lieu et date de la naissance:

né à Polkasio, le dix Décembre mil huit cent quarante huit

Noms, profession et

et de fils de Jean Minotti de ce lieu

domicile des parents:

et de Francisque, Zella, Saxe, domiciliés à Saxe

Nom et profession de l'épouse:

2° Gonceth ou Berdoz Rose Sophie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Gessenay, Drome, domiciliée à Chêne Pontaux

Etat civil:

veuve de Auguste Henri Gonceth des le vingt-huit mil huit cent quatre-vingt-deux

Lieu et date de la naissance:

née à Gessenay, le quinze Décembre mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

et de fille de Jean François Berdoz

domicile des parents:

et de Henriette ou Guenier, épouse

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Polkasio, le vingt-sept Décembre, au Châtelard, le vingt-un Décembre et à Gessenay, le vingt-trois Décembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Actes de décès de leur premier conjoint  
Certificats de publications au Châtelard et au Gessenay  
Actes de célébration du Dep. de Jura Police du 21 Janvier 1892

Communiqué: à la Chancelerie

et au Gessenay.

Signatures des époux:

Minotti Baptiste  
Rose Minotti

Signatures des témoins:

Viollet  
Julien G. P. L. S. P.

L'officier de l'état civil:

Eug. Boyois

RECTIFICATION

Par décision du 16 mai 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le nom de l'épouse et de son premier mari soient orthographiés "Gonceth" et non "Goncelh".

Le canton de Vaud, le 23 mai 1956

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 26

Guigon Publicas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guigon Siméon-Eduard, agriculteur

de Cernant-depuis domicilié à Chêne

celibataire

né à Chêne le vingt deux mil huit cent soixante six

fils de David Emmanuel Guigon agriculteur à Bey

et de Henriette Jeanne ne Teppe deudée

2° Publicas Lina-Julie, sans profession

de Châtelard-Jongny domiciliée à Cernant

celibataire

née à Cernant le vingt un Octobre mil huit cent soixante douze

fille de Charles Auguste Publicas agriculteur

et de Françoise Louise Julie ne Paris aux Flamands

Les publications ont eu lieu à Cernant depuis, le onze juin, à Jongny, le sept mai, et au Châtelard, le six mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Guigon Eduard  
Lina Guigon

Signatures des témoins :

Paul Gaire  
Régis Auguste

Communiqué : à Cernant depuis et à Jongny

L'officier de l'état civil :

Eug Prisois

En suite de jugement rendu par le Tribunal civil du District de Vevay le vingt Septembre mil huit cent quatre vingt quatorze, et déclaré exécutoire, le mariage ci-contre des époux Guigon Publicas, a été dissous par le divorce prononcé contre l'épouse en vertu de l'art. 46, lett. a de la loi fédérale du 24 Décembre 1848. L'arrêt le vingt cinq Octobre mil huit cent quatorze par ordre du Département de justice et police, suivant lettre du 24 Octobre 1894, n° 5868. L'officier d'état civil Eug Prisois

N° 37  
Moret Angeloni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Moret Charles Daniel menuisierde Stanchés domicilié à Salescélibatairené à Sales le douze Octobre mil huit cent soixante dixfils de Jean Daniel Moret devenuet de Françoise Marie née Turrian domiciliée à Sales2° Angeloni Marie Caroline sans professionde S. Pierre d'Orzio Italie domiciliée à Aiglecélibatairenée à Aigle le neuf Août mil huit cent soixante onzefille de Pierre Jean Marie Angeloniet de Marie née Grob domiciliés à AigleLes publications ont eu lieu à Stanchés et au Châtelard le vingtAvril à Aigle le douze Avril, et à S. Pierre d'Orziole dix sept Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux - Consentement  
des parents de l'épouse  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à la Chancelerieet à Aigle.

Signatures des époux :

Charles Daniel MoretCaroline Moret

Signatures des témoins :

Joseph ChabodLouis Morand

L'officier de l'état civil :

Eng. Breuis  
Stanchés

N<sup>o</sup> 35  
Vizel Souverain douze

Aujourd'hui deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Vizel Emil Robert, professeur de musique

Lieu d'origine et de domicile :

de Tuchen, France de Sa. Sa. domicilié à Trait, Belgique

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tuchen, le dix janvier mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de Ernest Robert Vizel décédé

domicile des parents :

et de Pauline Mathilde née Hufferbach, à Tuchen

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Souverain Marie Amélie

Lieu d'origine et de domicile :

de Delle les Roues, France domiciliée à Tagnard, Belgique

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Delle les Roues le vingt quatre septembre mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de Alexis Souverain décédé

domicile des parents :

et de Pauline Officine Hubertine née Simon, à Roubaix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tuchen, le onze juin, à Delle les Roues, le douze juin, et au Stanchés, Belgique, le neuf juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Certificats de publication aux Stanches - Permis de célébration du Département de l'Escaut et de l'Etat de 25 juin 1892

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Robert Vizel  
Amélie Vizel

Signatures des témoins :

Curt Michaelis

L'officier de l'état civil :

Eug. Prieux

N° 39  
Blanc-Hirz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dunze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc Edouard-Eugène, conducteur de poste  
de Carrières (Tribourg), domicilié à Saubonne  
célibataire

né à Aubry, le seize Octobre mil huit cent soixante-huit  
fils de Jean Louis Blanc, décedé  
et de Rose Marie ne Tache, à Champagne

2° Hirz Berthe-Eugène, domestique  
de Benziken (Algérie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Ternux-Bonbeux  
célibataire

née à Le Perrenoy, le vingt-un Août mil huit cent soixante-huit  
fille de Alfred Hirz, décedé,  
et de Eugène ne Tache, à Ternux.

Les publications ont eu lieu à Carrières, le seize juin, à Saubonne,  
le quinze juin, à Benziken, le seize juin, et  
au Châtelard, le quatorze juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. (à Saubonne)  
Autorisation de célé-  
bration de mariage par  
l'officier d'état-civil  
de Saubonne, le 2 juillet 1881

Communiqué : à Carrières,  
Saubonne & Benziken

Signatures des époux :

E. Blanc  
Berthe Blanc

Signatures des témoins :

viennet  
F. Maly

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N<sup>o</sup> 40  
Hurst Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Hurst Jacob, employé de chemin de fer

de Sitterich (Bonne) domicilié à Ternux-Lanreux

célibataire

né à Oberbach, le vingt un février mil huit cent soixante neuf

fils de Frédéric Hurst, déd.

et de Barbara née Euthard, a Oberbach

2<sup>o</sup> Blanchard née Bobson, Marie Louise, tailleur

de Farel (Triburg) domiciliée à Ternux

veuve de Claude Louis Blanchard, des le premier  
sept mil huit cent quatre vingt onze

née à Rue, le treize mai mil huit cent cinquante deux

fille de François Bobson, déd.

et de Aétanie née Monny, domiciliée à Rue.

Les publications ont eu lieu à Kirchberg, le trois mai, à Farel,  
le quatre mai, et au Châtelard, le deux mai de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Acte de décès du premier  
mari de l'épouse  
Certificats de publications  
et de non opposition

Communiqué : à Kirchberg &  
Farel.

Signatures des époux :

Hurst Jacob  
Hurst Louise

Signatures des témoins :

Lo Corboz  
J. Perrin

L'officier de l'état civil :

Louis Puyois

N° *H*  
*Chaudet-Generey*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° *Chaudet Amédée Françoise*, architecte  
de *Cobrier* domicilié à *Clarens*  
*veuf de Marie Salomé Françoise de la quinzaine Décembre*  
*mil huit cent quatre vingt neuf*  
né à *Vevy le dix Janvier* mil huit cent *quarante cinq*  
fils de *Jacques Benjamin Chaudet*  
et de *Jeanne Françoise de la Roche* née *Cobrier*, les deux *décédés*  
2° *Generey Ida Elise*  
de *Châtelard* domiciliée à *Clarens*  
*veuve de Charles Eugène Generey de la vingt cinq*  
*Avril mil huit cent quatre vingt cinq*  
née à *Clarens le vingt trois Novembre* mil huit cent *soixante deux*  
fille de *Immanuel Vincent Louis Morod*, *défunt*  
et de *Elisabeth Marie Palmer*, domiciliée à *Clarens*  
Les publications ont eu lieu à *Cobrier et au Châtelard le*  
*quatre Juin de la présente année* "Maffmann" *approuvé*  
*ce renvoi pour complacer le mot "Françoise" rayé sur la cinquième ligne*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Acte de naissance de l'époux*  
*Acte de premier mariage de l'épouse*  
*Acte de décès de la première femme de l'époux*  
*Acte de décès du premier mari de l'épouse*  
*Certificats de publications et de*  
*irrévocabilité.*  
Communiqué : *à Cobrier*

Signatures des époux :  
*H. Chaudet*  
*M. J. Chaudet*

Signatures des témoins :  
*M. J. Suessli*  
*René Mayeux*

L'officier de l'état civil :  
*Rustet*

N° 42  
Gyger-Byrde

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gyger Louis, caporal de gendarmes  
de Gessenay (Berne) domicilié à Prattus

déjà marié avec Caroline Burgognon des le six Mars  
mil huit cent quatre vingt cinq

né à Morcles le sept avril mil huit cent cinquante deux

fils de Gottlieb Gyger

et de Marie Adélaïde née Boyon, les deux décédés

2° Byrde Cécile Ida Adélaïde

de Château-d'Oex domiciliée à Brent (Châtelard)

célibataire

née à Brent le vingt septembre mil huit cent soixante six

filles de Abram Louis Byrde, agriculteur

et de Francisque Marie née Hoj, les deux domiciliés à Brent

Les publications ont eu lieu à Gessenay, à Château d'Oex,  
au Châtelard, au Senter et au Prattus du vingt cinq  
Mai au dix Juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
déclarée par l'officier de  
l'état civil du Prattus  
le 14 Juin 1892.

Signatures des époux :

Gyger Louis

Gyger Cécile

Signatures des témoins :

Gustave Byrde

Le Cocheur Hugues

Communiqué : à Gessenay,  
à Prattus & Château d'Oex.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 43  
Tillmann-Allenbach

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1<sup>o</sup> Tillmann Emile Frédéric, journalier  
de Fiedersried (Berne) domicilié au Trait-Fontbeaux  
celibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à Tac ou Keller, Comb, le quinze septembre mil huit cent cinquante neuf  
fils de Samuel Tillmann,  
et de Elisabeth née Köhli, diocés.

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2<sup>o</sup> Allenbach née Rupp, Anna Elisabeth, négociante  
de Adelsboden (Berne) domiciliée au Trait-Fontbeaux  
veuve de Christian Allenbach des le dix huit  
Novembre mil huit cent quatre vingt huit,

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à Unterseen, le vingt quatre janvier mil huit cent cinquante huit  
fille de Samuel Rupp diocés,  
et de Susanne née Hahard, à Unterseen

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Hallnach, le sept juillet, à  
Adelsboden, le neuf juillet, et aux Flanches,  
le sept juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
Acte de naissance des époux  
Acte d'origine de l'époux  
Acte de décès du premier  
mari de l'épouse. Certificats  
de publications et de  
non opposition.

Communiqué: à Hallnach  
et à Adelsboden

Signatures des époux:  
Tillmann Emile  
Tillmann Elise

Signatures des témoins:  
Henri Pion  
Eugène Schouler

L'officier de l'état civil:  
[Signature]

N<sup>o</sup> 44  
Stollberg-Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Stollberg André, musicien

de Chardola, Suisse, domicilié à la Gruvaz, Suisse

célibataire

né à Chardola, le six Février mil huit cent soixante trois

fil de André Stollberg, agriculteur, à Chardola

et de Gertrude née Fischer, d'origine

2<sup>o</sup> Schmidt Hermine Thérèse Catherine, couturière

de Brinn, Autriche, domiciliée à la Gruvaz

célibataire

née à Brinn, le seize Décembre mil huit cent soixante un

fille de Jean Schmidt, dessinateur, domicilié à Brinn

et de Catherine née Stark, d'origine

Les publications ont eu lieu à Chardola, le quatre juin, à Brinn

le cinq juin, et au Châtelard, le quinze mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificat de publi-  
cation au Châtelard.  
Forme de célébration du Dépa-  
rtement de Jura et Solle  
du 24 juin 1892.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

André Stollberg.  
Hermine Stollberg.

Signatures des témoins :

J. Léon Orsinger  
Franz Schultze.

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N<sup>o</sup> 45  
Ott-Geldermann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du 6 Octobre 1892, le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg a ordonné que l'acte ci-joint du mariage des époux Ott-Geldermann, soit enregistré dans ce sens:

1. Que le nom de fille de l'épouse et le nom de son père seront écrits Gelderman, au lieu de Geldermann.

2. Que le lieu de naissance de l'épouse sera écrit Middelburg, au lieu de Kildebourg.

3. Que le prénom du père de l'épouse sera écrit Rodolphus, au lieu de Rodolphe.

Enregistré le sept Octobre mil huit cent quatre vingt quatre, huitième année de la République, au Dép. de Justice à Fribourg (N<sup>o</sup> 5299) L'Officier d'Etat civil: Eug. Bravais

Aujourd'hui premier Août mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Le Chevalier Félix Louis Ott, ingénieur de Brielle (Hollande) domicilié à Brielle célibataire

né à Gramingue le neuf Juin mil huit cent soixante six fils de Le Chevalier Jacob Reinoud Theodor Ott, décédé et de Léontine Louise Joséphine de Rerikem à La Haye

2<sup>o</sup> Geldermann Anna Petronella de La Haye (Hollande) domiciliée aujour à Penes. célibataire

née à Middelburg le dixsept Décembre mil huit cent soixante onze fille de Rodolphus Erno Hillegondus-Nanz Geldermann, décédé et de Marie Agatha née Roddaert, en séjour à Penes

Les publications ont eu lieu à La Haye et à Brielle les vingt et vingtsept Mars et à Châtelard le quatorze Juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Acte de consentement au mariage donné par la mère de l'épouse  
Certificats de publication au Châtelard et aux Flanches. - Permis de célébration délivré par le Département le 26 Juillet 1892

Communiqué: à la Chonellere

Signatures des époux:

F. L. Ott  
A. P. Geldermann

Signatures des témoins:

C. Payer  
P. Vimeux

L'officier de l'état civil:

J. Rosset

N<sup>o</sup> 46  
Lindner Hellingner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Août mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lindner Alfred Fritz, pasteur

de Greibenan (Saxe) domicilié à Greibenan

célibataire

né à Greide, le sept novembre mil huit cent cinquante six

fils de Guillaume Maurice Lindner,

et de Amélie Caroline née Gelhard, les deux dédies

2<sup>o</sup> Hellingner Amélie Ernestine Gerhilde, rentière

de Guben, Saxe, Empire domiciliée à Senes, Prusse

célibataire

née à Guben, le six janvier mil huit cent soixante huit

fille de Charles Frédéric Ernest Hellingner, dédies

et de Marie Amélie née Kager, à Senes, Prusse

Les publications ont eu lieu à Greibenan, le dix juillet, à Guben  
le premier juillet, et au Châtelard, le trente juin  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificat de  
publication au Châtelard.  
Permis de célébration  
du Sup. le Justice et Police  
du 28 juillet 1892.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Alfred Fritz Lindner, Pasteur

Amélie Lindner

Signatures des témoins :

Franz Dr. Anna Pflieg.

Marc Lindner, E.d. Postsecrétaire

Le Chancelier

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N<sup>o</sup> 44  
Barbezat - Roussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Barbezat Charles Louis, Receveur aux bagages J. S.  
de Bayard (Nuchard) - domicilié à Lausanne  
célibataire

né à Lausanne le neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf  
fils de Samuel Louis Barbezat, décédé  
et de Françoise Pauline Montet, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> Roussy Mariannette Elise, couturière  
de Aigle \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverdon, Montreux  
célibataire

née à Yverdon le vingt neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept  
fille de Emile Philippe Roussy, maréchal à Montreux  
et de Marie Henriette Polomey, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Aigle et au Châtelard le vingt  
huit Juillet, aux Bayards et à Lausanne le  
trinte Juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autodéclaration de céliba-  
tion de l'époux par l'of-  
ficier de l'état civil de  
Lausanne le 16  
Août 1892.

Communiqué : aux Bayards,  
Lausanne & Aigle

Signatures des époux :

Louis Barbezat  
Elise Barbezat

Signatures des témoins :

1<sup>er</sup> Roussy, aux Chanches.  
2<sup>d</sup> Prasek aux Chanches

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 48.  
Steiner-Dubach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dit neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Steiner Léon, tailleur \_\_\_\_\_

de Menznau (Lucerne) — domicilié à Fin-Montreux

celibataire \_\_\_\_\_

né à Menznau le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante deux

fils de Bernard Steiner \_\_\_\_\_

et de Anna née Imgut, les deux décédés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dubach Geneviève, cuisinière \_\_\_\_\_

de Grosswangen (Lucerne) domiciliée à Crin \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Grosswangen le vingt-six Août mil huit cent soixante sept

fille de Jean Dubach \_\_\_\_\_

et de Marii née Dubach, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Menznau et à Grosswangen le vingt et un Juillet et au Châtelard le dix-neuf Juillet de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition

Communiqué : à Menznau \_\_\_\_\_

et à Grosswangen \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Léon Steiner \_\_\_\_\_

Geneviève Minner \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Alphonse Pierrat Crin \_\_\_\_\_

Honoré Pierrat à Crin \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Rosset \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 149  
Renner-Spagnoly

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix neuf Août — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Renner Alphonse, tailleur —

de Blodelsheim (Alsace) domicilié à Sâles, Montreux  
célibataire

né à Blodelsheim le trois Septembre mil huit cent soixante sept

fils de Joseph Renner, employé —

et de Adèle née Wässmer à Blodelsheim

2<sup>o</sup> Spagnoly Honorine Régine, cuisinière

de Chamesson (Valais) domiciliée à Bon Port, Montreux  
célibataire

née à Chamesson le six Octobre mil huit cent soixante cinq

fille de Marie Louis Spagnoly à Chamesson

et de —

Les publications ont eu lieu à Blodelsheim du vingt Juillet au vingt  
Aout, au Châtelard et aux Planches le dix neuf Juillet  
et à Chamesson le vingt Juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications au  
Châtelard, Planches et Chamesson  
Permit de célébration de l'époux  
par le Département de Justice et  
Police 8 Août 1892.

Communiqué: à la Chancellerie  
et à Chamesson

Signatures des époux:

Alphonse Renner  
Honorine Renner

Signatures des témoins:

Léo Steiner & Co  
Grosjean Minot & Co

L'officier de l'état civil:

J. P. [Signature]

Le 20 juin 1925, le Département poli-  
cier fédéral a prononcé la réintégra-  
tion de Mme Honorine Régine Renner,  
désignée ci-contre dans le droit de cité  
de Chamesson du Valais et de la Commune  
de Chamesson.

Intégré le 6 juillet 1925.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

N<sup>o</sup> 50  
*Paolucci de Graffenried*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *le Marquis Paolucci Léonard, Guillaume, Jean, Nicolas, Marie, François*  
 de *Mirano (Italie)* domicilié à *Padoue*  
*célibataire*

né à *Mirano le vingt quatre Septembre* mil huit cent *quarante sept*  
 fils de *le Marquis Joseph Paolucci*

et de *Chiara née Manni*

2<sup>o</sup> *de Graffenried née de Barco, Gabrielle Marie*  
 de *Genève* domiciliée à *Genève - Montreux*

*veuve de Albert - Emmanuel Edmond de*  
*Graffenried* dui le *31 Août 1881*

née à *Somborg (Autriche) le quatre Décembre* mil huit cent *huit*  
 fille de *Edouard de Barco*

et de *Marie née Schultze*

Les publications ont eu lieu à *Padoue le vingt six Juin et huit Juillet*  
*au Châtelard le dix huit Juin et à Genève le vingt*  
*Sept de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publication à Genève*  
*et au Châtelard. - Permis de*  
*célibat de l'empereur*  
*ministre de Justice et Police le*  
*25 Juillet 1892.*

Communiqué : à *Genève et à la*  
*Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Marquis Paolucci*  
*Gabrielle de Barco*  
*Marquis Paolucci*

Signatures des témoins :

*Isidore Le Riche Marquis*  
*de Breuilpont à Aigle*  
*Théodore Le Grand*  
*à Clarens*

L'officier de l'état civil :

*Prosser*



N<sup>o</sup> 51.  
*Chevalley Dupuis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> *Chevalley Jean Constant, boulanger*  
 de *Champtauvoz* domicilié à *Clarens, Fontaine*  
*célibataire*

né à *Champtauvoz, le six Août* mil huit cent *soixant deux*  
 fils de *Jean Pierre Chevalley, déd.*  
 et de *Parquise née Chevalley, à Champtauvoz*  
 2<sup>o</sup> *Bressien Anne, Esther sans profession*  
 de *Port Talais* domiciliée à *Clarens*  
*célibataire*

née à *Aurourt, le quatre juillet* mil huit cent *soixant huit*  
 fille de *François Bressien, déd.*  
 et de *Elise née Chesse, à Clarens*  
 Les publications ont eu lieu à *Champtauvoz, le huit Août, à Port-*  
*Talais, le sept Août, et au Châtillard le cinq Août*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *combremont*  
 et à *Port Talais.*

Signatures des époux :

*Chevalley Constant*  
*Anne Chevalley*

Signatures des témoins :

*Lois Robert Sulpice*  
*Louis Perret*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Boyer*  
*1882*

N° 52

Maucci Caniffi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maucci Sante, marchand ambulante

de Pulzaro, Pape Carrara, Italie, domicilié à Trinité-Neuve

célibataire

né à Montepoggio, le huit Novembre mil huit cent soixante-neuf,

fil de Dominique Maucci marchand ambulante

et de Rosa née Lazzarelli, domiciliés au Trinité

2° Caniffi Marie, sans profession

de Pulzaro, Italie, domiciliée à Trinité-Neuve

célibataire

née à Pung de l'An le douze juillet mil huit cent soixante-seize

fille de Joseph Caniffi, marchand ambulante,

et de Thérèse née Tarantola, domiciliés à Trinité

Les publications ont eu lieu à Pulzaro, le huit Août, au Chaîs  
Melard et aux Planches le vingt-un juillet mil  
huit cent quatre-vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage. L'épouse ne sachant écrire appose un croix  
pour valoir comme signature.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de pu-  
lications au Châtelard  
et aux Planches

Permis de célébration du Sup.  
de P. du 23 Août 1892.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Maucci Sante

+

Signatures des témoins :

Maucci Dominique

Maucci Giovanni

+

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyais

N<sup>o</sup> 53  
Morand Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

doux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Morand Louis Henri, jardinier

de Monay domicilié à Cottes d'Orléans

célibataire

né à Basset, le quatre Mars mil huit cent soixante huit

fils de Henri Morand, d'ici,

et de Susanne Marguerite née Manchot, au Cottes

2<sup>o</sup> Martin Louisa Méry, sans profession

de Château d'Orléans domiciliée à Petit-Monbeaux

célibataire

née à Petit le vingt neuf Janvier mil huit cent soixante douze

fille de Jean David Martin, d'ici,

et de Suzette née Jodot, à Petit

Les publications ont eu lieu à Monay, le vingt sept août,

à Château d'Orléans, le vingt six août, et au Cha-

teau d'Orléans, le vingt un août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition

Communiqué : à P. Legier,

et à Château d'Orléans

Signatures des époux :

Louis Morand

Méry Morand

Signatures des témoins :

J. M. Michaud

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois  
rempl.

N<sup>o</sup> 54  
Gacon - Montandon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *doize Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*doize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Gacon Jean Louis Ferdinand, chauffeur au chemin de fer*  
de *Nuchatel et de Prétout* domicilié à *Nuchatel*  
*célibataire*

né à *Nuchatel le onze Novembre* mil huit cent *soixante sept*  
fils de *Henri Ferdinand Gacon*  
et de *Charlotte Sophie née Sumier, décédée.*

2<sup>o</sup> *Montandon Louise Amélie, sans profession*  
de *Châtelard* domiciliée à *Planchamp*  
*célibataire*

née à *Josephstahl (Rutten) le dix huit Août* mil huit cent *soixante cinq*  
fille de *François Louis Montandon, jardinier*  
et de *Joséphine née Storet à Planchamp*

Les publications ont eu lieu à *Nuchatel et à St Aubin le doize*  
*Août et au Châtelard le treize Août de la*  
*présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration*  
*de l'un par l'officier de l'état*  
*civil de Nuchatel le 9*  
*Septembre 1892.*

Communiqué : à *Nuchatel et*  
à *St Aubin.*

Signatures des époux :

*Jean Gacon*  
*Amélie Gacon*

Signatures des témoins :

*Louisa Derivat Planchamp*  
*Auguste Bickler, idem*  
*Mare a Lyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Pisset*

N° 55

Guignard Martin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guignard Ernest Auguste, boulanger

de Chenit domicilié à Glicon (Montreux),

célibataire

né à Orient de l'Abbe, le dix-sept Septembre mil huit cent soixante huit

fils de Ami Henri Guignard

et de Louise Henriette nu Bonzon les deux dédés

2° Martin Emilie Alice couturière

de Passinière et Villeneuve domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle, le trois Décembre mil huit cent soixante-sept

fille de Marc Edouard Martin agriculteur,

et de Rose Louise nu Berruyer, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Brasfens, le vingt-cinq Août au Lancher, le vingt-sept Août, aux Fanchés, le vingt-trois Août, à Passinière, le vingt-cinq Août, à Villeneuve, le vingt-quatre Août et à Aigle, le vingt-quatre Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition

Communiqué: au Lancher, Passinières, Villeneuve, et Aigle.

Signatures des époux:

Ernest Guignard  
Alice Guignard

Signatures des témoins:

Et Crosset aux Fanchés  
Julie Chesson, cuisinière

L'officier de l'état civil:

Lug Broyard

N<sup>o</sup> 56  
Anet-Bhend

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Anet Alfred Henri, adjoint au chef municipal*  
de *Châtelard* domicilié à *Vernex*  
*célibataire*

né à *Vernex le quinze Septembre* mil huit cent *soixante cinq*  
fils de *Pierre François Henri Anet, secrétaire municipal*  
et de *Marguerite Fanny Louise née Vaccaro, domiciliée à Vernex*  
2<sup>o</sup> *Bhend Adèle, sans profession*  
de *Unterseen (Borne)* domiciliée à *Unterseen*  
*célibataire*

née à *Unterseen le premier Août* mil huit cent *soixante neuf*  
fille de *Christian Bhend, agriculteur à Unterseen*  
et de *Marguerite née Frey, décédée*  
Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt sept Août*  
et à *Unterseen le vingt neuf Août* de la présente  
*année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

Communiqué : à *Unterseen*

Signatures des époux :

*Anet*  
*Bhend*  
A. Anet avec Bhend.

Signatures des témoins :

*Charles Suisin à Montreux*  
*Adolf Bhend in Unterseen*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 57  
 Mayor Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayor Henri Adrien, maréchal

de Cron-le-Châtel domicilié à Seney

célibataire

né à Hermansbach le vingt un Aout mil huit cent soixante six

fils de Pierre Louis Mayor

et de Jannette Charlotte nee Renaud

2° Jaton nee Chenerard, Etienne, buraliste

de Seney domiciliée à Seney

sœur de Pierre François Jaton des le trente hai

mil huit cent quatre vingt sept.

née à Corcelles le six juin mil huit cent cinquante trois

fille de Abram Philippe Chenerard,

et de Henriette nee Chenerard.

Les publications ont eu lieu à Seney le six Aout, et à Cron le huit Aout de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de célébration  
 délivré par l'officier de  
 l'état civil de Corcelles  
 le 14 Septembre 1892.

Communiqué : à Corcelles,

à Cron.

Signatures des époux :

Adrien Mayor  
 Etienne Mayor

Signatures des témoins :

L. Aulehousy aux Blanchés  
 A. Mann aux Blanchés

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois

N<sup>o</sup> 58.  
Aubort - Sutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Aubort Marc, agriculteur*

de *Planches* domicilié à *Favel (Montbaur)*

*veuf de Louise Henriette née Sutter dui le vingt cinq*  
*Avril mil huit cent quatre vingt douze*

né à *Ferrières le vingt quatre Juillet* mil huit cent *cinquante quatre*

fils de *Jean Louis Aubort, domestique à Félou*

et de *Louise née Morin, décédée*

2<sup>o</sup> *Sutter Sylire Sylire, lingère*

de *Kölliken (Argovie)* domiciliée à *Favel (Montbaur)*

*célibataire*

née à *Saravodre Piz le vingt et un Septembre* mil huit cent *cinquante cinq*

filles de *Jean Henri Sutter, agriculteur*

et de *Marie Madeleine née Aubort, à la Tour de Piz*

Les publications ont eu lieu à *Planches et au hâtelard le cinq*  
*Septembre et à Kölliken le six Septembre de la*  
*présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte du premier mariage de l'époux*  
*Acte de naissance de l'épouse*  
*Acte de décès de la première femme*  
*de l'époux*  
*Certificats de publications et de*  
*non opposition*

Communiqué : à *Kölliken*

Signatures des époux :

*Marc Aubort*  
*Sylire Aubort*

Signatures des témoins :

*D. Dubuis*  
*L. Aubert*

L'officier de l'état civil :

*J. Rossel*



N<sup>o</sup> 59  
Brouy-Dupray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui: premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Brouy Constant Auguste, charbon  
de Bottens domicilié à Charilly (Haut-Rhin)  
célibataire

né à Bottens le sept septembre mil huit cent soixante cinq  
fils de Pierre Etienne Brouy, décédé  
et de Marie Adolphe née Baraud, à Bottens

2<sup>o</sup> Dupray Sophie Eugénie, sans profession  
de Blonay domiciliée à Charilly  
célibataire

née à Blonay le trente Janvier mil huit cent soixante neuf  
fille de Marc Frédéric Dupray, maréchal  
et de Françoise Marie née Decoux à Charilly

Les publications ont eu lieu à Bottens le sept septembre, au  
Châtelard le cinq septembre et à Blonay le huit septem-  
bre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications et  
de non opposition

Signatures des époux :

Constant Brouy  
Sophie Brouy

Signatures des témoins :

François Decoux  
Gustave Niche } Charilly

Communiqué : à Bottens  
à St. Léger

L'officier de l'état civil :

Rosset

N° 60  
Bonjour-Blanchard

Aujourd'hui quatre Octobre — mil huit cent quatre-vingt-

douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bonjour François Pierre Louis, chef de gare

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay — domicilié enaux (Blanchard)

Etat civil :

veuf de Marie Pauline née Cappel de la douze Août mil huit cent quatre vingt six

Lieu et date de la naissance :

né à La Chaux de fond le neuf Août — mil huit cent trente huit

Noms, profession et

fil de Louis Marie Bonjour

domicile des parents :

et de Marie Antoinette née Guex, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanchard née Girardet, Charlotte Jenny Marie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Foux-lems-Mézery — domiciliée à Genève, précédemment au

Etat civil :

veuve de François Blanchard de la douze Août mil huit cent quatre vingt onze

Lieu et date de la naissance :

née à Pellenis le vingt un Août — mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fille de Pierre David Frédéric Girardet

domicile des parents :

et de Suzanne Louise Julie née Chamot, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Blonay le vingt sept Août, aux Planches le vingt trois Août, à Foux-lems-Mézery le vingt sept Août, à Genève le vingt trois Août et à Lausanne le huit Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. - Acte de décès de la première femme de l'époux. - Acte de naissance de l'épouse. - Acte de décès du premier mari de l'épouse. - Certificats de publication et de non opposition.

Communiqué : à Blonay, à Romanel, à Lausanne, et à Genève.

Signatures des époux :

Bonjour  
Jenny Bonjour

Signatures des témoins :

Romanet Guex  
à St Léger  
et Cachon Sulpice à Montbéliard

L'officier de l'état civil :

Pisset

N° 61

Cardinaux-Förger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre

mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cardinaux Gustave Adolphe, charpentier

de Puffigny, sur Oron, domicilié à Clarens-Fontbeux

célibataire

né à Clarens, le dix-sept Mars mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean-François Cardinaux, charpentier

et de Marie-Sophie née Huber, sa femme, à Clarens.

2° Förger Sophie Emilie sans profession

de Henheim, G. Buch de Baden, domiciliée à Clarens.

célibataire

née à Clarens, le vingt-six Août mil huit cent soixante-huit

fille de Charles Förger, en Amérique,

et de Susanne Sanchette née Imhoff, d'Idu.

Les publications ont eu lieu à Puffigny, le vingt-quatre Août, au Chaletard, le vingt-cinq Août, et à Henheim, le vingt-cinq Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et  
de non opposition.

Communiqué : à Oron et à

la Chancellerie

Signatures des époux :

Adolphe Cardinaux  
Emilie Sophie Cardinaux

Signatures des témoins :

Constant Zant  
Prêtre, agent

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyot  
Prêtre

N° 62  
Reichtry, Umbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reichtry Jean Joseph André, cocher

de Eschmatt (Commune de Solaire) domicilié à Charvins-Antoux

célibataire

né à Eschmatt, le quinze Septembre mil huit cent soixante (1860)

fil de Jean Joseph Reichtry, agriculteur, à Eschmatt

et de Marie Anne Badelmann, décédée

2° Umbert Marie Anna, Blanchisseuse

de Gessenay (Commune de) domiciliée à Charvins-Antoux

célibataire

née à Collembois, le quatre Septembre mil huit cent soixante neuf

fille de Wilhelm Umbert, décédé

et de Rosette Amélie ne Paul, domiciliée au Trait

Les publications ont eu lieu à Eschmatt, le six Octobre, à Gessenay, le  
vingt deux, au Châtelard et aux Ranches, le quatre  
Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux :

André Reichtry  
Marie Reichtry

Signatures des témoins :

Emile Umbert  
Vicomte, aux Ranches

Communiqué : à Eschmatt, et

à Gessenay

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 63  
Dupontet - Mandrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En suite de jugement rendu le vingt-trois février mil huit cent quatre vingt quinze, de la cour d'appel de Lyon, - le Tribunal civil de l'arrondissement de Lyon a disposé par le divorce le mariage ci-dessus des époux :

Dupontet - Mandrin.  
Le divorce a été prononcé contre l'épouse, en application de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Interdit le huit mai mil huit cent quatre vingt quinze par ordre du département de Justice & Police (lettre du 7 mai 1895, n. 2260.) L'officier d'état civil de Bourgoin.

Ch. Projois  
Communiqué au Département

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupontet Juste Isaac Léon, Armurier de Eybens domicilié à Romont célibataire

né à Nyon le six novembre mil huit cent soixante onze fils de Constant Alexis Dupontet, décédé

et de Félise Susanne Marie née Dupontet à Nyon

2° Mandrin Berthe Jeanne Louise, couturière de Larey-Moëles domiciliée à Bex célibataire

née à Bex le premier Octobre mil huit cent cinquante huit

filles de Jean Louis Mandrin

et de Marie Louise Pasche, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Bex et Larey le vingt sept Septembre à Romont le vingt neuf Septembre et à Eybens le premier Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration du mariage de l'étranger par l'officier d'état civil de Romont le 24 Octobre 1892

Communiqué : à Gingenis, à Romont et à Bex.

Signatures des époux :

Dupontet Juste  
Dupontet Berthe

Signatures des témoins :

J. Allamand, Verrier  
F. J. Rojoux

L'officier de l'état civil :

L. Hossel

N° 64  
Maurer - Das

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt février mil neuf cent dix, - déclaré exécutoire le vingt trois suivant - le Tribunal civil du District de Vevey a déclaré par le divorce le mariage des époux, Maurer - Das, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46, lettre a, de la loi fédérale du 24 Décembre 1884.

Induit le trente trois mil neuf cent dix, par ordre du Département de Justice (office du 24 août 1906, N° 4324) et sur production d'un extrait du jugement.

L'officier de l'état civil  
Eugène Breyer

Aujourd'hui vingt neuf Octobre - mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maurer Samuel, journalier  
de Freibimmen (Bern) domicilié à la Rouvenaz  
célibataire

né à Freibimmen le sept Octobre mil huit cent soixante neuf  
fils de Pierre Maurer décédé

et de Madelaine née Martig à la Rouvenaz

2° Das Anna Amélie Elise, femme de chambre  
de Forcy (Seine et Marne) domiciliée à la Rouvenaz  
célibataire

née à Breuil le quinze Septembre mil huit cent soixante dix  
fille de Jules Célestin Joseph Das, couvreur

et de Sophie Louise née Guenet à Vevey

Les publications ont eu lieu à Châtelard le douze Octobre et  
à Freibimmen le treize Octobre de la présente  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non  
opposition. Réponse de  
publication à Forcy

Communiqué : à Freibimmen

Signatures des époux :

Samuel Maurer  
Madame Maurer Elise

Signatures des témoins :

V. Cochard Supier à Montoux  
id.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65

Nussbaumer-Giger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Il ressort d'une communication de l'état civil de Bâle du 3 juillet 1916, que Nussbaumer Ferdinand mentionné ci-contre est aussi originaire de Mümliwil (Soleure).

Montreux, le 12 juillet 1966.  
L'officier de l'état civil:

## RECTIFICATION

Par décision du 17 janvier 1966, le Département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-dessus en ce sens que:  
a) l'épouse soit désignée comme étant née le 19 juin 1873 et non le 29 juin 1873;  
b) sa filiation soit relatée comme suit: fille de Giger, Johann Jakob et de Barbara Katharina, née Rey.

Montreux, le 20 janvier 1966.  
L'officier de l'état civil:

Schmidt

Communiqué aux officiers de l'état civil de Bâle, Mümliwil (Soleure) Form. 5. et Niedergösgen (Soleure).

Aujourd'hui *vingt neuf Octobre* — mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Nussbaumer, Ferdinand, menuisier*

de *Bâle-Ville* domicilié à *u Trait*

*célibataire*

né à *Bâle le deux Septembre* — mil huit cent *soixante huit*

fils de *Ferdinand Nussbaumer*

et de *Barbara née Ueberson, défunte*

2° *Giger Nina Sophie*

de *Niedergösgen (Soleure)* domiciliée à *u Trait*

*célibataire*

née à *Orbe le vingt neuf Juin* — mil huit cent *soixante treize*

fille de *Jean Giger*

et de *Nina née Rei, défunte*

Les publications ont eu lieu à *ux Planches le douze Octobre, à Bâle et à Niedergösgen le quinze Octobre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux. Autorisation au mariage donné par le futur de l'épouse. Certificats de publications et de non opposition*

Communiqué: à *Bâle et à*

*Niedergösgen*

Signatures des époux:

*Nussbaumer Ferd.*

*Nina Nussbaumer*

Signatures des témoins:

*Alfred Frey Territet*

*Gillesaume Hunkler Territet*

L'officier de l'état civil:

*Probst*

N<sup>o</sup> 66.  
Henseler-Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Henseler Marie Charles, propriétaire*  
de *Bremgarten (Argovie)* domicilié à *Fribourg*  
*célibataire*

né à *Fribourg le dix sept Août* mil huit cent *soixante*  
fils de *Mari Louis Edmond Henseler, décédé*  
et de *Mari Ignace Hélène née Tscherrmann de Birmens à Fribourg*

2<sup>o</sup> *Dufour Henriette, sans profession*  
de *Châtelard* domiciliée à *Yvernes*  
*célibataire*

née à *Yvernes le vingt huit Mai* mil huit cent *soixante huit*  
fille de *Marc Rodolphe Dufour, rentier*  
et de *Suzanne Rosalie Hélène née Chardon à Yvernes*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et à Fribourg le quinze*  
*Octobre et à Bremgarten le dix sept Octobre*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration de*  
*mariage délivrée par l'officier d'état*  
*civil de Fribourg le vingt neuf Octo-*  
*bre 1892.*

Communiqué : à *Baumgarten,*  
*et à Fribourg.*

Signatures des époux :

*Charles Henseler*  
*Henriette Dufour*

Signatures des témoins :

*D. Jaillard à Fribourg*  
*M. Casard de Fribourg*

L'officier de l'état civil :

*R. R. R.*



N<sup>o</sup> 126Aujourd'hui *cinq Novembre* mil huit cent quatre-vingt-*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Antenen Frédéric, portier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Ober Diebbach (Porne)* domicilié à *aux Planches*

Etat civil:

*veuf d'Elisabeth Antenen née Maeder des le vingt sept Février mil huit cent quatre vingt onze*

Lieu et date de la naissance:

né à *aux Loges le vingt em Juin* mil huit cent *cinquante quatre*

Noms, profession et

fils de *Jean Antenen, marchand de bois*

domicile des parents:

et de *Barbara née Hottetler à Laux-de-Fonds*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Froller Caroline Catholine, cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Stankrich (Solum)* domiciliée à *Olten*

Etat civil:

*celibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Olten le vingt huit Juin* mil huit cent *soixante cinq*

Noms, profession et

fille de *Jean Froller*

domicile des parents:

et de *Caroline née Bonnet, dévidés*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Diebbach le dix Octobre, aux Planches le cinq Octobre, à Stankrich et à Olten le six Octobre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux. - Acte de décès de la première femme de l'époux. Certificats de publication et de non opposition*

Communiqué: à *Diebbach,**Stankrich, et Olten*

Signatures des époux:

*Fritz Antenen*  
*Caroline Antenen*

Signatures des témoins:

*Fritz Zevahlen*

*Planches*  
*Georg Jeger et aux Planches*

L'officier de l'état civil:

*Rosset*

N<sup>o</sup> 68  
Rollier Reuteler

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Rollier Camille, fabricant de boîtes

Etat civil :

de Nods (Gone), domicilié à Biemme  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nods le dix sept Décembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Louis Frédéric Rollier, fabricant de boîtes, à Biemme

domicile des parents :

et de Adèle née Blanderier, de Nods

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Reuteler Julie Jeanne Cecile,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Gone), domiciliée à Glion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Glion le deux juillet mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Jules Frédéric Louis Reuteler, maître d'hôtel, à Glion,

domicile des parents :

et de Marie Henriette née Dind

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Biemme le douze Octobre, aux Flanches  
le treize Octobre, à Nods le quatorze Octobre et à Gessenay  
le quinze Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier de  
l'état civil de Biemme  
le 29 Octobre 1892.

Signatures des époux :

C. Rollier  
Cécile Rollier

Signatures des témoins :

Edouard  
Victor Eugène

Communiqué : à Nods Biemme

et Gessenay

L'officier de l'état civil :

Eugène  
Frasse

No 69  
Chaperon Rodieux

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Chaperon Pierre Joseph Marius, journalier

Lieu d'origine et de domicile:

de St Gungolphe (Salais), domicilié au Chêne Montoux

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à St Gungolphe, le huit juin mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fils de Charles Chaperon, agriculteur, à St Gungolphe,

domicile des parents:

et de Thérèse née Richon, dièdè

Nom et profession de l'épouse:

2° Rodieux Louise Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Robinières domiciliée aux Hanches

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Leiden (Hanches), le huit juillet mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Jules François Benjamin Rodieux, agriculteur,

domicile des parents:

et de Françoise Louise née Gués, aux Marennes

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à St Gungolphe, au Châtelier, à Rob. sinieres, & aux Hanches le vingt cinq Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux:

Chaperon Marius  
Et se Chaperon

Signatures des témoins:

Georges Emile  
Jules Rodieux

Communiqué: à St Gungolphe, & Robinières.

L'officier de l'état civil:

Georges Emile

N<sup>o</sup> 70  
Seiler-Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Seiler Charles Alphonse, intendant

de Colmar (Haute-Alsace) domicilié à *hâteau de Paalsgaard*  
*(Danemark)*  
célibataire

né à Colmar le vingt-huit Novembre mil huit cent cinquante huit  
fils de Michel Seiler

et de Marguerite née Keller, les deux décédés

2<sup>o</sup> Flückiger Marguerite, sans profession

de Hüllwyl (Berne) domiciliée à Brest (Montbéliard)  
célibataire

née à Brest le vingt-huit Décembre mil huit cent cinquante sept  
fille de Jonas Flückiger, décédé

et de Anne Marie Elisabeth née Heer, à Brest

Les publications ont eu lieu à *hôtel de la ville* le vingt sept Août, et *Hüllwyl*  
*le vingt huit Août, à Paalsgaard le neuf Septembre et à*  
*Colmar le* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. - Certificats de publica-*  
*tions et de non opposition. - Permis*  
*de célébration délivré le 8 Novembre*  
*1894 par le Département de Justice*  
*et Police*

Communiqué : à la Chancellerie,  
et à Hüllwyl.

Signatures des époux :

*Charles Alphonse Seiler*  
*Marguerite Seiler*

Signatures des témoins :

*Georges Flückiger Clarons*  
*Charles Richard Gellus, à Brest.*

L'officier de l'état civil :

*A. Rossier*

N° 11

Barthel-Appenzeller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1°

Barthel Henri Conrad, voyageur de commerce  
de Genève domicilié à Bon Port  
célibataire

né à Nayone le dix sept février mil huit cent soixante  
fils de Antoine Barthel, appareilleur à Berne  
et de Barbara née Passet, domiciliée à Montreux

2°

Appenzeller Marie Adèle  
de Haag (Sarnwald, St Gall) domiciliée à Bon Port  
divorcé de Auguste Hagmann dès le douze Janvier  
mil huit cent quatre vingt onze

née à St Gall le trois Juillet mil huit cent soixante

filles de Jean Appenzeller  
et de Clotilde née Kern, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à ux Planches le trois Novembre,  
à Genève le quatre Novembre et à Sarnwald le cinq  
Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte  
du premier mariage des époux avec mention  
de jugement en divorce. Déclaration de la  
Chancellerie de Tribunal cantonal de St Gall  
Certificats de publications et de non  
opposition

Communiqué : à Genève,  
et à Sarnwald

Signatures des époux :

Barthel  
Marie Adèle Barthel

Signatures des témoins :

Ch. Weber aux Planches  
Georges Fress  
aux Planches

L'officier de l'état civil :

Passet

N<sup>o</sup> 12  
Vago-Grognez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dit huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vago Ernest, entrepreneur

de Laglio (Côme, Itali) domicilié à Pernez

célibataire

né à Lussan le vingt quatre Novembre mil huit cent soixante neuf

fils de Stefano Maria Vago, entrepreneur

et de Julienne Aubert, les deux domiciliés à Montoux

2<sup>o</sup> Grognez Marie, sans profession

de Poliz - Piltet domiciliée à La Tour de Poliz

célibataire

née à La Tour de Poliz le deux Mai mil huit cent soixante huit

fille de Jean Isaac Grognez, agriculteur à La Tour de Poliz

et de Antoinette Françoise Henriette née Ducoux, déçidée

Les publications ont eu lieu à Laglio les neuf et dix Octobre, au

Châtelard le deux Octobre, à Poliz Piltet le huit Octobre et à  
La Tour de Poliz le premier Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de matricules des époux  
Certificats de publications et de  
non opposition au Châtelard, Poliz Piltet  
et La Tour de Poliz. Formés et célébrés  
délivré par le Département de l'Indre et  
Loire le 14 Novembre 1892

Signatures des époux :

Ernest Vago  
Marie Vago

Signatures des témoins :

Gelet Louis aux Ranches.  
Beltrami Charles aux Ranches

Communiqué : à la Chancellerie,

à Boffens, et à La Tour de  
Poliz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue le 3 décembre 1892 au lieu de la Conseil d'Etat dans le délai légal les époux Vago-Grognez déçidés ci-contre ont été reçus au nombre des bourgeois de la Commune de Châtelleraud (Indre-et-Loire) Inséré par ordre du Département de l'Indre et Loire sur officie du 27 Janvier 1896 N<sup>o</sup> 1310 I Châtelleraud le 27 Janvier 1896 L'Officier de l'Etat-Civil J. Parroche

N° 13  
*Chuard Ferrin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chuard Jules Edouard, manoeuvre*  
 de *Couelles Fayenne*, — domicilié à *la Bourneay Aubusson*  
*célibataire*

né à *Couelles le seize Août* mil huit cent cinquante sept  
 fils de *Louis Chuard, dévot*,  
 et de *Julie née Beillard, à la Bourneay*

2° *Ferrin Louise, cuisinière*  
 de *Granges Paul*, — domiciliée à *Formes Aubusson*  
*célibataire*

née à *Granges le onze Août* mil huit cent cinquante trois  
 fille de *Jean François Ferrin*  
 et de *Jeanne Suzanne née Grillet, dévots*

Les publications ont eu lieu à *Couelles et à Granges, le douze*  
*Novembre et au Châtelard, le onze*  
*bre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition.*

Communiqué : à *Couelles,*  
*et à Granges.*

Signatures des époux :

*Chuard Edouard*  
*Louise Chuard*

Signatures des témoins :

*St. Collet*  
*Victor Bédouze*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Prud'homme*

N<sup>o</sup> 44.  
Steffen Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Steffen Étienne Samuel dit Emile, menuisier

de Gessenay domicilié à aux Planches

libataire

né à Mes Palais, le huit novembre mil huit cent soixante sept

fils de Pierre Emile Samuel Steffen, menuisier,

et de Marie Euphrasie née Féron, aux Planches,

2<sup>o</sup> Richard Marie Adeline, repasseuse

de Mes Palais, domiciliée à Crun-Fontaine

libataire

née à Bastonges Palais, le huit septembre mil huit cent soixante huit

fille de Jules Joseph Richard dit de

et de Marie née Piolay, à Bastonges

Les publications ont eu lieu à Gessenay, le cinq novembre, à

Mes, le six novembre, au Châtelard & aux Planches

le trois novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Gessenay

& à St. Maurice

Signatures des époux :

Steffen  
Marie Steffen

Signatures des témoins :

F. Longchamps.  
Fritz Hauser

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyais



N<sup>o</sup> 45

*Richard Laufer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Richard Auguste François, rentier au Samstoy*

de *Omont-dessus* domicilié à *Clarens*

*célibataire*

né à *Omont-dessus, le douze février* mil huit cent *soixante huit*

fils de *Léon Alexandre Richard, vigneron,*

et de *Marie Sophie née Favre, à Omont-dessus.*

2<sup>o</sup> *Laufer née Filet, Henriette Louis Jenny, girante*

de *Blatten & Eglishausen, Zurich,* domiciliée à *Clarens*

*veuve de Charles Laufer, dès le vingt cinq*

*Février* mil huit cent quatre vingt dix

née à *Soubonne, le vingt cinq Août* mil huit cent *soixante deux,*

fille de *Jules Marc Filet, maître serrurier,*

et de *Henriette Françoise Marie née Filet, à Soubonne.*

Les publications ont eu lieu à *Omont-dessus et à Blatten,*

*le vingt cinq décembre, à Eglishausen le vingt quatre*

*décembre & au Châtelard, le vingt trois décembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*

*des époux.*

*Actes de décès du premier*

*mari de l'épouse.*

*Certificats de publications*

Communiqué : à *Omont-dessus,*

*Blatten & Eglishausen.*

Signatures des époux :

*Aug. Richard*

*Henriette Richard*

Signatures des témoins :

*Jules Filet*

*Henri Ducret*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Filet*

*Par jugement rendu le deux*  
*juillet mil neuf cent un, le*  
*Tribunal de première instance*  
*de la République et Canton*  
*de Genève a dissous par le*  
*divorce le mariage ci-dessus*  
*des époux, Richard Laufer et*  
*ce jugement a été déclaré*  
*révocatoire le deux novembre*  
*mil neuf cent un.*

*Le divorce a été prononcé*  
*contre le mari en vertu*  
*de l'article 46, lettre d,*  
*de la loi fédérale du 24 Decem.*  
*bre 1874.*

*Inscrit le trois Décembre*  
*mil neuf cent un ensuite*  
*de communication d'un extrait*  
*du jugement fait par le*  
*Tribunal susmentionné.*

*L'Officier de l'Etat Civil*  
*Aug. Filet*

N° 46  
Roth-Jahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth Johannes, porteur

de Grenchen, Geneve, domicilié à Geneve

celibataire

né à Hahlen le six Décembre mil huit cent soixante deux

fils de Christian Roth, à Geneve

et de Marie-Jeanne Sahli, deü'deu

2° Jahnd Elisabeth, femme de chambre

de Hahlen, Geneve, domiciliée à la Courvaire, Hahlen

celibataire

née à Hahlen le douze juin mil huit cent soixante

fille de Frédéric Jahnd, à Hahlen

et de Anna Elisabeth nu' Schneider, deü'deu

Les publications ont eu lieu à Grenchen le dix huit Novembre, à Geneve

et à Hahlen le dit jour et au Châtelard le dix sept

Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de ce  
libération délivrée par  
l'officier de l'état civil  
de Geneve le 6 Décembre  
1892.

Communiqué : à Schnozwegg.

Geneve & Hahlen

Signatures des époux :

Jean Roth  
Elise Roth

Signatures des témoins :

E. Lillman  
V. Cochard, huissier à Montreux

L'officier de l'état civil :

Eug. Breyer

N° 14  
Held-Seres

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Suivant communication de la Chan.  
collée d'Etat, en date du vingt-un  
Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf, 1899, - les époux, Held-  
Seres, dont l'acte de mariage  
est ci-compris, ont été reçus au  
nombre des bourgeois de la  
Commune du Châtelard.

Inséré le vingt-deux Décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf  
à l'Office de l'Etat-civil.  
Eug. Puyois

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Held Albert, menuisier,  
de Rothwil (Suisse) domicilié à Serres  
célibataire

né à Villeneuve, le premier janvier mil huit cent soixante cinq  
fils de Georges Held, dévot  
et de Antonie née Reichstadt, à Serres

2° Seres née Burger, veuve Juline, gendarme dévot  
de Serres & Paracon \_\_\_\_\_ domiciliée à Serres  
divorciée d'avec Charles Daniel Henri Seres, dès le  
premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

née à Morges, le vingt-cinq juin mil huit cent cinquante sept  
fille de Paul François Burger, dévot  
et de Louise Catherine Henriette née Roginier & Lages

Les publications ont eu lieu à Rothwil, le dix huit novembre, à  
Serres et à Paracon le cinq décembre, et aux Houches  
le deux novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Acte de divorce du premier  
mariage de l'épouse. Cer.  
signés de publications.  
Procès-verbal du Jap de justice et  
police du 21 novembre 1899

Communiqué: à la Chancellerie,  
à Serres & Paracon

Signatures des époux:

Albert Held  
Le Held

Signatures des témoins:

Wolphe Arn.  
Alfred Frey

L'officier de l'état civil:

Eug. Puyois

N<sup>o</sup> 18  
*Pallier-Bergmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Pallier Louis, manoeuvre*

de *Taminges (France)* domicilié à *Caux (Hanches)*

*célibataire*

né à *Taminges le dix-huit Avril* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *Louis Pallier, décédé*

et de

2<sup>o</sup> *Bergmann Rutha Alie, couturière*

de *Chermyl (Borne)* domiciliée à *Caux*

*célibataire*

née à *Amont-dessus le vingt huit Octobre* mil huit cent *soixante douze*

fille de *Jacob Bergmann, décédé*

et de *Henriette née Borloy à Villenaum*

Les publications ont eu lieu à *Taminges les vingt cinq Septembre et deux Octobre, à Chermyl le vingt huit Septembre et aux Hanches le vingt deux Septembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications et de non  
 opposition aux Hanches et à Chermyl  
 Permis de célébration délivré le 6  
 Décembre 1892 par le Département  
 de Justice et Police*

Communiqué : *à la Mairie de Caux*

*et à Chermyl*

Signatures des époux :

*Louis Pallier*

*Alie Valtier*

Signatures des témoins :

*viennet, à Montreuil  
 Ed. Postmann, Hauts en sa*

L'officier de l'état civil :

*J. Rossel*

N° 79  
*Chevallay Horny*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevallay Emile, agriculteur*  
 de *S. Gingolph (Palais)*, domicilié à *Crin-Honbreux*  
*célibataire*

né à *S. Gingolph, le vingt un janvier* mil huit cent *soixante*  
 fils de *Joséph Chevallay, cordonnier, à S. Gingolph*  
 et de *Marie Kagline nee Battet, décédée*

2° *Horny Marie-Georgine, Blanchisseuse*  
 de *Kallnach (Berne)*, domiciliée à *Crin*  
*célibataire*

née à *S. Nyon, le vingt huit février* mil huit cent *soixante un*  
 fille de *Georges-François Horny*  
 et de *Marianne nee Fuchs, défunte*

Les publications ont eu lieu à *S. Gingolph et à Kallnach, le*  
*quatre Décembre, et au Châtellard, le deux Décembre*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Chevallay Emile*  
*Marie Chevallay*

Signatures des témoins :

*Chaperon Marins*  
*Charles Chessez*

Communiqué : à *S. Gingolph*  
 et à *Kallnach.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dujais*

N° 80.

*Fevre Raymond*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt - six Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fevre Marc Louis, cocher jardinier*

de *Villars sous Yens* domicilié à *Gen Fort*

*célibataire*

né à *Challens, le dix-neuf Juin* mil huit cent *soixante douze*

fils de *Mme Louis Fevre, jardinier, à Herges*

et de *Mme Magdelaine Guydon, à Herges*

2° *Freymond Alice, couturière*

de *Hérey sur Donneloye,* domiciliée à *Yvernes*

*célibataire*

née à *Chubons, le dix Mars* mil huit cent *soixante onze*

filles de *Jacques François Freymond*

et de *Jenny née Husy, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Villars sous Yens, le cinq Décembre,*  
*à Hérey, le six Décembre, au Châtelard et aux Planches le*  
*trois Décembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Louis Fevre*  
*Alice Fevre*

Signatures des témoins :

*L. Crumppel*  
*C. Vichard*

Communiqué : à *Villars sous Yens*  
et à *Donneloye*

L'officier de l'état civil :

*Eug Frey*

*Vin le 20/10/1892*  
*Le numéro 80 a la page 139 est*  
*celui de la dernière inscription*  
*faite dans l'année 1892.*  
*Les deux doubles de présent copie*  
*sont conformes. Le présent copie*  
*notariale le 24 Décembre 1892.*  
*L'officier de l'état civil*  
*Eug Frey*



Un double a été remis le 10 Janvier 1893 à l'autorité  
cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi  
portant, le 10 Janvier 1893. L'officier de l'état civil: *Eug Frey*

N° 1.

Dufaux-Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *singt. quatre janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*treize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Dufaux Ami, agriculteur*

de *Châtelard* domicilié à *Tavel*

*célibataire*

né à *Marans le vingt-deux Décembre* mil huit cent *soixante onze*

fils de *François Dufaux, agriculteur*

et de *Sainte-Alice née Dizerand, domiciliée à Tavel*

2° *Vincent Susanne, sans profession*

de *Châtelard* domiciliée à *Chailly*

*célibataire*

née à *Baugy le trente Décembre* mil huit cent *soixante onze*

fille de *Emile Vincent, cultivateur*

et de *Ida née Vincent, domiciliée à Chailly*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le quatre janvier*

*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificat de publication*

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ami Dufaux*

*Susanne Dufaux*

Signatures des témoins :

*J. Roux*

*Auguste Ansermoz*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Bujard*  
*Rempe*

N° 2

*Monnaie Blanc*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Février* mil huit cent quatre-vingt-

*seize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monnaie Charles-Jean, boulanger*

de *Châtillard* domicilié à *Ternex-Bontoux*

*célibataire*

né à *Ternex*, le *sept Décembre* mil huit cent *soixante-un*

fils de *François David Monney, employé à Ternex*

et de *Rosine veuve Suter, décédée*

2° *Blanc Sophie, sans profession*

de *Châtillard* domiciliée à *Ternex-Bontoux*

*célibataire*

née à *aux Planches*, le *dix-neuf Mai* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Mme François Abram Blanc,*

et de *Françoise veuve Curdy, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Châtillard et aux Planches*, le *quatorze*

*Janvier* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications  
& Actes de naissance  
des époux*

Signatures des époux :

*Charles Monney*

*Sophie Monney*

Signatures des témoins :

*M<sup>me</sup> Monney*

*Ami Blanc-Monney*

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Eug. Puyois*



N° 3  
*Monney Blanc*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit février* mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monney Henri-Louis-Léonard, peintre décorateur*  
 de *Châtillard* domicilié à *Lesneux-Bontoux*  
*célibataire*

né à *Lesneux, le treize juillet* mil huit cent *soixante onze*  
 fils de *Louis-François-Abram Monney, boulanger,*  
 et de *Louise née Jaqueroz, domiciliés à Lesneux.*

2° *Blanc Henriette-Henriette, lingère*  
 de *Châtillard* domiciliée à *Lesneux-Bontoux*  
*célibataire,*

née à *Lesneux, le vingt-deux février* mil huit cent *soixante un*  
 fille de *Louis-François-Abram Blanc,*  
 et de *Françoise née Curdy, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Châtillard et aux Lesneux*  
*le quatorze janvier de cette année.*

Par jugement du Tribunal *de*  
*District de Vevey* rendu  
 en date du *8 mars 1918* déclaré  
 définitif et exécutoire le *7 juin*  
*1918*, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à *deux* ans, le  
 délai pendant lequel l'*un*  
 ne pourr. n. contracter un nouveau  
 mariage.

Montreux, le *12 juin 1918*  
 L'officier de l'état civil  
*J. P. P. P.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
*Henri Monney*  
*Henriette Monney*

Signatures des témoins :  
*A. Monney*  
*Ami Blanc-Monney*

L'officier de l'état civil :  
*J. P. P. P.*

N° *A*  
*Stoll-Grenard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *ouze Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*ouze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stoll Jean Jacob, menuisier*

de *Mersingen (Schaffouse)* domicilié à *la Rouvenaz*

*veuf de Anna Barbara Schneider de le vingt trois Mars mil huit cent quatre vingt ouze*

né à *Mersingen le quatre Janvier mil huit cent cinquante trois*

fils de *Jean Jacob Stoll, agriculteur*

et de *Mari Madeleine née Richli à Mersingen*

2° *Grenard Louise Lina, couturière*

de *Cuzet (Ain, France)* domiciliée à *Le Trait (Montreuil)*

*ce libataire*

née à *Peyronne le 14 Juin* mil huit cent cinquante huit

fille de *Louis Alexandre Grenard, dévot*

et de *Mari Louise née Willemmet, au Trait*

Les publications ont eu lieu à *Mersingen le neuf février, au Trait le dix sept février, à Cuzet le douze février et aux Planches le sept février de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Acte de décès de la première femme*  
*de l'époux. Consentement au mariage*  
*donné par la mère de l'épouse.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition*

Communiqué : *à la Chancellerie*

*ici et à Mersingen*

Signatures des époux :

*J. Stoll*

*L. Grenard*

Signatures des témoins :

*J. Goy Evian le Bains*

*Jacques Blanc & Vevey*

L'officier de l'état civil :

*J. Rosset*

N<sup>o</sup> 5.  
*Weber-Bioley*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *seize Mars* mil huit cent quatre-vingt-*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1<sup>o</sup> *Weber Frédéric, tonnelier*de *Söllingen (Schaffhouse)* domicilié à *Truit-Montoux*  
divorcé d'avec *Maria-Luisa Beck* des 6 quatre juillet  
*mil huit cent quatre vingt onze.*né à *Concise, le douze février* mil huit cent *cinquante huit*fils de *Jacob Weber, d'ici*et de *Madeline née Fassnacht, à Truitel*2<sup>o</sup> *Bioley Julie Rose, gouvernante*de *Mattonges (Vesud)* domiciliée à *Blanches**libataire*née à *Montrey, le douze Mars* mil huit cent *cinquante quatre*fille de *Jean-Baptiste Bioley, d'ici*et de *Elisabeth née Droubischy, à Clarens*Les publications ont eu lieu à *Söllingen, le vingt six février, à*  
*Mattonges, le vingt-cinq février et aux Blanches le*  
*vingt-trois février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte du premier mariage de*  
*l'époux, renfermant le mention*  
*du divorce.**Acte de naissance de l'époux.*  
*Certificats de publications.*Communiqué: à *Söllingen et*à *Mattonges*

Signatures des époux:

*F. Weber*  
*Julie M. Bioley*

Signatures des témoins:

*Louis Cochard*  
*Paul Guex-Bioley*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Boyois*

N<sup>o</sup> 6  
Cucchiani Tomasi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cucchiani Emmanuel Henri Louis, employé de commerce

de Milan domicilié à Clavins-Kontreux

célibataire

né à Milan, le quinze juillet mil huit cent cinquante trois

fils de Eugène Cucchiani, décédé

et de Emilie née Royer domiciliée à Breno Prosecco, Italie,

2<sup>o</sup> Tomasi Emilie, maîtresse d'école

de Milan domiciliée à Clavins

célibataire

née à Milan, le dix sept janvier mil huit cent cinquante sept

fille de Jean Baptiste Tomasi, décédé

et de Luise née Uboldia, à Rome.

Les publications ont eu lieu à Milan, les vingt six février et cinq Mars et au Châtellard, le quinze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Permis de célébration du Dépar.  
de Mont de Justice & Police  
du 15 février 1893

Communiqué : à la Chambr.

le 13

Signatures des époux :

Emmanuel Cucchiani

Emilie Cucchiani

Signatures des témoins :

François Mout

Vianney

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N<sup>o</sup> 7  
Terbelet Torrent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Terbelet Auguste Louis, charbon

de Haniches domicilié à Terroye Bonheux,

célibataire

né à Terroye, le vingt Mars mil huit cent soixante douze

fils de Jules Alexandre Terbelet, agriculteur,

et de Marie Louise née Pépaz, à Terroye

2<sup>o</sup> Torrent Marie Anne Jeannette, repasseuse

de Saviese (Talais), domiciliée à Tuffaux

célibataire

née à Lion, le huit juin mil huit cent soixante six

fille de Jean Baptiste Torrent,

et de Elisabeth née Pidondat, d'indes.

Les publications ont eu lieu à Haniches et à Tuffaux le vingt quatre février, et à Saviese le vingt un février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Communiqué : à Saviese

Signatures des époux :

Aug. Terbelet  
A Torrent

Signatures des témoins :

Louis Bodoy  
Philippe Es.

L'officier de l'état civil :

Aug. Dupuis  
Remise

N<sup>o</sup> 8  
Maison Besse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Maison Louis, cuisinier

de Roche domicilié à Territet

veuf de Julie née Ternet, dès le sept Avril mil huit cent quatre-vingt douze

né à Roche, le cinq février mil huit cent cinquante six

fils de François Maison,

et de Jeanne Marguerite née Gaillard, décédée

2<sup>o</sup> Besse Marie Angeline, sans profession

de Martigny Combe domiciliée à Territet

célibataire

née à Martigny Combe au Bourgeois le neuf Mars mil huit cent soixante dix

fille de Frédéric Besse, agriculteur, au Bourgeois

et de Marie Louise née Grand, décédée,

Les publications ont eu lieu à Roche, le cinq Mars, à Martigny le cinq Mars, et aux Glanches, le quatre Mars courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de premier mariage de l'époux.

Acte de décès de sa première femme.

Acte de naissance de l'épouse.

Certificats de publications

Communiqué : à Villeneuve et à Martigny.

Signatures des époux :

Maison Louis  
Maison Angeline

Signatures des témoins :

J. Barman.  
Alfred Gaschen.

L'officier de l'état civil :

Eug. Percey

N° 9  
Beltrami-Vago

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-  
trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beltrami Charles Jean, menuisier

de Bovermier (Palais) domicilié à Saint Montreux  
célibataire

né à Martignyville le quinze novembre mil huit cent soixante quatre

fils de Giuseppe Beltrami, menuisier

et de Adèle née Munnier à Martigny-Bourg

2° Vago Catharine Philomène, couturière

de Laglio (Côme Italie) domiciliée à Vernex

célibataire

née à Petit-levingt cinq novembre mil huit cent soixante onze

fille de Giuseppe Marie Vago, entrepreneur

et de Fulvia née Aubert sa femme à Vernex

Les publications ont eu lieu à Bovermier le douze février, au Châtelain  
le onze février et à la Chancellerie du Consulat d'Italie à Genève les  
vingt et février et cinq Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certi-  
ficats de publications et de non opposition  
Déclaration du Consul d'Italie  
constatant que la publication de  
mariage à Laglio n'est pas  
nécessaire.

Communiqué : à Bovermier

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Beltrami Charles  
Beltrami Philomène

Signatures des témoins :

Terriliani Maxime Gal  
Saxe Michel Vernex

L'officier de l'état civil :

Prodet

N° 10.  
Malgron-Hauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Malgron Jean, ouvrier

de Eriou les Bains (M. Savoie) domicilié à Stanchamp Montbrun

allabain

né à Eriou les Bains, le vingt juillet mil huit cent soixante quatre

fils de Joseph Malgron

et de Josephine née Léonine deudé.

2° Hauser Pauline, couturière

de Adolboden Genève domiciliée à Stanchamp Montbrun

allabain

née à Gexon le premier Mars mil huit cent soixante deux

fille de Samuel Hauser, agriculteur, à Gexon, sur Ollon

et de Louise Anna née Souffier deudé

Les publications ont eu lieu à Eriou - les Bains, le vingt et douze Mars, à Adolboden, le quatre Mars, et au Châtelain le vingt-huit février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications  
Amis de célébration du Département  
de Justice & Police, du 20 Mars  
1873.

Signatures des époux :

Malgron Jean  
Pauline Malgron

Signatures des témoins :

Henri J. Berger

Communiqué : à Adolboden et  
à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Eug. Buisson



N° 11  
 Dubuis-Cochard

Aujourd'hui vingt-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dubuis Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Rossinières \_\_\_\_\_ domicilié à Pont-Montreux,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Pont, le vingt-un janvier mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fil de M<sup>me</sup> Marie Dubuis, menuisier

domicile des parents:

et de M<sup>me</sup> Marie, menuisier, à Pont.

Nom et profession de l'épouse:

2° Cochard Pauline Anna, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Pont-Montreux,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Pont, le cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de Vincent Louis Cochard,

domicile des parents:

et de Elise au Pilet, dévidés

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Rossinières, et au Châtelard, le dix Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications.

Signatures des époux:

Henri Dubuis  
 Pauline Anna Dubuis

Signatures des témoins:

J. Rom...  
 Adolphe Henchoz

Communiqué: à Rossinières

L'officier de l'état civil:

Eug. P...  
 [Signature]

N° 12  
*Montbaron, Hefel*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt huit Mars* mil huit cent quatre-vingt-  
*trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Montbaron Emile Louis* *seur*

Etat civil :

de *Samelan Pofus Perne*, domicilié à *Truit-Montbeux*  
*celibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Ugent le vingt deux janvier* mil huit cent *soixante un*

Noms, profession et

fil de *Frederec Louis Montbaron, agriculteur - à Ugent*

domicile des parents :

et de *Hennigste mi Jean d'Ugent*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Hefel Amelie repassuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Geneve* domiciliée à *Truit*

Etat civil :

*celibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Stanzfalois, le onze janvier* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fille de *Catherine Hefel, d'Ugent*

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Samelan, le dix huit janvier, à*  
*Geneve le dix sept janvier, et au Stanzfalois, le dix sept janvier*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Emile Montbaron*  
*Amelie Montbaron*

Signatures des témoins :

*François Mouy*  
*Fredini Beck*

Communiqué : *à Samelan*

*et à Geneve*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pypois*

N° 13.

*Monay-Sugonnet*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *treize Mars* mil huit cent quatre-vingt-  
*treize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Monay Antoine Edouard, banquier*

de *Aubonne* domicilié à *Nancy, en face à*  
*Château*

*celibataire*

né à *Morges le neuf Mars* mil huit cent *cinquante six*

fils de *Jean Louis François Monay*

et de *Marie née Amurier, les deux décédés*

2° *Sugonnet Amy Anne, sans profession*

de *Charamet-sur-le-Veyron* domiciliée à *Chamey (Châtelard)*

*celibataire*

née à *Morges le sept Mars* mil huit cent *soixante trois*

fille de *Pierre Louis Sugonnet, serblantier à Morges*

et de *Louise Françoise née Patquet, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Aubonne le quatre Mars, à Nancy les*  
*cinq et douze Mars, à Charamet-sur-le-Veyron le huit Mars*  
*et au Châtelard le vingt sept février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications et*  
*d'non opposition*

Signatures des époux:

*A. Monay*  
*Amy Anne Monay*

Signatures des témoins:

*Morin Nancy*  
*J. G. ... à Nancy*

Communiqué: à *Aubonne*  
*et à Grancey*

L'officier de l'état civil:

*Pisset*

N° 14  
Borloy-König

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borloy Jules François, *seigneur*

de Crumont-dessous domicilié à Crumont-dessous

celibataire

né à Crumont-dessous le vingt sept Août mil huit cent soixante deux

fils de David Borloy

et de Julie-Marguerite née Hoffman, les deux décédés

2° König Pauline Alexandrine, cuisinière

de Haste (Berne) domiciliée à Crin

celibataire

née à Pèter le douze Janvier mil huit cent soixante neuf

fille de Jean Emile König, cantonnier

et de Louise Caroline née Chapuis, domiciliée à Rogit

Les publications ont eu lieu à Crumont-dessous le vingt cinq Mars au Châtelard le vingt six Mars et à Haste le vingt six Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Crumont-Dessus

seul et à Haste

Signatures des époux :

Jules Borloy

Pauline Borloy

Signatures des témoins :

Louis Collet Tharennes

Louis Guignot

L'officier de l'état civil :

H. Wasset

N<sup>o</sup> 15.  
Frick - Neuk

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Frick Robert, commis \_\_\_\_\_

de Knonau et Albitrieden (Zürich) domicilié à Ceur \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Knonau le vingt six juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf

fils de Jean Henri Frick, tailleur \_\_\_\_\_

et de Anna Barbara née Hoffketter à Albitrieden \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Neuk Rosine, sans profession \_\_\_\_\_

de Rheinau (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Ceur \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Ceur le quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept

fille de Adolphe Neuk, menuisier \_\_\_\_\_

et de Christine née Weilenmann à Ceur \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Knonau le seize mars, à Albitrieden  
le quinze mars, au Hätelard le quatorze mars et à  
Rheinau le quinze mars de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non  
opposition

Communiqué: à Knonau,

Albitrieden et - Rheinau

Signatures des époux:

Rob Frick

Rosine Frick

Signatures des témoins:

Yahol Omer ~~Neuk~~ à Soles

Les Heimer à Ceur

L'officier de l'état civil:

L. H. H. H.

N° 16.  
*Jaton Grossen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux-huit Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*seize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaton Jean-Louis* agriculteur

de *Pény le Prat* domicilié à *Préat Pontaux*

*libataire*

né à *Cherattepes, Pény, le trois Juin* mil huit cent *soixante sept*

fils de *Jean Pierre Michel Jaton* agriculteur à *Préat*

et de *Suzette née Verpé, décédée*

2° *Grossen, Susanne*, Manœuvre

de *Randergrum (Dane)* domiciliée à *Trait-Pontaux*

*libataire*

née à *Randergrum, le vingt-cinq Mai* mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Pierre Grossen, décédé*

et de *Suzanne née Oye, domiciliée à Randergrum*

Les publications ont eu lieu à *Pény et à Randergrum, le vingt-quatre Mars, au Châtelain et aux Marchés, le vingt-un Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Louis Jaton*  
*Sus. Jaton*

Signatures des témoins :

*V. Cocharin*  
*Alais Gallatin*

Communiqué : *Accollé et*

*à Randergrum.*

L'officier de l'état civil :

*Jug. Broyard*  
*rempt*

N° 112

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Jeanneux Arnold, négociant

Lieu d'origine et de domicile:

de Trarres et du Loch (Morbihan), domicilié à Trarres Pontevic

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Aigle, le dix-sept avril mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fils de Arnold Jeanneux diédé,

domicile des parents:

et de Louise née Morillon, domiciliée à Aigle

Nom et profession de l'épouse:

2° Dutoit Lena Pauline, négociante

Lieu d'origine et de domicile:

de Houzon et Charannes sur Soudon, domiciliée à Clarend Pontevic

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à la Gourmay, le treize avril mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Jean-Samuel Dutoit, tailleur de pierres, à Clarend

domicile des parents:

et de Georgette née Pesson, diédé

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Trarres, le six avril, au Loch, le dix avril,  
à Houzon et à Charannes le sept avril, et au Whitelard  
le cinq avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées;

Copies de naissance des époux  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

J. D. Jeanneux.  
Pauline Jeanneux

Signatures des témoins:

Cs. Nirodit  
John Gillivron

Communiqué: à Trarres, au  
Loch et à Soudon.

L'officier de l'état civil:

Eug. Puyat

N° 18.  
 Willemmin-Armoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du onze juillet  
 courant, le Conseil d'Etat du  
 Canton de Vaud a ordonné  
 que l'acte de mariage ci-  
 contre des époux Willemmin  
 Armoud, soit rectifié  
 dans ce sens qu'à la Com-  
 mune de Plainpalais,  
 indiquée par erreur comme  
 lieu d'origine de l'épouse,  
 soit substituée celle de  
 Genève.  
 En vertu, le seize juillet  
 mil huit cent quatre-  
 vingt-trois, surant été  
 du Département de Justice &  
 Police du 12 juillet 1893. N° 3284.  
 L'Officier d'Etat Civil de Montbéliard  
 Eug. Profors  
 Communiq. à Collomb et au Bureau  
 cantonal à Genève.

Aujourd'hui trois Mai mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willemmin John dit Eugène, coiffeur

de Plainpalais (Genève) domicilié à la Rouvenaz

célibataire

né à Plainpalais le vingt-deux Mai mil huit cent soixante-seize

fils de Mme Willemmin décédée

et de Rosalie née Dubout à Lausanne

2° Armoud Sabine Julie, modiste

de Poligny-le-Grand domiciliée à la Rouvenaz

célibataire

née à la Rouvenaz le sept Octobre mil huit cent soixante-douze

filles de Antoine Armoud, décédé

et de Sophie Fanny née Faton, à la Rouvenaz

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le douze avril, au

Châteland le onze avril et à Poligny-le-Grand le

douze avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de  
non opposition

Communiqué : au Bureau

Central à Genève et  
à Poligny-le-Grand.

Signatures des époux :

J. Eug. Willemmin  
J. Willemmin

Signatures des témoins :

O. Durin Rouvenaz,  
Henry François Rouvenaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]



Par jugement rendu le vingt-trois juin mil neuf cent quatre, déclaré définitif et exécutoire le vingt septembre suivant, le tribunal civil de Troyes a dissous par le divorce le mariage des époux Garin Guenoué, dont l'acte est ci-dessous.  
 Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.  
 Le mari ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de deux années dès la date du jugement.  
 Folio 158 du livre de deux Octobre mil neuf cent quatre, sur production d'un extrait du jugement. L'Officier de l'état civil: Eug. Prépais

N° 19

*Garin Guenoué*

Nom et profession de l'époux:  
 Lieu d'origine et de domicile:  
 Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
 Noms, profession et domicile des parents:  
 Nom et profession de l'épouse:  
 Lieu d'origine et de domicile:  
 Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
 Noms, profession et domicile des parents:  
 Date des publications:

Dans sa séance du vingt-six Mars mil huit cent quatre vingt quinze, le Conseil d'Etat du Canton de Haut et Bas Jura a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus des époux Garin Guenoué, soit rectifié en ce sens:  
 a, que le prénom, Alfred, attaché par erreur à l'époux soit biffé  
 b, que la date de naissance de l'épouse indiquée par erreur, 17 Mai 1868, soit remplacée par, vingt six Avril mil huit cent soixante onze.  
 Intéret le vingt-huit Mars mil huit cent quatre vingt quinze devant le Conseil d'Etat du Canton de Haut et Bas Jura (lettre du 27 Mars 1895, F. 1531)  
 L'Officier de l'état civil de l'Etat de l'Union: Eug. Prépais

Communiqué au Département à Bet, Lully et Cully.

Aujourd'hui *six Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*seize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Garin Charles Alfred, employé au tramway de Troyes - Nordes* domicilié à *Clarens*,  
*célibataire*

né à *Ormont des Bois*, le *vingt six* Mai mil huit cent *soixante*  
 fils de *Jean-François-Alexandre Garin, boulanger*,  
 et de *Marie-Suzanne Favre, domiciliés à Troyes*  
 2° *Guenoué Clémence Antoinette, cuisinière*  
 de *Lully et Pies* domiciliée à *Clarens*  
*célibataire*

née à *Grandvaux*, le *dix huit* février mil huit cent *soixante dix*  
 fille de *Jean-Samuel Guenoué*  
 et de *Suzanne-Suzanne Antoinette née Pichot, domiciliés.*

Les publications ont eu lieu à *Lully*, le *vingt deux* Avril, au *Châtelard*, le *vingt un* Avril, à *Lully* et à *Pies* le *vingt deux* Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux:  
*Garin*  
*Garin Clémence*

Signatures des témoins:  
*Alfred Morrod.*  
*de Siebenhal Chy*

Communiqué: à *Pies, Lully et Cully*

L'officier de l'état civil:  
*Eug. Prépais*

N° 20

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

*Parachini Maybach*

troise par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Parachini Laurent Sylvestre Constant, mason*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Logno, Province, Italie*, domicilié à *Chailly (Canton de)*

Etat civil :

*veuf de Louise Emma née Cusinay, des le vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt onze*

Lieu et date de la naissance :

né à *Logno, le dix Mars* mil huit cent *soixante trois*

Noms, profession et

fils de *Giuseppe Parachini, cultivateur,*

domicile des parents :

et de *Robe née Daffeni, domiciliés à Logno*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Maybach Louise-Rose, domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dürrenroth (Berne)*, domiciliée à *Chailly*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Berne, le cinq Juin* mil huit cent *soixante quatre*

Noms, profession et

fille de *Jean Maybach, Notaire,*

domicile des parents :

et de *Anna Maria née Furrer à Schwarzenburg, Berne,*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Logno, les dix neuf et vingt six Mars, à Dürrenroth, le vingt cinq Mars et au Châblard, le vingt trois Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Autorisation de célébration  
du Département de Justice & Police  
du 12 Mars 1893*

Signatures des époux :

*L. Parachini  
L. Parachini*

Signatures des témoins :

*Stefi Baptiste  
Jean Adra*

Communiqué : *à Dürrenroth  
et à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil :

*J. Berjeux*

Aujourd'hui dix sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Vuichoud Emile, avocat*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtelard* domicilié à *Péner*

Etat civil:

*veuf de Gabrielle Marguier de la deux Janvier mil huit cent quatre vingt onze*

Lieu et date de la naissance:

né à *Perth le vingt quatre Janvier mil huit cent cinquante six*

Noms, profession et

et de *Jules Emmanuel Vuichoud, décédé;*

domicile des parents:

et de *Françoise Rosalie née Perret, à Péner*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Marguier Frédérique Julie Amie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Paut, Lully, Schichens et Morgez* domiciliée à *Château du Châtelard*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Château du Châtelard le deux Mai mil huit cent soixante douze*

Noms, profession et

filles de *Charles Alexandre Gustave Marguier*

domicile des parents:

et de *Françoise Julie née Amet, au château du Châtelard*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, Paut, Schichens Lully et Morgez le vingt neuf Avril de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux  
Acte de décès de la première  
femme des époux. Certificats  
de publications et de non  
opposition.*

Communiqué: à *Morgez, Paut,*

*Sous-Vent & Pifflois le  
Château.*

Signatures des époux:

*Vuichoud  
Emilie Vuichoud.*

Signatures des témoins:

*Maire  
J. Aub.*

L'officier de l'état civil:

*P. Rosset*

N° 22.  
Ehinger von Giese

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ehinger Ludwig Kathias, <sup>Président du Tribunal d'Appel</sup> ~~Président du Tribunal d'Appel~~

de Biele, domicilié à <sup>en l'absence momentanée aux Hanches</sup> Hanches

veuf de Julia née Sarasin, des le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

né à Biele le vingt Mars mil huit cent vingt-deux

fils de Johann Ludwig Ehinger,

et de Anna Katharina née La Roche, défunte

2° von Giese Emilie Kathilde, rentière

de Danzig, Prusse, domiciliée à Hanches

célibataire

née à Danzig le onze Janvier mil huit cent vingt-huit

fille de General Johann Wilhelm von Giese

et de Marie Wilhelmine née Grundmann, défunte

Les publications ont eu lieu à Hanches, le vingt sept Avril, à Danzig, le vingt Mai, et à Biele le six Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier d'état civil de Biele, le 20 Mai 1893

Communiqué : à Biele et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

E. Ehinger  
E. Ehinger

Signatures des témoins :

von Giese, Notaire a. d.  
H. Riegenbach  
Julius Raup

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyais

N° 23.

Papazoglos-Pachke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Mai* mil huit cent quatre-vingt-*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Papazoglos Joachim, rentier*de *d'origine grecque* domicilié à *aux Arants (Montreux)**célibataire*né à *Craiova (Roumanie) le vingt deux Août* mil huit cent *soixante*fils de *Joachim Papazoglos, décédé*et de *Théodora née Karally à Craiova*2° *Pachke, Catherine, sans profession*de *Bachmout (Russie)* domiciliée à *aux Arants**veuve de Edmund Ferdinand Pachke du le quinze*  
*Avril mil huit cent quatre vingt dix*née à *Bachmout le vingt novembre* mil huit cent *cinquante six*fille de *Milione Ivanovitch Gouseyeff*et de *Elisaveta Gavrilova, les deux décédés*Les publications ont eu lieu à *Bachmout en Avril et au**Château le vingt sept Avril de la présente*  
*année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificat de publication et de*  
*non opposition au Château. Permis*  
*de célébration délivré par le Département*  
*ministre de Justice et Police*  
*12 Mai 1893.*Communiqué : *à la Chambre**les en deux doubles*

Signatures des époux :

*Joachim Papazoglos**Catherine Papazoglos*

Signatures des témoins :

*Jean Papazoglos Craiova**Les Arants*

L'officier de l'état civil :

*P. P. P.*

N<sup>o</sup> 24  
*Pousaz Fogelweid*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*seize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Pousaz Félix Samuel, agriculteur*  
 de *Olon* domicilié à *Sils-Nonpierre*  
*célibataire*

né à *S. Tréphen, le vingt septième mil huit cent soixante cinq*  
 fils de *Philippe Samuel Pousaz, agriculteur, à S. Tréphen*  
 et de *Faustine Suzanne née Kabbard, d'indie,*

2<sup>o</sup> *Fogelweid Marie Louise, femme de chambre*  
 de *Roche* domiciliée à *Tyffaux*  
*célibataire*

née à *Roche, le dix huit Février mil huit cent soixante dix*  
 fille de *Jean Louis Fogelweid, agriculteur, à Roche*  
 et de *Henriette Louise Marguerite née Fouse, d'indie.*

Les publications ont eu lieu à *Olon, le dix Mai, à Humoz, le*  
*doux Mai, à Roche, le dix Mai, au Châtelard et à*  
*Tyffaux, le neuf Mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Félix Pousaz*  
*Louise Pousaz*

Signatures des témoins :

*Charles Aubert*  
*Pousaz Hy. Massard.*

Communiqué : *à Olon et*  
*et à Villeneuve*

L'officier de l'état civil :

*Auguste Poyet*

N<sup>o</sup> 25Aujourd'hui quinze juin mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Paris Louis Henri, greffier de la justice de paix

Lieu d'origine et de domicile:

de Corbigny, arr. de Sully domicilié à Sully

Etat civil:

veuf de Augustin Tony au Rouilly, des le Pont  
deuxième mil huit cent quatre vingt cinq

Lieu et date de la naissance:

né à Corbigny le vingt six juillet mil huit cent quarant quatre

Noms, profession et

fils de Jean Jules Paris, domicilié à Corbigny,

domicile des parents:

et de Marianne veuve Jolander, épouse

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Bussat, Marie Louis, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Genève domiciliée à Sully

Etat civil:

décorée à son Eugène Alfred Bussat, des le vingt  
vingt deux mil huit cent quatre vingt dix

Lieu et date de la naissance:

née à Genève le sept avril mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Louis Dupuis, défunt,

domicile des parents:

et de Marie Louis au Regard, à Sully

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Corbigny le huit mai à Sully le huit  
mai à Sully le neuf mai et à Genève le quinze mai  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'officier  
de l'état civil à Sully  
du 12 juin 1893.

Signatures des époux:

Paris  
Marie Paris

Signatures des témoins:

F. Michaud  
A. Binderof

Communiqué: au Bureau

Central à Genève

L'officier de l'état civil:

Eug. Dupuis  
Sully

N<sup>o</sup> 26  
Glisenti-Dubochet

Aujourd'hui dix sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Glisenti, Joseph, journalier  
de Vésone (Brescia, Italie) domicilié à ughine, Montoux  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Vésone le dix neuf Mars mil huit cent quarante neuf  
fils de Jacques Glisenti, menuisier  
et de Marie née Comparoni, domiciliés à Vésone

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2<sup>o</sup> Dubochet née Emery, Julie Hobne, blanchisseuse  
de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à ughine, Montoux  
veuve de Marc Henri Louis Dubochet de le dix neuf  
Février mil huit cent quatre vingt huit

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Lavey le trente Mars mil huit cent quarante huit  
fille de Gabriel Emery  
et de Marianne Louise née Brand, décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vésone le trente Aout et sept  
Aoi et au Châtelard le quinze Aout de la présente  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificat de publication et de  
non opposition au Châtelard.  
Permis de célébration du mariage  
délivré le 20 Juin 1870 par le Préfet  
ministre de Justice et Police

Signatures des époux :

Glisenti  
Isaline Glisenti

Signatures des témoins :

P. Chevaley, Planchet  
Goyard et M. M. et S. S.

Communiqué : à la Commune

Lavey

L'officier de l'état civil :

F. Rossel



N<sup>o</sup> 27  
Linsig-Schrankel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée Rosset le trente-un mai mil neuf cent-neuf et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Jean-Georges Linsig dont l'acte de mariage est ci-contre, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune du Châtelard Inséré le vingt-huit juillet mil neuf cent-neuf suivant, office de la Chancellerie d'Etat du 24 juillet 1909, transmis le même jour par le Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
Eugène Poirier

Aujourd'hui dix sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Linsig Jean Georges, serblantier \_\_\_\_\_

de Siltzkirch (Baden) domicilié à Cris (Montbeux)

célibataire \_\_\_\_\_

né à Siltzkirch le cinq février mil huit cent soixante trois

fils de Jean Georges Linsig \_\_\_\_\_

et de Marie-Madeleine Dreher, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schrankel Anna Marie, sans profession \_\_\_\_\_

de Neuhof, paroisse de Wehen, Prusse domiciliée à Bon-Poit (Montbeux)

célibataire \_\_\_\_\_

née à Neuhof le dix huit Décembre mil huit cent soixante six

fille de Jean Schrankel, maréchal \_\_\_\_\_

et de Marie Catherine née Capito à Neuhof \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Siltzkirch et à Wehen le quinze et

seize Mars, au Châtelard et aux Planches le vingt

février de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de

non opposition. Permis de célébration

du mariage délivré le 20 Mars 1898

par le Département de Justice et

Police

Communiqué: à la Chancellerie

le 24

Signatures des époux:

Linsig  
Anna Linsig

Signatures des témoins:

Cr. Schmelz C. H. Montbeux  
P. Chevalley. Planches.

L'officier de l'état civil:

Eugène Poirier

N<sup>o</sup> 28.  
Klefsenz-Durgnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
seize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Klefsenz Franz, marchand de chaussures \_\_\_\_\_

de Malsch (grand duché de Baden) domicilié à Ferritot (Moussons)

celibataire \_\_\_\_\_

né à Malsch le neuf Décembre mil huit cent soixante et un

fils de Ambros Klefsenz, agriculteur à Malsch \_\_\_\_\_

et de Brigitta née Weik, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Durgnat, Marguerite Julie, négociante \_\_\_\_\_

de Cumont-debbous \_\_\_\_\_ domiciliée à Ferritot \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Tongny le quatre Janvier mil huit cent soixante quatre

fille de Charles François Durgnat \_\_\_\_\_

et de Marie Adèle née Simonet, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Malsch le huit mai, aux Plombes  
le seize avril et à Cumont-debbous le quatorze avril  
de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non  
opposition aux Plombes et à Cumont  
debbous. Permis de célébration du ma-  
riage délivré par le Préfet par le  
Département de Justice et Police

Communiqué : à la Commune  
de Ferritot et à Cumont-  
debbous.

Signatures des époux :

François Klefsenz  
Julie Klefsenz

Signatures des témoins :

A. Schmelzle  
Vagocubé

L'officier de l'état civil :

Risset

N° 29.  
*Noverraz-Jordan*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-trois Juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Noverraz Louis, agriculteur*  
 de *Cully & Lutry* domicilié à *Chavens*  
*célibataire*

né à *Olten, le dix-huit Mars* mil huit cent *soixante-six 1866*  
 fils de *Jean-François Noverraz, sans domicile connu*  
 et de *Marie-Julie née Villen, d'ici*

2° *Jordan Sophie, cuisinière*  
 de *Nejères* domiciliée à *Steffens*  
*célibataire*

née à *Nejères, le vingt Janvier* mil huit cent *soixante-trois*  
 fille de *Jean-Louis Jordan, d'ici*  
 et de *Marie née Buis, à Nejères*

Les publications ont eu lieu à *Cully, le quatorze Mai, à Lutry le*  
*dix-neuf Juin, à Nejères, le quinze Mai, à Steffens et au*  
*Château le quinze Mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux:

*Louis Noverraz*  
*Sophie Noverraz*

Signatures des témoins:

*J. Dubois*  
*R. Courant*

Communiqué: à *Cully, Lutry*

*& Nejères*

L'officier de l'état civil:

*J. Dupuis*

N° 30  
Terribolini-Bettens

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Terribolini Maxime, gendre-painier

Etat civil :

de Vergelette Tassin, domicilié à Lales-Bontema  
ulbatain

Lieu et date de la naissance :

né à Vergelette le neuf septembre mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fils de Baptiste Terribolini, agriculteur,

domicile des parents :

et de Elisabeth m<sup>l</sup> Terribolini, à Vergelette,

Nom et profession de l'épouse :

2° Bettens Marie Louise, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Gronand, domiciliée à Vergelette-Bontema

Etat civil :

ulbatain

Lieu et date de la naissance :

née à Gronand le six mai mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fille de Louis Bettens, diocèse,

domicile des parents :

et de Jean m<sup>l</sup> Cornay, à Halle,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vergelette & à Gronand le vingt cinq  
mai, et au Châtelard le vingt-trois mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux :

Terribolini Maxime  
Marie Terribolini

Signatures des témoins :

E. Jaudy  
L. Cocheret

Communiqué : à Vergelette

& Gronand

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N<sup>o</sup> 31  
Gillieron-Chessus

Aujourd'hui quatre juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Gillieron Jules, employé \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtellens et Servion \_\_\_\_\_ domicilié à Châtellens \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Châtellens, le huit octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatorze \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean-Louis Gillieron, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Henriette-Thérèse née Luderay, à Châtellens \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Chessus Julianne-Jolie, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Stanchet \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Clarens, le quatorze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quinze \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis Chessus, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Julianne-Victoire-Véronique née Rochat, à Clarens. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtellens, à Servion, au Châs-Blanc, et aux Stanchet, le dix-neuf juin de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration  
délivré par l'officier  
de l'état civil d'Oron  
le 4 juillet 1913.

Communiqué: à Oron \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

J. Gillieron  
Lolie Gillieron

Signatures des témoins:

J. \_\_\_\_\_  
v. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

Eug. Bryois  
comp.

N<sup>o</sup> 32.  
Stalder Herber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Stalder Jean Louis Christian, menuisier

de Lotzwyl (Bern) domicilié à La Rouvray (Montbéliard)

divorcé d'avec Emma Louise Richard du Lotzwyl  
né le huit mil huit cent quatre vingt huit

né à Lausanne le sept Octobre mil huit cent cinquante six

fils de André Stalder, décédé

et de Jeanne Mariamé née Blanchoud à Lausanne

2<sup>o</sup> Herber Fanny Marie Annette, journalière

de Pully domiciliée à Pail (Montbéliard)

célibataire

née à Lausanne le dix neuf Septembre mil huit cent soixante deux

fille de Jules Frédéric Herber, décédé

et de Julie Eusebe Sabine née Meyste, au Pail

Les publications ont eu lieu à Lotzwyl le huit Juin, au Pail le six Juin, à Pully le huit Juin et aux Planches le six Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux, mentionnant le divorce.  
Acte de naissance de l'époux.  
Certificats de publications et de non opposition

Communiqué à Lotzwyl et à Romanel

Signatures des époux :

Louis Stalder  
Annette Stalder

Signatures des témoins :

E. Messiller  
Louis Pilet

L'officier de l'état civil :

Rosset

N<sup>o</sup> 37  
Pilet-Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pilet François Jean Louis, homme de peinede Robbinières et Château d'Orz domicilié à aux Planches

veuf de Marie née Mäder de le huit Juillet mil huit cent soixante quatre

né à Lausanne le quatre Décembre mil huit cent quarante cinqfils de Julienne Esther née Jaquierod, femme divorcée deet de Samuel David Pilet, décédé2<sup>o</sup> Pasche Emma Marie Auguste, blanchisseusede Nubroye et de Fertens domiciliée à Crin

célibataire

née à Lausanne le vingt sept Août mil huit cent soixante quatrefille de Jean Daniel Pasche, en Franceet de Sainte Hermette née Furiu, décédé

Les publications ont eu lieu à Robbinières le huit Juin, à l'Orz le huit Juin, à Château d'Orz le neuf Juin, aux Planches le sept Juin, à Nubroye le neuf Juin, à Fertens le neuf Juin et au Hâtelard le sept Juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Acte de décès de la première  
femme de l'époux. Certificats  
de publications et de non  
opposition

Communiqué : à Robbinières,Château d'Orz et Crin.

Signatures des époux :

Louis PiletEmma Pilet

Signatures des témoins :

E. PerrenoudLs. Schmitt

L'officier de l'état civil :

Rosset

N° 34.  
Cochard-Bonjour.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard Jules, charpentier

de Châtelard domicilié à Charnay

célibataire

né à Charnay, le seize novembre mil huit cent soixante

fil de Pierre-Jean-Louis Cochard, cultivateur,

et de Louise-Henriette Françoise née Dufaux, à Charnay

2° Bonjour Louise-Elise, couturière

de Blonay domiciliée à Van-Porteux

célibataire

née à Blonay, le quinze juillet mil huit cent soixante un

fille de François-Louis Bonjour, laitier, à Gent,

et de Henriette Anne Françoise née Bonjour, décedée

Les publications ont eu lieu à Blonay, le vingt-neuf avril, et au Châtelard, le vingt-cinq avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Jules Cochard charpentier  
Elise Cochard

Signatures des témoins :

Cochard  
Le Pasnatch

Communiqué : à St-Lazare.

L'officier de l'état civil :

Le Préfet



N<sup>o</sup> 35.

Méhaillet - Fave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Méhaillet Pierre-Maurice Joseph, charretier

de Randogne (Valais) domicilié à Pou-Boit, Montoux

célibataire

né à Sierre le onze Janvier mil huit cent Sixante dix

fils de Joseph Méhaillet

et de Louise née Anthoine, décédés.

2<sup>o</sup> Fave Alice, sans profession

de Provence domiciliée à Pou-Boit

célibataire

née à Provence le dix huit février mil huit cent Sixante seize

fille de François Fave, décédé

et de Marie née Hammond, à Provence

Les publications ont eu lieu à Randogne le vingt sept Mai, aux  
Planches le dix neuf Mai et à Provence le vingt  
Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux. Certificats de  
publications et de non  
opposition.Communiqué : à Randogne  
et à Provence

Signatures des époux :

Pierre-Maurice Méhaillet

Alice Méhaillet

Signatures des témoins :

Jean Roth

Alfred Bolart, agt de Police

L'officier de l'état civil :

Postet

N° 36.  
Zürcher-Michel

Aujourd'hui dix sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

neige par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Zürcher, Eugène, horticulteur  
de Menzingen (Zoug) domicilié à "Pait (Montboux)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Steg (Palais) le huit<sup>Janvier</sup> mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de Joseph Zürcher, décédé

domicile des parents :

et de Catherine née Aubond, à Prigue

Nom et profession de l'épouse :

2° Michel Ana Adèle, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Vernex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pallenstern le huit Avril mil huit cent soixante douze

Noms, profession et

fille de Adolphe Michel, décédé

domicile des parents :

et de Louise Adèle née Orset, à Vernex

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Menzingen le dix juin, aux  
Planches et au Châtelard le neuf juin de  
la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Eugène Zürcher  
Ana Zürcher

Signatures des témoins :

M. Orset  
D. Berger

Communiqué : à Menzingen

L'officier de l'état civil :

H. Orset

N° 37  
Baudin - Sarteur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

soixante \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baudin Ambroise Léopold, serrurier

de Challand St-Victor (Côte, Habé) domicilié aux Planches

célibataire

né à Solley le seize février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fils de Pierre Baudin

et de Marie-Fathéine née Pomin, sans deux à Solley \_\_\_\_\_

2° Sarteur Marie Virginie, sans profession

de Challand St-Victor domiciliée aux Planches

célibataire

née à Pontony le dix sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fille de Ambroise Sarteur (Challand St-Victor)

et de Marie-Marguerite née Péney, sans deux à Pontony, commune de

Les publications ont eu lieu à Challand St-Victor les quatre et

vingt deux et aux Planches le vingt huit Mai de

la présente année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificat de publication aux  
Planches. Permis de célébration  
délivré le 11 juillet 1893 par le  
Département de Justice et  
Police

Communiqué à la Chancellerie

Signatures des époux :

Baudin Léopold  
Virginie Sarteur

Signatures des témoins :

Hippolyte Louis à Montbrun  
Bourg Salomon )

L'officier de l'état civil :

J. P. Petit

N° 38

Bassia Janet

Aujourd'hui vingt deux juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bassia Sergio, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de origine Turque domicilié à la Nouvay-Nombreux

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nissa, Province de Cafforie, le quinze avril mil huit cent soixante

Noms, profession et

de fils de Jean Bassia d'ici,

domicile des parents :

et de Marie née Michel, domicilié à Nombreux.

Nom et profession de l'épouse :

2° Janet Emma Marie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Vermont depuis domiciliée à la Nouvay

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trivil, le dix huit juin mil huit cent soixante un

Noms, profession et

de fille de Marie Janet, d'ici,

domicile des parents :

et de Jules née Dupuis, à la Nouvay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vermont depuis le premier juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Permis de mariage accordé par l'archevêque de Nissa  
Acte de naissance de l'épouse  
Permis de mariage délivré par le Dep. de Justice & Police le 14 juillet 1893.

Communiqué :

Signatures des époux :

Sergio Bassia

Emma Bassia

Signatures des témoins :

E. Farascato

J. Dupuis

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 39

Michel Heridge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michel Antoine Gustave, ouvrier

de Remaufens Tubourg, domicilié à Chailly-Fontaine

libataire

né à Remaufens le trente un Mai mil huit cent cinquante cinq

fils de Jean Denis Michel, décédé,

et de Madelaine veuve Delyse, à Remaufens.

2° Heridge Emily, cuisinière

de Londres domiciliée à Chailly

libataire

née à Londres le dix huit Avril mil huit cent soixante quatre

fille de Walter Heridge, décédé,

et de Jane veuve Davis, à Londres

Les publications ont eu lieu à Remaufens, le cinq juillet, et au

Châtelard le quatre juillet de cette année.

La publication en Angleterre a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
à Remaufens et au Châtelard  
Dispense de publication en  
Angleterre

Signatures des époux :

Gustave Michel  
Emily Michel

Signatures des témoins :

Le Cocharde Louis

viommes

Communiqué : à Remaufens  
et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Eug. Ruyois  
Ruyois

N° 40

*Sigris - Hummen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Août* mil huit cent quatre-vingt-

*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sigris Jean, boucher*

de *Sigris (Gene),* domicilié à *Tenex Pontreux*

*célibataire,*

né à *Sigris, le trois Mai* mil huit cent *soixante-deux*

fils de *Jean Sigris, agriculteur, à Sigris,*

et de *Susanne née Panschi, diuée*

2° *Hummen Anna, cuisinière*

de *Kühleberg (Gene),* domiciliée à *Tenex*

*célibataire*

née à *Kühleberg, le vingt-sept Septembre* mil huit cent *cinquante-neuf*

fille de *Jean Hummen, diuée,*

et de *Marie née Scherler, à Tenex*

Les publications ont eu lieu à *Sigris, le vingt-neuf juillet,*  
à *Kühleberg, le sept un juillet* et au *Châtelard, le vingt-*  
*huit juillet* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Jean Sigris*  
*Anna Sigris*

Signatures des témoins :

*D. Chevalley*  
*F. B...*

Communiqué : à *Sigris*

et à *Kühleberg*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Peris*

N° 41  
*Frei-Holz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° *Frei Conrad, cordonnier*  
 de *Heiningen Zurich* domicilié à *Ben-Sal-Antoine*  
*célibataire*

né à *Heiningen, le sept Octobre* mil huit cent *soixante-seize*  
 fils de *Gottlieb Frei, décedé*  
 et de *Mme. Magdalena nee Sprengler, à Heiningen*  
 2° *Holz Hilda, sans profession*  
 de *Zurich* domiciliée à *Ben-Sal-Antoine*  
*célibataire*

née à *Zurich, le dix-huit Décembre* mil huit cent *soixante-huit*  
 fille de *Charles-Henri Holz, à Zurich*  
 et de *Louise nee Meyerson décedé*  
 Les publications ont eu lieu à *Heiningen, le vingt-un juillet*,  
 à *Zurich, le vingt-sept juillet* au *Château*,  
 et au *Flanches, le vingt-six juillet* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Conrad Frei.*  
*Hilda Frei*

Signatures des témoins :

*Gottf. Wackerling*  
*Bergon*

Communiqué : à *Heiningen*  
 à *Zurich*

L'officier de l'état civil :

*Emil Breyer*

N° 42.

Dupretuis Frenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le treize août mil huit cent quatre-vingt-

soixante par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupretuis Rodolphe François Alexandre, confiseur

de Arment deshauts domicilié à Verrier Montreux

célibataire

né à Aigle, le vingt-trois août mil huit cent soixante six

fils de Félix Dupretuis,

et de Jenny née Hauswirth, les deux à Montreux.

2° Frenk Emma, sans profession

de Kocherswanden Zurich, domiciliée à Verrier

célibataire

née à Kocherswanden le dix janvier mil huit cent soixante quatre

fille de Jacob Frenk, entrepreneur, à Kocherswanden,

et de Anne née Selzmann, d'ici.

Les publications ont eu lieu à Arment deshauts, le onze août, à  
Kocherswanden, le douze août, et au Châtelard le dix  
août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications.  
Autorisation du père  
de l'épouse.

Communiqué : à Arment.

à Verrier et à Kocherswanden.  
En

Signatures des époux :

Rodolphe Dupretuis  
Emma Dupretuis

Signatures des témoins :

Edouard Luffier  
H. Nuhans

L'officier de l'état civil :

Eug. Buisson  
Prêtre



N<sup>o</sup> 43  
*Kanz - Imobersteg*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le vingt-cinq août mil neuf cent huit, le Conseil fédéral a prononcé, conformément à la loi fédérale du 25 juin 1903, la réintégration gratuite dans le droit de cité du canton de Berne et de la commune d'Exlenbach, de *Maria Magdalena née Imobersteg* sœur de *Franz Kanz*, dont l'acte de mariage est ci-contre.

Inséré le seize Septembre mil neuf cent huit par ordre du Département de Justice et Police (officié du 11 Septembre 1908, n<sup>o</sup> 5126).

L'officier de l'état civil  
*Eug. Bujois*  
 Com. d'Exlenbach, le 17 18 07.

Aujourd'hui *premier Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Kanz Franz, restaurateur*

de *Dienstadt, canton de Schaffhouse, Baden* domicilié à *Terres-Neufves*

*celibataire*

né à *Sturzburg, le quinze Mai* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Rosalie Kanz, veuve*

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Imobersteg Magdalena, domestique*

de *Exlenbach, Berne* domiciliée à *Terres-Neufves*

*celibataire*

née à *Exlenbach, le deux Août* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Gottlieb Imobersteg, agriculteur*

et de *Suzanna née Kani, à Exlenbach*

Les publications ont eu lieu à *Dienstadt, le huit Août, à Exlenbach, le deux Août, et au Châtelard, le premier Août de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux, certificats de publications, Permis de célébration du Dép. de Justice & Police, du 29 Août 1893.*

Communiqué: *à la Chancellerie et à Exlenbach*

Signatures des époux:

*Franz Kanz*  
*Maria Magdalena Kanz*

Signatures des témoins:

*H. Martin*  
*J. Schmid*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Bujois*

N<sup>o</sup> 44  
*Mesot-Grand*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* *Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Mesot Joseph-Auguste-Théophile, tailleur* \_\_\_\_\_

de *Prognés-Fribourg*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Chailly* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Chât. St. Denis, le vingt-huit* *mil huit cent quarante six* \_\_\_\_\_

fils de *Auguste* *Antoine Mesot* \_\_\_\_\_

et de *Marie* *Marquise née Genaud, décedée* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Grand Marie-Catherine Justine, tailleur* \_\_\_\_\_

de *Sembales-Fribourg*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Sembales* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Sembales, le vingt six* *mil huit cent cinquante* \_\_\_\_\_

fille de *Jacques Grand, décedé* \_\_\_\_\_

et de *Marie-Françoise Helene-née Sibbard, à Sembales* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Prognés et à Sembales, le vingt-cinq*  
*Septembre, et au Châtillard, le vingt-quatre* *de cette*  
*année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :  
*Jos. Mesot*  
*Catherine Mesot*

Signatures des témoins :  
*A. Hühner*

Communiqué : *à Prognés et Pierre Mesot*  
*à Sembales.*

L'officier de l'état civil :  
*Jacques Dupuis*

N° 45  
Rouge-Terrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge Charles-Sous, vigneron

de Luby & Ford domicilié à Tavel

célibataire

né à Chêne, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante cinq

fils de Jean-Louis Rouge, vigneron

et de Henriette Catherine Puelle ne Dubochet, à Tavel

2° Terrier Antoinette Maria, épouse

de Alonzie H. Savin, domiciliée à Tavel

célibataire

née à Genève, le vingt-six Mars mil huit cent soixante douze

fille de Claude-Lucien Terrier, vigneron à Bonneville Savin,

et de Louis-François Proust ne Godet, diocèse

Les publications ont eu lieu à Luby, le douze Août, à Ford

le onze Août, à Alonzie le vingt Août,

et au Châtelard le dix Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Certificat de publications.

Consentement du père de l'épouse

Communiqué : à Luby, Ford, et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Charles Rouge  
Maria Rouge

Signatures des témoins :

E. Vriehou  
J. Perret

L'officier de l'état civil :

Eng. Buisson  
Tavel

N<sup>o</sup> 46  
Parisod - Monod

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Parisod Edouard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villette & Luby domicilié à Clavens

Etat civil :

veuf de Marie ne Bissor des le vingt quatre Février mil huit cent quatre vingt treize

Lieu et date de la naissance :

né à Foret Savaux, le seize Mai mil huit cent quarante trois

Noms, profession et

fils de Louis Frédéric Parisod,

domicile des parents :

et de Jeanne Suzanne Adolaine ne Hannay, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Monod Fanny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard, Nozille et Rennez domiciliée à la Bouronnay

Etat civil :

veuve de Henri Auguste Monod, du le vingt trois mil huit cent quatre vingt onze.

Lieu et date de la naissance :

née à Breuille, le huit Février mil huit cent cinquante sept

Noms, profession et

filles de François Marc Louis Daniel Corbez vigneron,

domicile des parents :

et de Marie Louis ne Cochard, domiciliés en Péranges

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villette le vingt quatre Août, à Luby le vingt trois Août, à Nozille et à Rennez, le vingt deux Août et au Châtelard le vingt deux Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes des premiers mariages des époux. Actes de décès de leurs premiers conjoints. Acte de naissance de l'épouse. Certificats de publications

Communiqué : à Cully, Luby et Villeneuve.

Signatures des époux :

Edouard Parisod  
Fanny Parisod

Signatures des témoins :

E. Duchoux  
J. Dubois

L'officier de l'état civil :

J. Boyois

N° 47.

Aujourd'hui *vingt Sept Septembre* mil huit cent quatre-vingt-*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Mermoud Octave Jean Samuel, agent d'affaires*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Polisy-le-Grand* domicilié à *la Roumaye*

Etat civil:

*veuf de Lucie Marie Louise née Devion de vingt deux Octobre mil huit cent quatre vingt dix*

Lieu et date de la naissance:

né à *la Roumaye le seize Février* mil huit cent *soixante*

Noms, profession et

fils de *Denis Mermoud dévot*

domicile des parents:

et de *Sophie Pamy née Talon, domiciliée à la Roumaye.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Cometti Françoise Colombe, propriétaire*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Cerentino (Tessin)* domiciliée à *la Roumaye*

Etat civil:

*veuve de Marie Paul Justin Edouard Cometti de seize Juin mil huit cent quatre vingt dix*

Lieu et date de la naissance:

née à *Noroy-le-Bourg (Franco) le dix Septembre* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fille de *Jules Emile Dussaucy, cantonnier*

domicile des parents:

et de *Marie Joséphine Henry, à Noroy-le-Bourg*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Polisy-le-Grand le Sept Septembre, au Châtelard le dix Septembre et à Cerentino le neuf Septembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux. Actes de décès de la première femme de l'époux et du premier mari de l'épouse. Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué: à *Polisy-le-Grand* et à *Cerentino*

Signatures des époux:

*Octave Mermoud*  
*Françoise Cometti*

Signatures des témoins:

*Dussaucy Jules*  
*Henry François*

L'officier de l'état civil:

*J. Passet*

N<sup>o</sup> 48.  
Weisser-Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Weisser Othmar Léopold, employé de commerce  
de Emmendingen (Bade) domicilié à Hauterive  
célibataire

né à Emmendingen le neuf Octobre mil huit cent soixante huit  
fils de Léopold Weisser  
et de Lina née Legler, défunte

2<sup>o</sup> Borel Cécile Estancee, sans profession  
de Couvret et Neuchâtel domiciliée à Yverdon (Montbéliard)  
célibataire

née à Couvret le quatre Mai mil huit cent soixante cinq  
fille de Charles Edouard Borel, négociant  
et de Laure Estancee née Giroud, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Emmendingen le huit en huit, à Couvret  
le premier Septembre, à Neuchâtel le huit en huit, à Hauterive  
le deux Septembre et au Hâtendorf le huit en huit de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
du mariage délivrée par  
l'officier d'état civil de  
Lausanne le 26 Septembre  
1893.

Communiqué : à la Chancel.  
leur, Couvret et Neuchâtel  
et à Lausanne

Signatures des époux :

O. O. Weisser.  
C. Weisser.

Signatures des témoins :

C. Borel  
Albert Henappé.

L'officier de l'état civil :

H. P. Borel

N° 49.

Burger Richard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du vingt-neuf mars mil neuf cent cinq, le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903, la réintégration de l'acte de mariage de l'époux Richard (dont l'acte de mariage est ci-contre) dans le droit de cité du Canton de Vaud, et de la Commune de Bes. L'acte est du vingt-neuf mars mil neuf cent cinq par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, suivant l'avis du 24 Mars 1905, N° 1368. L'Officier de l'état civil.

Aujourd'hui cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

seize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burger Karl Wilhelm Hugo, caissier \_\_\_\_\_

de Heben (Bavière) \_\_\_\_\_ domicilié à Heben (Suisse)

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Saalburg, (Suisse), le dix février mil huit cent cinquante huit

\_\_\_\_\_ fils de Jean Henri Martin Burger, décédé \_\_\_\_\_

et de Augusta Louise née Friedrich, à Heben \_\_\_\_\_

2° Richard Clara Ulric, épouse \_\_\_\_\_

de Bes \_\_\_\_\_ domiciliée à Salis (Suisse)

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Bes, le vingt-huit juin mil huit cent soixante dix

\_\_\_\_\_ fille de Louis-Emanuel Richard, décédé \_\_\_\_\_

et de Louise née Kottier, à Salis \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Heben, le huit septembre, à Bes

le vingt-neuf juin, et au Châblard le vingt-sept juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications  
 Permis de célébration du  
 Dep. de Justice et Police  
 du 2 Octobre 1893.

Communiqué: à la Chancellerie et à Bes.

Signatures des époux:

Hugo Burger  
 Clara Burger

Signatures des témoins:

Richard Suisse  
 [Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]  
 Eugène Puyois

N° 20

Rubin-Schmid

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rubin Johannes, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauterbrunnen (Bern), domicilié à Vevey-Kontreux

Etat civil :

veuf de Susanne née Rubin, des le cinq mai mil huit cent quatre vingt trois

Lieu et date de la naissance :

né à Lauterbrunnen, le huit Décembre mil huit cent trente quatre

Noms, profession et

fils de Johannes Rubin,

domicile des parents :

et de Anna née Bischoff, décedés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Schmid Madelaine, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Trutigen (Bern), domiciliée à Sausanne

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trutigen, le trente juillet mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fille de Gilyjan Schmid, (Gilyjan Schmid),

domicile des parents :

et de Susanne née Germain, defunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lauterbrunnen, le vingt deux Septembre, à Trutigen, le vingt trois Septembre, à Sausanne, le vingt trois Septembre, et au Châtelain, le vingt Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications  
acte de décès de la première femme de l'époux.

Signatures des époux :

Jean Rubin  
Madelaine Rubin

Signatures des témoins :

Edouard Müller  
Jakob Walchli

Communiqué : à Lauterbrunnen et à Trutigen et à Sausanne

L'officier de l'état civil :

Eug. Perroz



N° 51

Aujourd'hui onze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dasserre Maurice-Jules, charpentier

Lieu d'origine et de domicile:

de Renneville domicilié à Clérens-Bontour

Etat civil:

divorcé d'avec Marie-Julie Parti, de le huit mai  
mil huit cent quatre vingt quatre

Lieu et date de la naissance:

né à Saubonne, le onze juin mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fils de François-Jules Dasserre,

domicile des parents:

et de Jeanne Louise Henriette nee Kohli, defunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Buisillon Fanny-Rosalie, lingere

Lieu d'origine et de domicile:

de Belmont sur Yverdon domiciliée à Clérens

Etat civil:

mure en secondes nocces de Jean-Auguste Samuel Buisillon,  
de le six juillet mil huit cent quatre vingt deux

Lieu et date de la naissance:

née à Ugent, le vingt un mai mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fille de François-Jules Villard,

domicile des parents:

et de Susanne-Françoise nee Nicollet, defunte

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Renneville, le trois août, à Belmont,  
le cinq août, et au Châtelain, le premier août  
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Acte du premier mariage de  
l'époux, contenant la mention du  
divorce. Acte de décès du de-  
vancé mari de l'épouse.  
Certificats de publications.  
Communiqué: à Renneville &  
à Belmont sur Yverdon.

Signatures des époux:

Dasserre Maurice  
Fanny Dasserre

Signatures des témoins:

Juvet  
L. Cochar Gélipier.

L'officier de l'état civil:

Juvet Gélipier

N° 52

Aubord-Michel

Aujourd'hui douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Aubord Arnold François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Stanchés domicilié à Glien

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Glien, le huit juin mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de Alphonse Jean Rodolphe Aubord,

domicile des parents :

et de Anna née Berghenthaler, les deux dévotés

Nom et profession de l'épouse :

2° Michel Hélène, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillard, domiciliée à Vernex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tallens, le huit Août mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fille de Adolphe Michel, dévoté

domicile des parents :

et de Louise Adèle née Crosset, domiciliée à Vernex

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtillard et aux Stanchés, le sept sept Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Aubord Arnold  
Hélène Aubord

Signatures des témoins :

Jules Dufour,  
François Lettier,  
Constant Aubord

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyais

Communiqué : \_\_\_\_\_

N° 53  
Herde Stegmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herde Augustin, *conjugé*  
de Heben (Ungarie), domicilié à Craus (Soubaux),  
célibataire

né à Heben, le seize Mars mil huit cent soixante un  
fils de Augustin Herde, agriculteur,  
et de Maria née Lemperleber, domiciliée à Heben,

2° Stegmann Rosette, sans profession  
de Schwanegg (Borne), domiciliée à Uigle  
célibataire

née à Durbach, le trente Juin mil huit cent soixante six  
fille de Jean Stegmann, agriculteur,  
et de Anna Elisabeth née Witschi, à Durbach

Les publications ont eu lieu à Heben, le vingt-quatre Septembre,  
à Schwarzenegg, le vingt-trois Septembre, à Uigle  
le vingt-trois Septembre, et aux Haeches, le vingt-deux  
Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications

Signatures des époux :

Herde  
Rosette Stegmann

Signatures des témoins :

Adolf Kaufmann  
R. Broennimann

Communiqué : à Heben et à  
Schwarzenegg.

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyer

N<sup>o</sup> 54  
Girardet Olivier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Girardet Louis Edouard, agriculteur

de Boussens domicilié à Clarens-Montaux.

libataire

né à Orbe, le vingt huit Novembre mil huit cent soixant sept.

fils de Jean Henri Girardet, vigneron,

et de Elise-Georgine née Ferraz, domiciliés à Orbe.

2<sup>o</sup> Olivier Julie-Elise, cuisinière

de La Sarraz domiciliée à Clarens

libataire

née à La Sarraz, le deux juin mil huit cent soixant huit

filles de Emil Olivier, cultivateur,

et de Louise-Joséphine née Kochat, à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Boussens, le vingt huit Septembre, à La Sarraz, le vingt neuf Septembre, et au Châtirol, le vingt huit Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des époux.

Certificats de publications.

Communiqué : à Daillemont.

et à La Sarraz.

Signatures des époux :

Edouard Girardet

Elise Girardet

Signatures des témoins :

Girardet Auguste

Mottet Charles

L'officier de l'état civil :

Louis Dupuis

N<sup>o</sup> 55.

Mercanton Wanner

Aujourd'hui *vingt Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Mercanton Octave Félix, docteur en médecine*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Riez et Lubry* domicilié à *la Rouvray (Morbihan)*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Authy le dix sept Octobre* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fils de *Louis <sup>Félix</sup> Mercanton, négociant*

domicile des parents:

et de *Séverine née Contat, domiciliés à *Morbihan**

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Wanner Ernestine Félix Marguerite, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Nidan (Bretagne)* domiciliée à *Renx (Morbihan)*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Planches le neuf Juin* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fille de *Abram Louis Félix Wanner négociant*

domicile des parents:

et de *Eugène Louis née Richert, domiciliés à *Morbihan**

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Riez et à Lubry le seize Septembre*  
*au hâtelard le quinze Septembre et à Nidan le dix*  
*neuf Septembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certes de naissance des époux*  
*Certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux:

*Jr Félix Mercanton*  
*Marguerite Mercanton*

Signatures des témoins:

*Félix Wanner* *L. Mercanton*  
*E. Dubochet*

Communiqué: à *Cully, Lubry*  
*et Nidan.*

L'officier de l'état civil:

*R. Richert*

*N<sup>o</sup> 56.*  
*Guhl-Burgin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Octobre* mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Guhl Edouard, négociant*  
de *Heckhorn (Thurgovie)* domicilié à *Truit (Moudon)*  
*célibataire*

né à *S<sup>t</sup>-Imier le premier Mai* mil huit cent *soixante quatre*  
fils de *Edouard Guhl, hôtelier*  
et de *Léonine Fischer à S<sup>t</sup>-Imier*

2<sup>o</sup> *Burgin Adèle, sans profession*  
de *Reigoldswyl (Bâle canton)* domiciliée à *Penex*  
*célibataire*

née à *Renepont le trente Juin* mil huit cent *soixante quinze*  
fille de *Théophile Burgin*  
et de *Anna Adolphe née Schaub, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Heckhorn le huit Octobre, aux*  
*Planches le deux Octobre, au Châtelard le deux Octobre et*  
*à Reigoldswyl le deux Octobre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. - Certificats de*  
*publications et de non*  
*opposition*

Communiqué : à *Heckhorn*  
et à *Reigoldswyl*

Signatures des époux :

*Ed. Guhl*  
*Adèle Guhl*

Signatures des témoins :

*Robert Guis*  
*F. Caron*

L'officier de l'état civil :

*L. Rossat*

N° 57  
Bazzini-Rotten

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bazzini Robert François *grosneur*  
de Vergelotte (Suisse), domicilié à Veray  
célibataire

né à Vergelotte le vingt un<sup>ier</sup> mil huit cent soixante deux  
fils de Joseph Pierre Bazzini, *quinqueter*,  
et de Apolline née Bazzini, domiciliés à Vergelotte

2° Rotten Madeline, *repasseuse*  
de Hahlem (Suisse), domiciliée à Veray  
célibataire

née à Bolligen, le quatre avril mil huit cent soixante quatre  
fille de Pierre Rotten, *charpentier*,  
et de Suzanne Catherine née Herren, à Veray.

Les publications ont eu lieu à Vergelotte, le premier Octobre, à Schras, *gombourg*, le vingt sept Septembre, et aux Blanchés, le vingt six Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Robert Bazzini  
Madeline Bazzini

Signatures des témoins:

Reliccia Lyrio.  
H. Mounoud

Communiqué: à Vergelotte et à Hahlem.

L'officier de l'état civil:

*Lucy Pignois*

N° 28

Bron Jacob

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Bron Jean-Emile, boulanger  
Lieu d'origine et de domicile : de St. Saphorin (Savoie) domicilié à Pontet-Montmore  
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Sautern (Petit-Saconnin) le six Octobre mil huit cent soixante onze  
Noms, profession et domicile des parents : fils de Jean Bron, employé à la Compagnie de Navigation, et de Jeanne Louise née Rouge, les deux à St. Saphorin

Nom et profession de l'épouse : 2° Jacob Anna-Adèle, sans profession  
Lieu d'origine et de domicile : de Rapperswil (Suisse) domiciliée à Munchenbuchsee (Berne)  
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Munchenbuchsee le treize Janvier mil huit cent soixante dix  
Noms, profession et domicile des parents : fille de Jacob Jacob et de Anna née Bartholomé, de là

Date des publications : Les publications ont eu lieu à St. Saphorin, à Rapperswil, à Munchenbuchsee, le neuf Septembre, et aux Flanches le huit Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux : Emile Bron.  
Adèle Bron.

Signatures des témoins : Paul Guen Biolley  
Marcel Mottin

Communiqué : à Rapperswil, St. Saphorin et Munchenbuchsee

L'officier de l'état civil : Eug. Dupuis



N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

*Benin - Seta*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup>

de

domicilié à

né à

\_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ fils de

et de

2<sup>o</sup>

de

domiciliée à

née à

\_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Je page n. unire a che. favor. l'indication des personnes  
de l'ordre de l'ordre double ayant été annulée  
le 24 Octobre 1993  
à Paris p. Etat. - Benin.  
Guy Hayward*

N° 59  
*Monney Giraud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monney Constant, maître d'hôtel*

de *Châtelard* domicilié à *Ternex-Bois*

*célibataire*

né à *Ternex, le vingt-un janvier* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Jean-Antoine Monney, maître d'hôtel, à Ternex*

et de *Adèle née Rivaz, décédée*

2° *Giraud Rose-Julie, sans profession*

de *Boyardès, maître d'hôtel, domiciliée au Trait-Bois*

*célibataire*

née à *Ternex, le vingt-huit Décembre* mil huit cent *soixante-seize*

fille de *Alphonse-Edouard Giraud, décédé,*

et de *Rose née Favre, actuellement femme de Alphonse Favre, à S. Julien*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le six Octobre, avec*  
*Blanchet, le six Octobre & avec Boyardès le huit Octobre*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*

*Certificats de publications*  
*Autorisation de la*  
*mère de l'épouse, en*  
*date du 9 Octobre 1893.*

Communiqué : *aux Boyardès.*

Signatures des époux :

*Monney.*

*R. G. Monney.*

Signatures des témoins :

*Autbois.*

*Favre.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Puyois*

N° 60  
Guhl - Marguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guhl Gustave, chef de cuisine

de Seckborn (Sungore), domicilié à Territet

libataire

né à Hagenpauzen (Sungore) le vingt trois Décembre mil huit cent soixante trois

fils de Jean Guhl ouvrier à Stein am Rhein

et de Marie ou Sauter, d'icelle

2° Marguet Rosilde Fernande Caroline, sans profession

de Dommarin domiciliée à la Bourneaz

libataire

née à la Bourneaz, le premier Décembre mil huit cent soixante neuf

fille de Pierre Marguet

et de Marie-Charlotte ou Guitt, les deux d'icelle

Les publications ont eu lieu à Seckborn le quatre octobre,  
à Dommarin le cinq octobre, aux Manches et au  
Châtelard le quatre octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications

Signatures des époux :

Gustave Guhl  
Marieme Guhl

Signatures des témoins :

J. Olivier  
Paul Marguet

Communiqué : à Dommarin et  
à Seckborn.

L'officier de l'état civil :

Jugl Boyois

N° 61.  
Moglia-Forney

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moglia Charles Albert, agriculteur,

de Genève domicilié à Glion

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Glion, le premier Juin mil huit cent soixante six,

Noms, profession et

fils de Jean Moglia menuisier,

domicile des parents :

et de Marie-Louise née Aubert, domiciliés à Glion.

Nom et profession de l'épouse :

2° Forney Eugénie Julie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillard domiciliée à Trévignin (Montbrun) act. à Villeneuve.

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve, le deux Novembre mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de Louis Auguste Henri Forney, docteur,

domicile des parents :

et de Françoise Louise-Marie née Nicolet, à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le neuf Octobre, à Villeneuve le neuf Octobre, et au Châtillard le sept Octobre de cette année, et aux Flanchés le sept Octobre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Albert Moglia  
Eugénie Moglia

Signatures des témoins :

Georges Jaquerod  
Constant Brichard

Communiqué : au Bureau

Central de l'état civil à Genève et à Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

Auguste Puyot

N° 62  
Sulliger-Sonnaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sulliger Jules Edouard, agriculteur,

de Weisimmen (Sonne), domicilié à Brest (Montreux),

celibataire

né à Brest, le cinq Mars mil huit cent soixante sept

fils de Jacob Sulliger,

et de Françoise née Kerminod, défunte

2° Sonnaz Henriette Elise, sans profession

de Cully et Sully, domiciliée à Blanchamp (Montreux),

celibataire

née à Blanchamp, le vingt trois février mil huit cent soixante six

fille de Charles-Ami Sonnaz, décédé -

et de François Henriette née Fétis, à Blanchamp

Les publications ont eu lieu à Weisimmen, le vingt octobre, à Cully,

le vingt octobre, à Sully, le vingt-un octobre,

et au Châillard, le dix-neuf octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Jules Sulliger  
Henriette Sulliger

Signatures des témoins:

Paul B...  
Honnex

Communiqué: à Cully, Sully  
et Weisimmen.

L'officier de l'état civil:

Caro P...  
1884

N<sup>o</sup> 63  
Chevalley-Tuichoud

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Chevalley Edouard, agriculteur

Etat civil :

de Châtelard, domicilié à Chernex

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chernex, le vingt juin mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

fils de Constant Emmanuel Chevalley, agriculteur,

domicile des parents :

et de Cécile née Cochard, domiciliés à Chernex

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Tuichoud Louise-Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Chernex

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chernex, le onze novembre mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

filles de Pierre-Vincent Tuichoud, agriculteur,

domicile des parents :

et de Adèle Louise née Cusinay, domiciliés à Chernex.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le vingt-trois  
octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux,  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Edouard Chevalley  
L<sup>re</sup> Chevalley

Signatures des témoins :

[Signature] Eug. Jaquerod  
V. Chevalley

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Eug. [Signature]  
[Signature]

N° 64  
*Krus Kamin*

Aujourd'hui *quatorze novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*seize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Krus Paul-Ernest, négociant,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Chessel* domicilié à *Sales-Montena*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *us Fleches, le quinze avril* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fils de *Charles-Ernest Louis-Thodore Krus, dévot*

domicile des parents:

et de *Sainte Pauline ne Legent, à Sales*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Kamin Marie-Suzette, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Blonay* domiciliée à *Verrier*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Verrier, le trois mai* mil huit cent *soixante quatre*

Noms, profession et

fille de *Jean-François Kamin, dévot*

domicile des parents:

et de *Barthe-Emma-Sophie ne Blanchard, à Verrier*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Chessel, le trente octobre,*  
*à Blonay le deux novembre, et au Châtelard*  
*le trente octobre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Copies de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*Remplacement de la mère*  
*de l'époux*

Signatures des époux:

*Paul Krus*  
*Marie Kamin*

Signatures des témoins:

*Aluene*  
*Admorned*

Communiqué: *à Verrier et*

*Blonay.*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Dupuis*

N° 65.

Cupelin-Hauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quatorze Mars mil neuf cent cinq, - déclaré définitif le six Mai suivant, - le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dit et ordonné par le divorce le mariage des époux Cupelin-Hauser, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre B, de la loi fédérale du 24 Décembre 1844.

Interdit le quinze Mai mil neuf cent cinq, en vertu de la réception d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil.  
Eug. Dreyfus

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cupelin François, appareilleur

de Jongny domicilié à Clarens,

veuf de Constance Marie née Tschud, de le vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

né à Plainpalais, le dix-sept Janvier mil huit cent soixante quatre

fil de Louis-Etienne-Philippe Cupelin, de'de',

et de Suzette-Constance née Despland, à Vevey

2° Hauser Lina, sans profession

de Hohentengen, (Pr. Duché de Baden) domiciliée à Clarens,

célibataire

née à St. Imier, le trente Août mil huit cent soixante deux

filles de Joseph-Matthieu Hauser, horloger, en Allemagne

et de Caroline née Fleury, de'de'

Les publications ont eu lieu à Jongny, le vingt-sept Septembre,

à Hohentengen, le six Octobre, et au Châtelard,

le vingt-six Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès de la première femme de l'époux.

Certificats de publications.

Communiqué : à l'Officier et

à Chancellerie.

Signatures des époux :

Cupelin François

Lina Cupelin.

Signatures des témoins :

Jules Perret

Francesca Monney

L'officier de l'état civil :

Eug. Dreyfus



N° 66  
 Dufaux - Ott

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-  
 seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufaux Charles-Alexis, agriculteur  
 de Châtelliers domicilié à Cherves-Bois  
 d'Église célibataire

né à Cherves le quatorze Août mil huit cent cinquante neuf  
 fils de Jean Pierre Dufaux, agriculteur,  
 et de Françoise Sophie née Boyde, domiciliés à Cherves

2° Ott Marie-Bosina, sans profession  
 de Langroux (Bonne), domiciliée à Herb (Bonne),  
 célibataire

née à Herb le sept janvier mil huit cent soixant un  
 fille de Nicolas-Frédéric Ott, marchand,  
 et de Marie née Hubert, à Herb

Les publications ont eu lieu à Langroux, et à Herb, le  
 vingt-cinq Octobre, et au Châtelliers le vingt  
 quatre Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux  
 Certificats de publications

Signatures des époux :

C. Dufaux  
 Marie Dufaux

Signatures des témoins :

M<sup>lle</sup> M...  
 J...

Communiqué : à Langroux et  
 à Herb.

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyde

N° 67  
Küss-Achermann

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Küss Laurent, chef de cuisine

Lieu d'origine et de domicile :

de Stanchis Sionne, domicilié à Stanchis

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Blaeschum Alsu, le huit Novembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Mathias Küss, cultivateur, à Blaeschum

domicile des parents :

et de Salomé Catherine née Baur, d'ici

Nom et profession de l'épouse :

2° Achermann Caroline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Entlebuch Suisse, domiciliée à Entlebuch

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hesse, le deux Juin mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fille de Simon Achermann fabricant,

domicile des parents :

et de Catherine née Hepp

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Stanchis le premier Novembre  
et à Entlebuch le neuf Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Laurent Küss  
Caroline Küss

Signatures des témoins :

Michel Richert  
Jean Gerber  
Simon Achermann

Communiqué : à Entlebuch.

L'officier de l'état civil :

Eug. Frey  
Frey

N° 68  
Bonin - Vela

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonin Louis François Xavier, mineur de Challans St Victor, Hable, domicilié à Trait Fontaine, célibataire

né à Challans St Victor, le huit Novembre mil huit cent soixante deux fils de Jean Baptiste Bonin, et de Marie Augustine née Kalcuit, les deux décédés

2° Vela Marie Catherine, sans profession de Brode-Mou, Hable, domiciliée à Trait Fontaine, célibataire

née à Brode, le cinq Avril mil huit cent cinquante cinq fille de Antoine Vela, agriculteur, et de Monica née Albert, à Brode

Les publications ont eu lieu à Challans St Victor, et à Brode le dix Septembre, et aux Fleuries, le quatre Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Journet de célébration du Département de justice et Police, du 20 Octobre 1893

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Bonin François  
Bonin Marietta

Signatures des témoins :

Vionnet  
Amartin

L'officier de l'état civil :

Eug. Prud'homme

N<sup>o</sup> 69.  
Picard. Ferrin

Aujourd'hui vingt-sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

vingt \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Picard, Ernest, chef de dépôt \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Héroucourt (Haute Saône), \_\_\_\_\_ domicilié à Amnemaître, en Saône-et-Loire

Etat civil :

veuf de Caroline-Emilie Sandoz, décédée le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt douze \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Héroucourt, le treize Juin mil huit cent quarante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jacques Frédéric Picard, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Suzanne Marguerite veuve Lièvre, les deux décédés \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Ferrin Marie Emma, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges (Yonne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Clécy-Notre-Dame

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Troyes, le dix-neuf Janvier mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Philippe Henri Ferrin, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louis veuve Senechal, à Clécy \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Héroucourt, et à Amnemaître, le vingt-neuf Octobre, au Châtelard le vingt-trois Octobre et à Granges le vingt-cinq Octobre de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications. Permis de célébration du Département de Justice et Police, du 14 novembre 1893.

Communiqué : à la Chancellerie.

à Granges.

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ Emma Picard

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ Voisard  
\_\_\_\_\_ Dupuis

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_ Aug. Boyer

N° 20.  
Ratti Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ratti César Angel Joseph Marie, plâtrier peintre

de Varallo Sesia (Prov. Italie), domicilié à Siles Montreux

célibataire

né à Varallo Sesia, le onze septembre mil huit cent soixant deux

fils de Jan Ratti,

et de Madelaine née Marchini, décédée.

2° Bertholet Gina Louis, sans profession

de Roche, Aige, Villeneuve domiciliée à Siles Montreux

célibataire

née à Roche, le vingt quatre septembre mil huit cent soixant onze

fille de Charles Samuel Bertholet négociant à Siles

et de Annie Louise née Favre, décédée.

Les publications ont eu lieu à Varallo, le vingt deux octobre, à Roche, à Villeneuve, et à Aige, le deux sept octobre, et au Chablard, le deux neuf octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications  
Jurat de célébration du Dépar.  
serment de justice & Police  
du 14 novembre 1893.

Communiqué : à la Mairie,  
Aige et Villeneuve.

Signatures des époux :

Ratti César

Gina Ratti

Signatures des témoins :

Bertholet Fournier

G. Cornamusaz

L'officier de l'état civil :

Jug. Boyois

N° 11.

Bonjour - Fleuti

Aujourd'hui huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bonjour, Frédéric, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay domicilié à Chêne Pontaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sallens, le six Mars mil huit cent cinquante un

Noms, profession et

fil de Léon Frédéric Bonjour,

domicile des parents :

et de Louise Marguerite veuve Renod, dédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Fleuti Anna, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Geneve), domiciliée à Blanchet.

Etat civil :

veuve de Jean Fleuti, des le neuf Octobre mil huit cent quatre vingt sept.

Lieu et date de la naissance :

née à Blanchet, le vingt un juillet mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fille de Samuel Ueschbacher, dédée

domicile des parents :

et de Henriette veuve Renod, domiciliée aux Blanchet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Blonay, le deux novembre, à Gessenay le huit novembre, au Châtelain sauve Blanchet le premier novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des  
époux. Acte de décès  
du premier mari de l'épouse.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

F. Bonjour  
Anna Bonjour

Signatures des témoins :

J. Blancfils  
J. Cochoy

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

Communiqué : à Blonay,

et Gessenay

N° 72

Terribilini Ulrich

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le vingt-deux septembre mil neuf cent neuf, par défaut, déclaré exécutoire le vingt-sept décembre suivant, le tribunal civil du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage des époux Terribilini Ulrich, dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art. 46, lettres a et b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inséré le vingt janvier mil neuf cent dix, suivant office du Département de Justice et Police du 19 janvier 1910, n° 411, accompagnant un extrait du jugement en divorce. L'Officier de l'état civil: Eug. Broyat

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Terribilini Louis officier peintre

de Terzeletto (Tessin), domicilié à nos Hanches Montreux albatine

né à Terzeletto, le vingt-huit Mars mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean-Baptiste Terribilini agriculteur,

et de Elisabeth née Terribilini, domiciliés à Terzeletto,

2° Ulrich Lina, repasseuse

de Trunzen (Suisse, Lucerne), domiciliée à nos Hanches célibataire

née à Lucerne, le sept Août mil huit cent soixante-huit

filles de Antoine Ulrich, d'ici

et de Marie-Josephine née Hencubichler

Les publications ont eu lieu à Trunzen, le neuf novembre, à Terzeletto, le douze novembre, et aux Hanches le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Louis Terribilini

Lina Terribilini

Signatures des témoins:

Terribilini Maxime

Le Fasnacht

Communiqué: à la Chancelier et Trunzen

L'officier de l'état civil:

Eug. Broyat

N° 73  
 Wilke - Wieser.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wilke Charles, musicien

de Breslau (Suse), domicilié à Trait (Pontroue)

célibataire

né à Stainpalais, le trois Octobre mil huit cent soixante six

fils de Ernest Wilke musicien

et de Louise née Genard, domiciliés au Trait.

2° Wieser Frieda Marguerite, fille de magasin

de Schaffhaus et Kempterch (Schaffhaus), domiciliée à Farnes

célibataire

née à Schaffhaus, le vingt six Septembre mil huit cent soixante sept

fille de Philippe Wieser, dévot

et de Anna Marguerite née Ulmer, aussi dévot

Les publications ont eu lieu à Breslau le vingt un novembre, à Schaffhaus le vingt novembre, à Kempterch le dix neuf novembre, au Hainch et au Chaplard le vingt novembre cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés  
 Certificats de publications  
 Titres de célébration du Dep.  
 de Justice et Police du 13  
 Décembre 1893.

Communiqué : à la Chamelle-  
 -rie, Schaffhaus et à  
 Kempterch

Signatures des époux :

Charles Wilke

Frieda Wilke.

Signatures des témoins :

Paul Limmemann.

Paul Riesener.

L'officier de l'état civil :

Jay Boyer



N° 24

Schopfer Jost

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le dix-huit juillet mil neuf cent huit, déclaré exécutoire le dix octobre suivant, le Tribunal civil du District de Yveroy a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux Schopfer - Jost, dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le vingt-deux octobre mil neuf cent huit par ordre du Département de Justice et Police suivant office du 20 Octobre 1908, N° 6050, et sur production d'un extrait du jugement.

L'officier de l'Etat civil:  
Eug. Projois

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schopfer William - Marc Louis pharmacien

de Gessenay Yveroy, domicilié à Trait Pontevaux

célibataire

né à Yveroy le dix Décembre mil huit cent soixante

filz de William Samuel Emile Schopfer à Paris

et de Louise née Scherer, actuellement femme de Louis Chaudley à Yveroy

2° Jost Emma Bertha, sans profession

de Hoppigen Yveroy, domiciliée à Trait

célibataire

née à Yveroy le quatre Avril mil huit cent soixant dix

fille de Jean Jost, d'ici

et de Mari Louise née Collet, domiciliée à Trait

Les publications ont eu lieu à Gessenay le vingt quatre Novembre à

Nyningen le même jour, & sur Hanches le vingt deux

Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Communiqué: à Gessenay

et à Nyningen

Signatures des époux:

W Schopfer  
B. Schopfer

Signatures des témoins:

Cheramez  
Eug Jost

L'officier de l'état civil:

Eug Projois

N° 76

Besserer Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besserer Jérôme Joseph, ajusteur

de Ammerschweier Haut Alsace, domicilié à Vevey Neuchâtel

célibataire

né à Ammerschweier, le neuf janvier mil huit cent soixant onze

fils de Martin Louis Besserer, diable,

et de Madelaine ne Bitterlin, à Colmar

2° Krebs Hortense, tailleur

de Hiltorfingen, (Berne), domiciliée à Salis-Neuchâtel

célibataire

née à Vevey, le vingt unq Novembre mil huit cent soixante quatre

fille de Frédéric Krebs seieur,

et de Elisabeth ne Scherr, domiciliés à Salis

Les publications ont eu lieu à Ammerschweier, le quinze Novembre, à  
Châtelain, le sept Novembre et à Châtelain le sept  
Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications  
bonheurment de la mere de l'époux  
et du pere de l'épouse  
Lettre de Dep. de Justice et Police  
du 5 Decembre 1893

Communiqué : à Châtelain,

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Jérôme Besserer  
Hortense Besserer

Signatures des témoins :

Wattstein Alfred.

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyat

Le 6 mai 1913, veuve Hortense Besserer, désignée ci-contre, a acquis la bourgeoisie de Hiltorfingen (Berne) Inscriit le 23 mai 1913, par ordre du Département de Justice et Police du 21 mai 1913. (N° 3275)  
L'officier de l'état civil :  
E. Puyat sup.

N° 46  
Sacco Falda

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sacco Antoine, mineur terrassier

de Bogogno (Verona, Italie), domicilié à Planchamp (Montebelluna)

célibataire

né à Bogogno, le dix juin mil huit cent soixante dix

fils de Louis Sacco, tailleur,

et de Thérèse née Ferrare, à Bogogno,

2° Falda Lucie, domestique

de Cesara (Verona, Italie), domiciliée à Planchamp.

célibataire

née à Cesara, le quatorze mars mil huit cent soixante seize

fille de Proppiste Falda, veuve

et de Anna-Marie née Bonfantini à Planchamp.

Les publications ont eu lieu à Bogogno et à Cesara, le vingt-  
deux Octobre, et au Châtellard le quatorze Octobre  
de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
Remis au Département de  
Justice & Police du 8  
Décembre 1893.

Communiqué: à la Chancelerie

Signatures des époux:

Sacco Antoine

Lucie Falda

Signatures des témoins:

Primatista Pierre

Ugo Sestini

L'officier de l'état civil:

Eug. Boyer

N° 44

Sermier Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le huit  
Mars mil neuf cent, déclaré  
irréversible le quatorze juillet  
suivant, le Tribunal civil  
du District de Lyon a débours  
par le divorce, le mariage  
des époux Sermier-Matthey,  
dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé  
contre le mari en vertu de  
l'art. 46, lettre c et d de la  
loi fédérale du 20 Décembre 1874

Intémit le dix-neuf Mars  
mil neuf cent deux, ensuite  
de communication prévue  
à l'art. 57 de la dite loi.

fontenay, le dix-neuf  
Mars mil neuf cent deux.

L'officier de l'état civil.

Eug. Arpais

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sermier Jean Marie, cocher

de Orbay (Valais), domicilié à Stanchas

albatour

né à Genève, le dix Octobre mil huit cent soixante cinq

fil de Jésopt Antoine Sermier, agriculteur,

et de Marie Madeleine née Constantin, domiciliés à Orbay

2° Matthey Marie, couturière

de Vallorbes domiciliée à Stanchas

albatour

née à Vallorbes, le vingt un Janvier mil huit cent soixante sept

filles de François Louis Matthey

et de Hélène Heule née Bagnin, les deux de l'Ides

Les publications ont eu lieu à Orbay, le dix Décembre, à Vallorbes

le neuf Décembre et aux Stanchas le huit Décembre

de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
certificats de publications

Signatures des époux :

Sermier Jean  
Marie Sermier

Signatures des témoins :

Lo Coctaw Luisia  
François Musy

Communiqué : à Orbay et  
à Vallorbes.

L'officier de l'état civil :

Eug. Arpais

N° 18

Aujourd'hui vingt six Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Cantaluppi Pètrisey

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Cantaluppi Pierre, mason

Lieu d'origine et de domicile:

de Saguinte (Torre, Hale), domicilié à Crin-Montreux

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Saguinte, le vingt deux Novembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Estève Cantaluppi mason

domicile des parents:

et de Louise au Cantaluppi, à Saguinte

Nom et profession de l'épouse:

2° Pètrisey Marie Eugénie, domestique

Lieu d'origine et de domicile:

de St. Leonard (Valais), domiciliée à Crin-Montreux

Etat civil:

devenue d'une Charles Pètrisey de le dix neuf Septembre mil huit cent quatre vingt deux

Lieu et date de la naissance:

née à St. Leonard, le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante-douze

Noms, profession et

fille de Emmanuel Gilliez, agriculteur

domicile des parents:

et de Marie au Theronne, à St. Leonard

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Saguinte, le vingt six Novembre, à St. Leonard le premier Décembre, et au Châtellari le deux un Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Formis de célébration du 24 p.  
de publie & Talice du 24 Novembre  
1893. Acte du divorce du 1<sup>er</sup>

Signatures des époux:

Cantaluppi Pierre  
Cantaluppi Eugénie

Signatures des témoins:

L. Veichoud  
Omarini Carl

L'officier de l'état civil:

Eug. Boyard

Le numéro 18 à la page 218 est mariage de l'époux  
celui de la dernière inscription faite  
dans l'année 1893.  
Les deux doubles du précédent  
registre sont conformes ce  
que nous certifions.  
Montreux, le 24 Décembre 1893  
L'officier de l'état civil  
Eug. Boyard



Un double a été remis le 10 Janvier 1894 à l'autorité cantonale en  
exécution de l'art. 2 de la loi  
Montreux, le 10 Janvier 1894. L'officier de l'état civil Eug. Boyard

1894

N° 1.

*Barlet-Betschen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barlet David François, maréchal*

de *Bes* domicilié à *la Courmayeur*

*célibataire*

né à *Bes*, le *deux-neuf juillet* mil huit cent *cinquante deux*

fils de *Jean François Barlet, décédé*

et de *Marie-Judith née Stages, à Bes*

2° *Betschen Marie-Louise, ménagère*

de *la Sent Pierre*, domiciliée à *la Courmayeur*

divorcée d'avec *Jean Betschen*, dès le *deux-sept novembre* mil huit cent *quatre-vingt-douze*

née à *Aigle*, le *vingt-deux août* mil huit cent *cinquante*

fille de *Pierre-Adrien Porloz, décédé*

et de *Jeanette née Hozy, à Aigle*

Les publications ont eu lieu à *Bes*, le *vingt six octobre*, à *la Sent Pierre*, le *deux novembre*, et au *Chistillard*, le *vingt cinq octobre* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse. Acte du premier mariage de l'épouse mentionnant la mention du divorce.*

*Certificats de publications*

Communiqué : à *Bes et la Sent Pierre.*

*Sent Pierre.*

Signatures des époux :

*Barlet François*

*Louise Barlet*

Signatures des témoins :

*Jules Laffon*

*Edouard Gauthier*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Puyois*

N° 2

*Reidhart Burkard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le jugement rendu le douze Mars mil huit cent quatre vingt seize, devant excécutaire, le tribunal civil du District de Trey a déclaré par le divorce, le mariage ci-contre des époux *Reidhart Burkard*. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 415, lett. a & b de la loi fédérale du 24 Décembre 1834.

Intervu le vingt avril mil huit cent quatre vingt seize par ordre du Département de Justice & Police l'officier du 17 avril 1896, n° 221 & l'officier de l'état-civil :

*Eug. Prujat*

Aujourd'hui *huit janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reidhart Albert, boucher*

de *Ramsen Schaffhaus*, domicilié à *Strait Kœntzen*

divorcé d'avec *Kadelaine Häberle* des le premier

Avril mil huit cent quatre vingt six

né à *Ramsen*, le vingt quatre Avril mil huit cent soixante deux

fils de *Léon Reidhart*

et de *Henriette née Kub*, les deux décédés

2° *Burkard Verena*, sans profession

de *Hohenrain Luren*, domiciliée à *le. Roumang*

*ulbsair*

née à *Hohenrain*, le vingt un janvier mil huit cent soixante deux

fille de *Boniface Burkard* agriculteur,

et de *Marie née Kaufmann*, domiciliés à *Hohenrain*

Les publications ont eu lieu à *Ramsen*, le vingt trois Décembre

à *Hohenrain*, le vingt trois Décembre, aux *Planches*

et au *Châtelain*, le dix huit Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Acte du premier mariage de l'époux renfermant la mention du divorce. Copies de publications.*

Communiqué : à *Ramsen &*

*Hohenrain*

Signatures des époux :

*Albert Reidhart*  
*Verena Reidhart*

Signatures des témoins :

*P. Hef*  
*Alb. Rosen*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Prujat*

N<sup>o</sup> 3  
Lacroix Cochar

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui dix huit janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Lacroix Louis, vigneron \_\_\_\_\_  
de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Flanchamp (Montreuil)  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Flanchamp, le seize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixant onze \_\_\_\_\_  
fils de Louis-Jules Lacroix, \_\_\_\_\_  
et de Caroline née Pousse, agriculteur à Flanchamp \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2<sup>o</sup> Cochar, Julianne-Elisa, sans profession \_\_\_\_\_  
de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Fontanivent (Montreuil)  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Fontanivent, le six février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante seize \_\_\_\_\_  
fille de Jules-Louis Cochar, \_\_\_\_\_  
et de Louise née Laurent, agriculteur à Fontanivent \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois janvier de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
Actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Louis Lacroix  
Juliane Elisa Lacroix

Signatures des témoins :

viuux  
J. Chessex

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Georg Bujard



N° 4  
*Besnard Pisset*

Aujourd'hui *vingt deux janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Besnard Alexis Germain, menuisier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Chambare (Savin, Hainc), domicilié à *Hanches-Fontaine**

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Chambare, le six juillet* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fil de *Pierre Antoine Besnard, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Marie Celestine ne Peltier, à *Coste**

Nom et profession de l'épouse:

2° *Pisset Eugénie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Coste (Hainc), domiciliée à *Hanches**

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Signayes, Coste, le deux juillet* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fille de *Jean Pierre Pisset, déca*

domicile des parents:

et de *Raymonde Marie ne Jacquemin, à *Signayes**

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Chambare, et à *Coste le**  
*vingt deux novembre, et à *Hanches, le vingt-**  
*deux novembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Copies de naissances des époux*  
*Certificats de publications*  
*Permis de célébration du*  
*Département de justice et Police*  
*du 9 janvier 1894*

Signatures des époux:

*Besnard Germain*  
*Eugénie Besnard*

Signatures des témoins:

*Vincent*  
*E. Croset*

Communiqué: *à la Chambre*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Pissot*

N<sup>o</sup> 5  
 Berthoud-Chevallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Berthoud Gustave, manoeuvre

de Belleuvre domicilié à La Traite (Planchet)

veuf de Fanny Louise Loutan des le deux février mil huit cent quatre vingt onze

né à Dimoret le vingt deux Décembre mil huit cent soixante trois

fils de Pierre Jacques Berthoud à Lausanne

et de Louise née Nathanaël, décedée

2<sup>o</sup> Chevallay née Genoud, Marie Amélie, Blanchisseuse

de St-Gingolphre (Haute Savoie) domiciliée à Ternex (Chablais)

veuve de André Eugène Chevallay des le vingt sept Novembre mil huit cent quatre vingt onze

née à Ragny (Valais) le quinze Octobre mil huit cent cinquante neuf

fille de Pierre Joseph Genoud, agriculteur

et de Anne Marie née Josoux, domiciliée à Ragny

Les publications ont eu lieu à Belleuvre le dix Janvier, aux Planchet

le dix Janvier, à St-Gingolphre le quatorze et vingt un Janvier et au Chablais le neuf Janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
 Acte de décès de la première femme de l'époux. Acte de premier mariage de l'époux. Acte de décès de son premier mari. Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Belleuvre et à

La Chancelerie

Signatures des époux :

G. Berthoud

Marie Amélie Berthoud

Signatures des témoins :

Zürbrugg Charles

Alphonse Remier

L'officier de l'état civil :

Probst

N° 6.  
*Delcysen Graz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delcysen Louis-Samuel, employé*  
 de *Villeneuve* domicilié à *Clarens-Sentruva*  
*célibataire*

né à *Clugy, le vingt-neuf Avril* mil huit cent *soixante quatre*  
 fils de *François Louis Delcysen, menuisier*  
 et de *Marie Adèle Albina nee Lettier, à Clugy*

2° *Graz Eugénie, couturière*  
 de *Vevay et Palézieux* domiciliée à *Clarens*  
*célibataire*

née à *Palézieux, le trois Octobre* mil huit cent *soixante six*  
 fille de *Jean Frédéric Graz agriculteur*  
 et de *Rose nee Peroud à Palézieux*

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve et à Palézieux le onze*  
*janvier, à Vevay le douze janvier et au*  
*Châtelard le dix janvier de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies de naissance des*  
*époux*  
*certificats de publications*

Communiqué : à *Villeneuve,*  
*Vevay et Palézieux*

Signatures des époux :

*Samuel Delcysen*  
*Eugénie Delcysen*

Signatures des témoins :

*L. Coissard Goussier*  
*Juret Jules*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyard*

N° 7  
Fritz-Barrisoyl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fritz Joseph Antoine, charpentier menuisier

de Aumale (Algérie), domicilié à Font-Fontaine

veuf de Joséphine née Jaton du 12 sept. Septembre  
mil huit cent quatre vingt huit,

né à Bischoff (Alsace), le vingt un voit mil huit cent cinquante quatre

fils de Joseph Antoine Fritz,

et de Barbe née Hung, les deux décedés

2° Barrisoyl Anne Marie Alexandrine, cuisinière

de Bonnefontaine (Futuroy), domiciliée à Font

abbatine

née à Bonnefontaine, le trois huit mil huit cent quarante trois

fille de Jean Baptiste Barrisoyl,

et de Angelique née Jordan, les deux décedés

Les publications ont eu lieu à Aumale, le quatorze janvier, à  
Bonnefontaine, le huit janvier, et au Châteauneuf  
le dix janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage  
de l'époux. Acte de nais.  
bonne de l'épouse.  
Certificats de publications  
Remis de célébration du Josp  
de justice, daté du 1<sup>er</sup> février 1894.

Communiqué : à l'Procureur  
de la Chambre.

Signatures des époux :

Fritz Joseph  
Marie Fritz

Signatures des témoins :

F. Meispaue  
J. Dubois

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard  
rempt

N° 8

*Seiser - Brunner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt février* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seiser Jean - Rodolphe, charpentier*

de *Grossaffellen (Neuchâtel)*, domicilié à *Ternux (Montbéliard)*

veuf de *Eleonore née Boverat* des le *vingt octobre*  
*mil huit cent quatre vingt onze*

né à *Boudry (Neuchâtel)*, le *vingt huit décembre* mil huit cent *soixante un*

fils de *Benoit Seiser*

et de *Marie née Hocher*, les deux *décédés*

2° *Brunner Louise, manœuvre de raffinage de soie*

de *Wylrothigen (Neuchâtel)*, domiciliée à *Ternux (Montbéliard)*

*célibataire*

née à *Sorensberg (Prusse)*, le *six novembre* mil huit cent *cinquante cinq*

fille de *Samuel Brunner*

et de *Barbara née Remund*, les deux *décédés*

Les publications ont eu lieu à *Grossaffellen*, le *vingt huit janvier*,  
à *Wylrothigen*, le *vingt sept janvier*, au *Flanchet* et au  
*Châtelard* le *vingt six janvier* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Acte de décès de la*  
*première femme de l'époux*  
*Certificats de publications*

Communiqué : à *Grossaffellen*  
et *Wylrothigen*

Signatures des époux :

*Jean Rodolphe Seiser*  
*Louise Seiser*

Signatures des témoins :

*Louis Stalder*  
*J. Götter - Sepellens*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Piquet*

N<sup>o</sup> 9  
Pilloud Trincas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil huit cent quatre-vingt-

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pilloud Sylvestre François, sellier-sapissier

de Châtel St Denis, Trincas domicilié à Chailly

celibataire

né à Châtel St Denis, le vingt six décembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Louis Pilloud, cultivateur,

et de Angèle née Cardinaux, domiciliés à Chailly

2<sup>o</sup> Trincas Sidonie Marie Angeline, sans profession

de Rennes St. Saviour, domiciliée à Honnay

veuve de Pierre Basile Trincas des Le Ponts Nord mil huit cent quatre-vingt-deux

née à Honnay, le deux novembre mil huit cent soixante-sept

fille de Frédéric Bariaux, docteur

et de Marie Judith née Desforges, à Honnay

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis, le dix-neuf janvier,

à Rennes, le vingt-un janvier, à Honnay le dix-neuf

janvier, et au Châtel, le dix-huit janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Acte de décès du premier mari de l'épouse

Signatures des époux :

Sylvestre Pilloud  
Sidonie Pilloud

Signatures des témoins :

Celeste Pilloud  
François Mouton fils

Communiqué : à la Chancellerie,  
Châtel St Denis & Honnay

L'officier de l'état civil :

Eug. Perjois

N° 10  
Bourquin-Rosset

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bourquin Frédéric Ernest, négociant

Lieu d'origine et de domicile:

de Gargier (Morbihan) domicilié à Rennes-Montreuil

Etat civil:

vingt-trois ans au jour de la célébration, des le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Lieu et date de la naissance:

né à Gargier, le deux novembre mil huit cent quarante quatre

Noms, profession et

fil de Jean-Tierre Bourquin

domicile des parents:

et de Saline nu Borel, les deux dédies

Nom et profession de l'épouse:

2° Rosset Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Pippen & Villeneuve domiciliée à Pippen Chillon

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Villeneuve, le vingt-deux octobre mil huit cent cinquante sept

Noms, profession et

filles de Jean-François Alphonse Rosset, à Pippen Chillon

domicile des parents:

et de Mme Louise Elisabeth nu Rosset, dédies

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Gargier, et à Villeneuve le deux janvier, et à Pippen et au Chastel le quinze janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
Actes d'époux  
Actes de décès de la première femme de l'époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Frédéric Bourquin  
Henriette Bourquin Rosset

Signatures des témoins:

A. Elvessy  
A. Zuard

Communiqué à M. Clabin

& Villeneuve

L'officier de l'état civil:

Eug. Bonjean

N<sup>o</sup> 11.  
Nösch-Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nösch Albert, sergent de gardes frontières

de Trick (Argovie), domicilié à la Roumilly (Montreux),

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Minterdingen le deux Août mil huit cent cinquante sept

fils de Alois Nösch, agriculteur,

et de Anna Barbara née Hediger, à Minterdingen

2<sup>o</sup> Dufour Elise, sans profession

de Villars-Siercelin & Dommarin domiciliée à Villars-Siercelin

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Villars-Siercelin, le dix huit Août mil huit cent soixante-deux

fille de Jacques Samuel Dufour, agriculteur

et de Jannette née Roccati, à Villars-Siercelin

Les publications ont eu lieu à Trick, le six février, à Villars-Siercelin & à Dommarin, le sept février, et au Châtelain le cinq février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Communiqué à Trick & Polig-le-Grand.

Signatures des époux :

Albert Nösch  
Elise Dufour

Signatures des témoins :

Alois Guex  
Héli Amy

L'officier de l'état civil :

Louis Boyard



N<sup>o</sup> 12

*Frey Sanzer*

Aujourd'hui *vingt* *sept* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Frey Alfred, ébéniste*

Etat civil :

de *Juzbach Argonne*, domicilié à *aux Hanchés*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Neuf, le quinze juin* mil huit cent cinquante huit

Noms, profession et

fil de *Joseph Adolphe Frey, ébéniste*

domicile des parents :

et de *Marie Fanny nee Grand à Neuf*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Sanzer Marie Josephine, cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gless Valais*, domiciliée à *Sabour de Tilly*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Janson Gless, le seize brumaire* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fille de *Louis Sanzer, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Marie nee Giffonier à Janson*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Juzbach, le seize février, à Gless*  
*le quatorze février, à Sabour de Tilly, le seize*  
*février, et aux Hanchés le seize février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Alfred Frey*  
*Josephine Frey*

Signatures des témoins :

*Charles Widmann*  
*Ferd. Nussbanner*

Communiqué : à *Juzbach,*  
*Neuf et Sabour de Tilly*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dupuis*

N° 13

Pernet Aubert

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pernet Auguste Emile, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ciment-des-Bains domicilié à Ave-Hanches

Etat civil :

celui de Marie Josephine ne Kelly, des le vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt dix

Lieu et date de la naissance :

né à Brest, le quinze Octobre mil huit cent cinquante sept

Noms, profession et

fil de Emmanuel-Abram-Louis-Alexis Pernet

domicile des parents :

et de Pauline ne Poulteray, les deux dévidés

Nom et profession de l'épouse :

2° Aubert Louisa Adèle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Hanches domiciliée à Ave-Hanches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trégar, le vingt juillet mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

filles de François-Louis-Vincent-Aubert, cultivateur

domicile des parents :

et de Jeanne-Louise ne Tâche, à Gtton

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ciment-des-Bains, le vingt-quatre Janvier, et à Ave-Hanches le vingt-deux Janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de permis mariage de l'époux  
Copie de naissance de l'époux  
Copie de décès de la première femme de l'époux

Communiqué : à Ciment-des-Bains

Signatures des époux :

Pernet Emile  
Pernet Louisa

Signatures des témoins :

Louis Lebert  
Paul Janderot

L'officier de l'état civil :

Louis Lebert

N° 14  
 Monod-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monod Emile Auguste Henri, rentier

de Châtillon-sur-Marne domicilié à en Hanches

célibataire

né à en Hanches, le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-sept

fil de François-Emile Monod, rentier

et de Marie-Henriette nee Fasnacht, en Hanches

2° Chevalley Adèle, sans profession

de Châtillon domiciliée à en Chene

célibataire

née à Chene, le vingt octobre mil huit cent soixante-sept

filles de Charles Chevalley, agriculteur, à Chaulin

et de Marie-Henriette nee Dupraz, d'édicé

Les publications ont eu lieu à Soirille, en Châtillon, et en  
Hanches le vingt-deux janvier de cette  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance  
des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Auguste Monod  
Adèle Monod

Signatures des témoins :

Le Fasnacht  
F. Meck

Communiqué : à l'épouse

L'officier de l'état civil :

Emile Bujard

N° 15

*Martin Norani*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin François* *appareilleur*

de *Villeneuve & Rastiniers* domicilié à *St Bonches*

*albatrain*

né à *Villeneuve*, le *deux-neuf Avril* mil huit cent *cinquante sept*

fil de *Louis François Martin*, *cordonnier*, à *Trey*

et de *Catherine Barbara* *me Sautenschlager*, *diède*

2° *Norani Marie* *Appoline*, *tailleuse*

de *Saint-Denis & Le Piquier* domiciliée à *Trey*

*albatrain*

née à *Saint-Denis*, le *huit Septembre* mil huit cent *soixante six*

filles de *Jacques Emile Hyacinthe Norani*, *diède*

et de *Marie Euphrasie Alexandrine* *me Mitty*, *tailleuse*, à *Trey*

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve*, le *deux sept février*, à *Rastiniers* le *deux-neuf février*, à *Saint-Denis* le *deux sept février*, au *Piquier* le *deux-neuf février*, et aux *St Bonches* le *vingt février* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Martin*  
*Marie Norani*

Signatures des témoins :

*P. Chervalley*  
*J. Chevia*

Communiqué : à *Villeneuve, Rob.*

*Linnier, La Cour St Louis, Gruyères & Trey.*

L'officier de l'état civil :

*Luy Piquier*

N° 16  
Varenchon-Charles

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Varenchon Louis-Eugène, menuisier

Lieu d'origine et de domicile:

de Grandcombe (Doubs, France), domicilié à Cuis (Aube),

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Grandcombe, le vingt sept Mars mil huit cent cinquante trois

Noms, profession et

fils de François-Julien Varenchon, rebouteur à Fontarlier

domicile des parents:

et de Marie-Thérèse-Elise Marguet, d'écuyer

Nom et profession de l'épouse:

2° Chésses Françoise-Julie Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

des Hautes, domiciliée à Hautes

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Hautes, le deux Octobre mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fille de François-Rodolphe Chésses

domicile des parents:

et de Suzanne-Elise Bonjean, les deux d'écuyer

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Grandcombe, le vingt huit jan.

vier, au Châtelet et aux Hautes le vingt deux

janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Certificats de publications

Permis de célébration du Département de justice et Police du 24 janvier 1894.

Communiqué:

à la Chancellerie

Signatures des époux:

L. Varenchon

Marie Varenchon

Signatures des témoins:

Cocheur Sieffier  
G. G. G.

L'officier de l'état civil:

L'officier de l'état civil

En date du premier avril mil neuf cent dix, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration à titre gratuit de Peuve Varenchon née Chésses, dont l'acte de mariage est si contraire, dans le droit de cité du canton de Vaud et de la Commune des Hautes, cette décision a été prise en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse. Indépendamment de ce, le dix-huit avril mil neuf cent dix, suivant l'avis du Département de justice et Police du canton de Vaud du 15 avril 1910, n° 2401. L'officier de l'état civil

N° 17  
Gantenbein - Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gantenbein Mathus, jardinier

de Grabs (St Gall) domicilié à Aigle

célibataire

né à Grabs le vingt un Octobre mil huit cent soixante six

fil de Mathus Gantenbein décédé

et de Elisabeth née Sturzegger, décédée

2° Fontannaz Lucie, sans profession

de Lully et Epesses domiciliée à Crin (Montboux)

célibataire

née à Aigle le dix Octobre mil huit cent soixante douze

fille de Louis Emile Fontannaz, défunt

et de Lucienne Porlez à Crin

Les publications ont eu lieu à Châteland le cinq Mars, à

Grabs, Aigle et Epesses le six Mars et à Lully

le sept Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier  
d'état civil d'Aigle le 20  
Mars 1894

Signatures des époux :

Mathus Gantenbein  
Lucie Gantenbein

Signatures des témoins :

Henri Martin.  
E. Amiet

Communiqué : à Grabs, Aigle,  
Lully & Epesses

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 18  
*Saupier Bruegger*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt quatre Mars* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Saupier Jacob Alois, agriculteur*

de *Giffers (Triburg)* domicilié à *Giffers*

*célibataire*

né à *Giffers le cinq Janvier* mil huit cent *soixante onze*

fils de *Wilhelm Siburg Saupier,*

et de *Anna Maria nee Egger, les deux décédés*

2<sup>o</sup> *Bruegger Maria, cuisinière*

de *Stadelb. (Triburg)* domiciliée à *Truit Combens*

*célibataire*

née à *Stadelb. le huit Janvier* mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Christophe Johann Bruegger, agriculteur*

et de *Anna Maria nee Harro, domiciliés à Stadelb.*

Les publications ont eu lieu à *Stadelb. le quatre Mars,*

*à Giffers et à Stadelb. le cinq Mars de cette*

*année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de célébration  
 de l'officier d'état civil  
 de Giffers du 22 Mars 1894.*

Communiqué: *à Giffers &*

*Stadelb.*

Signatures des époux:

*Jacob Saupier  
 Maria Bruegger*

Signatures des témoins:

*Ch. Chéron  
 François Charrier*

L'officier de l'état civil:

*J. B. B. B.*

N° 19  
Chappuis Créaturay

Aujourd'hui trois Avril mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Chappuis Charles Albert, agriculteur  
de Raray domicilié à Hanchamp

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saligny, le trent Mars mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fil de Paul Henri Chappuis, agriculteur, aux Thiolleries

domicile des parents :

et de Fanchette Louise ne Gillieron, dièdè

Nom et profession de l'épouse :

2° Créaturay Charlotte Françoise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon domiciliée à Hanchamp

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Moudon, le deux Mai mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de Mari Françoise Créaturay, actuellement femme de

domicile des parents :

et de Jean François Byrde, à Hanchamp

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Raray le cinq Mars, à Moudon le quinze Mars, et au Châtelet le quatorze Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publications  
de consentement de la mère  
à l'époux et de son  
consentement au mariage.

Signatures des époux :

Albert Chappuis  
Charlotte Créaturay

Signatures des témoins :

J. Byrde

Communiqué :

à M. Byrde  
Moudon.

Officier de l'état civil :

J. Byrde  
Officier de l'état civil



N<sup>o</sup> 20  
Rupp-Murphy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui des avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rupp Frédéric, négociant  
de Signau (Geneve), domicilié à Montet (Montreux)  
célibataire

né à Unterseen, le quinze juillet mil huit cent soixante trois  
fils de Samuel Rupp, vicaire  
et de Suzanne née Glattard, s. Unterseen

2<sup>o</sup> Murphy Anna Elise, domestique  
de Stulthf. Rusbikon (Zurich), domiciliée à Montet  
célibataire

née à Munchentstein, le vingt deux janvier mil huit cent soixante six  
(Bâle campagne)  
fille de Gaspard Jean Murphy, maréchal, en Amérique  
et de Pauline née Spichtin, s. Soleure

Les publications ont eu lieu à Signau, le vingt cinq Mars  
s. Rusbikon, le vingt six Mars, et aux Hanches  
le vingt six Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Communiqué : à Signau et  
Rusbikon

Signatures des époux :  
Fritz Rupp  
Anna Elise Rupp

Signatures des témoins :  
H. Maroz  
E. Cillmann

L'officier de l'état civil :  
Aug. Boyard

N° 21

Argenton Norani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sept sa séance du dix huit  
mai courant, le Conseil d'Etat  
du Canton de Vaud a ordonné  
que l'acte de mariage ci  
contre des époux, Argenton  
Norani, soit rectifié en ce  
sens, que la commune de  
Chêne-Paugerics, indiquée  
par erreur comme lieu d'origine  
de l'époux, soit remplacée  
par celle de Tandocouries (Geneve)  
Inséré le vingt un mai mil  
huit cent quatre vingt quatre  
par ordre du Département de  
Justice & Police du Canton de  
Vaud suivant lettre du 19 Mai  
1893, N° 2609.

L'officier d'Etat Civil  
Eug. Pérois

Communiqué :  
à Vevey, Blonay, et au  
Bureau Cant. à Genève.

Aujourd'hui deux neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Argenton Alexis-Norani, sculpteur-peintre  
de Chêne-Paugerics (Genève) domicilié à Vevey  
célibataire

né à Genève, le vingt six Décembre mil huit cent soixante neuf  
fils de Abraham Daniel Argenton, horloger, à Vevey  
et de Joséphine Catherine née Briffod, d'ici  
2° Norani Françoise Henriette Valérie, demoiselle de  
de Blonay domiciliée à Clarens  
célibataire

née à Genève, le six Avril mil huit cent soixante neuf  
fille de Henri Norani, d'ici  
et de Suzanne Marguerite née Henchoz, à Clarens

Les publications ont eu lieu à Chêne-Paugerics, à Vevey, et à Blonay  
le dix sept Mars, et au Châtelard, le six Mars  
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de celebra-  
tion de l'officier d'Etat  
civil de Vevey, du 14  
Avril 1894

Signatures des époux :

A. Argenton  
F. Argenton

Signatures des témoins :

Eug. Ligeret  
F. Norani

L'officier de l'état civil :

Eug. Pérois

Communiqué : à Vevey, Blonay  
et au Bureau Cantonal à  
Genève.

N° 22

*Gilloz-Zuter*

Aujourd'hui *vingt trois Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Gilloz Emile, journalier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Tréva (Aoste, Italie), domicilié à Vernier Montreaux*

Etat civil:

*veuf de Emma veuve Naquetin des le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt sept*

Lieu et date de la naissance:

né à *Brochettes (Valais), le neuf Août mil huit cent soixante deux*

Noms, profession et

fils de *Pierre Gilloz, menuisier à Tréva,*

domicile des parents:

et de *Sophie veuve Curdy, d'indé*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Zuter Crescentina Rosina, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Metendorf (Bern) domiciliée à Vernier*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Berne, le vingt deux mai mil huit cent soixante deux*

Noms, profession et

fille de *François Louis Edouard Zuter*

domicile des parents:

et de *Marie Rosina veuve Zutter, les deux d'indé*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Tréva, le onze Mars, à Thierachern*

*le quinze février, et au Châtelard le quatorze février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux  
Acte de décès de la première femme de l'époux  
Certificats de publications  
Procès de célébration du Super.  
Arrêté de justice de Police du 17 avril 1894*

Communiqué:

*à Thierachern et à la Chancellerie*

Signatures des époux:

*Emile Gilloz  
Rosine Gilloz*

Signatures des témoins:

*Aeschbacher  
K. Moroz*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Frey*

Par décision du 13 décembre 1915, le Conseil fédéral a réintégré Crescentina-Rosina Gilloz, née Zuter, épouse séparée de corps de Emilio Gilloz, dont le mariage est ci-contre, dans son ancien droit de cité et le droit de bourgeoisie de la Commune de Metendorf.

Montreaux, le 14 février 1916.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 25

*Deluz Duruy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt six Avril* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Deluz, Louis Jules, agriculteur.*

de *Jourdain* domicilié à *Cherrier-Henthou*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Le Suray, le vingt six Avril* mil huit cent cinquante six

fils de *Louis Deluz, vicaire,*

et de *Louise née Jacquard, à Pallens*

2° *Duruy, Alice-Henriette, repasseuse*

de *Vufflens le Château* domiciliée à *Marichet*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Chilly, le vingt huit Septembre* mil huit cent soixante huit

fille de *Jean-Rodolphe Duruy*

et de *Jeanne-Louise Caroline née Duchonnet*

Les publications ont eu lieu à *Jourdain le vingt un Mars, à Vufflens*

*le Château le vingt deux, au Châtelier le vingt sept*

*Mars et au Marichet le vingt huit Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*certificats de publications*

Signatures des époux :

*Jules Deluz*  
*Alice Deluz*

Signatures des témoins :

*Jules Cochard*  
*Paul Chevalier*

Communiqué : à *Romand*

et *Vufflens le Château.*

L'officier de l'état civil :

*Louis Duruy*

N° 24

Aujourd'hui *quatre avril* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Journin François, laboureur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Fey et Villars le Secour* domicilié à *Fey*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Fey* le *vingt novembre* mil huit cent *soixant-neuf*

Noms, profession et

fils de *Pierre Journin agriculteur*

domicile des parents:

et de *Marie veuve Laurent*, domiciliés à *Fey*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Burnier Lucie-Emile-Sophie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Ormont desous* domiciliée à *Chorrea*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Chorrea* le *vingt-neuf Mars* mil huit cent *soixant-neuf*

Noms, profession et

fille de *François-Urbain Burnier, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Rosalie veuve Pierzicua*, domiciliés à *Chorrea*

Date des publications:

-Les publications ont eu lieu à *Châtelain* et à *Villars le Secour*

le *dix avril*, à *Ormont desous* et à *Fey* le *quatre avril*

et à *Fey* le *quatorze avril* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Suppression de célibataire  
délivré par l'officier d'état  
civil de Neuchâtel le 30  
avril 1894.*

Signatures des époux:

*François Journin  
Lucie Journin*

Signatures des témoins:

*Emile Ogney  
Auguste Guin*

L'officier de l'état civil:

*Lug. Dupuis*

Communiqué: à *Fey, Echallens*

*Fey & Ormont desous.*

*Par jugement rendu le dix  
sept novembre mil neuf  
cent trois, - déclaré définitif  
et exécutoire le vingt-neuf  
janvier mil neuf cent quatre,  
le Tribunal de première  
instance de la République  
et Canton de Genève a  
dissous par le divorce le  
mariage des époux  
Journin - Burnier.  
L'acte est au contre.  
Le divorce a été prononcé  
contre la femme en  
vertu de l'article 46, lit. c  
de la loi fédérale du 24 Dé-  
cembre 1874.*

*Intévit le premier février  
mil neuf cent quatre suite  
de la communication d'un  
extrait du jugement.  
L'officier de l'état civil  
*Lug. Dupuis**

N<sup>o</sup> 25  
Auchlin Schmutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Auchlin Théodore, peintre

de Willisau-Land (Lucerne), domicilié à Berne

célibataire

né à Clarens, le dix-neuf Novembre mil huit cent soixante onze

filz de François-Joseph Auchlin, cordonnier, à Clarens,

et de Wilhelmine Pauline née Balbach

2<sup>o</sup> Schmutz Sabine, cuisinière

de Sundhausen (au Schlettstadt, Alsace), domiciliée à la Maladière (Nordheim),

célibataire

née à Sundhausen, le quinze Mai mil huit cent soixante neuf

fille de Jean Schmutz, dévidé,

et de Vera née Lauffenburger, dévidée

Les publications ont eu lieu à Berne le vingt-deux, à Sundhausen

le vingt-quatre, au Châtelard le vingt-quatre, et à

Willisau-Land le vingt-neuf Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier d'état  
civil de Berne, le 24  
Avril 1894.

Communiqué à Willisau-Land,  
Berne et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Théodore Auchlin  
Sabine Auchlin

Signatures des témoins :

Constant Louis Serres  
Bernard Schenk

L'officier de l'état civil :

Aug. Broyard

N<sup>o</sup> 26

*Odermatt Oriolat*

Aujourd'hui *premier Mai* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Odermatt Balthasar-Joseph, charpentier*  
de *Thochs Sarnalden*, domicilié à *Crin (Nentzen)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Thochs*, le *quatre novembre* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fils de *Martin Odermatt, dévot,*

domicile des parents :

et de *Anna-Josepha ne Ackermann, à Thochs*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Oriolat Marguerite-Marianne, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Armont Defous* domiciliée à *Crin (Nentzen)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Crin*, le *vingt quatre février* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fille de *Paul-Joseph Oriolat, dévot,*

domicile des parents :

et de *Anna-Elise ne Willen, à Crin.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Thochs*, le *vingt avril*  
à *Armont-Defous*, le *quatorze avril*, et au *Ch. S. S.*  
*Armont le deux avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Joseph Odermatt*  
*Marguerite Odermatt*

Signatures des témoins :

*J. F. Rauber*  
*Michel Labhard*

Communiqué : à *Thochs et*  
*Armont Defous*

L'officier de l'état civil :

*Jug. Dupuis*

N° 27

Herman Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt* mai mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Herman Jean-Joseph-Laurent, retueur*

de *Yenthone (Pélais)* domicilié à *Clarens (Monteux)*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et...

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Sion, le vingt un Mars* mil huit cent *soixante six*

fils de *Ambroise Herman, agriculteur,*

et de *Louise née Marshall, domiciliés à Yenthone*

2° *Bachmann Rosina, sans profession*

de *Buchholzberg (Geneve),* domiciliée à *Clarens*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Rosiniers, le neuf Octobre* mil huit cent *soixante six*

fille de *Jean Bachmann, dévot,*

et de *Elisabeth née Stauffer, à Jussimmen*

Les publications ont eu lieu à *Yenthone, et à Buchholzberg*

*le onze Avril, et au Châtelard le dix Avril*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Cotes de naissance*

*des époux*

*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Jean Hermann*

*Rosine Hermann*

Signatures des témoins :

*Louis Porty Dubois*

*Héli Amy*

L'officier de l'état civil :

*Jug. Piquet*

Par jugement rendu le vingt-trois Octobre mil neuf cent un, devenu définitif le deux Janvier mil neuf cent deux le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux, Herman Bachmann.

Le divorce a été prononcé entre les époux en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 24 Décembre 1844.

Inséré le dix Janvier mil neuf cent deux ensuite de communication d'un extrait du jugement

Communiqué : à *Yenthone et Buchholzberg.*



N<sup>o</sup> 28  
Estopprey-Frey

Aujourd'hui douze Mai mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Estopprey Henri-Jules, chaudronnier

Lieu d'origine et de domicile:

de Trey domicilié à Clarens

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Trey, le sept Mars mil huit cent soixante douze

Noms, profession et

fils de Jules Louis Estopprey, chaudronnier

domicile des parents:

et de Fanny née Fontanney, domiciliée à Genève

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Frey Rosina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Muntiswyl-Ramiswyl domiciliée à Clarens

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Bâle, le seize Mars mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fille de Catharina Frey, actuellement femme de

domicile des parents:

et de Gustave Rebi, à Genève.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Trey, le vingt six Avril, à Muntiswyl le vingt cinq Avril, et au Châblon le vingt quatre Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publications  
Actes de naissance des  
époux

Signatures des époux:

Henri Estopprey  
Rosa Estopprey

Signatures des témoins:

J. Mammuz  
E. Matton

Communiqué: à Trey et  
Muntiswyl.

L'officier de l'état civil:

Eug. Frey

N° 29  
Michel Grant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue F. Pache, notaire à Lonsanne, le 15 novembre 1916, et inscrite par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Michel, Charles, chef d'orchestre à Lonsanne, mentionné ci-dessus a été reçu avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de : — Chardonmay sur Morces.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 20 novembre 1916, (Off. N° 8382. J.)

Montreux, le 22 novembre 1916.  
L'Officier de l'Etat civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michel Charles, musicien au Hussar

de Mayence, Allemagne, domicilié à Trait (Montreux), célibataire

né à Sutzbrugg, le dix Septembre mil huit cent soixante dix

fils de Ferdinand Michel, fabricant, à Mayence

et de Helene née Wick, d'ici

2° Grant Louise, gouvernante

de Birch Coppice, Little Redway, domiciliée à Birch Coppice, comté de Hills, Angleterre, célibataire

née à Birch Coppice, le vingt huit février mil huit cent soixante quatre

fille de Simon Grant, d'ici,

et de Mary née Woodham, domiciliée à Birch Coppice

Les publications ont eu lieu à Mayence le vingt quatre Avril et à Birch Coppice le vingt deux Avril. La publication en Angleterre a été dispensée

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Termis de célébration  
du Département de Justice et Police du 11 Mai 1914

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Michel Charles*

*Louise Grant*

Signatures des témoins :

*Hans W. ...*

*H. Redwood*

*E. M. Grant*

L'officier de l'état civil :

*Eug. ...*

N° 30

Thessen Derivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui des sept Mai mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thessen Heinrich Conrad Wilhelm, commerçant  
de Hambourg (Allemagne), domicilié à Hambourg  
célibataire

né à Prime, le six Août mil huit cent soixante sept  
fils de Johann Friedrich Conrad Thessen, docteur  
et de Johanne Marie Sophie nee Kichelmann, à Hambourg  
2° Derivaz Louise, sans profession  
de S. Gingsolph (Vielais), domiciliée à Hanbourg (Hambourg)  
célibataire

née à Hanbourg, le onze Mai mil huit cent soixante six  
fille de Augustin Derivaz, agriculteur  
et de Henriette Louise nee Rouze, domiciliée à Hanbourg  
Les publications ont eu lieu à Hambourg le vingt cinq Avril,  
à S. Gingsolph le vingt cinq Avril et au  
Chaplain le vingt quatre Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications  
Permis du Département  
de Justice & Police du  
14 Mai 1894

Communiqué : à la Chancellerie  
à S. Gingsolph

Signatures des époux :

Wilh. Thessen  
Louise Thessen

Signatures des témoins :

Emile Frey  
Edis Derivaz  
G. Derivaz

L'officier de l'état civil :

Aug. Boyais

N<sup>o</sup> 31.  
Depallens-Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Depallens Emile, agriculteur

de Châtelard domicilié à Tallens

libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Crin, le cinq juillet mil huit cent soixante-dix

fils de Louis Depallens, agriculteur,

et de Aimée Marguerite Henriette née Horaley, domiciliée à Tallens.

2<sup>o</sup> Masson Marie Elise, sans profession

de Veyssaux domiciliée à Veyssaux

libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Ferriset, le quinze avril mil huit cent soixante-dix

fille de Jacques Louis Auguste Masson,

et de Elise née Masson, les deux dédies,

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-un, et à Veyssaux le vingt-trois avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Depallens Emile  
Elise Depallens

Signatures des témoins :

M. Masson  
Jules Depallens

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 32  
Demarchi Romagnolo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Demarchi Giovanni Battista, artiste de Sominello, Trane, Italie, domicilié à Trane, Pontina, célibataire

né à Sominello, le sept février mil huit cent soixante quatre fils de Pierre Demarchi, agriculteur, et de Teresa ou Fontana, demeurant à Sominello

2° Romagnolo Marie Teresa Guida, fille de Refrancore (Abruzzes) Italie, domiciliée à Trane, Pontina, célibataire

née à Refrancore, le quinze juin mil huit cent dix-neuf fille de Paul Romagnolo et de Rosa Maria ou Maggiore, d'ici

Les publications ont eu lieu à Sominello et à Refrancore le huit Avril, et au Châtelier le vingt huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publication  
Procès verbal du Département de Justice et Folie du 30 Avril 1893

Signatures des époux :

Demarchi Giovanni Battista  
Demarchi Guidina

Signatures des témoins :

L. P. P. P.  
Erasmo Maggiore  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :  
Eug. P. P.

N° 33  
 Lubinus Grathmann

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Lubinus Heinrich Heeren - Inse, rentier de Aldorf (anciennement d'Oldembourg), domicilié à la Reunung-Pontbaine avec de Friederike Charlotte née Hedemeier, de le vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit né à Aldorf, le vingt-trois Décembre mil huit cent quarante trois fils de Ludwig Hermann Inse et de Inse née Behrends, les deux dédies  
 2° Grathmann Auguste-Christiane-Dorotee, rentière de Prüm (Allemagne), domiciliée à la Reunung-Pontbaine avec de William F. Grathmann de le dix-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-dix née à Prüm, le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante cinq fille de Carl Rank et de Auguste née Duncker, les deux dédies  
 Les publications ont eu lieu à Aldorf le six Avril, à Prüm le vingt-huit Avril, et au Châtelard le vingt-huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des époux. Certificats de publications.  
 Permis de célébration du Département de justice & Police du 17 Mai 1894.  
 Communiqué : à la mairie

Signatures des époux :  
 H. C. Lubinus  
 Hulda Lubinus née Rank

Signatures des témoins :  
 H. Kuhlrich P. Mauer

L'officier de l'état civil :  
 Aug. Broyard

N<sup>o</sup> 24  
*Amsstutz-Hoy*

Aujourd'hui *vingt-six Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Amsstutz Leon Arnold, charpentier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sigriswyl (Suisse), domicilié à Cully*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *S. Sulpice (Suisse), le vingt-neuf Avril mil huit cent soixante-un*

Noms, profession et

fils de *Alcide Amsstutz, quincaillier, aux Bâties (Suisse)*

domicile des parents:

et de *Rosine ne Heilmann, diuée*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Hoy Louise Lucie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Château d'Vez, domiciliée à Peray (Suisse)*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Castor de Sully, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-seize*

Noms, profession et

fille de *Constant Frédéric Hoy, journalier,*

domicile des parents:

et de *Rosine ne Fache, domiciliée à Peray*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Château d'Vez, le dix-huit Avril, à Sigriswyl, le dix-neuf Avril, à Cully, le vingt Avril et à Château d'Vez, le vingt Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Permis de célébration de l'officier d'état civil de Cully, du 8 Mai 1894*

Signatures des époux:

*Leon Arnold Amsstutz  
 Lucie Louise Amsstutz*

Signatures des témoins:

*Simoni Francesco  
 F. Longobardi*

Communiqué: *à Cully, Château*

*d'Vez et Sigriswyl.*

L'officier de l'état civil:

*Eng. Pignatelli*

N° 30.

Frosio-Cheris

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Frosio Jacques-Henri, peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Auresio Tassin, domicilié à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gresso, le huit Octobre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de François Frosio, agriculteur, à Gresso,

domicile des parents :

et de Marianne ne Garbani, d'édit

Nom et profession de l'épouse :

2° Cheris Louise Elise, bonne

Lieu d'origine et de domicile :

de Boz domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Remires Boz, le quatre Août mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Charles François Cheris

domicile des parents :

et de Louise ne Héber, les deux d'édit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Auresio le quatre Mai, à Boz le vingt-neuf Mai, et au Châtelain le quatre Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Jacques Frosio  
Louise Cheris

Signatures des témoins :

Tom Frosio  
Alphonse Cheris  
Ju. M. Martelat  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à Auresio et Boz

Aug. Boyard



N<sup>o</sup> 36  
 Strickner Depallens

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Strickner Franz, verdoannier \_\_\_\_\_

de Brinner (Tpol), \_\_\_\_\_ domicilié à Brant Pontina,

ulibatier \_\_\_\_\_

né à Brinner, le cinq décembre mil huit cent soixante cinq

fils de Georges Strickner, \_\_\_\_\_

et de Anna née Hair, les deux dévotés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Depallens Marie Louise, repassante \_\_\_\_\_

de Châtelain \_\_\_\_\_ domiciliée à Brant \_\_\_\_\_

ulibatier \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt un Mai mil huit cent soixante six

fille de Jules Depallens, dévoté \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Brinner (Tpol), le cinq avril,

et au Châtelain, le douze Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des

époux \_\_\_\_\_

Certificats de publications,

Permis de célébration du

Département de justice et Police

du 31 Mai 1894. \_\_\_\_\_

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux:

Strickner Franz

Marie Strickner

Signatures des témoins:

Hagenbüchli Franz

Florian Gasser

L'officier de l'état civil:

Eug. Dupuis

N<sup>o</sup> 37  
Eckertin Schlageter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quatre juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Eckertin Gustave Adolphe, boulanger

de Steffen (Grand Duché de Saxe), domicilié à Steffen

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Steffen, le dix Avril mil huit cent soixante cinq

fils de Gustave Eckertin, bourgeois,

et de Marie Barbara née Polz, domiciliés à Steffen

2<sup>o</sup> Schlageter Emilie, sans profession

de Harenz, Harenz, domiciliée à Harenz, Harenz,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Harenz, Harenz, le quinze Avril mil huit cent soixante deux

fille de Joseph Schlageter, journalier,

et de Caroline née Eckertin, domiciliés à Harenz

Les publications ont eu lieu à Steffen le cinq mai, aux Harenz et au Hostenau le dix mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de registres des époux  
Certificats de publications.  
Permis de célébration de

Signatures des époux :

Gustave Adolphe Eckertin  
Emilie Eckertin

Signatures des témoins :

O. Jeannen  
Louis Hoyer

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Georg Pypis

N° 38

Rossier Giroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quinze février mil neuf cent, déclaré exécutoire le trois mars suivant, le Tribunal civil du District de Vevay a disposé par le décret le mariage des époux Rossier - Giroud, dont l'acte est en contre.

Le décret a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inscrit le dix neuf mars mil neuf cent, par ordre du Département de Justice & Police, office du 19 Mars 1900, F. 1663, sur la base d'un extrait des jugements.

L'officier de l'état civil  
Eug. Projois

Aujourd'hui quatre juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier François Celestin, concubine

de Blérens (Tubourg), domicilié à St. P. Pontaux,

célibataire

né à Porcel, le quatre un Août mil huit cent soixante cinq

fil de Sauent-Joseph Rossier, décédé,

et de Angélique-Elisabeth de Helmerich de Starby, a Porcel

2° Giroud Adelaïde Céline, veuve

de Pilleranon (Tubourg), domiciliée à Veyrier

célibataire

née à Pilleranon, le dix huit janvier mil huit cent cinquante neuf

fille de Jean Sylvestre Giroud,

et de Anne Marie Florence ou Aubert, décédée

Les publications ont eu lieu à Blérens, le seize Mai, à Pil,

laranon, le seize Mai, aux Honches et à Veyrier

le seize Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications

Signatures des époux :

Celestin Rossier

Adelaïde Rossier

Signatures des témoins :

Scharderet Baptiste

Pierre Heimes

Communiqué : à Livriez &

Dumarsens

L'officier de l'état civil :

Eug. Projois

N<sup>o</sup> 39  
*Jenny-Bissegger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Jenny Théophile, gypseur* \_\_\_\_\_

de *Hemberg (Reun),* \_\_\_\_\_ domicilié à *Levens* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Peroy le vingt juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante dix*

fils de *Gottlieb Jenny* \_\_\_\_\_

et de *Marguerite Susanne née Jenn, domiciliés à Corsier*

2<sup>o</sup> *Bissegger Marie-Joséphine, tailleur* \_\_\_\_\_

de *Sauterswil (Buchsberg), Thurgovie* domiciliée à *Fribourg* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bulle le vingt cinq Octobre* mil huit cent *soixante dix*

fille de *Jean Henri Bissegger, décédé,*

et de *Joséphine née Corboz, domiciliés à Fribourg*

Les publications ont eu lieu à *Steffisburg, le vingt un Mai, à*

*Sauterswil, le vingt un Mai, à Fribourg le vingt*

*Mai et au Châtelain le dix neuf Mai de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Théophile Jenny*  
*Joséphine Jenny*

Signatures des témoins :

*Kelly Eugène*

*Dafflon François*  
 L'officier de l'état civil :

Communiqué : à *Steffisburg,*  
*Fribourg et Bussnang.*

*Eugène Dafflon*

N° 40

*Dériaz-Golay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dériaz Louis-François, négociant* \_\_\_\_\_

de *Châtellard* \_\_\_\_\_ domicilié à *Pérey* \_\_\_\_\_

*veuf de Sophie née Ruffray, du le vingt-*  
*ing Avril mil huit cent quatre-vingt-treize* \_\_\_\_\_

né à *Pérey, le vingt huit Février* mil huit cent *soixante deux*

fil de *Jeanne Marie Françoise Dériaz, domi-*

et de *Julien à Bes* \_\_\_\_\_

2° *Golay Méry Eugénie, négociante* \_\_\_\_\_

de *Chénit* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Clarent* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Sentier, le vingt-un Septembre* mil huit cent *quarante six*

filles de *Jacques-David Golay,* \_\_\_\_\_

et de *Madame Angélique née Fiquet, les deux veufes*

Les publications ont eu lieu à *Châtellard le dix-huit Mai,*

*à Pérey le dix-neuf Mai, et au Brassus*

*le vingt Mai de cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Attestation de célibation*  
*de l'officier d'état civil*  
*de Pérey du 4 juin 1894*

Signatures des époux :

*L. Dériaz*  
*Méry Dériaz*

Signatures des témoins :

*J. Meppan*  
*C. Jank*  
*L. Lere*

Communiqué : à *Sorey et*  
*au Larnier*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Poyais*

N<sup>o</sup> 41.  
*Monod-Hiener*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *huit juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatre*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Monod François Eugène, employé au tramway*  
 de *Wislara & Sorville* domicilié à *Clarens*  
*libataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Blonay, le vingt-quatre Septembre* mil huit cent *soixante neuf*  
 fils de *Louis Auguste Monod*

et de *Jeanne Caroline ne Cardinaux*

2<sup>o</sup> *Hiener Clara Martha,*  
 de *Bolligen, (Berne),* domiciliée à *Thoune*  
*libataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bolligen le vingt-quatre Mars* mil huit cent *soixante neuf*  
 fille de *Nicolas Hiener*

et de *Margaretha ne Suter.*

Les publications ont eu lieu à *Châtard, le dix-sept Avril,*  
*à Sorville le dix-sept Avril, à Bolligen, le dix-*  
*sept Avril, et à Thoune le dix-sept Avril de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Eugène Monod*  
*Martha Monod*

Signatures des témoins :

*Auguste Genillard*  
*Vienna*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Breyer*

Communiqué : à *Silleneuve,*  
*Bolligen et Lahornie*

N<sup>o</sup> 42  
Gillieron-Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gillieron John, charpentier

de Servion domicilié à Clarens

célibataire

né à Servion le dix décembre mil huit cent soixante onze

fils de Jules Gillieron, charpentier

et de Suzanne Louise née Pasche, domiciliée à Servion

2<sup>o</sup> Dutoit Lina, sans profession

de Charannes et Mondou domiciliée à Clarens

célibataire

née à la Romaz le vingt-neuf août mil huit cent soixante sept

fille de Jean Samuel Dubois, tailleur de pierres à Clarens

et de Georgette née Besson, dévidée

Les publications ont eu lieu à Servion le dix Mai, à Charannes

et à Mondou le neuf Mai et au Châtelard le

huit Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition

Communiqué : à Jean la Ville et

Mondou

Signatures des époux :

John Gillieron  
Lina Gillieron

Signatures des témoins :

O. Faucher  
H. Savie

L'officier de l'état civil :

L. P. Dubois

N° 43.

*Händerer-Sutterlin*

Aujourd'hui douze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Händerer Auguste-Alexis, photographe*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rehau (Huning)*, domicilié à *Perne-Fontaine*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Rehau, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante*

Noms, profession et

fils de *Fritz Händerer, ébéniste,*

domicile des parents :

et de *Auguste née Heller, domiciliés à Rehau.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Sutterlin Louise, gouvernante*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Huggingen (Grand-Duché de Baden)*, domiciliée à *Perne-Fontaine*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Rehau, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-quatre*

Noms, profession et

fille de *Catherine Sutterlin, diuée*

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rehau et à Huggingen le*  
*vingt-sept avril, et au Châtelard le vingt*  
*cinq avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations*  
*Permis de célébration*  
*du Proc. de justice de l'Etat du 15 mai*  
*1894.*

Communiqué :

*à la Pharmacie*

Signatures des époux :

*A. Händerer*

*L. Händerer-Sutterlin*

Signatures des témoins :

*L. Kunzinger*

*A. Schmeltz*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Brjais*



N° 44

*Tissot-Duplan*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *treize juin* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tissot Henri Alphonse Louis, négociant*

de *Montaubion Chardonnay* domicilié à *Mayenne*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Saubeville*, le *deux* *juin* mil huit cent *soixante* *sept*

fil de *Jules Henri Louis Tissot, imprimeur,*

et de *Marie Alphonseine veuve Coffier, domiciliée à Saubeville*

2° *Duplan Bertha Alice*

de *Rougemont et Rouffens* domiciliée à *Yllion*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Yllion*, le *vingt* *trois* *février* mil huit cent *soixante* *seize*

filles de *Mme Paul Duplan, décédée*

et de *Antoinette-Jeanne Sophie veuve Tillet, à Yllion*

Les publications ont eu lieu à *Mayenne* le *vingt* *un* *avril*, à *Rougemont*

le *vingt* *deux* *avril*, à *Rougemont* le *vingt* *sept* *avril*, à *Montaubion*

*Chardonnay* et à *Mayenne*, le *vingt* *huit* *avril* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de célébration  
délivré par l'officier de l'état  
civil de Mayenne le 30 mai  
1894*

Communiqué : à *M. Clerge,*

*Mayenne, Rougemont et  
Aillens*

Signatures des époux :

*H. Tissot*

*Bertha Tissot*

Signatures des témoins :

*J. Duval*

*Vienna*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyard*

N° 43  
*Marielloni - Gonnat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juin* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Marielloni Pierre-François, agriculteur*

de *Sigirino (Tessin),* domicilié à *Tornea*

*célibataire*

né à *Roche, le premier Avril* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *Pierre Marielloni, maçon,*

et de *Marie Louise née Poutaz, domiciliée à Tornea*

2° *Gonnat Marie-Agathe, ménagère*

de *Champéry (Tessin),* domiciliée à *Tornea*

*célibataire*

née à *Champéry, le neuf Octobre* mil huit cent *soixante six*

fille de *Eugène Gonnat, agriculteur, à Champéry*

et de *Marie Robine née Durier, d'hab.*

Les publications ont eu lieu à *Sigirino, le vingt Mai, à Champéry, le dix-huit Mai, et au Châtelard le dix-sept Mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*François Marielloni*  
*Agathe Marielloni*

Signatures des témoins :

*de Tschenthal Ch*  
*de Tschenthal Ed*

Communiqué : à *Sigirino et Champéry.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Poutaz*

N<sup>o</sup> 46  
Ruiéat-Drapel

Aujourd'hui dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1<sup>o</sup> Ruiéat César, boulanger  
de Corcelles sur Layon domicilié à Le Revenay  
libataire

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

né à Corcelles le dix sept Septembre mil huit cent soixante neuf  
fils de Isaac Ruiéat, agriculteur,  
et de Suzette née Jan, demeurée à Sorges sur Layon  
2<sup>o</sup> Drapel Henriette, sans profession  
de Layon domiciliée à Corbeyprieu  
libataire

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

née à Corbeyprieu le premier Octobre mil huit cent soixante seize  
fille de Charles Drapel, agriculteur,  
et de Emma-Henriette née Bournaud, demeurée à Corbeyprieu

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Corcelles le deux juin, à Layon le vingt-neuf mai, à Corbeyprieu le vingt huit mai, et au Châtelier le vingt huit mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Copie de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Ruiéat César  
Ruiéat Henriette

Signatures des témoins:

Emile Bron  
Et Guichard

Communiqué: à Corcelles, Layon  
et Layon

L'officier de l'état civil:

Luc Brisson

N° 47  
Ryszel - Nettier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-

quatre-vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ryszel Wilhelm Paul Otto, libraire

de Sungen, Suisse, domicilié à Ormont-vaux

célibataire

né à Sungen, Suisse le vingt-un août mil huit cent soixante-trois

filz de Charles Auguste Wilhelm Ryszel, employé postal en retraite

et de Hilda Emilie Albertine nee Teckert, à Sungen

2° Nettier Marie, sans profession

de Ormont-vaux domiciliée à Ormont-vaux

célibataire

née à Ormont-vaux le vingt-six juillet mil huit cent soixante deux

fille de Charles Louis Nettier, demeurant

et de Gabrielle nee Favre, domiciliée à Ormont-vaux

Les publications ont eu lieu à Sungen, le dix-neuf avril, à Ormont-vaux le onze avril, au Châtelat et aux Flanchés le dix avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications  
Tribunal de Canton du Dépar-  
tement de Justice & Police  
du 10 mai 1894

Communiqué : à la Chancellerie

et Ormont-vaux

Signatures des époux :

W. Ryszel

M. Nettier

Signatures des témoins :

E. S. ...

Dr. H. Lina

L'officier de l'état civil :

L. Ryszel

N<sup>o</sup> 48.

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1<sup>o</sup> Morney Charles Jean boulanger  
Lieu d'origine et de domicile: de Châtelard domicilié à Perce-Fontaine  
Etat civil: veuf de Sophie veuve Blanc, des le huit août mil huit cent quatre vingt seize  
Lieu et date de la naissance: né à Perce, le sept Décembre mil huit cent soixante un  
Noms, profession et domicile des parents: fils de François Marie Morney, journalier, à Perce et de Robine veuve Luter, d'ici  
Nom et profession de l'épouse: 2<sup>o</sup> Fasnacht Clara Sophie, sans profession  
Lieu d'origine et de domicile: de Montiller (Fribourg), domiciliée à Perce-Fontaine  
Etat civil: célibataire  
Lieu et date de la naissance: née à Perce, le quatorze Février mil huit cent soixante sept  
Noms, profession et domicile des parents: fille de Jules Louis Fasnacht et de Sophie Antoinette veuve Sapierre, les deux d'ici  
Date des publications: Les publications ont eu lieu à Châtelard, le neuf juin, et à Perce, le onze juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées: Acte du premier mariage de l'époux - Acte de décès de sa première femme - Acte de naissance de l'époux

Signatures des époux: Charles Morney  
Clara Morney

Signatures des témoins: Henri Morney  
Jules F

Communiqué: à l'époux

L'officier de l'état civil: Eugène Boyois

N<sup>o</sup> 49  
Kieschke-Löbbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui douze juillet mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kieschke, Carl-Friedrich-Maximilian, musicien

de Sorau (Puff), domicilié au Trait-Neubrunn

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Sorau, le premier janvier mil huit cent soixante quatre

fils de Johann-Carl-August Kieschke, d'ici

et de Auguste Amalia ne Schmeckfeger, domiciliée à Sorau

2<sup>o</sup> Löbbe Maria Amalia, sans profession

de Trier (Puff-Thierane), domiciliée au Trait-Neubrunn

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Trier, le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante sept

fille de Spiritz Löbbe, musicien, à Trier,

et de Maria ne Karos, d'ici

Les publications ont eu lieu à Sorau, le neuf juin, à Trier le sept juin, et aux Puffes le cinq juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications

Permis de célébration du Département de justice et Police du 29 juin 1894

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Max Kieschke

Maria Kieschke

Signatures des témoins :

Bruno Zimmermann

August Heilmann

L'officier de l'état civil :

Eug. Puff

N° 50  
Burdet-Feldt

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Burdet Charles Louis Emile, *journalier*  
de Châtelain \_\_\_\_\_ domicilié à Hanchamp \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Hanchamp, le vingt deux Mars mil huit cent soixante onze  
fils de Charles Emmanuel Burdet, *agriculteur*, \_\_\_\_\_  
et de Caroline née Montandon, *domestique* \_\_\_\_\_  
2° Feldt Constantine, *domestique* \_\_\_\_\_  
de Cesara (Toron, Italie), domiciliée à Hanchamp \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Cesara, le huit Aout mil huit cent soixante onze  
fille de Baptiste Feldt, *diu*, \_\_\_\_\_  
et de Anna-Pernia née Bonfantini, \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Châtelain, le dix huit et à  
Cesara le vingt huit de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Communiqué: *à la Chancellerie*

Signatures des époux:  
*Burdet Louis Emile*  
*Burdet Constantine*

Signatures des témoins:  
*et* *Guichon*  
*Vionnet*

L'officier de l'état civil:  
*Eug. Boyois*

N° 51.  
Millioud-Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui de huit juillet mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Millioud Auguste, titulaire des douanes

de Penthécruz domicilié à Pallorbes

divorcé d'avec Alice née Ferrié dès le vingt-cinq septembre  
mil huit cent quatre vingt dix

né à Trarrens, le quatre février mil huit cent soixante

fils de Louis Abram-Eugène Millioud, agriculteur

et de Suzette née Brot, domiciliée à Suchy

2° Crisinel Fanny-Henriette, repassée

de Hollandens domiciliée à Pernez-Montoux

clébataire

née à Sabbel, le vingt-deux février mil huit cent soixante douze

fille de Jean Alexis Crisinel, agent de paye,

et de Henriette née Ferrié, domiciliée à Hollandens

Les publications ont eu lieu à Penthécruz, le premier juin, à  
Pallorbes, le vingt-neuf mai, à Hollandens, le trente-  
un mai, et au Châtelard, le vingt-huit mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de célébration  
de l'officier de l'état civil  
de Pallorbes du 11 juillet  
1874.

Communiqué :

Penthécruz, Pal-  
lorbes et Domdoyel.

Signatures des époux :

A. Millioud

Fanny Millioud

Signatures des témoins :

Héli Amy

Jules Chessef

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois



N° 52  
Dénériaz-Hyler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Août mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dénériaz Charles Louis Bonac, agriculteur

de Chardonne domicilié à Chailly Pontaine,

chef de famille au Greney du 14 quatorze janvier mil huit cent quatre vingt dix

né à Pont, le deux Août mil huit cent cinquante deux

fils de François Louis Dénériaz, décédé,

et de Suzanne Marie Elise au Greney, à Chailly

2° Hyler Caroline, sans profession

de Oberendingen (Alsace), domiciliée à Percy

célibataire

née à Lausanne, le vingt Octobre mil huit cent cinquante cinq

fille de Marc Salomon Hyler, à Oberendingen

et de Jeanne Françoise Albertine au Bousseil, <sup>décédée</sup>

Les publications ont eu lieu à Chardonne le sept juillet

au Châtelet le sept juillet, à Oberendingen le

sept juillet et à Percy le neuf juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la femme

Femme de l'époux

Certificats de publications

Communiqué: à Corsier, Percy

et Oberendingen

Signatures des époux:

Chs Dénériaz

Caroline Dénériaz

Signatures des témoins:

Léonard Luyssier

Annie Burod

L'officier de l'état civil:

Eug. Puyois

N<sup>o</sup> 53  
*Borlat-Duprez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Borlat Louis François Alfred, agriculteur*  
 de *Armont des sous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chailly*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Chailly, le vingt deux juin* mil huit cent *soixante neuf*  
 fils de *Louis Henri Borlat, décédé*  
 et de *Marie Louise née Barbey, a Chailly*

2<sup>o</sup> *Duprez Marie Laurette Alexandrine, sans profession*  
 de *Gumefens (Fribourg)* domiciliée à *Chailly*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Pont la Ville, le deux août* mil huit cent *soixante cinq*  
 fille de *Jean Joseph Duprez*  
 et de *Mélie née Tibbot, les deux vivants.*

Les publications ont eu lieu à *Armont des sous, le deux juillet*  
*le deux juillet* à *Gumefens le onze juillet*, et au  
*Châtelard, le neuf juillet de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Louis Borlat*  
*Alexandrine Borlat*

Signatures des témoins :

*J. Crodat*  
*Emile Desalliers*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Brois*

Communiqué : *à Armont des sous*  
*et Arroy. devant Pont.*

N° 54

*Guex - Roemy*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Aujourd'hui *neuf août* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Guex John Alois, garde forestier*

de *Boulené* domicilié à *la Bournoy*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

né à *Chin & Saquier, le vingt huit août mil huit cent dix sept*

fil de *François Guex, agriculteur*

et de *Constance Tanny ne Pullet, domiciliés à Boulené*

2° *Roemy Marie Louise, sans profession*

de *Hanfayon (Fribourg),* domiciliée à *la Bournoy*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

née à *la Combe Glin, le vingt quatre août mil huit cent dix huit*

fille de *Joseph Julien Roemy, agriculteur, à Glin*

et de *Marie Thérèse ne Richy, d'ind.*

Les publications ont eu lieu à *Boulené, le neuf juillet, à Hanfayon*

*le sept juillet, et au Châtelain le six juillet de*  
*cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Alois Guex*

*Marie Guex*

Signatures des témoins:

*Jules Jaques*  
*Héli Omy*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Boyois*

Communiqué: à *S. Cierges et*  
*Plaffayen*

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance du Canton de Vaud rendu en date du 17 juin 1924 déclaré définitif et exécutoire le 30 juillet 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 10 août 1924

L'officier de l'état civil

*J. Bussollet*

Com. au Dépôt.

*St-Cierges, Fribourg, le 8.6.28*

Par décision du 3 juin 1928

le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que:

a. l'époux soit désigné comme *étant non seulement originaire de Boulené, mais aussi de "Moudon"*

b. le nom patronymique de l'épouse soit orthographié *"Roemy"* et non *"Roemy"*

Montreux, le 8 juin 1928.

L'officier de l'état civil

*J. Bussollet*

Com. au Dépôt.

*St-Cierges, Fribourg et Plaffayen*

*le 8 juin 1928. (Fribourg)*

N° 55

*Butticaz Sallaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *dieu Août* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Butticaz Louis-jean, menuisier*

de *Châtillard et Jongny* domicilié aux *Suarnnes (Aube),*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né au *Truit Aubeux*, le *deux Septembre* mil huit cent *soixante huit*

fils de *Jean-Jacques-Jonges Butticaz, diable*

et de *Jeanne veuve Chaperon, domiciliée aux Suarnnes*

2° *Sallaz Alice Jenny, couturière*

de *Severy* domiciliée à *Tallens (Aube),*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Severy*, le *vingt Octobre* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Louis-Rodolphe Sallaz, menuisier,*

et de *Julie-Paule veuve Kestier, domiciliée à Tallens*

Les publications ont eu lieu à *Jongny le deux juillet, à Severy*

*le quatorze juillet, et au Châtillard le cinq juillet*

*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Louis Butticaz*  
*Alice Butticaz*

Signatures des témoins :

*Louis Sallaz*  
*Vionnet*

Communiqué : à *Cosier et*

*Graney*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyais*

N° 56  
 Haas - Kuhlmann

Aujourd'hui quinze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Haas Emile-Jules, boucher

Lieu d'origine et de domicile:

de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à Salis-Antenne \_\_\_\_\_

Etat civil:

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Genève le vingt quatre Octobre mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fils de Jean Louis Haas docteur des sciences \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Rosine ou Widmer, domiciliés à Genève \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Kuhlmann Emma sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Riedmühl (Berne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Salis-Antenne \_\_\_\_\_

Etat civil:

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Salis-Antenne, le cinq Mars mil huit cent soixant quinze

Noms, profession et

fille de Frédéric Kuhlmann, dit \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Juliette Sophie Augustine née Tücher, actuellement veuve en secondes  
 noces de Fritz Kappeler, à Salis.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Genève et à Seberg le vingt  
 neuf juin, et au Châtelard le vingt huit juin  
 de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
 époux \_\_\_\_\_  
 Certificats de publications  
 Consentement du  
 tuteur de l'épouse \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Emile Haas  
 Emma Haas

Signatures des témoins:

J. Borgechamp  
 J. Dubois

Communiqué: à Genève et  
 Riedmühl \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

Eug. Pujol  
 Pujol

N<sup>o</sup> 57  
Diemer-Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Diemer Franz, Libraire  
de Aix-la-Chapelle domicilié à Caire (Egypte)  
célibataire

né à Aix-la-Chapelle le quatorze Avril mil huit cent soixante quatre  
fils de Theodore Louis Diemer, décedé  
et de Augusta Ernestine Thérèse née Hüner à Kottbusch (Saxe)

2<sup>o</sup> Favre Hélène, sans profession  
de Château-d'Or domiciliée à Fernex (Montbéliard)  
célibataire

née à Fernex le trente Mai mil huit cent soixante deux  
fille de Adrien Favre décedé  
et de Henriette née Loup, domiciliée à Fernex

Les publications ont eu lieu à Aix-la-Chapelle du onze au vingt-neuf  
Avril, à Château-d'Or le quinze Avril et au Châtelard  
le quatorze Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Copies de naissance des époux.  
Autorisation de célébration  
du mariage décernée par  
le Département de Justice  
le 1<sup>er</sup> Septembre  
1894

Communiqué : à Château-d'Or  
et à la Chancellerie

Signatures des époux :  
F. Diemer  
H. Diemer

Signatures des témoins :  
H. Leirs  
J. Ryssel

L'officier de l'état civil :  
L. Ryssel

N° 58  
*Vinard-Aounou*

Aujourd'hui *six Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Vinard Jacques-François-Alexandre-Oscar, négociant*  
 Lieu d'origine et de domicile: de *Corsier* domicilié à *Sales Pontenus*  
 Etat civil: *célibataire*

---

Lieu et date de la naissance: né à *Sales, le premier janvier* mil huit cent *soixante huit*  
 Noms, profession et domicile des parents: fils de *Jean-François-Louis-Oscar Vinard,*  
 et de *Guise née Karlen, décédée*

Nom et profession de l'épouse: 2° *Aounou Ida-Barie, couturière*  
 Lieu d'origine et de domicile: de *Tholuyes* domiciliée à *ave. Honches (Banche)*  
 Etat civil: *célibataire*

---

Lieu et date de la naissance: née à *Honches, le six juin* mil huit cent *soixante sept*  
 Noms, profession et domicile des parents: fille de *Emile Aounou, agriculteur,*  
 et de *Caroline-Lubonne Ida née Genier, ave. Honches*

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Corsier et ave. Tholuyes le*  
*vingt-six juillet, au Châtelard et ave. Honches*  
*le vingt-une juillet de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées: <i>Actes de naissance des époux</i> <i>Certificats de publications</i>	Signatures des époux: <i>Oscar Vinard</i> <i>A. Vinard</i>
_____ _____	Signatures des témoins: <i>Admonnet</i> <i>B. Maron</i>
Communiqué: à <i>Corsier et</i> <i>Oron</i>	L'officier de l'état civil: <i>Eug. Boyois</i>

N° 59.  
Henchoz Polomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henchoz Emile Louis, agriculteur

de Château d'Ors domicilié à Chailly Ambusa,

libataire

né à Chailly, le quatre Avril mil huit cent soixante neuf

fils de Adolphe Henchoz, décédé,

et de Marie Augustine nee Berry, aussi décédée

2° Polomey Marie Henriette Victorine, sans profession

de St. Eger de Chiesay domiciliée à Blonay

libataire

née à Blonay, le vingt quatre Octobre mil huit cent soixante quatorze

fille de Jacques Henri Polomey,

et de Joseph Cottet Dumoulin, domiciliés à Blonay

Les publications ont eu lieu à Château d'Ors, le vingt neuf juillet, à Chiesay le vingt huit juillet, à St. Eger de Chiesay et à Blonay le vingt huit juillet, et au Châblard le vingt sept juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Contenement du père de l'épouse

Signatures des époux :

Emile Henchoz

Henriette Polomey

Signatures des témoins :

Henri Henchoz

Eugène Lambert.

Communiqué : à Blonay et

Château d'Ors.

L'officier de l'état civil :

Eug. Dreyfus



N° 60.  
Lussy-Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lussy Joseph, Docteur Médecin de Stons domicilié à Bon Port (Montmart)

veuf de Anna Barthe née Arn du le dix huit Octobre mil huit cent quatre vingt douze

né à Stons le huit Juin mil huit cent cinquante

fil de Antoine Lussy et de Promithe Edematt, les deux décédés

2° Arnaud Marie Alexandrine Mathilde, sans profession de Autun (Saône et Loire) domiciliée à Bon Port

célibataire

née à Autun le premier Novembre mil huit cent soixante cinq fille de Alexandre Honoré Arnaud, décédé

et de Catherine Alexandrine Isabelle Rigot, actuellement femme de Eugène Fabre des Essarts

Les publications ont eu lieu à Stons le trente Juin, aux Planches le vingt cinq Juin et à Autun le premier et huit Juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Acte de décès de la première femme de l'époux. - Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

J. Lussy  
Marie Lussy

Signatures des témoins :

M. Des Essarts  
M. Lussy  
M. Lussy

Communiqué : à Stons et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61.  
*Savanchy Mettendorff*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Savanchy David, peintre en bâtiments*

de *Saigny et de Fieix* domicilié à *Collonge (Montreuil)*

et de *Caroline Josephine femme née Tiénaud, des le vingt-  
 trois Septembre mil huit cent quatre vingt sept,*

né à *Amboise, le cinq Mai mil huit cent cinquante six*

fil de *François Louis Savanchy, décédé,*

et de *Marie née Sarraudaz, domiciliée à Lyon*

2° *Mettendorff Elisabeth, repasseuse*

de *Paris, XI<sup>ème</sup> arrondissement* domiciliée à *Collonge*

*célibataire*

née à *Paris, 11<sup>ème</sup> arrondissement, le quatre Août mil huit cent soixante deux*

fille de *Nicolas Mettendorff*

et de *Anne-Marie née Stoffel, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Saigny, le premier Août, à Fieix  
 le deux Août, à Paris le cinq Août, et aux Hamches  
 le huit et dix juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
 Acte de décès de la première  
 femme de l'époux.  
 Actes de décès des père  
 et mère de l'époux.  
 Certificats de publications.*

Communiqué : à *Saigny,  
 July 1884 à la  
 Chancellerie*

Signatures des époux :

*D. Savanchy  
 E. Levanhy*

Signatures des témoins :

*Emile Maret.  
 Constant Veisboud*

L'officier de l'état civil :

*Eugène Poyais*

N° 62  
Forster Rosimann

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Forster Jean Albert, menuisier

Lieu d'origine et de domicile:

de Kussiten & Ellighausen (Stugovie), domicilié à Glarus

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Engelstein, le quatre juillet mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de Jean Forster,

domicile des parents:

et de Susanne née Oberholzer, domiciliés à Kussiten.

Nom et profession de l'épouse:

2° Rosimann Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Sauperschl (Geme), domiciliée à La Tour de Peilz

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Rudeschl, le quatre Avril mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de Mathias Rosimann

domicile des parents:

et de Elisabeth née Wältli, les deux décedés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Kussiten & Ellighausen, le onze Août, à Sauperschl le dix Août, à La Tour de Peilz, le dix Août, et au Châtelard, le neuf Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Albert Forster.

Marie Forster.

Signatures des témoins:

H. Schwarz

F. Hagenbüchli

Communiqué:

à Ellighausen, la Cour de Peilz et La Tour de Peilz.

L'officier de l'état civil:

Eug. Dupuis

N° 63  
Depallens Ferrin

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depallens Henri, agriculteur  
de Châtellard domicilié à Ferit (Montreux)  
célibataire

né à Sollau (Montreux) le trois Octobre mil huit cent soixante dix  
X  
fils de Eugène Depallens, agriculteur,  
et de Marguerite Lucrèce née Fétay, domiciliés à Ferit

2° Ferrin Louise Rosalie, sans profession  
de Yverna domiciliée à Yverna  
célibataire

née à Yverna le premier Septembre mil huit cent soixante neuf  
fille de Pierre Louis Ferrin, dévot,  
et de Louise Rosalie née Steiner, aux Yverna

Les publications ont eu lieu à Châtellard, le vingt-huit Août,  
et à Yverna le premier Septembre de cette année

**RECTIFICATION**  
Par décision du 7 février 1962  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'époux ait désigné  
comme étant né le 3 avril 1870  
et non le 3 octobre 1870

Montreux, le 8 février 1962  
L'officier de l'état civil :  
Communiqé aux officiers de l'état  
civil de Yverna

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Henri Depallens  
Rosalie Depallens

Signatures des témoins :

Ed. Dubois  
viremet

Communiqé : à Yverna

L'officier de l'état civil :

Eug. Hrycis

N° 64.

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Raymond Paul Emile, employé à l'usine électrique

Lieu d'origine et de domicile:

de St-Sulpice (Nuehat), domicilié aux Planches-Ambreux,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à St-Sulpice, le vingt-huit Septembre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Samuel Daniel Raymond, bûcheron,

domicile des parents:

et de Fanny Elise née Schultz, domiciliée à St-Sulpice

Nom et profession de l'épouse:

2° Duceaux Angélique Bathémine Lily-Élodie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de St-Léger-la-Chapelle, domiciliée à la Chissey,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à St-Léger, le vingt-trois mil huit cent soixante-quatorze

Noms, profession et

fille de Marc Louis Duceaux, directeur,

domicile des parents:

et de Suzanne Louise née Barraud

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice, le vingt-un Août, à St-Léger, le premier Septembre, et aux Planches, le vingt-trois Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Copies de naissances des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Paul Raymond  
et Angélique Duceaux

Signatures des témoins:

Arnold Santochy  
Aellen Albert

Communiqué: à St-Sulpice

et Blonay.

L'officier de l'état civil:

Raymond Bonjois

N° 65

Aujourd'hui six Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Grunwaldt-Gudel

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Grunwaldt Johannes-Wilhelm Albert, relieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Treptow (Poméranie) domicilié à Ternes (Montreuil)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Treptow, le huit Mars mil huit cent cinquante huit

Noms, profession et

fils de Albert-Frédéric Grunwaldt, menuisier,

domicile des parents :

et de Emilie-Louise-Dorothee née Roeder, domiciliée à Treptow

Nom et profession de l'épouse :

2° Gudel Maria, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Wresenbach (Poméranie) domiciliée à Trait (Montreuil)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberbalm, le sept Mars mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fille de Ulrich Gudel, sieur,

domicile des parents :

et de Maria née Gränicher, domiciliée à Polgen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Treptow le quatorze juillet, à Wresenbach le dix juillet, au Châtelain et à Starches le neuf juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Permis de célébration des  
Départemens de justice et Police  
du 14 août 1894.

Signatures des époux :

Joan Grunwaldt.  
Marie Grunwaldt.

Signatures des témoins :

Chr. Jungi.

Communiqué : à la Chancellerie

à Wresenbach

L'officier de l'état civil :

Chr. Jungi

N° 66.

Aujourd'hui six Octobre mil huit cent quatre-vingt-

*Ferrin-Bury*

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Ferrin Jules-Alfred, bachelier,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sembales-Fubourg,* domicilié à *Blonay*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Sembales, le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante*

Noms, profession et

fil de *Joseph-Alexandre Ferrin, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Marie-Madeleine Grand de Saulles, dévouée*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Bury Marie-Emilie sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtellain* domiciliée à *Brent*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Brent, le vingt-huit Avril mil huit cent soixante six*

Noms, profession et

fille de *Jean-Emile Bury, dévoué,*

domicile des parents:

et de *Marie-Evariste-Madeleine Chassallay, dévouée*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Sembales, le six Septembre*  
*à Blonay, le sept Septembre, et au Châtellain*  
*le cinq Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de célébrer*  
*brut de l'officier*  
*d'état civil de Blonay*  
*du 26 Septembre 1894.*

Signatures des époux:

*Jules Ferrin*

*Marie Bury*

Signatures des témoins:

*Chr. Jungi*

*Otto Leuzinger*

Communiqué: à *Sembales*

*Blonay.*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Dupuis*

N° *67*  
*Tattaroni Cerutti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tattaroni Gactano Odono-Faustino, cimenteur*

de *Cesara-Norand (Norand, Italie), domicilié à Clavens,*

*célibataire*

né à *Cesara-Norand, le quatorze Février* mil huit cent *soixante sept,*

fils de *Joseph Tattaroni,*

et de *Thérèse née Lucchini, les deux décédés*

2° *Cerutti Marie Paquerite Thérèse, ménagère*

de *Cesara (Norand, Italie), domiciliée à Clavens*

*célibataire*

née à *Cesara, le six Janvier* mil huit cent *soixante quatorze*

fille de *François Cerutti, vigneron,*

et de *Sophie née Casati, domiciliée à Cesara*

Les publications ont eu lieu à *Cesara-Norand et à Cesara*  
*le vingt-six Août, et au Châtelard le quatorze*  
*Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies de naissance des*  
*époux.*

*Permis de célébration*  
*du Département de justice*  
*& Police, daté 1<sup>er</sup> Octobre*  
*1894*

Communiqué : *à la Cham-*  
*-cellerie*

Signatures des époux :

*Tattaroni Gactano*  
*Cerutti Luisa*

Signatures des témoins :

*Stellen Albert*

L'officier de l'état civil :

*Jug. Boyard*



N° 68

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Borloz Henri

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Borloz Jean Henri Alexandre, bûcheron

Lieu d'origine et de domicile:

de Serville, Rennez, Roche & Ormains depuis domicilié à Servit

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Rennez, le vingt cinq Août mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

filz de Henri Emil Borloz, charpentier, demeuré au Servit

domicile des parents:

et de Marie Françoise née Clavel, d'au

Nom et profession de l'épouse:

2° Henriod Jeanne Charlotte, domestique

Lieu d'origine et de domicile:

de Sullens domiciliée à Servit

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Sullens le quinze, le deux juillet, mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

fille de François Louis Henriod, maréchal

domicile des parents:

et de Marie Henriette née Aubelay, demeurée à Villeneuve

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Serville, Rennez & Roche le vingt huit Sept.  
Sept., à Ormains depuis & à Sullens le vingt cinq Sept.  
Sept. & au Château le vingt sept Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
certificats de publications.

Signatures des époux:

Jacques Borloz  
Charlotte Borloz

Signatures des témoins:

H. Mouyon  
V. Besson

Communiqué: à Villeneuve, Ormains

Depons & Dailens.

L'officier de l'état civil:

Jacques Borloz

N° 69  
Feustel - Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Feustel Frédéric-Albin, musicien

des Planches (Montbaur), domicilié à Crin (Montbaur)

célibataire

né à Greiz (Allemagne) le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante onze

fils de Christian-Frédéric Feustel employé de fabrique, à Greiz

et de Dorothee-Caroline nee Teuscheer, dévée

2° Pittet Heloise-Emilie, sans profession

de Suchy domiciliée à Crin

veuve de Julien-Eugène Pittet, des le vingt-trois Août mil huit cent quatre-vingt huit

née aux Planches, le quatorze janvier mil huit cent soixante deux

fille de Pierre-Sébastien-Louis Spamin, dit 'd'au'

et de Sophie-Emilie nee Faton, domiciliée à Crin.

Les publications ont eu lieu à Crin Planches et au Chapellard le neuf Octobre, et à Suchy le onze Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Acte du premier mariage de l'époux

Acte de décès de son premier mari

Communiqué : à Belmont

Signatures des époux :

Albin Feustel

Heloise Feustel

Signatures des témoins :

Chasch

L'officier de l'état civil :

Aug. Bonjais

N<sup>o</sup> 10  
Rehbock-Hitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rehbock Auguste-Hermann, musicien  
de Königsberg (Pruss), domicilié à la Laurencz, Antken,  
libataire

né à Königsberg, le vingt un Novembre mil huit cent soixante quatre  
fils de Bernard Rehbock, démissionnaire,  
et de Caroline née Burkochat, domiciliée à Königsberg.

2<sup>o</sup> Hitz Marie Louise, couturière  
de Salach (Pruss), domiciliée à la Laurencz  
libataire

née à Chosbrus, le seize juillet mil huit cent soixante cinq  
fille de Louis David Hitz, employé forestal,  
et de Elise Rosina née Hofst, domiciliée à Pory  
Les publications ont eu lieu à Königsberg, le dix Septembre, à  
Salach le sept Septembre et au Chitelan le  
six Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
Remis du Dep. de justice  
du 28 Septembre 1894.

Communiqué : à la Chancellerie  
à Salach

Signatures des époux :

H. Rehbock  
Marie Rehbock

Signatures des témoins :

Carl Eiwelt  
Richard Foillei

L'officier de l'état civil :

Lug Droyais

N<sup>o</sup> 11  
Guhl-Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Guhl Robert négociant

de Heckborn (Prusovie) domicilié à u Traiz (Monteux)

célibataire

né à Saint-Émire le sept février mil huit cent soixante-huit

fils de Edouard Guhl, maître d'hôtel

et de Marie Elisabeth née Jucher à St-Émire

2<sup>o</sup> Cavin Jeanne Elise, sans profession

de Kueherens domiciliée à la Bourmaiz

célibataire

née à la Bourmaiz le dix-neuf Novembre mil huit cent soixante-onze

fille de Louis Gaspard Cavin décédé

et de Anne née Arnaud, domiciliée à la Bourmaiz

Les publications ont eu lieu à Heckborn le vingt-huit Septembre  
aux Planches le vingt-dix Septembre, à Kueherens le vingt-huit  
Septembre et au Chalard le vingt-dix Septembre de cette  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux, Certificats de  
publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Robert Guhl  
Elise Guhl

Signatures des témoins :

M. Arnet  
S. J. 02

Communiqué : à Heckborn

g. Mondou

L'officier de l'état civil :

Arnet

N<sup>o</sup> 42

Salvisberg-Dürrig

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Salvisberg Albert, commis \_\_\_\_\_

de Dimplitz (Bern), \_\_\_\_\_ domicilié à Berne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Berne, le vingt huit mai mil huit cent soixant deux

fils de Bendicht Salvisberg, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth ne Schi, à Berne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dürrig Anna Barbara, tailleur

de Kramthal (Bern), \_\_\_\_\_ domiciliée à Berne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Berne, le vingt six novembre mil huit cent cinquante deux

fille de Christian Dürrig \_\_\_\_\_

et de Elisabeth ne Eggimann, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berne, le onze octobre, à Dimplitz

le deux octobre, et à Kramthal le quinze octobre

de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration de mariage par l'officier de l'état civil de Berne, le 20 octobre 1894.

Communiqué: à Dimplitz Kramthal & Berne

Signatures des époux:

Albert Salvisberg

Anna Salvisberg Dürrig

Signatures des témoins:

Edouard Schenker

Edouard Schenker

L'officier de l'état civil:

Eug. Frey

N° 23

*Arviolat Wohlhauser*

Aujourd'hui *vingt novembre* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*quatre* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Arviolat Louis-Alexandre-Constant, journalier*  
de *Ormont-dessous* domicilié à *Ormont-dessous*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Crotes, le vingt juillet* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

filz de *Marc-Vincent Arviolat, dévot,*

domicile des parents :

et de *Anne-Elise née Willer, domiciliée à Ormont*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Wohlhauser Anne-Stephanie, sage femme*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Farel & Heimeried & Fribourg*, domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Fribourg, le sept juillet* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fille de *Mrs Martin Wohlhauser, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Marie-Abéle Joséphine née Seboz, domiciliée à Fribourg*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessous, le vingt huit*

*Octobre, à Farel & Heimeried le vingt Octobre, à Lausanne*

*le vingt Octobre, et au Châtelain le dix-neuf Octobre*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Louis Arviolat*  
*Stephanie Arviolat*

Signatures des témoins :

*Jos. Adernatt*  
*Louis Schmitt*

Communiqué : à *Ormont-dessous,*

*Farel, Heimeried et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Projeris*

N° 14

Schneider-Hummer

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Schneider Henri, serrurier

Lieu d'origine et de domicile:

de Arni (Rom), domicilié à Ternier (Luxemb.)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Bourmoy, le vingt-neuf mai mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fils de Christian Schneider, serrurier

domicile des parents:

et de Jeanne Louise née Burkhalter, domiciliée à Ternier

Nom et profession de l'épouse:

2° Hummer Lina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Mühlberg (Rom), domiciliée à Ternier

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Mühlberg, le cinq mai mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Jean Hummer, dévot

domicile des parents:

et de Maria née Scheeter, domiciliée à Ternier

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Ditzgen le dix-sept Octobre, à Mühlberg le dix-huit Octobre, et au Châtelard le vingt Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Henri Schneider  
Lina Schneider

Signatures des témoins:

Constant Jeller  
et Brichonob

L'officier de l'état civil:

Eug. Boyois

Communiqué à Ditzgen et  
Mühlberg

N<sup>o</sup> 75  
 Trabichet - Turin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Trabichet François-Marie, sieur

de Reyrroz (H<sup>te</sup> Savoie), domicilié à ve Hanches

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Reyrroz, le treize septembre mil huit cent soixante huit

fils de Théodule Trabichet

et de Françoise née Dupraz, les deux décédés.

2<sup>o</sup> Turin Marie-Générique, lingère

de Colombey-Muraz (Vosges), domiciliée à Terey

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Muraz, le dix sept juin mil huit cent soixante douze

fille de Casimir Turin, agriculteur, à Muraz

et de Marie-Julienne née Fogue, d'ouvrière.

Les publications ont eu lieu à Reyrroz, le quatorze octobre, à Colombey-Muraz le onze octobre, à Terey le onze octobre, et aux Hanches le dix octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des époux.  
 Certificats de publications  
 Permis de célébration du Département de justice & Police du 1<sup>er</sup> novembre 1894

Communiqué : à la Chancellerie, Colombey-Muraz & Terey

Signatures des époux :

François Trabichet

Marie née Turin  
 comme Trabichet

Signatures des témoins :

Cardonnet, Françoise  
 Gustave Guillon

L'officier de l'état civil :

Eugène Bonjean



N° 26  
Annex-Portsch Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Annex Adolphe, négociant  
Lieu d'origine et de domicile: de Châtelard domicilié à Flanches  
Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Flanches, le dix février mil huit cent soixante neuf  
Noms, profession et domicile des parents: fils de Louis Daniel Annex, décédé  
et de Eydie née Richard, domiciliée à Flanches

Nom et profession de l'épouse: 2° Portsch Julie Sophie Joséphine, sans profession  
Lieu d'origine et de domicile: de Yffaux domiciliée à Territet  
Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Territet, le cinq Octobre mil huit cent soixante huit  
Noms, profession et domicile des parents: fille de Franz Wenzel Portsch, maître d'hôtel  
et de Julie née Favre, domiciliés à Territet

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Flanches  
le vingt-neuf Octobre, et à Yffaux le trente  
Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:	Signatures des époux:
<u>Actes de naissance des époux</u>	<u>Ad Annex</u>
<u>Certificats de publications</u>	<u>J. Annex</u>
	Signatures des témoins:
	<u>P. Kues</u>
	<u>A. Luenet</u>
Communiqué: _____	L'officier de l'état civil:
	<u>Eug. Boyois</u>

N<sup>o</sup> 77  
 Weingart Derungs.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Weingart Gottlieb Edouard, cuisinier  
 de Grossaffoltern (Berne), domicilié à Ferner-Montaux  
 célibataire

né à Auren, le trente Mai mil huit cent soixante treize  
 fils de Maria Weingart, domicilié à Granges (Solothurn),  
 et de

2<sup>o</sup> Derungs Maria-Marguerite Catherine, sans profession  
 de Lumbrin (Grisons), domiciliée à Clarens  
 célibataire

née à Lumbrin, le vingt sept février mil huit cent soixante treize  
 fille de Jean-Salentin Derungs, agriculteur, à Lumbrin  
 et de Marie-Dorothee née Caminada, diudiv

Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern le vingt-trois Octobre,  
 à Lumbrin le vingt six Octobre, et au Châtelain  
 le vingt trois Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 des époux.  
 Certificats de publica-  
 tions.

Signatures des époux :

Gottlieb Weingart  
 Marguerite Weingart

Signatures des témoins :

Anton Collenberg  
 Joseph Derungs

Communiqué : à Grossaffoltern  
 et Lumbrin

L'officier de l'état civil :

Jug. Projais

N° 28  
Roney-Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roney Jules, dessinateur  
de Vertus (Somme, France), domicilié à Lanes Montreux  
célibataire

né à Vertus, le cinq octobre mil huit cent soixante quatre  
fils de François Germaine Roney, vigneron  
et de Eugénie née Gronquet, domiciliés à St. Susanne (Somme)

2° Huber Bertha, demoiselle de magasin  
de Däniken (Soleure), domiciliée à Lanes Montreux  
célibataire

née à St. Imier, le vingt neuf septembre mil huit cent soixante deux  
fille de Grégoire Huber, négociant, à St. Imier.  
et de Anna-Barbara née Meyer, d'ici

Les publications ont eu lieu à Vertus le deux septembre,  
à Däniken le vingt neuf août, et au Châtelain  
le vingt huit août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.  
Journis de célébration du Département de Justice et Police du 12 novembre 1894.

Communiqué : à la Chancellerie  
et Däniken

Signatures des époux :

Roney  
Bertha Roney

Signatures des témoins :

J. Helle  
Ad. Reish.

L'officier de l'état civil :

Aug. Puyois

N° 19.

Brennimann-Kader

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brennimann Rodolphe, *unierge*

de Obermühlern-Zimmerwald (Bern), domicilié à Vernes-Montreux

célibataire,

né à Villers (Bern), le vingt-neuf Avril mil huit cent soixante quatre

filz de Rodolphe Brennimann, *deuis*

et de Marie Louise née Biedermann, domiciliée à Vernes

2° Kader Maria-Kathilde, *deuis*

de Pabon (Pfäfers) Spöll domiciliée à Vernes

célibataire

née à Payer, le vingt-un février mil huit cent soixante six

fille de Jacob Kader, *deuis*

et de Maria-Neubula née Wyss, domiciliée à Payer

Les publications ont eu lieu à Zimmerwald le huit Novembre,

à Pfäfers le neuf Novembre, et au Châtelard

le six Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publication

Signatures des époux :

R. Brennimann

M. Kader

Signatures des témoins :

A. Schiniger

Courts-Jella

Communiqué : à Zimmer-

wald et Pfäfers.

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer

N<sup>o</sup> 80.  
Duchoud-Leu

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Duchoud Jean-César, entrepreneur J.S.  
 de Salvan (Valais) domicilié à S<sup>t</sup> Maurice  
célibataire

né à Beigny-Aouy le vingt sept Mars mil huit cent soixante-un  
 fils de Joséph-Maurice Duchoud, décédé  
 et de Marie-Blotilde veuve Coquerot, à Lion

2<sup>o</sup> Leu Louise Anna, couturière  
 de Altorf (Schaffhouse) domiciliée à Clarens (Montreux)  
célibataire

née à Vevey le vingt quatre février mil huit cent soixante six  
 fille de Jean-Martin Leu, décédé  
 et de Françoise-Judith veuve Henchoz, domiciliée aux Ronches

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup> Maurice et à Salvan le vingt-  
trois Octobre, à Altorf le vingt sept Octobre et au  
Châblard le vingt trois Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
Acte de naissance de célébration  
de l'officier d'état civil  
de S<sup>t</sup> Maurice du 11 Novembre  
1894.

Communiqué à Salvan, Officiers-  
bofen et S<sup>t</sup> Maurice

Signatures des époux:  
Jean Duchoud  
Louise Duchoud

Signatures des témoins:  
Joséph-François  
Emile Ball

L'officier de l'état civil:  
Aug. Anjois

N° 81.

Bocard - Montet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du deux septembre courant, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-contre des époux Bocard-Montet, soit rectifié en ce sens que le nom de famille, écrit par erreur, Bocard, soit orthographié, Bocard.

L'Office de l'état-civil: Eug. Poyais

Le 20 novembre 1917, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Marie-Rose Bocard nee Montet, domiciliée aux Chamches, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Blonay. Cette réintégration entraîne la naturalisation de deux enfants de la première et qui sont: Germaine - Léonore nee à Monthaire le 18 septembre 1900 et Emma - Louise nee à Monthaire le 17 septembre 1905.

Ces enfants n'acquiescent toutefois la nationalité suisse qu'à partir du moment où dans le cours de leur 2ème année ils obtent pour la Suisse. Jusque là ils restent exclusivement français et ne pourront être pourvus de papiers d'origine suisse.

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bocard Henri-Louis-Frédéric, employé au tramway de St-Gingolph (St-Sarrie), domicilié à la Rouvenettes (Blonay), célibataire

né à Corille, le onze Janvier mil huit cent soixante sept, fils de Jean-Baptiste Bocard, journalier et de Marie-Louise-Léonore nee Tornier, à la Rouvenettes

2° Montet Marguerite-Louise, sans profession de Blonay domiciliée à St-Légier-la-Chiésaz, célibataire

née à la Chiésaz, le neuf Octobre mil huit cent soixante quatorze, fille de Jean-Jacques Montet, et de Elisabeth Marie-Marguerite nee Crépon, les deux décedés.

Les publications ont eu lieu à St-Gingolph le deux Septembre, à Blonay & St-Légier-la-Chiésaz le vingt-neuf Septembre et au Châtellard le vingt-dix Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, certificats de publications, permis de célébration du Dep. de justice & Police du 8 novembre 1894.

Communiqué : à la Chancellerie et Blonay.

Signatures des époux :

Bocard Henri  
Louise Bocard

Signatures des témoins :

Joseph Frassard  
Louis Chover

L'officier de l'état civil :

Eug. Poyais

N° 82

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Barbezat Georges - Herard, voyageur de commerce

Lieu d'origine et de domicile:

de Bayards & de la Côte aux Fées domicilié à Nomen - Montreux (Suisse)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Yverdon, le quatorze avril mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fils de Henri Barbezat

domicile des parents:

et de Louise née Grandjean, ses deux décedés.

Nom et profession de l'épouse:

2° Anderledy Elisabeth Petite, maîtresse d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile:

de Pied-Blanc (Valais) domiciliée à la Courmayeur - Montreux

Etat civil:

sœur de Michel - Joseph - Eugène Anderledy

Lieu et date de la naissance:

des le onze mai mil huit cent quatre-vingt treize

Noms, profession et

née à Pully - St. Pierre, le vingt trois mil huit cent soixante trois

domicile des parents:

fille de François - Joseph Gebrig, décédé,

Date des publications:

et de Elisabeth née Häfliger, à Sautanne

Les publications ont eu lieu à Bayards, le sept novembre, à la Côte aux Fées le six novembre, à Pied-Blanc le huit novembre, et au Châtelain le dix novembre de cet année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse  
Acte du premier mariage de l'épouse  
Certificats de publications  
Acte de décès du premier mari de l'épouse

Communiqué: aux Bayards, à la Côte aux Fées & à Briquie

Signatures des époux:

Georges Barbezat  
Elisabeth Barbezat

Signatures des témoins:

Fritz Lach  
Alphonse  
St. Germain

L'officier de l'état civil:

Raymond

N° 83  
Bottinelli - Trichoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt neuf septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bottinelli Angelo*, *muniisier*  
de *Sorazzano*, *Tessin*, domicilié à *Chêne Pontaise*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Ayno*, le *deux juillet* mil huit cent *soixante neuf*  
fils de *Michel Bottinelli*, *décédé*,

et de *Marguerite née Brusca*, domiciliée à *Ayno*

2° *Trichoud Louise Adélaïde*, *sans profession*  
de *Châtellard* domiciliée à *Chêne*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Chaumont*, le *vingt six Août* mil huit cent *soixante dix huit*  
*France* fille de *Charles-Edouard Trichoud*, *décédé*,

et de *Pictorine Amélie née Cordier*, domiciliée à *Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Sorazzano* le *huit septembre*,  
et au *Châtellard* le *six septembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications*  
*Consentement du futur*  
*et de la mère de l'épouse*

Communiqué : à *Sorazzano*

Signatures des époux :

*Bottinelli Angelo*  
*Louise Bottinelli*

Signatures des témoins :

*Louis Puticaz*  
*Silvio Andina*  
*Amélie Trichoud*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pujais*



N<sup>o</sup> 24  
Chapuis - Noret

Aujourd'hui trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Chapuis Leon Timéus, fonctionnaire postal  
de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Vevey - Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lutry le deux sept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

fils de Jeanne - Rose née Balamey, veuve de Jacques  
et de Louis Chapuis, domicilié à Lutry \_\_\_\_\_

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Noret Elise, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Allon \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevey - Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Allon, le neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fille de Louis - Frédéric Noret, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Mariann - Estaline née Anet, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le premier novembre, à Allon  
le trente un Octobre, à Hucigny le trois novembre, et au  
Châtelain le vingt-neuf Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Chapuis  
Noret

Signatures des témoins :

Peumert  
Jean Anet, Anet

Communiqué : à Epalinges  
et Allon

L'officier de l'état civil :

Luc Puyat

N° 85

*Monnet - Fracheboud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Decembre* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monnet Charles-John-Henri, agriculteur,*

de *Châtelard* domicilié au *Trey, C<sup>ms</sup> des Hautes*

*celibataire*

né à *Chine, le huit Avril* mil huit cent *soixante onze*

fils de *Charles Monnet, agriculteur, au Trey,*

et de *Souise-Ecile nee Cusinay, domiciliée au Trey*

2° *Fracheboud Reine-Delphine, sans profession*

de *Vionnaz (Talis),* domiciliée à *Glion*

*celibataire*

née à *Vionnaz, le vingt deux Février* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Auguste Fracheboud, décédé,*

et de *Genovie nee Guéron, domiciliée à Vionnaz*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard & aux Hautes*  
*le dix-neuf novembre, et à Vionnaz le vingt No-*  
*vembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*

*époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations.*

Communiqué : *à Vionnaz*

Signatures des époux :

*Ch<sup>s</sup> Monnet.*

*R. Monnet.*

Signatures des témoins :

*J. B. Maraz*

*R. Maraz*

L'officier de l'état civil :

*J. B. Maraz*

N<sup>o</sup> *86.*

*de Bergen - Tidler*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatre Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *de Bergen Frédéric, cocher*

de *Neysingen (Poméranie)* domicilié à *Clarow*

*célibataire*

né à *Neysingen, le six Avril* mil huit cent *cinquante neuf*

fils de *Jean de Bergen,*

et de *Marquise ne Ammeter, les deux décedés.*

2<sup>o</sup> *Tidler Elisabeth, femme de chambre*

de *Truppl (Lucerne)* domiciliée à *Portort (Sonderbohlen)*

*célibataire*

née à *Truppl, le dix huit Avril* mil huit cent *cinquante sept*

fille de *Joseph-Antoine Tidler,*

et de *Rosa ne Heim, les deux décedés.*

Les publications ont eu lieu à *Neysingen le onze Novembre*  
à *Truppl le seize Novembre*, au *Châtelard* et aux  
*Blanches le douze Novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Copies de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Friedrich von Bergen*  
*Elisabetta von Bergen*

Signatures des témoins:

*B. Meuron*  
*N. Willerich*

Communiqué: à *Neysingen*

*W. Truppl*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Brühl*

N<sup>o</sup> 87  
Monnet Grognez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Monnet Louis-Emile, agriculteur,

de Châtellard domicilié à Vernes-Montrose

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Vernes, le deux Septembre mil huit cent soixante deux

fils de Vincent Louis Monnet, d'ici,

et de Julie née Lamy, domiciliée à Vernes

2<sup>o</sup> Grognez Julie Louise, sans profession

de Soliez-Pittet domiciliée à Vernes, vers la tour de Soliez

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à la tour de Soliez, le onze Juin mil huit cent soixante deux

fille de Jean Gabriel François Grognez, agriculteur,

et de Jeanne Charlotte née Fumey, domiciliés à Vernes

Les publications ont eu lieu à Châtellard, le quinze Novembre, à la tour de Soliez le dix sept Novembre & à la tour de Soliez le même jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Emile Monnet  
Julie Monnet

Signatures des témoins :

et vicin  
Ami Blanc

Communiqué : à Soliez-Pittet  
et à la tour de Soliez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88  
*Mayer-Gaudin*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatorze Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° *Mayer Daniel-Emile, laitier*  
 de *Oron le Châtel* domicilié à *Clarens Pontenus*  
*célibataire*

né à *Oron le Châtel, le vingt neuf février* mil huit cent *soixant huit*  
 fils de *Pierre-Daniel Mayer, domicilié à Oron le Châtel,*  
 et de *Marie-Marguerite Jaumin, décédée*  
 2° *Gaudin Féticie - Louise, sans profession*  
 de *Cherilly* domiciliée à *Clarens*  
*célibataire*

née à *Saxis Sant, le cinq Décembre* mil huit cent *soixante dix*  
 fille de *Féticie Louise Gaudin, décédée*  
 et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Oron le Châtel le vingt huit*  
*Novembre, à Cherilly le vingt neuf Novembre, et au*  
*Châtelard le vingt sept Novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Emile Mayer*  
*Louise Mayer*

Signatures des témoins:

*E. Luvet*  
*B. Moron*

Communiqué: à *Oron la Ville et*  
*la Serraz*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Puyol*

N<sup>o</sup> 89  
Pillet-Kathys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pillet Eugène, menuisier \_\_\_\_\_

de Martigny - Ville \_\_\_\_\_ domicilié à Glion \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Glion, le huit juillet mil huit cent soixante-dix

fils de Jean-Joseph Pillet, menuisier,

et de Louis-Jeanette-Rosalie née Kottier, domiciliée à Glion

2<sup>o</sup> Kathys Rosina, repasseuse \_\_\_\_\_

de Rutschelen (Bern), domiciliée aux Flanches \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Rutschelen, le quatre février mil huit cent soixante-dix

fille de Jacob Kathys,

et de Elisabeth née Bögli, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Martigny et à Grolley le vingt-huit novembre et aux Flanches le vingt-sept novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Eugène Pillet  
Rosine Pillet

Signatures des témoins :

B. Maron  
Hessler

Communiqué : à Lotzmyl  
et Martigny - Ville

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 90.  
*Martin Giraud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*quatorze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° *Martin Louis-Frédéric, journalier*  
 de *Charannes-de-Bogis* domicilié au *Trait (Bogis)*,  
*célibataire*

né à *Planches*, le *quatre Mai* mil huit cent *soixante deux*,  
 fils de *Jean Christian Martin, diocésain*,  
 et de *Henriette Louise née Martin*, à *Charannes-de-Bogis*  
 2° *Giraud Eugénie-Célestine, Blanchisseuse*  
 de *Barigny-Combe (Vesais)* domiciliée au *Trait*  
*célibataire*

née à *Baroire*, le *douze Janvier* mil huit cent *soixante huit*  
*(Barigny-Combe)*  
 fille de *Pierre Joseph Giraud, vigneron*, à *Baroire*,  
 et de *Marie-Delphine née Petoud, diocésaine*

Les publications ont eu lieu à *Charannes-de-Bogis*, le *vingt huit*  
*Septembre*, à *Barigny* le *vingt sept* *Septembre*,  
 et au *Planches* le *vingt six* *Septembre* de *cette* *année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Louis Martin*  
*Eugène Martin*

Signatures des témoins :

*E. Crochet*  
*Picco Jean*

Communiqué: à *Cremes et*  
*Barigny-Ville*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyois*

Visé par le Préfet  
 du district de Vesoy  
 le 19. 1884

N<sup>o</sup> 91  
Pulfer Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pulfer Rodolphe Samuel, jardinier  
de Ruggisberg (Pays) domicilié à Ballenge-Hentzen  
célibataire

né au Hon (Monteure), le dix-septième mil huit cent soixante deux  
fils de Samuel Pulfer, jardinier,  
et de Jeannette née Pasche, domiciliés à Ballenge

2<sup>o</sup> Gaillard Sydney Marie Aline, sans profession  
de Orsières (Pays), domiciliée à Pylsaur-Chillon  
célibataire

née à Pylsaur, le dix-septième mil huit cent soixante deux  
fille de Henri Benjamin Gaillard, sellier,  
et de Annette née Grand, domiciliés à Chillon

Les publications ont eu lieu à Ruggisberg et à Orsières le sept  
Décembre, à Pylsaur et aux Hanches le six  
Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Rodolphe Pulfer  
Aline Pulfer

Signatures des témoins :

Sid. ...  
St. ...

L'officier de l'état civil :

Eug. ...

Communiqué : à Ruggisberg  
et Orsières



N<sup>o</sup> 92  
Chappuis Stalder

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Chappuis Jules, gendarme

de Carouge près Mézières domicilié à Courmayeur

celibataire

né à Carouge, le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-huit

fil de Henri Chappuis, agriculteur,

et de Sophie née Chenerard, domiciliés à Carouge.

2<sup>o</sup> Stalder Marie-Oliverie Christine Joséphine, couturière

de Escholzmatt (Sarine), domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Vevey, le seize Avril mil huit cent soixante-trois

fille de Joseph Stalder, boulanger,

et de Elise née Dupire, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Carouge le vingt-quatre novembre,  
à Escholzmatt le vingt-neuf novembre, au Châtelain le  
vingt-trois novembre, et à Lausanne, le vingt-quatre novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Chappuis Jules  
Alice Chappuis

Signatures des témoins:

L. Dupire  
B. de Agut

L'officier de l'état civil:

Eug. Dupire

Communiqué: à Mézières,  
Escholzmatt & Lausanne

N<sup>o</sup> 93  
Butticaz-Cuvit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Butticaz Auguste Henri, agriculteur, de Châtelard & Jongny domicilié à u Pafset (Montreuil) vitatain

né à Clavens, le trente-un Décembre mil huit cent soixante deux fils de Henri-Elie Butticaz, agriculteur, et de Françoise-Benquerite nee Dufour, domiciliés au Pafset

2<sup>o</sup> Cuvit Alphonsine-Elisa, sans profession de Bollens domiciliée à Bollens vitatain

née à Bollens, le seize Juin mil huit cent soixante deux fille de Jean Henri Cuvit, diocésain, et de Fanny Henriette nee Durieux, domiciliée à Bollens

Les publications ont eu lieu à u Châtelard le dix Décembre, à Jongny le douze Décembre, et à Bollens le seize Décembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

August Butticaz  
Elisa Butticaz

Signatures des témoins :

Victor Cochard  
J. Dubois

Communiqué : à Corsier et Bollens.

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 94.  
Permet-Reusser

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huitième de ce mois de Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Permet Louis, serurier

de Arment depuis domicilié à Clarens

célibataire

né à Stans, le dix-sept de Mars mil huit cent soixante

fils de Gabriel-Henri Permet,

et de Rose de Chappuis, décéd.

2° Reusser Louise, cuisinière

de Arschlen (Hem) domiciliée à Vevey

célibataire

née à Arvic, le dix-huit de Juin mil huit cent cinquante sept

fille de Christian Reusser,

et de Adelaine de Hilli, décéd.

Les publications ont eu lieu à Arment depuis le huitième de Décembre,  
à Diesbach le trois de Décembre, au Châtelain le  
huitième de Décembre, et à Vevey le premier de Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Permet  
Louise Permet

Signatures des témoins:

Adelmann  
Man Ebuli

L'officier de l'état civil:

Eug. Poyet

Communiqué: à Arment depuis,  
Diesbach et Vevey

Un double a été remis le 10 janvier 1895, à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi. L'autorité, le 10 janvier 1895, a approuvé et a signé. Eug. Poyet

Le double 94 a la page 312, off. celui de la dernière inscription faite dans l'année 1894. Les deux doubles du présent registre sont conformes. que nous en faisons. L'autorité, le 31 Décembre 1894, a approuvé et a signé. Eug. Poyet



N° 1.

Balif Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du dix-neuf Septembre mil neuf cent trois, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus soit rectifié en ce sens que le nom de famille, écrit par erreur, Balif, soit orthographié, Baillif.

En vertu, le vingt-huit Septembre mil neuf cent trois par ordre du Département de Justice et Police Office du 24 Septembre 1903, N° 6566. L'officier de l'état-civil :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Balif Charles-Emile, agriculteur de Ormont-desous domicilié à Aigle célibataire

né à Aigle, le douze Décembre mil huit cent soixante-douze fils de Emile-Auguste Balif, agriculteur, et de Marie-Julia Richard, les deux domiciliés à Aigle

2° Chambaz, Emma, repassée de Cully et Sully domiciliée à Vernier-Montceau célibataire

née à Hanchamp, le sept Septembre mil huit cent soixante-douze fille de Jules Chambaz, marbrier, et de Ernest-Suzanne de Francey, domiciliés à Clarend

Les publications ont eu lieu à Ormont-desous le dix-huit, à Aigle le dix-huit, à Cully et à Sully le dix-neuf, et au Châtelain, le dix-sept Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier d'état-civil d'Aigle le 3 Janvier 1895.

Signatures des époux :

Ch. Balif Emma Balif

Signatures des témoins :

Stéphanie Aviehl Louis Gontard

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

Communiqué : à Ormont-desous, Aigle, Cully et Sully

N° 2

Aujourd'hui sept janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent-quatre-vingt-

quinze (1895) par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Binder Christian, charon \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Guggisberg (Sarre), \_\_\_\_\_ domicilié à Sarre-Neuhaus

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Hahler, Sarre, le vingt-cinq Décembre mil huit cent-soixante-sept

Noms, profession et

fils de Joseph Binder, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Anna née Hostettler, les deux défunts \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Fischer Emma, cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Heikirch (Sarre), \_\_\_\_\_ domiciliée à Sarre-Neuhaus,

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Hahler, Sarre, le dix-huit Novembre mil huit cent-soixante-dix

Noms, profession et

fille de Benoit Fischer, charpentier \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Maria née Minger, domiciliés à Hahler, Sarre \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le quinze Décembre, au  
 Château le treize Décembre, à Heikirch le dix-sept  
 Décembre, et à Sarre le quatorze Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications.

Signatures des époux:

Christian Binder.  
 Emma Fischer.

Signatures des témoins:

B. Maron  
 J. Roth

Communiqué: à Guggisberg,  
 Heikirch & Sarre.

L'officier de l'état civil:

Aug. Ponsard

*A. 3*  
*Wylor-Lévy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> *Wylor Abraham négociant*

de *Nœud-Indingue (Argonne)* domicilié à *Aubonne*

*célibataire*

né à *Nœud-Indingue le huit Avril* mil huit cent *soixante trois*

fil de *Henri Wylor, marchand de bétail*

et de *Thérèse née Bollag, domiciliée à Nœud-Indingue*

2<sup>ème</sup> *Lévy Anna Caroline, sans profession*

de *Biesheim (Haute Alsace)* domiciliée à *Monteux*

*célibataire*

née à *Biesheim le six Avril* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Léon Lévy, négociant à Monteux*

et de *Sara née Liebmann, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Aubonne le vingt deux Décembre, à Monteux le dix sept Décembre, à Nœud-Indingue le dix sept Décembre et à Biesheim le dix neuf Décembre mil huit cent quatre vingt quinze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration de mariage délivrée par l'officier d'état civil d'Aubonne le six Janvier 1895.*

Signatures des époux :

*A. Wylor*  
*Anna Wylor*

Signatures des témoins :

*Léon Lévy*  
*Benjamin Lévy*

Communiqué : à *Nœud-Indingue, Aubonne, et à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 4  
Corti-Hyler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Corti Charles-Marie, gypcier, peintre

de Curio (Sesin), domicilié à Neytau

célibataire

né à Curio, le onze Septembre mil huit cent soixante quatre

fils de Joseph Corti, d'ici,

et de Théodolinde née Gerosa, domiciliée à Curio.

2° Hyler Maria, domestique

de Spindelwald (Sonne), domiciliée à Neytau

célibataire

née à S<sup>t</sup>. Peterburg, le seize janvier mil huit cent soixante quinzefille de Christian-Johannsen Hyler, domicilié à S<sup>t</sup>. Peterburg

et de Catherine née Jambremann, d'ici.

Les publications ont eu lieu à Curio, le trois Décembre, à Spindelwald  
le sept Décembre, et à Neytau le sept Décembre  
de l'année dernièreAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux.Consentement du père  
de l'épouse.

Certificats de publications

Communiqué: à Curio et à  
Spindelwald.

Signatures des époux:

Charles Corti

Maria Corti

Signatures des témoins:

Jean Hyler

Andina Silvio

L'officier de l'état civil:

Eug. Dupuis

*Jungi* No 5  
*(Jungi) Dubler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 15 octobre 1951  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens que la nom patronymique  
des intéressés soit écrit  
orthographié uniformément  
"Jungi"

Montreux, le 17 octobre 1951.

L'officier de l'état civil

*Jungi*

Com. au Départ. et aux officiers  
 de Belp et Fimely (Berne).  
 le 17 octobre 1951.

Aujourd'hui *die-neuf janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jungi Christian, colonnier*  
 de *Toffen (Berne)*, domicilié *aux Flanches*  
*célibataire*

né à *Murgistien (Berne) le cinq Octobre* mil huit cent *soixante cinq*  
 fils de *Fredéric Jungi*,  
 et de *Caroline née Gaupier, tous deux décédés.*

2° *Dubler Helene, négociante*  
 de *Lüscherz (Berne)*, domiciliée à *Vevay*  
*célibataire*

née à *Lüscherz, le vingt quatre Novembre* mil huit cent *soixante*  
 fille de *Jean-Rodolphe Dubler*,  
 et de *Maria-Elisabeth Dirivächter, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Belp le huit janvier*, à *Fimely le*  
*huit* un *Décembre 1894*, à *Vevay le trente un Décembre*,  
 et aux *Flanches le trente un Décembre* de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Chr. Jungi*  
*H. Jungi*

Signatures des témoins :

*Blaise Gasser*  
*Georg Jungi*

L'officier de l'état civil :

*Jungi*

Communiqué : à *Belp*, à  
*Fimely* et à *Vevay*.



N° 6

Moser Häfliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-

quing, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moser Charles-Henri, charcutier

de Rothembach, Dist. de Signau, domicilié à Crin

(Berne),

célibataire

né à Buchatel le deux novembre mil huit cent soixante sept

fils de Samuel Moser,

et de Elisabeth née Krättiger, tous deux défunts

2° Häfliger Maria, repasseuse

de Signau (Berne), domiciliée à Crin

célibataire

née à Oberlangenegg, le dix Octobre mil huit cent soixante dix

fille de Charles Häfliger, défunts,

et de Anne-Barbara née Hadorn, domiciliée à Thoun.

Les publications ont eu lieu à Rothembach le seize janvier, à Signau le seize janvier, et au Châtelart le quinze janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Charles Henri Moser

Maria Moser

Signatures des témoins :

Rodolphe Leiser

Jacob Hünt

Communiqué : à Rothembach

et à Signau.

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 7.  
*Rossier Dupont*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux février* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rossier Louis, agriculteur,*

de *Rougemont* domicilié à *Syffaux*

*célibataire*

né à *Rougemont, le vingt-trois octobre* mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Jean-Denis Rossier, agriculteur,*

et de *Marie-Louise née Yersin, décédée*

2° *Dupont Julie, sans profession*

de *Tuidoux et Vergy* domiciliée à *Chillon (Syffaux),*

*célibataire*

née *à Tuidoux, le douze juillet* mil huit cent *soixante-treize*

fille de *Henri Dupont, agriculteur,*

et de *Jeanne-Suzanne née Taxiod, domiciliée à Chardonne*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont, le six janvier, à Tuidoux*  
*le sept janvier, à Vergy le cinq janvier et à Syffaux*  
*le cinq janvier de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Rossier Louis*  
*Rossier Julie*

Signatures des témoins :

*Maurice Gay-Balmay*  
*J. Pottier*

Communiqué : à *Rougemont,*  
*Chardonne et Vergy.*

L'officier de l'état civil :

*Eugène Ponsard*  
*Comptable*

N° 2.

*Omarini-Procellon*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 25 septembre 1920 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration gratuite de Dame Suzanne Marie-Ida Omarini née Procellon veuve de Charles Bartholomé Jean Omarini, domiciliée au Châtelard-Montreux, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Gryon.

Intéret le 10 octobre 1920  
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

*J. Balthazard*

Aujourd'hui *neuf février* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Omarini Charles Bartholomé Jean, mason*

de *Orona (Sovare, Italie)*, domicilié au *Trait (Montreux)*,

*célibataire*

né à *Orona, le vingt un novembre* mil huit cent *soixante huit*

fil de *Antoine Omarini, agriculteur, à Orona,*

et de *Marie née Procelli, décédée.*

2° *Procellon Suzanne Marie-Ida, cuisinière*

de *Gryon* domiciliée aux *Flanches*

*célibataire*

née à *Gryon, le huit février* mil huit cent *soixante douze*

fille de *François Louis Procellon,*

et de *Suzanne Marie née Genet, tous deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Orona le ... janvier* mil huit

*cent quatre vingt quinze, à Gryon le vingt deux*

*décembre, et aux Flanches le vingt deux de l'année dernière.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*

*Certificats de publications.*

*Formis de célébration*

*du Dep. de justice & Police*

*du 30 janvier 1895.*

Communiqué: à *Gryon et à*

*la Chancellerie.*

Signatures des époux:

*Omarini Carl*

*Omarini Ida*

Signatures des témoins:

*Jean Lorenzini*

*Cassera Leandro*

L'officier de l'état civil:

*Jug. Pujais*

N<sup>o</sup> 9  
*Abbas-Röhring*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt février* mil huit cent quatre-vingt-

*quinq* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Abbas Adrianus, maître d'hôtel*

de *Jaandam Hollande*, domicilié à *Villeneuve*

*célibataire*

né à *Jaandam, le vingt quatre janvier* mil huit cent *soixante*

fils de *Adrianus Abbas,*

et de *Isartje Ruijs, les deux dévotés.*

2<sup>o</sup> *Röhring Marguerite, Souise, maîtresse d'hôtel*

de *Bamby (Bavière)*, domiciliée à *Weyhausen*

*célibataire*

née à *Weyhausen, le dix septembre* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Thomas Röhring, dévot,*

et de *Marie née Böz, domiciliée à Weyhausen.*

Les publications ont eu lieu à *Jaandam le dix Décembre, à*

*Bamberg le douze Décembre, à Villeneuve et à Weyhausen*

*le huit Décembre de l'année dernière*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration  
 de l'officier d'état civil  
 de Villeneuve du 17 février  
 1895.*

Communiqué : *à Villeneuve et  
 à Choncellerie.*

Signatures des époux :

*Abbas*  
*L. Abbas*

Signatures des témoins :

*D. F. Marsdenp.*  
*Anton...*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Poyard*

N° 10

*Morier Gillieron*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le huit Mars mil neuf cent... déclare nul et void le mariage des époux *Morier Gillieron*, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46, lett. b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inscrit le dix Avril mil neuf cent par ordre du Département de Justice et Police (officié du 9 Avril 1900, n° 209) et sur production d'un extrait du jugement.

L'officier de l'état-civil  
*Aug. Boyois*

Aujourd'hui *quatorze février* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Morier Louis-Henri fermager*

de *Château d'Or* domicilié à *Brent*

veuf de *Josephine née Georges*, des le vingt juin mil huit cent quatre-vingt douze

né à *Popinieres*, le onze Mars mil huit cent quarante trois

fils de *Paul-Joseph David Morier*,

et de *Catherine Julie née Henckes*, défunte.

2° *Gillieron Elise*, sans profession

de *Corcelles-le-Jorat* domiciliée à *Brent*

*célibataire*

née à *Corcelles*, le vingt sept Avril mil huit cent soixante deux

fille de *Jean-François-Samuel Gillieron*

et de *Jeanne Louise née Dellesert*, défunte.

Les publications ont eu lieu à *Château d'Or*, le vingt-sept Janvier,

à *L'Étraz*, le vingt-huit Janvier, à *Corcelles* le vingt-huit Janvier

et au *Châtelard* le vingt-sept Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*

*Acte de décès de la première femme de l'époux*

*Certificats de publications*

Communiqué: à *Château d'Or* et à *Corcelles-le-Jorat*

Signatures des époux:

*Louis-Henri Morier*  
*Elise Morier*

Signatures des témoins:

*Georges Tubal*  
*D. Vuisroux*

L'officier de l'état civil:

*Aug. Boyois*

N° 11.  
*Serret - Tause*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois février* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Serret Henri, journalier*

de *Châtillard* domicilié à *aux Planches*

*célibataire*

né à *aux Planches, le vingt-huit février* mil huit cent *soixante-huit*

9  
 fils de *Jean-François-Louis Serret,*

et de *Henriette ne Boret, tous deux décédés.*

2° *Tause Julie, sœur, cuisinière*

de *Leyrin et Armont-deffours* domiciliée à *Le Trait*

*célibataire*

née à *Ponty (Leyrin), le sept Décembre* mil huit cent *soixante-un*

filles de *Jean-Louis Tause, domicilié à Ponty (Leyrin),*

et de *Henriette ne Tause, dédée.*

Les publications ont eu lieu à *Châtillard, aux Planches, et*  
*à Leyrin le huit février, et à Armont-deffours le*  
*dix février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Henri Serret*  
*Lucie Serret*

Signatures des témoins :

*Ch. Chelou*  
*Victor Budoua*

Communiqué : à *Leyrin et*  
*Armont-deffours.*

L'officier de l'état civil :

*Louis Dupuis*

N° 12

*Mutter - Baumeler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Février* mil huit cent quatre-vingt-*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Mutter Wendelin, conducteur d'hôtel*de *Niederwald Talais*, domicilié à *Bon Port - Sankt**Uttabain*né à *Niederwald, le vingt-huit Novembre* mil huit cent *cinquante sept*fils de *Salentin Mutter*,et de *Anna Maria née Brunne, dédée*.2° *Baumeler Barbara Maria, sommelière*de *Herthenstein (Lucerne)*, domiciliée à *Bon Port**Uttabain*née à *Rusthof, le six Avril* mil huit cent *soixante deux*fille de *Joseph Baumeler, dédée*,et de *Barbara née Peier, à Rusthof*Les publications ont eu lieu à *Niederwald le neuf février*, à *Herthenstein le quatorze février*, et aux *Blanches le neuf février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Wendelin Mutter**Barbara L. Mutter*

Signatures des témoins :

*Constant Jeller*  
*Jud. G. G. G.*Communiqué : à *Niederwald et*  
à *Herthenstein*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyois*  
*J. G. G.*

N° 13  
Cuénet-Chessex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Février mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuénet Charles Auguste, négociant

de Châtelard domicilié à Vernex

célibataire

né à Vernex le premier Novembre mil huit cent soixante deux

fils de Jean Louis Cuénet

et de Julie Louise née Dupraz, les deux décédés

2° Chessex Marie Emma, sans profession

de Flanches domiciliée à Brent

célibataire

née à Torriblet le huitième Janvier mil huit cent soixante douze

fille de Auguste Florin Chessex

et de Marie Aimée Pungiaume, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Flanches  
le quinze février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de publi-  
cations et de non opposition

Signatures des époux :

Cuénet  
Marie Cuénet

Signatures des témoins :

P. P. Ver  
Ad. Marnet

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

P. P. Ver



N° 14

Durand - Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durand Ami, employé de commerce

de Nyon domicilié à Vernex - Pontoux

célibataire

né à Nyon, le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante quatorze

fils de Paul Durand,

et de Antoinette né Sapicere, domiciliés à Nyon.

2° Dufaux Aline Sophie, sans profession

de Châtellard domiciliée à Reureux, Pontoux

célibataire

née à Reureux, le vingt-deux Mai mil huit cent soixante sept

fille de Charles-Henri Dufaux,

et de Marianne Sophie né Esnacht, défunts

Les publications ont eu lieu à Nyon et au Châtellard le huit

février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Ami Durand

Aline Durand

Signatures des témoins :

L. Cochard

J. P. Veillard

Communiqué : à Nyon

L'officier de l'état civil :

Eug. Dujardin

N° 15

Gyger-Schweickhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 21 mai 1926 déclaré définitif et exécutoire le 5 août 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 23 août 1926. L'officier de l'état civil J. Rothollet

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gyger Eugène, jardinier

de Yessenay (Geneve), domicilié à Clarens

celibataire

né à Bex, le cinq Septembre mil huit cent soixante quinze

fils de Jules Gyger, maréchal,

et de Jélie ou Bernard, domiciliés à Clarens

2° Schweickhardt Marie-Henriette, republiée

de Saxon (Valais), domiciliée à Clarens

celibataire

née à Saxon, le vingt-six Avril mil huit cent soixante dix

fille de Guillaume Frédéric Schweickhardt, serrurier, à Saxon

et de Marie-Pictore ou Sauthier, d'ici

Les publications ont eu lieu à Yessenay, le vingt-deux février, à Saxon, le vingt février, et au Châtelain le dix neuf février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Autorisation du père de l'époux. Certificats de publications.

Communiqué : à Yessenay et Saxon.

Signatures des époux :

Eugène Gyger Henriette Gyger

Signatures des témoins :

B. Maxon H. Dubois

L'officier de l'état civil :

J. Rothollet

N° 16.  
 Richen-Pussien

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Richen Fitz-Henri, herlayer \_\_\_\_\_

de Handgrund (Barr), domicilié au Trait (Monture),

celibataire \_\_\_\_\_

né à Courret, le trente janvier mil huit cent soixante cinq

fils de Jean Richen \_\_\_\_\_

et de Julie né Kopp, défunte \_\_\_\_\_

2° Ansermet Marie Virginie, cuisinière \_\_\_\_\_

de Lamont-debeus \_\_\_\_\_ domiciliée au Trait \_\_\_\_\_

divorcée d'avec Alexis-César Ansermet des le

dix Août mil huit cent quatre vingt douze

née à Pourret, le vingt quatre Août mil huit cent cinquante huit,

fille de Adrien Pussien, défunte, \_\_\_\_\_

et de Jannette né Koch, à Pourret \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Handgrund le vingt-cinq février,

à Lamont-debeus le vingt-deux février, et aux Plambès

le vingt février de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
 Acte du premier mariage de  
 l'époux renfermant la mention  
 du divorce. \_\_\_\_\_

Certificat de publications \_\_\_\_\_

Communiqué: à Handgrund  
 et à Lamont-debeus. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Henri Richen,

Marie Richen

Signatures des témoins:

C. J. \_\_\_\_\_  
 L. J. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

L. J. \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 17  
Moser - Luthold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Moser Jacob, tapissier  
de Arni (Pru), domicilié à Clèves  
célébat

né à Biglen, le vingt-un Mai mil huit cent soixante neuf  
fils de Christian Moser, agriculteur,  
et de Catherine né Schupbach, demeurant à Mittelhausen

2<sup>o</sup> Luthold, Catherine, négociante  
de Hasleberg (Pru), domiciliée à Clèves  
célébat

née à Meyringen, le deux Octobre mil huit cent cinquante huit  
fille de Melchior Luthold,  
et de Anna né Thoni, défunte

Les publications ont eu lieu à Meyringen le vingt-six février, à Biglen le même jour, et au château le vingt-une février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de feu.  
Affidations

Signatures des époux :

Jacob Moser  
C. Moser Luthold

Signatures des témoins :

P. Challey. Eug. Jaquerod

Communiqué : à Biglen

et à Meyringen.

L'officier de l'état civil :

Aug. Ruppel

N<sup>o</sup> 11  
Dubois-Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dubois Charles-Eugène, jardinier  
de Soles (Morbihan), domicilié à Terey  
célibataire

né au Soles, le vingt-neuf juin mil huit cent soixante huit  
fils de Henri Dubois, horloger  
et de Marie-Elisabeth nee Pothier Henry, à la charge de fonds.  
2<sup>o</sup> Jordan Catherine, Blanchisseuse  
de Collonges (Talairis), domiciliée à Gleyon  
célibataire

née à Collonges, le sept juillet mil huit cent soixante cinq  
fille de Marie-Joseph Jordan, demeurant à  
et de Collonges.

Les publications ont eu lieu au Soles, à Collonges, et aux Blanchés  
le cinq et à Terey le neuf Mars de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier d'état  
civil de Terey le 25  
Mars 1895

Signatures des époux :

Charles Dubois  
Catherine Dubois

Signatures des témoins :

E. Crozet

viommes

L'officier de l'état civil :

Eug. Arjais

Communiqué : à Collonges,  
Soles et Terey.

N° 19

Mury-Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-huit juillet mil neuf cent quatre, déclaré exécutoire le treize octobre suivant, le Tribunal civil du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage des époux, Mury-Masson dont l'acte est ci contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Inscrit le vingt-une octo. Bre mil neuf cent quatre suivant office du Département de Justice et Police du 21 Octo. Bre 1904, N° 530, et sur production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil  
Eug. Rysoid

Aujourd'hui six Avril mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mury Octave-Emile, agriculteur

de Châtelard domicilié à Chailly

célibataire

né à Chailly, le neuf juin mil huit cent soixante douze

fils de Gustave Mury, agriculteur,

et de Adèle née Piment, domiciliés à Chailly

2° Masson Henriette-Fanny, sans profession

de Châtelard domiciliée à Clarens

célibataire

née à Clarens, le vingt quatre Avril mil huit cent soixante six,

fille de Pierre Piment Masson, dév.,

et de Charlotte Henriette née Dufaux, domiciliée à Clarens

Les publications ont eu lieu au Châtelard le treize Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Octave Mury.  
H<sup>te</sup> Mury

Signatures des témoins :

Monney  
J. Légeret

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Eug. Rysoid

N° 20.  
Schläfli-Klossner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schläfli Frédéric, poétier \_\_\_\_\_

de Dürbühl (Berne), domicilié au Trait \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Rossecoy, le six mai mil huit cent soixante sept

fils de Elisabeth Schläfli, à Steckborn \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Klossner Odèle-Lina, sans profession \_\_\_\_\_

de Dürbühl (Berne), domiciliée au Trait \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Brin, le vingt-deux Décembre mil huit cent soixante huit

fille de Pierre Klossner, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Dolder, domiciliée au Trait \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Punchenbuchsee le dix-neuf mars,

à Dürbühl le même jour, et aux Planches le

dix-neuf mars de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_  
Certificats de publications \_\_\_\_\_

Communiqué : à Punchenbuchsee  
et Dürbühl \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Fr. Schläfli

Odèle Schläfli

Signatures des témoins :

Chr. Jungi

Emile Klossner

L'officier de l'état civil :

Eug. Bujard

N° 21

*Mischler - Henry*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mischler Jean, négociant* \_\_\_\_\_

de *Rüschegg (Borne)*, \_\_\_\_\_ domicilié à *La Rouvray*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Ruggisberg*, le *deux Août* mil huit cent *cinquante sept*

fils de *Christian Mischler, défunt*, \_\_\_\_\_

et de *Barbara née Jakob, à Rüschegg* \_\_\_\_\_

2° *Henry Jeanne - Françoise Louise, couturière*

de *Genève* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Genève*

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Mainpalais*, le *vingt-troisième* mil huit cent *soixante cinq*

fille de *Louis Henry, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Elisabeth née Konechtz, à Pully* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Rüschegg* le *deux Mars*, à *Genève*  
le *huit Mars*, et au *châtelard* le *sept Mars* de  
*cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*certificats de publications*

Signatures des époux :

*Mischler*  
*Jean Mischler*

Signatures des témoins :

*J. Henry*  
*Leizer*

L'officier de l'état civil :

*Jug. P. P. P.*

Communiqué : à *Rüschegg*,  
et au *Bureau cantonal*  
à *Genève*.



N° 22

Borio Ruga

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borio Guillaume Jules, portier

de Alloumont (Ain), domicilié à Ternay (Ain),

célibataire

né à Alloumont, le trente-un janvier mil huit cent soixante-seize

fils de Dominique Borio, décu,

et de Virginie née Fiorina, domiciliée à Aoste.

2° Ruga Marie-Cécile, femme de chambre

de Borgomanero (Novare), domiciliée à Ternay

célibataire

née à Savigliano (Ain), le vingt-cinq mai mil huit cent soixante-cinq

fille de Charles-Joseph Ruga, menuisier,

et de Marie-Alexandrine née Bergerand, à Borgomanero

Les publications ont eu lieu à Alloumont le dix-sept Mars, et au

Châtelard le vingt-huit février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications.  
 Permis de célébration du  
 Département de justice &  
 Police du 17 avril 1895

Communiqué : à la Mairie

Signatures des époux :

Guillaume Borio  
 Cécile Rugo

Signatures des témoins :

Cesime Dominique  
 Borio Pierre

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyod

N° 23.

*Minola - Stückiger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Minola Louis, négociant,*

de *Pezzo (Châteland, Italie)* domicilié à *la Rouvenaz*

*célibataire*

né à *Villeneuve, le premier Août* mil huit cent *soixante dix*

fils de *Pierre-Marie Minola,*

et de *Sperande-Etisa né Passello, défunts.*

2° *Stückiger Rose-Anna, sans profession*

de *Hittswyl (Berne),* domiciliée à *la Rouvenaz*

*célibataire*

née à *Charnex, le vingt-six février* mil huit cent *soixante dix sept*

fille de *Eugène Stückiger, décédé,*

et de *Louis Marie né Wistaz, domicilié à la Rouvenaz.*

Les publications ont eu lieu à *Pezzo, le vingt-quatre Mars, à Hittswyl*  
*le neuf Mars, et au Châteland le huit Mars de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*

*Certificats de publications.*

*Contentement du tuteur de l'épouse*  
*Permis du Pop. de Justice, Italie*  
*du 24 Avril 1895*

Communiqué : à *Hittswyl, et à*  
*la Chancellerie*

Signatures des époux :

1. *Minola*  
*Rose Minola*

Signatures des témoins :

*Jules Pignat*  
*P. Pagnat*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pignat*

*Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée chez le vingt-cinq Juin mil neuf cent - visée par le Consul d'Etat le lendemain - que les époux Minola - Stückiger, dont l'acte de mariage est ci-contre ont été reçus au nombre des bourgeois de la Commune du Châteland.*

*Inscrit le cinq Juillet mil neuf cent ensuite des lettres de la Chancellerie d'Etat du 3 Juillet 1900 - N. 95.*

*L'Officier de l'Etat civil*  
*Eug. Pignat*

N° 24

Schäublin. Reichler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Schäublin Jacob, cafetierde Pempigny Nide Campagne, domicilié à Clarenscélibatairené à Siestal, le neuf juillet mil huit cent soixante sixfils de Jacob Schäublin, diuè,et de Lidia ne Dunkel, à Tüschenthal (Nide Campagne),2° Reichler Rosalie, Suisse, sans professionde Stauray domiciliée à la Foge Clarenscélibatairenée à Corsier, le dix Mai mil huit cent soixante quatrefille de Charles-Auguste Reichler, seieur,et de Marie-Elise ne Jeanneret, domiciliée à la Foge.Les publications ont eu lieu à Hellstein le dix-huit Avril, à Staurayle douze Avril, et au Châtelard le onze Avril de cetteannée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance desépouxCertificats de publications

Signatures des époux :

J. SchäublinR. Reichler

Signatures des témoins :

Charles ReichlerH. HartmannCommuniqué : à Pempigny etHellstein.

L'officier de l'état civil :

Aug. Boyce

N° 25.  
Depallens-Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depallens Ami, facteur postal \_\_\_\_\_

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Clarens \_\_\_\_\_

veuf de Sophie-Suzanne née Chenaux des le trois Août  
mil huit cent quatre vingt seize \_\_\_\_\_

né à Sâles, le trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante neuf

fils de Louis Depallens, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Aimée Marguerite Henriette née Boraley, domiciliée à Sâles \_\_\_\_\_

2° Martin Mathilde, cuisinière \_\_\_\_\_

de Château d'Orx et Possinières \_\_\_\_\_ domiciliée à Sâles \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Possinières, le sept juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf

fille de Louis Vincent Martin, agriculteur, à Possinières \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Starger, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelard le cinq Avril, à  
Possinières le six Avril, à Château d'Orx et à  
L'Épinay le sept Avril de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_  
Acte de décès de la  
première femme de l'époux  
Certificats de publication \_\_\_\_\_

Communiqué : à Château d'Orx  
et Possinières \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ami Depallens \_\_\_\_\_  
Mathilde Depallens \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

J. Corbois \_\_\_\_\_  
C. Buisson \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Eug. Dreyfus \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 26  
 Du Rochet - Wanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Du Rochet Jean Emmanuel, banquier  
 de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Sâles (Montreux)  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Sâles le six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_  
 fils de Julien Emmanuel Du Rochet, banquier \_\_\_\_\_  
 et de Sabine née Porcard, domiciliée à Sâles \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Wanner Eugénie Marie, sans profession \_\_\_\_\_  
 de Nidau (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sâles (Montreux)  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à N<sup>o</sup> Planches le dix sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix \_\_\_\_\_  
 fille de Abraham Louis Félix Wanner négociant \_\_\_\_\_  
 et de Eugénie Louise née Reichert, domiciliée à Sâles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatre Avril et  
 à Nidau le six Avril de la présente année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications et de  
 non opposition \_\_\_\_\_

Communiqué : à Nidau \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Du Rochet

Marie Du Rochet

Signatures des témoins :

A. Seyvoz

Choux L<sup>o</sup> J<sup>o</sup>

L'officier de l'état civil :

Hesset

N<sup>o</sup> 24  
Hundert-Rolli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Hundert Jost, comptable \_\_\_\_\_

de Glaris, Lustbach et Rüte (à Glaris), domicilié à Perreye - Aubrey

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lustbach, le douze Septembre mil huit cent soixante neuf

fils de Jost Hundert \_\_\_\_\_

et de Susanne née Truchard, défunte \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Rolli Bertha - Anna, sans profession \_\_\_\_\_

de Netendorf, (Geneve), \_\_\_\_\_ domiciliée à la Reurenaz Aubrey

célibataire \_\_\_\_\_

née à Perrey, le quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix

fille de Samuel Rolli, forgeron, \_\_\_\_\_

et de Elise - Marie née Aern, demeurant à la Reurenaz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lustbach, Rüte, & Glaris le vingt trois

Mars, à Thierachon le vingt neuf Mars, et au

Château le vingt Mars de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Jost Hundert  
Bertha Hundert

Signatures des témoins :

Frédéric Rolli  
Ed. Portmann.

Communiqué : à Glaris, Lustbach,  
Rüte

L'officier de l'état civil :

Eug. Prjais

N° 28.

Marielloni - Andrimont

Aujourd'hui quatre mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

cinq \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Marielloni Henri, maître d'hôtel \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigrino (Vespa), domicilié à Vernex-Kontzen

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Roche, le seize septembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Valerio Marielloni, entrepreneur, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Louise née Toussay, domiciliés à Vernex \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Andrimont Catherine, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Tuntzingen (V. de Luxembourg) domiciliée à Vernex \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Luxembourg (V. de Tuntzingen), le six mai mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de Henri Andrimont \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Anne née Seil, sans profession \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sigrino, et à Tuntzingen, le  
quatre avril, et au château le neuf avril de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_  
Certificats de publications  
Actes de décès des père  
et mère de l'épouse \_\_\_\_\_

Communiqué : à Sigrino &  
à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature]*  
Catherine & Marielloni

Signatures des témoins :

Gustave Aubert  
Marielloni Frs

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
Eug. Ruyard

N° 29  
*Monod-Ogney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monod Auguste-François, agriculteur*

de *Ormont-dessous* domicilié à \_\_\_\_\_

*célibataire*

né à *la Comballez (Ormont-dessous) le sept. Septembre* mil huit cent *cinquante six*

fils de *Henri-François Monod, décédé,*

et de *Julie m<sup>e</sup> Buelet, décédée.*

2° *Ogney Eugénie-Lydie, agriculteur*

de *Ormont-dessous* domiciliée à \_\_\_\_\_

*célibataire*

née à *la fosse (Ormont-dessous) le dix-sept Avril* mil huit cent *soixante huit*

fille de *Jean-Alcandre Ogney, agriculteur,*

et de *Julie-Lydie m<sup>e</sup> Bolet, tous deux à Ormont-dessous.*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessous le dix-neuf Avril*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier  
 d'état civil d'Ormont-dessous  
 du 5 Mai 1895.*

Signatures des époux :

*Auguste Monod*  
*Eugénie Monod*

Signatures des témoins :

*Jules Monod*  
*Ed. Dubois*

Communiqué : *à Ormont-dessous*

L'officier de l'état civil :

*Eug. François*  
*rempl.*



N° 30  
Hediger - Boss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf mai* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hediger Jean-Rodolphe, portier*

de *Reinach (Cugerie), domicilié aux Blanchés*

*célibataire*

né à *Reinach, le huit septembre* mil huit cent *soixante onze*

fil de *Jean-Rodolphe Hediger, juge de paix,*

et de *Elise née Haller, domiciliés à Reinach*

2° *Boss Ida-Caroline, femme de chambre*

de *Sigriswil (Borne), domiciliée aux Blanchés*

*célibataire*

née à *Holstetten, le seize avril* mil huit cent *soixante cinq*

filles de *Jean Boss,*

et de *Marie née Eicher, sans domicile.*

Les publications ont eu lieu à *Reinach et à Sigriswil le vingt-*  
*neuf avril, et aux Blanchés le vingt-un avril*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*certificats de publications*

Signatures des époux :

*Rudolf Hediger*  
*Ida Hediger*

Signatures des témoins :

*Ernest Fankhauser*  
*Heidi Distenberger*

Communiqué : à *Reinach*  
*et à Sigriswil.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Arp*

N<sup>o</sup> 31  
 Ducret - Abrezol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-  
quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ducret Henri, marbrier  
 de S<sup>t</sup> Sulpice domicilié à Crin-Montceau  
célibataire

né à Crin, le quinze juin mil huit cent soixante-seize  
 fils de Auguste Jules Ducret, limonadier, domicilié au Trait  
 et de Anna née Ducret, d'ici

2<sup>o</sup> Abrezol Jenny-Augustine, cuisinière  
 de Montreuil domiciliée à Crin  
célibataire

née à Bougy-Villars, le sept Décembre mil huit cent soixante-sept  
 fille de Barc - Samuel Henri Abrezol, d'ici  
 et de Henriette-Luzette née Corday, à Allon

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup> Sulpice le vingt avril, à Montreuil  
le dix-neuf avril, et au Château le seize avril de  
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Henri Ducret  
Jenny Ducret

Signatures des témoins :

Le Coq  
[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

Aug. [Signature]

Communiqué : à [Signature] et  
[Signature]

N° 32  
Riehl-Terrin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Riehl Julien Albert, négociant

de Chaux-de-Fonds domicilié à Chaux-de-Fonds

célibataire

né à Chaux-de-Fonds le vingt deux mil huit cent dix huit sept

fil de Rodolphe Albert Germain Riehl

et de Adèle née Wissem, à Chaux-de-Fonds

2° Terrin Julia Mette, sans profession

de Granges (Vaud) domiciliée à Clarens (Moudon)

célibataire

née à Vevay le dix septembre mil huit cent soixante onze

filles de Jean Jean Philippe Ami Terrin

et de Louise née Fenechoud à Clarens

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-Fonds le quinze avril

à Granges le quinze avril et au Châtelard le quinze

avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 2 septembre 1916 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, de Riehl-Terrin en ce sens que le nom de famille écrit par erreur 'Riehl' soit écrit 'Rielé'.

Inscrit le 11 septembre 1916  
L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Pièces déposées:

Autorisation de célébration du mariage délivrée par l'officier d'état civil de Chaux-de-Fonds le quatre mai courant.

Communiqué: à Chaux-de-Fonds et Granges

Signatures des époux:

*[Signature: J. Riehl]*  
*[Signature: J. Rielé]*

Signatures des témoins:

*[Signature]*  
*[Signature: S. Foz]*

L'officier de l'état civil:

*[Signature: P. Rosset]*

N<sup>o</sup> 33  
 Imbach-Kunzi

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui vingt cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-  
 quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Imbach Alois, agriculteur  
 de Hohlhusen (Lucerne), domicilié à Wysswiler  
 célibataire

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à Hohlhusen, le vingt un Mars mil huit cent soixante onze  
 fils de Henri Imbach, agriculteur,  
 et de Maria née Hey, à Hohlhusen

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2<sup>o</sup> Kunzi Elisabeth, cuisinière  
 de Kandergrund (Bern), domiciliée à Glier  
 célibataire

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

née à Kandergrund, le trois janvier mil huit cent soixante douze  
 fille de Gilbert Kunzi, agriculteur,  
 et de Susanne née Stoller, à Kandergrund

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hohlhusen, le neuf Mai, à Kandergrund  
 le neuf Mai, à Wysswiler et aux Planches le sept  
 Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
 des époux  
 Certificats de publications

Signatures des époux :

Imbach Alois  
 Elisabeth Imbach

Signatures des témoins :

Haubler Joseph  
 Elise Ogli

Communiqué : à Hohlhusen  
 et Kandergrund.

L'officier de l'état civil :

Eug. Probst

N° 34.

*Gelati - Bellon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Mars* mil huit cent quatre-vingt-*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Gelati Ernest Luigi*, *général*de *Padana (Antora, Italie)*, domicilié au *Chêne-Antora**célibataire*né à *St. Matteo (Padana)*, le *vingt-huit février* mil huit cent *soixante-six*fils de *Antonio Gelati*,et de *Leonilda nu Barra*, *défunte*2° *Bellon Marie Thais*, *domestique*de *Troistorrens (Velay)*, domiciliée au *Chêne**célibataire*née à *Troistorrens*, le *trois Septembre* mil huit cent *soixante-huit*fille de *Jean Joseph Maxime Bellon*, *agriculteur*,et de *Josephine nu Lannaz*, domiciliés à *Pourry*Les publications ont eu lieu à *Padana* le *huit Mars*, à *Troistorrens* le *vingt-un Mars* et au *Châteauneuf* le *dix-neuf Mars* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*Permis du Département de justice*  
*Police du 1<sup>er</sup> Mars 1895*

Signatures des époux :

*Ernest Luigi Gelati*  
*Marie Thais Bellon*

Signatures des témoins :

*Antonio L. Antora*  
*Bigliotti Ernesto*Communiqué : à *Troistorrens*  
et à la *Chancellerie*.

L'officier de l'état civil :

*Lug Boyois*

N<sup>o</sup> 35.  
Forney-Duchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt sept Le...  
...mil huit cent quatre vingt dix sept...  
...le Tribunal civil du District de Vevey...  
...a dissous par le divorce le mariage des époux, Forney-Duchoud...  
...dont l'acte est ci contre.

Le divorce a été prononcé entre l'époux en application de l'art 46, lett. b de la loi fédérale du 24 Decem. 1874.

Le tribunal a prononcé de plus, que l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de deux ans des le jour ou le jugement en divorce sera exécuté.

inscrit le vingt sept janvier mil huit cent quatre vingt dix huit par ordre du Département de justice & Police (office du 25 janvier 1878) 1470. sur production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil:  
Eug. Pérois

Aujourd'hui *Vingt neuf Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Forney Gustave François, propriétaire agriculteur*

de *Châtelaud* domicilié à *Sâles*

*célibataire*

né à *Sâles le neuf Mai* mil huit cent *soixante deux*

fils de *François Rodolphe Forney, propriétaire*

et de *M<sup>lle</sup> Françoise Emile née Berard à Sâles*

2<sup>o</sup> *Duchoud Marie Adèle, sans profession*

de *S'-Gingolph (Valais)* domiciliée à *Sâles*

*célibataire*

née à *S'-Gingolph le trois Juin* mil huit cent *soixante quinze*

fille de *Emile Duchoud*

et de *Adèle née Chevallay à Territet*

Les publications ont eu lieu à *Châtelaud le dix Mai et à S'-Gingolph le onze Mai de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux :

*Forney*  
*J. M. Forney*

Signatures des témoins :

*Gustave Blanc*  
*Ab. Jacqz*

Communiqué : à *S'-Gingolph.*

L'officier de l'état civil :

*Risset*

N° 36.

*Weller-Zwahlen*

Aujourd'hui *quatre juin* mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Weller Victor-Jules, boulanger*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Adelboden (Berne)*, domicilié à *aux Hanches*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Sales, le douze janvier* mil huit cent *soixante cinq*

Noms, profession et

fils de *Jean-Louis-Frédéric Weller, défunt*

domicile des parents:

et de *Marie-Henriette-Charlotte née Blanc, aux Hanches*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Zwahlen Rosine, couturière*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Yffrenay (Berne)*, domiciliée à *Clarent*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Sarey, le vingt sept juin* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fille de *Christian Zwahlen, décédé*

domicile des parents:

et de *Anna-Catherine née Spichiger, domiciliée à Clarent*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Adelboden, le douze mai*,  
à *Yffrenay le onze mai*, aux *Hanches* et au *Châtelard*  
le *die mai* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Weller Victor.*

*Weller Rosine*

Signatures des témoins:

*H. Moron*

*Louis Prunier*

*L. Weller, phar*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Brysis*

Communiqué: à *Adelboden*  
*et Yffrenay*

N<sup>o</sup> 37  
*Auehlin - Dufour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Auehlin Emile, cordonnier* \_\_\_\_\_  
 de *Willisau (Lucerne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Clarens* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Clarens, le neuf Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante huit*  
 fils de *François-Joseph Auehlin, cordonnier,* \_\_\_\_\_  
 et de *Wilhelmine Pauline née Paltach, domiciliés à Clarens.*

2<sup>o</sup> *Dufour Anna-Julie, sans profession* \_\_\_\_\_  
 de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Sales* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Blanches, le vingt un Octobre* mil huit cent *soixante neuf*  
 fille de *Jacot-Frédéric Dufour, d'ici,* \_\_\_\_\_  
 et de *Marie-Louise née Fuchoud, veuve, domiciliés à Sales.*

Les publications ont eu lieu à *Willisau tant, le neuf Mai, et au*  
*Châtelard le dix Mai de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies de naissance des*  
*époux.* \_\_\_\_\_  
*Certificats de publications.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Auehlin*  
*Auehlin Dufour*

Signatures des témoins :

*Eug. Léger et Fructueux*  
*Paul Chavalley*  
*Théodore*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Bonjean*

Communiqué : à *Willisau*



N° 38.

Aujourd'hui Sept, Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Depallens Marc Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard domicilié à Perlet (Aube)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Blard (Aube), le vingt deux mil huit cent soixant dix

Noms, profession et

fils de Eugène Depallens, agriculteur

domicile des parents:

et de Marquise - Lucie née Tétaz, domiciliée à Perlet

Nom et profession de l'épouse:

2° Corbaz Julie - Camille, Manufacurière

Lieu d'origine et de domicile:

de Sausanne et du Mont domiciliée à Perlet

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à du Mont, le quatre juin mil huit cent soixant six

Noms, profession et

fille de Georges Corbaz, agriculteur, au Mont

domicile des parents:

et de Justette née Deluz, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le quatorze mai,  
au Mont le seize mai, et à Châtelard le quatorze  
mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Deux 2 registres desépouxcertificats de publicationsConsentement du pèrede l'épouseCommuniqué: à Romanetà Sausanne

Signatures des époux:

Marc DepallensJulie Depallens

Signatures des témoins:

G. MichardHenri Depallens

L'officier de l'état civil:

Eugène Dupuis

N° 39  
 Rodieus Harletaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rodieus Emile, agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Ropinière \_\_\_\_\_ domicilié à Glier (Montreux) \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né aux Perennes (Aube), le vingt huit Novembre mil huit cent soixante huit  
 fils de Jules François Benjamin Rodieus, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de Elise Françoise Louise au Gros, domiciliés aux Perennes \_\_\_\_\_

2° Harletaz Elise Emma, sans profession \_\_\_\_\_  
 de Ormont - Vefours \_\_\_\_\_ domiciliée à Glier \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Guberey (Ain) le neuf juillet mil huit cent soixante onze  
 fille de François Philippe Aimé Harletaz, domicilié à Perrey \_\_\_\_\_  
 et de Marianne Elise au Gros, dévot \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ropinières le deux Mai, à Ormont-  
 depuis le trois Mai et aux Planches le quatre Avril  
 de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
 époux. \_\_\_\_\_  
 Certificats de publications \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Rodieus  
 Emma Rodieus

Signatures des témoins :

Fritz Riffes  
 Schuster

Communiqué : à Ropinières &  
 Ormont - Vefours.

L'officier de l'état civil :

Jay Boyais

N° 40  
Gysler-Egger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gysler Christian, célibataire

de Schwarzenegg (Berne), domicilié à Blanchamp

veuf de Elisabeth nee Schwab, des le six-sept

Mars mil huit cent quatre-vingt dix

né à Unterlangenegg, le six juin mil huit cent quarante huit

fils de Anna Barbara Gysler, défunte

et de

2° Egger Maria Margaritha, célibataire

de Trutigen (Berne), domiciliée à Blarant

libataire

née à Trutigen, le vingt six Septembre mil huit cent cinquante un

fille de Frédéric Egger,

et de Elisabeth nee Rothembuhler, défunte.

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg le vingt six Mai

à Trutigen le vingt sept Mai et au Châte lani

le vingt cinq Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de mariage des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Chr Gysler  
Marie Egger

Signatures des témoins :

Emil Jaquerod  
Aug. Durgnat

Communiqué : à Schwarzenegg  
et à Trutigen.

L'officier de l'état civil :

Aug. Durgnat

N° 41.

*Dell'Acqua - Traraglia*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dell'Acqua Arnaldo, gymnaste*

de *Milan (Italie)* domicilié à *Milan, en séjour temporaire à Tubourg*

*célibataire*

né à *Milan, le vingt février* mil huit cent *soixante huit*

fils de *Empio Dell'Acqua*

et de *Esther née Zapella.*

2° *Traraglia Mathilde Marie Thérèse, épouse*

de *Asti (Italie)* domiciliée à *Asti, en séjour temporaire à Tubourg*

*célibataire*

née à *Sacchivella, le quinze juin* mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Damiano Traraglia,*

et de *Maria née Bianqui.*

Les publications ont eu lieu à *Milan et à Asti le vingt-neuf*  
*Avril, et à Tubourg le vingt-neuf Avril de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration*  
*de l'officier d'état-civil de*  
*Tubourg. Du 31 Mai 1895*

Signatures des époux :

*Dell'Acqua Arnaldo*  
*Dell'Acqua Mathilde*

Signatures des témoins :

*Ucelli Francesco*  
*E. Crosetti*

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Tubourg.

L'officier de l'état civil :

*J. Pignatelli*

N° 42

Péclard-Sordet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Péclard Charles-Lucien, agriculteur

de Montcherant domicilié à Montcherant

divorcé d'avec Rosalie-Fanny Manganel

des le quinze mai mil huit cent quatre-vingt quatorze

né à Montcherant, le douze février mil huit cent soixante six

fils de Louis-Samuel Péclard, agriculteur

et de Louise-Berquerite nu Pignard, à Montcherant

2° Sordet Marie, sans profession

de Brethonnières domiciliée à Brethonnières

célibataire

née à Brethonnières, le seize septembre mil huit cent soixante onze

fille de Benjamin Sordet, agriculteur

et de Louise Marie nu Boyet, à Brethonnières

Les publications ont eu lieu à Montcherant le neuf juin, et

à Brethonnières le deux juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier de  
l'état civil d'Orbe  
le 25 juin 1895.

Communiqué : à Orbe et

Brethonnières

Signatures des époux :

C. Péclard

Marie Sordet

Signatures des témoins :

Henri Luvonex

J. Biner

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyard

N° 43  
Haberstich - Matti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-  
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Haberstich Gustave Adolphe, boulanger  
de Ober-Entfelden (Argovie), domicilié à Farel  
célibataire

né à Zofingue, le dix-huit Décembre mil huit cent soixante neuf  
fils de Rodolphe Haberstich, décédé,  
et de Elise née Kischer, domiciliée à Otten

2° Matti Marie Elisabeth, sans profession  
de Freisimmen (Gene), domiciliée à Clarens  
célibataire

née à Yvermay, le vingt deux Septembre mil huit cent soixante quatre  
fille de Georg Matti, agriculteur,  
et de Marie Madeleine née Biebel, à Yvermay

Les publications ont eu lieu à Ober-Entfelden, à Freisimmen,  
et au Châtelard le vingt juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Adolphe Haberstich  
Elise Haberstich

Signatures des témoins :

Wenger Jean  
Madeline Matti

Communiqué : à Ober-Entfelden  
et à Freisimmen.

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyat

N° 44  
Bosson - Andrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bosson Albert Louis-Maurice, maréchal*  
de *Monthey (Palais)*, domicilié à *la Ruesing (Monthey)*,  
*célibataire*

né à *Monthey, le vingt six Octobre* mil huit cent *soixante six*  
fils de *Maurice Bosson, maréchal, à Monthey*  
et de *Constance née Schupp, d'au*

2° *Andrey Marie-Véronique, domestique*  
de *Hauterille et Verniat (Subaug)* domiciliée à *Crin (Monthey)*,  
*célibataire*

née à *Hauterille, le vingt Avril* mil huit cent *soixante onze*  
fille de *Jacques Andrey, agriculteur,*  
et de *Josephine née Schussey, à Hauterille*

Les publications ont eu lieu à *Monthey le dix juin, à Hauterille*  
*le onze juin, à Verniat le douze juin, et au*  
*château le dix juin de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Bosson Albert*  
*Bosson Marie*

Signatures des témoins :

*A. Moussy*  
*S. Binder*

Communiqué : à *Monthey,*  
*Hauterille et Verniat.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dupuis*

N° 45

*Philibert Claude*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Philibert François-Augustin, menuisier* \_\_\_\_\_  
de *Grand'Combe (Dubs)* \_\_\_\_\_ domicilié aux *Planches (Montreuil)* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Grand'Combe, le six Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante six* \_\_\_\_\_  
fils de *François-Augustin Philibert, menuisier* \_\_\_\_\_  
et de *Mme. Elise née Chopard, domiciliée à Morsau* \_\_\_\_\_

2° *Claude Leonie Eugénie, sans profession* \_\_\_\_\_  
des *Bois (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée aux *Planches (Montreuil)* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Mailats (Les Bois), le vingt trois Octobre* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_  
fille de *Justin Stéphane Claude, monteur de boites, à Morsau* \_\_\_\_\_  
et de *Scripture née Pignat, d'indé* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Grand'Combe le six neuf Mai, aux Bois* \_\_\_\_\_  
*le six Mai, et aux Planches le quatorze Mai de cette* \_\_\_\_\_  
*année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies de naissance des* \_\_\_\_\_  
*époux.* \_\_\_\_\_  
*Certificats de publications* \_\_\_\_\_  
*Autorisation de célébration* \_\_\_\_\_  
*du Département de justice &* \_\_\_\_\_  
*Police du 25 juin 1895* \_\_\_\_\_  
Communiqué : à *la Chancellerie* \_\_\_\_\_  
*et aux Bois.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Philibert* \_\_\_\_\_  
*Leonie Philibert* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Henri Dupont dit Veron* \_\_\_\_\_  
*Emery Alexandre.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyois* \_\_\_\_\_



N° 46

Blanc-Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc Jules-Auguste, jeune homme

de Lausanne domicilié à Ordon (Palais)

célibataire

né à Aigle, le trente novembre mil huit cent soixante douze

fils de Louise-Antoinette Emma Blanc, épouse

et de sa femme

2° Guignet Ida, femme de chambre

de Châtillens domiciliée à Vernex-Neuchâtel

célibataire

née à Châtillens, le dix-neuf avril mil huit cent soixante dix

fille de Pierre-David Guignet, décédé

et de Julie née Decroix, à Châtillens

Les publications ont eu lieu à Châtillens et à Lausanne, le quinze juin, au Châtelard le treize juin, et à Ordon le quatorze juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
d'état-civil d'Ordon  
du 24 juin 1895

Signatures des époux :

Jules Blanc

Ida Blanc

Signatures des témoins :

Blanc  
L. Leyraz

L'officier de l'état civil :

Jules Boyois

Communiqué : à Lausanne,  
Ordon et Oron

N<sup>o</sup> 44.  
Gachet Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gachet Jules, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Biolley-Orjulaz et Bousbens domicilié à Clarens \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Biolley-Orjulaz, le huit février mil huit cent cinquante huit  
fils de Louis Benjamin Gachet, décédé \_\_\_\_\_  
et de Henriette-Victorine née Gaudard, à Biolley-Orjulaz  
2<sup>o</sup> Mayor Marie-Elise, ménagère \_\_\_\_\_  
de Grandcour \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Grandcour, le vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit  
fille de Louis-Frédéric Mayor, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Louise née Mayor, à Grandcour \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Biolley-Orjulaz le dix-sept juin, à  
Bousbens le seize juin, à Grandcour le vingt-neuf juin  
et au Châblard le quinze juin de cette année \_\_\_\_\_

\* Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_  
Certificats de publications \_\_\_\_\_

Communiqué : à Echallens,  
Sullens et Grandcour \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Gachet  
Marie-Elise Gachet

Signatures des témoins :

A Mayor  
A. Durgniat

L'officier de l'état civil :

Eug. Pypis

N° 48

Guilleumier-Fornierod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guilleumier Georges, comptable

de La Sagne & Tramelan, domicilié au trait (Pontreusa)

Neuchâtel, Suisse, neuf de veuve Charlotte née Borel des le premier

Septembre mil huit cent quatre-vingt douze

né à Chaux de Fonds, le vingt huit Novembre mil huit cent quarante neuf,

fil de Louis Albert Guilleumier, défunt

et de Julie née Ingold, domiciliée à Genève

2° Fornierod Emma Antoinette Arianne, sans profession

de Avenches domiciliée aux Planches

célibataire

née aux Planches, le vingt huit Avril mil huit cent soixante huit

filles de Auguste Gérard Fornierod,

et de Eugénie née Lufour, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à la Sagne, à Tramelan, et à

Avenches le vingt juin et aux Planches le

vingt neuf juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Acte de décès de la première femme de l'époux.

Communiqué: à la Sagne, Tramelan & Avenches.

Signatures des époux:

Georges Guilleumier  
Emma Guilleumier

Signatures des témoins:

Paul Aetenes.  
J. Mottier

L'officier de l'état civil:

Eug. Broyat

N<sup>o</sup> 49  
Bergien-Richoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bergien Christian Auguste Hugo, négociant  
de Halbstadt (Province de Saxe) domicilié à Sales (Montboux)  
célibataire

né à Alten le vingt deux Mai mil huit cent soixante deux

fils de Henri Bergien, ancien fonctionnaire d'Etat

et de Augusta née Schulze, les deux domiciliés à Halbstadt

2<sup>o</sup> Richoud née Bernard Lucida Marguerite

de Châtelard domiciliée à Sales (Montboux)

veuve de Louis Emile Richoud des le trois Juillet

mil huit cent quatre vingt treize

née à Blémare le cinq Novembre mil huit cent cinquante six

fille de Jean Daniel Bernard

et de Caroline née Masson, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt six Mars et à

Halbstadt du dix huit Juin au trois Juillet de

la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Acte de décès du premier mari  
de l'épouse. Permis de célé-  
bration du mariage délivré par  
le Département de Justice  
et Police le 15 Juillet 1895.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

A. Bergien

Louise Berguine

Signatures des témoins :

de André Alph. Trinde

L'officier de l'état civil :

J.P. Richoud

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée à Rossel, à Montoux le 12 Décembre 1913, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Christian-Auguste-Hugo Bergien, a été reçu lui et sa famille au nombre des bourgeois de la Commune du Châtelard.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police et sur production d'une lettre de la Chancellerie du Canton de Vaud du 20 janvier 1914.

Montoux le 23 janvier 1914

L'officier de l'état civil :

J.P. Richoud

N<sup>o</sup> 50

Depallens-Heiss

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-quatre juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Depallens Jules, employé de chemin de fer*

de *Châtelard* domicilié à *Pallens*

*célibataire*

né à *Sales*, le *vingt-un octobre* mil huit cent *soixante-treize*

fils de *Louis Depallens, agriculteur,*

et de *Ursine Marguerite née Poraley, domiciliés à Pallens*

2<sup>o</sup> *Heiss Léonie, sans profession*

de *Brigue (Palais)* domiciliée à *Clarens*

*célibataire*

née *Sœur Brigue*, le *deux-voit* mil huit cent *soixante-seize*

fille de *Theodore Heiss,*

et de *Marie née Heiss, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *vingt-cinq juillet*  
et à *Brigue* le *six juillet* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Consentement du tuteur  
de l'épouse.*

Communiqué: à *Brigue*

Signatures des époux:

*Jules Depallens  
Léonie Depallens*

Signatures des témoins:

*Louis Depallens  
Constant Quinoud*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Arjois*

N° 51.

Besson - Gabriel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Eugène, agriculteur \_\_\_\_\_

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à la Reuveraz \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Farel, le vingt Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit

fils de Vincent Besson, \_\_\_\_\_

et de Louise veuve Guenet, défunte. \_\_\_\_\_

2° Gabriel Marie - Pauline, ménagère \_\_\_\_\_

de Granges (Fribourg), \_\_\_\_\_ domiciliée à la Reuveraz \_\_\_\_\_

veuve de Joseph - Georges Gabriel dès le trente Août mil huit cent quatre vingt un, \_\_\_\_\_

née à Granges, le vingt un Mai mil huit cent quarante trois

fille de Denis Viennet \_\_\_\_\_

et de Marguerite veuve Jolliet, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Granges le six juillet de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. \_\_\_\_\_  
 Acte de décès du premier mari de l'épouse \_\_\_\_\_  
 Certificats de publications \_\_\_\_\_

Communiqué : à Attalens \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Besson Eugène

Marie Besson

Signatures des témoins :

B. Moron

Louis Margueron

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 52

Will - Schwenker

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Will Gustave-Auguste, agriculteur

de Sainte-Croix domicilié à Petit

célibataire

né à Comont-depuis, le quatre février mil huit cent soixante seize

fils de Auguste Will, boulanger,

et de Louise-Cécile née Bores, domiciliés à Comont-depuis

2° Schwenker Louise-Augusta, couturière

de Gessenay (Norme) domiciliée à Songier

célibataire

née à Château-Vex, le treize juin mil huit cent soixante seize

fille de Jean-Charles Schwenker, charpentier, à Songier,

et de Françoise-Adelaïde Louise née Farre, décédée.

Les publications ont eu lieu à St. Croix et à Gessenay le dix-neuf juin et au Châtelard le dix-huit juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Certificats de publications

Contentement du père de l'époux

Communiqué: à St. Croix

et Gessenay

Signatures des époux:

Gustave Will

Augusta Will

Signatures des témoins:

Marc Fauve

Jean Coendet

L'officier de l'état civil:

Eug. Propis

N° 23

Beier - Mann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beier Jean Charles Gustave, musicien* \_\_\_\_\_

de *Segnitz (Prusse)* \_\_\_\_\_ domicilié à *la Reunenaz Antreux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Lahme, près Segnitz, le vingt-sept Février* mil huit cent *soixante-dix* \_\_\_\_\_

fils de *Jean-Charles-Gottlieb Beier, facteur postal* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne-Christiane née Hunze, domiciliés à Segnitz* \_\_\_\_\_

2° *Mann Julie-Ida, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Schangnau (Prusse)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Trait Antreux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Prusse, le quatorze Février* mil huit cent *soixante-dix-sept* \_\_\_\_\_

fille de *Friedrich Mann, comptable* \_\_\_\_\_

et de *Julie-Ida née Müller, domiciliés au Trait* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Segnitz le vingt-six juin, à Schangnau*

*le cinq juillet, au Châtellard et aux Hanches le trois*

*juillet de cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*

*Certificats de publications.*

*Consentement du père*

*de l'épouse.* \_\_\_\_\_

*Permis de célébration du Sup*

*de Justice et Police du 24 juillet 1895.*

Communiqué : *à la Chancellerie*

*à Schangnau.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Carl Beier*

*Ida Beier*

Signatures des témoins :

*Detmar Beck.*

*Fr. Limmemann.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyard*



N° 54

*Martin-Gilli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Août* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Martin John-Louis, agriculteur,*de *Château d'Or & Rospinières* domicilié à *aux Flanches**célibataire*né à *Rospinières, le quinze Avril* mil huit cent *soixante sept*fils de *Louis-Vincent Martin, agriculteur, à Rospinières*et de *Elisabeth nee Staeger, défunte*2° *Gilli Elisabeth-Franziska, sans profession*de *Schenkon (Lucerne)* domiciliée à *aux Flanches**célibataire*née à *Schenkon, le sept Octobre* mil huit cent *soixante quatre*fille de *Henri Gilli*et de *Marie nee Happeli, défunte*Les publications ont eu lieu à *Château d'Or, à L'Étraz, et à*  
*Rospinières, le neuf juillet, à Schenkon le dix huit juillet*  
*et aux Flanches le huit juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*John Martin**Franziska Martin*

Signatures des témoins :

*H. Hellen**Frantz Friedrich*Communiqué : à *Château d'Or,**Rospinières & Schenkon.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyois*

N° 55

Aubert - Burki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Aubert Henri - Isaac, cordonnier \_\_\_\_\_

de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

né à Veschez le 14 août (Chenit) le dix Août mil huit cent soixante onze

fils de Ami - Auguste Aubert, \_\_\_\_\_

et de Louise - Adèle née Raymond, défunte \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Burki Marie, repasseuse \_\_\_\_\_

de Aeschlen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Tarel (Aubonne) \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Hafflens le 4<sup>th</sup> le dix sept février mil huit cent soixante onze

fille de Frédéric Burki, cordonnier, \_\_\_\_\_

et de Ana née Sasche, à Hafflens le 4<sup>th</sup> \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Soubey et au Châtelard le seize juillet, à Cossonay, à Aeschlen et au Prafus le dix sept juillet de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier d'état civil de Cossonay le 14 Août 1895 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Isaac Aubert  
Marie Aubert

Signatures des témoins :

Burki Paul

François Morin

L'officier de l'état civil :

Auguste Burki

Communiqué : au Prafus,

Cossonay \_\_\_\_\_

N° 56.

*Martin-Joly*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept Août* mil huit cent quatre-vingt-*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Martin Louis - Constant - Arni, cariste*de *Château d'Or* domicilié à *Perthuis*unif de *Perquente* l'état des le *douze juin mil huit cent quatre vingt quatorze*né ~~à~~ *Perquente* le *vingt quatre Septembre* mil huit cent *soixante six*fils de *Pierre - Louis Martin, charpentier*et de *Marie - Sophie née Turcien, domiciliés à Perthuis*2° *Joly Marie - Ana, sans profession*de *Blonay* domiciliée à *Pallens**célibataire*née à *Blonay, le vingt deux juillet mil huit cent soixante onze*fille de *Jean Pierre Joly, défunt*et de *Suzanne - Françoise Olympie née Bury, à Blonay*Les publications ont eu lieu à *Château d'Or, à Perthuis, et à Blonay le seize juillet, et au Châtelard le quinze juillet de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Acte de décès de la première femme de l'époux*Communiqué : à *Château d'Or*et *Blonay*

Signatures des époux :

*Constant Martin**Lina Martin*

Signatures des témoins :

*Acille Vissot**Justave Martin*

L'officier de l'état civil :

*Eugène Puyot*

N° 57  
 Haub Scheidegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Août mil huit cent quatre-vingt-  
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Haub Rodolphe, menuisier

de Maur Zurich, domicilié à Wetzlar Chillon

divorcé d'avec Wesina née Spycher, dès le trois Décembre  
mil huit cent quatre vingt dix

né à Maur le premier Janvier mil huit cent cinquante deux

fils de Jacob Haub,

et de Susanna née Meyer, défunte

2<sup>o</sup> Scheidegger Caroline, sans profession

de Schupfheim Lucerne, domiciliée à Wetzlar Chillon

célibataire

née à Entlebuch le deux Mai mil huit cent soixante trois

fille de Christian Scheidegger, charbon

et de Catherine née Steuler, domiciliés à Entlebuch

Les publications ont eu lieu à Maur le onze Août, à Schupfheim  
le quinze Août, et à Wetzlar le huit Août de cette  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cote du premier mariage  
de l'époux, renfermant la  
mention du divorce

Cote de naissance de l'époux  
Certificats de publications

Communiqué : à Maur et  
Schupfheim

Signatures des époux :

Rod. Haub  
Caroline Haub

Signatures des témoins :

Alphonse Renner  
Gottlieb Jung

L'officier de l'état civil :

Eug. Bonjean

N<sup>o</sup> 58  
Steiner-Sieber

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt neuf Août mil huit cent quatre-vingt-  
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Steiner Adolphe, journalierde Ringgenberg (Borne) domicilié à Petit (Montevaux)célibatairené à Unterseen le vingt Décembre mil huit cent soixante sixfils de Edouard Steiner, chauffeuret de Elisabeth née Wäfler, domiciliée à Ringgenberg2<sup>o</sup> Sieber Sophie Emma, blanchisseusede Reichenbach (Borne) domiciliée à Petitcélibatairenée à Paquis (Machatal) le seize Octobre mil huit cent soixante huitfille de Jean Sieberet de Marianne née Elter, défunte

Les publications ont eu lieu à Ringgenberg et à Reichenbach le  
quatorze Août et au Châtelain le seize Août  
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux. Certificats de  
publications et de non  
opposition.

Signatures des époux:

Adolf Steiner  
Emma Steiner

Signatures des témoins:

M. Braudet arch.  
M. Kocherhufer

Communiqué: à Ringgenberg  
et à Reichenbach.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 59.  
Amos - Jacquier

Aujourd'hui *le vingt un Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*quinze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Amos Augustin Amos, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Randogne (Mayenne)* domicilié à *Brugy (Mayenne)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Nolles (Mayenne) le vingt sept Mars* mil huit cent *soixante onze*

Noms, profession et

de *Augustin Amos*

domicile des parents :

et de *Marie Joséphine né Rey, décédé*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Jacquier Marie Françoise, domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Maillevin (Haute-Saône)* domiciliée à *Brugy (Mayenne)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Maillevin le vingt huit Janvier* mil huit cent *soixante seize*

Noms, profession et

de *Célestine Jacquier, décédée*

domicile des parents :

et de *Cécile né Jacquier, domicilié à Maillevin*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châteauneuf le vingt huit Août, à*

*Randogne le trois Août et à Maillevin les quatre et*  
*cinze Août de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition*

Signatures des époux :

*Amos Augustin*  
*Marie Amos*

Signatures des témoins :

*Ruffin aymon*  
*Joseph Barclay*

Communiqué : à *M. Paurice*  
*de Lognes et à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 60.

Langenhan-Hirzel

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Langenhan Emile Richard Adolphe Mar Charles Edouard artiste

Lieu d'origine et de domicile:

de Gotha (Allemagne) domicilié à Clarens-Montaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Gotha le huit septembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Charles Frédéric Edouard Langenhan, décédé

domicile des parents:

et de Marie Caroline Constante Hueschly à Clarens

Nom et profession de l'épouse:

2° Hirzel Anna Ida, artiste

Lieu d'origine et de domicile:

de Zurich domiciliée à Zurich

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Sachon/Schuyt le vingt deux mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de Edouard Hirzel, décédé,

domicile des parents:

et de Marie Katharina née Sprüngli à Zurich

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à "Hôtel de la dix-huit Juillet," Gotha du sept au dix-neuf août et à Zurich le vingt Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration du mariage de l'époux le 22 Août 1891 par le Département de Justice et Police

Signatures des époux:

Richard Langenhan  
Anna Langenhan-Hirzel

Signatures des témoins:

*(Signature)*  
S. J. J. O. Z.

Communiqué: à la Chancellerie

à Zurich.

L'officier de l'état civil:

*(Signature)*

N° 61.  
Niggeli-Martig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Niggeli Jean Joseph, sciur

de Müllbach (Valais) domicilié à Aghène

célibataire

né à Müllbach le trois Juin mil huit cent soixante cinq

fils de Joseph Ignace Niggeli

et de Anna Maria née Imhof, défunte

2<sup>o</sup> Martig Marie Catherine, cuisinière

de Ausserberg (Valais) domiciliée à Ennon

célibataire

née à Ausserberg le vingt six Janvier mil huit cent soixante deux

fille de Christian Martig, agriculteur

et de Mari née Schmitt, domiciliée à Ausserberg

Les publications ont eu lieu à Ennon et à Ausserberg le dix

Sept et au Châtelard le huit Sept de la

présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Niggeli Jean Joseph  
Marie Niggeli

Signatures des témoins :

Wendelin Mutter  
Denis Stec

Communiqué : à Ennon et

à Ausserberg

L'officier de l'état civil :

H. Bosset



N° 52  
Sichelstiel-Sigenthaler

Aujourd'hui cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Sichelstiel, Simon, négociant  
de Weßfeld (Bavière) domicilié à Trüb (Sondergau)  
célibataire

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

né à Weßfeld le neuf avril mil huit cent soixante trois  
fils de Georges Conrad Sichelstiel  
et de Marguerite Barbara ni Dingfelder, défunte  
2° Siegenthaler, Marguerite Louise, sans profession  
de Trüb (Bavière) domiciliée à Trüb  
célibataire

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

née à Weßfeld le sept septembre mil huit cent cinquante six  
fille de Christian Siegenthaler  
et de Anna Rugsegger, défunte  
Les publications ont eu lieu à Weßfeld du dix sept au vingt  
huit juin, aux Planches le dix sept juin et à Trüb  
le dix sept juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. Certificats de publications. Permis de célébration du mariage délivrés le 9 juillet 1895 par le Département de Justice et Police

Signatures des époux:

Simon Sichelstiel  
Louise Sichelstiel

Signatures des témoins:

J. Gantsch  
A. Caschauer

Communiqué: à la Chancellerie et à Trüb.

L'officier de l'état civil:

R. P. [Signature]

Le 6 décembre 1920, Sichelstiel Simon, désigné ci-dessus, a acquis pour lui et sa famille la bourgeoisie de la Ville de Lucerne.

Substitué le 20 décembre 1920

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. B. [Signature]

N° 63.  
Verganti-Vela

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Verganti Antonio Maria Giacinto (sieur) cultivateur de Intragna (provinc. Italie) domicilié à Cui (Montecaux) célibataire

né à Intragna le premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix fils de Jacques Verganti, agriculteur et de Madeline née Albani, domiciliés à Intragna  
2° Vela Maria Alberta, couturière de Crodo (provinc.) domiciliée à la Purnaz célibataire

née à Crodo le neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre fille de Antonio Vela, agriculteur et de Monica née Alberti, domiciliés à Crodo

Les publications ont eu lieu à Intragna et à Crodo du quatre au onze Août et au Châleard le vingt cinq Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des époux. Autorisation de célébration de mariage délivrée le 3 Septembre 1895 par le Département de Justice et Police

Signatures des époux :  
Verganti Antonio  
Verganti Dorinda

Signatures des témoins :  
Achille Vira & Puschetta

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :  
L. Rosset

N° 64  
Pilloud Bidaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pilloud Celestin Albert, boulanger \_\_\_\_\_

de Châtel St Denis / Soubourg, domicilié à Chailly \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Châtel St Denis le vingt six janvier mil huit cent soixante dix \_\_\_\_\_

fils de Jean Denis Pilloud, asphalteur, \_\_\_\_\_

et de Annette Angèle Marie né Cardinaux, à Chailly \_\_\_\_\_

2° Bidaud Florina Claudia, sans profession \_\_\_\_\_

de Tramolé (Savoie, France), domiciliée à Chardonne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Chardonne le trente Août mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fille de Joseph Alexis Bidaud, défunt, \_\_\_\_\_

et de Marie Eugénie né Aubry, domiciliée à Chardonne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis et à Chardonne le \_\_\_\_\_

Dix sept Août, à Tramolé le vingt cinq Août, et au \_\_\_\_\_

Châtel St Denis le vingt six Août de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Acte de décès du père de  
l'épouse \_\_\_\_\_

Certificats de la mère  
de l'épouse \_\_\_\_\_

Certificats de publications

Communiqué : à Châtel St Denis

à \_\_\_\_\_ à la  
Châtel St Denis

Signatures des époux :

Celestin Pilloud

Florina Pilloud

Signatures des témoins :

Emile Pilloud

Vernier

L'officier de l'état civil :

Eug. Arjovis

N° 65  
Hager, Fuhrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hager Alexandre, tailleur,  
de Kandergrund (Borne), domicilié à Trait-Antreux  
célibataire

né à Schuffen, le quinze juin mil huit cent soixante sept,  
fils de Nedelphé Hager, employé au S. S.  
et de Anna née Eggen, a Schuffen.

2° Fuhrer Rosina, couturière  
de Turbach, Borne, domiciliée à Trait-Antreux.  
célibataire

née à Bachgraben, le dix neuf Avril mil huit cent soixante neuf  
fille de Samuel Fuhrer.  
et de Elisabeth née Müller, défunte.

Les publications ont eu lieu à Kandergrund le onze Septembre,  
a Langnau le quinze Septembre et aux Hanches le  
dix Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux  
certificats de publications

Signatures des époux :

Alex Hager  
Rosina Hager

Signatures des témoins :

Fritz Kuffler  
Florian Gammeter

Communiqué : à Kandergrund  
et à Langnau.

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 66.  
Maffioli Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maffioli Marc, mason \_\_\_\_\_

de Granges (Valais), \_\_\_\_\_ domicilié à Ferret, \_\_\_\_\_

veuf de Elisabeth Appolone née Egger des le dix huit  
septembre mil huit cent quatre vingt trois \_\_\_\_\_

né à Martigny, le vingt deux novembre mil huit cent quarante deux

fils de Jean Benoit Maffioli \_\_\_\_\_

et de Marie née Tubaco, tous deux décédés. \_\_\_\_\_

2° Steiner Anna - Maria - Françoise, sans profession

de Pratsch (Valais), \_\_\_\_\_ domiciliée à Truit - Fontaine,

célibataire \_\_\_\_\_

née à Pratsch, le quatorze janvier mil huit cent cinquante neuf

fille de Alois Steiner, décédé \_\_\_\_\_

et de Crescentia née Schmidt, domiciliée à Pratsch \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Granges et à Pratsch le quinze  
septembre et aux Flanches le treize septembre de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_Acte de décès de la  
première femme de l'époux.  
Certificats de publications  
\_\_\_\_\_Communiqué : à Granges et  
à Trschmatt \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Maffioli Marc  
Françoise Maffioli

Signatures des témoins :

Péren Pierre  
Jules Chesse.

L'officier de l'état civil :

Pisset

N<sup>o</sup> 67  
Chessex-Martinot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Chessex Louis, Intendant des fortifications

de Planches domicilié à Lavey

célibataire

né à Ferrière le dix sept Juillet mil huit cent soixante sept

fils de Auguste Florian Chessex

et de Marie Aimée né Pungieux, les deux déçédés

2<sup>o</sup> Martinot Marie Caroline Palézi, sans profession

de Mout-la-Ville domiciliée à Ferrière (Planches)

célibataire

née à Ferrière le vingt huit Juillet mil huit cent soixante quinze

filles de Adrien Martinot, dentiste

et de Henriette Anne né Richard, domiciliés à Moutlaux.

Les publications ont eu lieu à Moutlaux le dix Septembre, à Lavey le douze Septembre et à Mout-la-Ville le quatorze Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration du mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Ferrière le 30 Septembre 1895.

Communiqué : à Mout et à Lavey.

Signatures des époux :

L. Chessex

M. Martinot

Signatures des témoins :

M. Martinot

M. Chessex

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

N° 68

Villard Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villard Léon, instituteur \_\_\_\_\_

de Châtel St Denis, d'origine domicilié à Charent \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Châtel St Denis, le dix neuf Novembre mil huit cent cinquante sept,

fils de Jean Denis Villard, décédé, \_\_\_\_\_

et de Felicie née Cardinaux, à Châtel St Denis \_\_\_\_\_

2° Savary Hélène, sans profession \_\_\_\_\_

de Puyren \_\_\_\_\_ domiciliée à Charent \_\_\_\_\_

divorcée d'avec Jules Savary de le cinq Décembre mil huit cent quatre vingt douze \_\_\_\_\_

née à Bebelly, sur Villed. le onze Septembre mil huit cent cinquante sept,

fille de Jean David Althaus, \_\_\_\_\_

et de Rose Julie née Polanc, sans deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis, le vingt sept Septembre à Puyren le vingt huit Septembre et au Châtelais le vingt six Septembre de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Acte de premier mariage de l'époux, renfermant la mention du divorce \_\_\_\_\_

Certificats de publications \_\_\_\_\_

Communiqué : à Châtel St Denis

4 à Puyren \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Villard Léon, instituteur  
Hélène Villard

Signatures des témoins :

Constant Oudonnet  
J. Legret

L'officier de l'état civil :

Eugène Boyard

N° 69.  
 Borloz - Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borloz Louis Alexandre, journalier \_\_\_\_\_

de Veyrier-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Crin Montboux

veuf de Louise Henriette née Benzen des le vingt neuf

Octobre mil huit cent quatre vingt seize \_\_\_\_\_

né à Veyrier, le quinze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante deux

fil de Jéras Benjamin Borloz, \_\_\_\_\_

et de Louise Judith née Guenet, sans être dédés \_\_\_\_\_

2° Chambaz Louise Elise, ménagère \_\_\_\_\_

de Uzier \_\_\_\_\_ domiciliée à Crin \_\_\_\_\_

sœur de John Louis Chambaz, des le vingt Octbre

mil huit cent quatre vingt quatorze \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt deux juillet mil huit cent cinquante huit

fille de François Frédéric Chapuis, domicilié à Lausanne

et de Jeanne Louise Augustine née Nidecker, défunte

Les publications ont eu lieu à Veyrier-dessous, le vingt huit

Septembre, à Uzier le vingt sept Septembre, et au

Châtelard le vingt six Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de premier mariage

de chacun des époux \_\_\_\_\_

Actes de leur premier

mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Veyrier-dessous

et à Uzier.

Signatures des époux :

Borloz Alexandre

Borloz Elise

Signatures des témoins :

Joseph Leiser,

Gaspard Collet

L'officier de l'état civil :

Auguste Boyois



N° 40  
*Jacquenoud-Althys*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jacquenoud Alphonse Charles, plâtrier-pintre*

de *Premabent (Eubourg)*, domicilié à *Sales-Montreuil*

*célibataire*

né à *Neuvy*, le onze Avril mil huit cent soixante-seize

fils de *Joséph Jacquenoud*,

et de *Égaline veuve Signat*, domiciliés à *Sales*

2° *Althys Bertha, repasseuse*

de *Butschelen (Neuve)*, domiciliée à *aux Planches*

*célibataire*

née à *Butschelen*, le seize juillet mil huit cent soixante-quatorze

fille de *Jacob Althys*

et de *Élisabeth veuve Bogli*, défunte

Les publications ont eu lieu à *Premabent*, le vingt-neuf Septembre,

à *Laizy* le trente Septembre au Châtelain et aux

*Planches* le vingt-huit Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*

*Autorisation du père*

*de l'épouse*

*Certificats de publications*

Communiqué : à *Premabent*

et à *Laizy*

Signatures des époux :

*Alphonse Jacquenoud*

*Bertha Jacquenoud*

Signatures des témoins :

*Jules Jacquenoud*

*Vincent Gœl*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boyard*

N° 11

Rapin - Andres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 22 octobre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 17 novembre 1913, le Tribunal du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux

Rapin - Andres

Il a prononcé le divorce en application de l'article 138 du code civil suisse. - Il a désigné les deux époux comme coupables et a fixé à un an le délai pendant lequel ils ne pourront se remarier.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 27 novembre 1913 (off. N° 4493) et sur production d'un extrait du jugement.

Montreux, le 28 novembre 1913.

L'Officier de l'état civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui des neuf, Octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Alois - Albert, forblantier,

de Payerne domicilié aux Hanches

célibataire

né à Payerne, le vingt deux Septembre mil huit cent soixante dix

fil de Emile Edouard Louis Rapin, forblantier

et de Anna née Saef, domiciliés à Gruin

2° Andres Marie - Pauline, repudiée

de Lützelwil (Voleuse), domiciliée aux Hanches

célibataire

née à Lornach, le neuf Septembre mil huit cent soixante quinze

filles de Nicolas Andres, diocésain,

et de Marie née Roth, à Pâle - Ville

Les publications ont eu lieu à Payerne et à Lützelwil le vingt-un Septembre et aux Hanches le vingt Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Rapin Alois

Marie Andres

Signatures des témoins :

Ernest P. Fischeron

Fritz Friedrich

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à Payerne et à

Lützelwil

N° 42  
Mottaz - Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottaz Auguste Jules, gendre peintre de Lyons et Montpreux domicilié à Le Hourmaz catholique

né à Lausanne le dix-sept février mil huit cent soixante-douze fils de Charles-Vincent Mottaz, boulanger et de Fanny née Jaccard, domiciliés à Lausanne

2° Collet Aline, blanchisseuse de Suchy domiciliée à Collonge catholique

née au Magnard le sept janvier mil huit cent soixante-quatorze fille de Marie Collet, tudeuse et de

Les publications ont eu lieu à Lyons et à Suchy le dix-sept Août, à Montpreux le dix-huit Août, au Châtelard et au Châtelard le quinze Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Mottaz Auguste  
Mottaz Aline

Signatures des témoins :

Rapin Alois  
Fritz Friedriche

Communiqué : à Houdon, à  
Sorelles et à Belmont

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 73.  
Curdy Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curdy Jules-Louis, agriculteur \_\_\_\_\_

de Bernex (H<sup>te</sup> Savoie), \_\_\_\_\_ domicilié à Chailly-Kontine

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

né à Chailly, le douze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux

fils de Maurice Curdy, diu'dé \_\_\_\_\_

et de Louise née Cochard, à Chailly \_\_\_\_\_

2° Chevalley Elise-Marie, sans profession \_\_\_\_\_

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Chailly \_\_\_\_\_

sœur de Jean-Jacques Chevalley des le deux Janvier  
 mil huit cent quatre vingt quatorze \_\_\_\_\_

née à Favet, le vingt-sept Août mil huit cent cinquante six

fille de Jean Schlappi, absent du pays \_\_\_\_\_

et de Susanne - Louise née Cochard, à Favet \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bernex, le quinze Septembre, et  
 au Châtelard le onze Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Acte du premier mariage de l'épouse  
Acte de décès de son premier mari  
Certificats de publications  
Permis de célébration du Département  
de Justice et Police du 14 Octobre 1895.

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Jules Curdy  
Elise Curdy

Signatures des témoins :

St. Veillonnet  
et  
O<sup>te</sup> Bellen

L'officier de l'état civil :

Eug. Prusis

N° 24

*Meyer-Revelly*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt quatre* Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Meyer Rodolphe, employé de gare*  
de *Mattstetten - Dorn*, domicilié à *Lucerne*  
*célibataire*

né à *Mattstetten, le quatorze juillet* mil huit cent *soixante seize*  
fils de *Henri Auguste Meyer, agriculteur*  
et de *Marquise née Gölzer, à Mattstetten*

2° *Revelly Elisa, concierge à la gare*  
de *Aranches*, domiciliée à *Lucerne Pontine*  
*célibataire*

née à *Sausanne, le vingt un juillet* mil huit cent *soixante deux*  
fille de *Jean Albert Revelly, délégué*  
et de *Marquise Judith née Gölzer, à Sausanne*

Les publications ont eu lieu au *Hôtel de la gare* le *douze* septembre, à *Aranches*  
le *treize* septembre, à *Ségendorf* le *quatorze* septembre, et à  
*Lucerne* le *vingt neuf* septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de célébration*  
*de l'officier de l'état civil*  
*de Lucerne du 4 Octobre 1895.*

Communiqué: à *Ségendorf*,  
à *Lucerne* & à *Aranches*.

Signatures des époux:

*R Meyer*  
& *E Meier*

Signatures des témoins:

*Rinald*

L'officier de l'état civil:

*Eug. P. Schmid*

N<sup>o</sup> 25

Neuser Schmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Neuser Gottlieb, cordonnier \_\_\_\_\_

de Schloßrued (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Vernex - Montceau

divorcé d'avec Christiane Caroline ne' Wieland, des le  
trois avril mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

né à Schiffland, le vingt neuf Mai mil huit cent cinquante sept

fils de Jacob Neuser, \_\_\_\_\_

et de Rosine ne' Hunziker, défunts \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schmann Maria, femme de chambre \_\_\_\_\_

de Signau (Berne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Vernex, avant à \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Wolfen, le deux juillet mil huit cent cinquante sept

fille de Jean Jacob Schmann, \_\_\_\_\_

et de Anna ne' Fister, défunts \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Schloßrued le premier octobre, à Signau

le vingt un septembre, à Lausanne le vingt quatre septembre

et au Châtelain le vingt trois septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Acte du président mariage de l'époux, renfermant la mention du divorce.

Certificats de publications.

Communiqué : à Schloßrued  
à Signau & à Lausanne.

Signatures des époux :

G. Neuser  
Marie Neuser

Signatures des témoins :

Th. Mark  
J. Van der Meer

L'officier de l'état civil :

Eng. Prjod

Sur jugement <sup>tribunal de</sup> <sup>bas de</sup> <sup>distric</sup>  
de Zurich, III. abt. du 3 avril  
1912, le mariage dénué a été  
a été dissous par la divorce.  
Le divorce a été prononcé en  
vertu de l'article 137 de code civil.  
Inscrit au présent registre  
sur avis autorisation du Département  
de Justice et Proc. du Canton de Fribourg  
en date du 7 juin 1912, n<sup>o</sup> 3662.

Montreux, le 27 juillet 1912  
L'Officier de l'état civil  
E. Comte

N° 16  
Pilet-Cochard

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Pilet Georges-François-Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Popinières &amp; Château d'Orx domicilié à Brest

Etat civil:

divorcé d'avec Anna-Sophie ne Grincisen

Lieu et date de la naissance:

né à Stugelles, le neuf Mars mil huit cent quarante quatre

Noms, profession et

fils de Jeanne-Frédéric-Georges Pilet

domicile des parents:

et de Susanne-Barie ne Vuille, défunts

Nom et profession de l'épouse:

2° Cochard Marie-Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard domiciliée à Charnes

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Charnes, le vingt-trois février mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fille de Pierre-Vincent-Louis Cochard, agriculteur

domicile des parents:

et de Louise-Henriette-Françoise ne Dufour, à Charnes

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Popinières et à Château d'Orx le douze Octobre et au Châtelard le dix Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte du premier mariage de l'épouse, renfermant la mention du divorce.

Acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publications

Communiqué: à Popinières &amp; Château d'Orx.

Signatures des époux:

François Pilet  
Marie Pilet

Signatures des témoins:

H. Genovey  
L. Cochard neveu

L'officier de l'état civil:

Eug. Pigeot

N° 24  
Pissalli - Melletta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pissalli Joseph, gypcier-peintre

de Orselina (Teffin) domicilié au Trait - Montaux

celibataire

né à Orselina, le vingt-trois Octobre mil huit cent soixante cinq

fils de Dominique Pissalli, gypcier,

et de Lucie ou Adamina, domiciliés à Orselina

2° Melletta Marie-Rosalie, sans profession

de Loco (Teffin) domiciliée au Trait

veuve de Jacques Melletta des le vingt-quatre Août mil huit cent quatre vingt douze

née à Sabran, le neuf Décembre mil huit cent soixante deux

fille de Maurice-Joseph Gay-Palmar

et de Marie ou Landry, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Orselina le vingt-un Octobre, à Loco le vingt Octobre, et aux Planches le dix-huit Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. Acte du premier mariage de l'épouse. Acte de décès de son premier mari. Certificats de publications.

Communiqué : à Orselina & Loco.

Signatures des époux :

Joseph Pissalli  
Marie Rosalie

Signatures des témoins :

Baptiste Pissalli  
Gay Palmar Emil.

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyard



N° 48  
*Pauly Margairaz*

Aujourd'hui *deux Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Pauly Louis Adolphe agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Forêt Sarraz*, domicilié à *Clarens*

Etat civil:

*veuf de Emma Eugénie née Blanc des le*  
*deux Avril mil huit cent quatre vingt quinze*

Lieu et date de la naissance:

né à *Clarens, le douze juillet mil huit cent cinquante un*

Noms, profession et

de *Isaac François Pauly*

domicile des parents:

et de *Sophie Françoise née Mayor, défunte*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Margairaz Marie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Forêt Sarraz*, domiciliée à *Forêt*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Châtellens, le vingt quatre Mars mil huit cent soixante huit*

Noms, profession et

de *Jean Louis Margairaz, charpentier*

domicile des parents:

et de *Yvonne Suzanne née Guignot, domiciliée à Forêt*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Forêt le vingt quatre*  
*Octobre et au Châtellard le six neuf Octobre*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Acte de décès de la*  
*première femme de l'époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Louis Pauly*  
*Marie Pauly*

Signatures des témoins:

*Frs Pauly Chappuis*  
*Aug. Durgniat*

Communiqué: à *Forêt*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Puyois*

N<sup>o</sup> 79.  
Sommer Portmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Sommer Robert, tailleur

de Sumiswald (Berne), domicilié à Terriet

célibataire

né à Vevey, le onze avril mil huit cent soixante onze

fils de Jean Sommer, tailleur,

et de Marie née Jaggi, à Sysin.

2<sup>o</sup> Portmann Madelaine, sans profession

de Escholzmatt (Lucerne), domiciliée à au Mont de Corsier

célibataire

née à Clarens, le vingt deux Août mil huit cent soixante sept

fille de Jacob Portmann, agriculteur,

et de Madelaine née Jaggi, au Mont de Corsier

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le vingt-trois Octobre, à Escholzmatt le vingt-quatre Octobre, à Corsier le vingt-trois Octobre et au Blanchet le vingt deux Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Robert Sommer  
Madelaine Sommer

Signatures des témoins :

Jacob Portmann  
Jakob Ruffler

Communiqué : à Sumiswald,  
à Escholzmatt et à Corsier

L'officier de l'état civil :

Eug. Ruffler

N° 80  
Tachet-Rossire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tachet Auguste-Aimé, charpentier

de Paulion domicilié à Chailly

celibataire

né à Fevezy, le premier Août mil huit cent soixante-dix

fils de Auguste Tachet, charpentier

et de Jeanne-Marie née Merisier, à Chailly

2° Rossire Louise-Ida, couturière

de Plonay domiciliée à Ternier

celibataire

née à Plonay, le dix-huit novembre mil huit cent soixante-sept,

fille de Henri-David Rossire, agriculteur,

et de Louise-Marguerite Silvie née Gasser, à Plonay.

Les publications ont eu lieu à Paulion le trente un Octobre, à Plonay, le trente Octobre et au Châtelet le vingt-neuf Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des époux

Certificats de publications

Signatures des époux :

Auguste Tachet fils

Ida Tachet

Signatures des témoins :

M<sup>r</sup> O. Henry

Allen Albert

Communiqué : à Paulion &

S. Legier.

L'officier de l'état civil :

Eug. Dujois

N° 81.

Felix - Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Felix Théophile, boucher

de Palézieux, Aarau et la Rogivue domicilié à Ternier

celibataire

né à Tillet, le six Septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean François Louis Felix, agriculteur, à Tillet,

et de Robalie née Lepallens, d'ici

2° Roth née Ducret, Marie Julie, sans profession

de Riken (Argerie) domiciliée à Chêne

sœur de Jacob Roth de le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

née à Chêne, le vingt Mars mil huit cent soixante-six

filles de Jean Emile Ducret, marbrier

et de Marie Verone née Hoffmann, domiciliés à Bin

Les publications ont eu lieu à Palézieux le vingt-cinq Octobre, à Aarau et à la Rogivue le vingt-six Octobre, à Riken le vingt-cinq Octobre et au Châtelan le vingt-quatre Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'épouse  
Acte du premier mariage de l'épouse  
Acte de décès du premier mari de l'épouse  
Certificats de publications

Communiqué : à Palézieux et Riken

Signatures des époux :

Felix  
S. Felix

Signatures des témoins :

Emile Ducret Hoffmann  
L. Cochard

L'officier de l'état civil :

Eug. Rivois

N° 82

Albertoni - Mudy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Albertoni Celeste, Paole Bernarde, agriculteur

de Arto (Aran, Italie), domicilié à Clarens

célibataire

né à Arto le dix sept Novembre mil huit cent soixante quatre

fils de Giuseppe Albertoni, menuisier, à Arto

et de Marie née Puffeltoni, d'Arto

2° Mudy Ida Marie, sans profession

de Seytroua (St. Barthelemy), domiciliée à Clarens

célébataire

née à Genève le vingt quatre juin mil huit cent soixante quatre

fille de Pierre Joseph Mudy, régent,

et de Marie Monique Delphine née Repont, à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Arto le seize Octobre, à Seytroua

le dix-neuf Septembre et au Châtelard le vingt-trois

Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications.

Permis de célébration du

Département de Justice et

Police du 19 Novembre 1895.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Albertoni Celeste

Marie Albertoni

Signatures des témoins :

Robert Chambaz.

Clement Bourlat

L'officier de l'état civil :

Eugène

N° 13.  
Schwab Joseph

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwab Jean, agriculteur  
de Chiepres Feibourg, domicilié à St. Legier  
célibataire

né à Chiepres, le douze Juin mil huit cent soixante cinq  
fils de Rodolphe Schwab  
et de Marie née Benninger, décedée

2° Bossier Jenny, agriculteur  
de Rougemont, domiciliée à St. Legier  
célibataire

née à Rougemont, le six Mai mil huit cent soixante deux  
fille de Jean-Denis Bossier, agriculteur, à Rougemont,  
et de Marie-Louise née Gersin, décedée.

Les publications ont eu lieu à Chiepres le vingt-cinq Octobre, à Rougemont le vingt-quatre Octobre et à St. Legier le vingt-trois Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier d'état-civil de St. Legier du 21 Novembre 1895

Signatures des époux :

Jean Schwab St. Legier  
Jenny Schab

Signatures des témoins :

Jean Gerschard

Communiqué : à Rougemont et St. Legier.

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer

N° 84.  
Scherrer - Terribilini

Aujourd'hui *trente Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*quinze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Scherrer Albert, architecte*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Hirschberg (S. Gall)*, domicilié aux *Planches*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Schaffhouse*, le *dix Septembre* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fils de *Pierre Alois Scherrer, charpentier*

domicile des parents:

et de *Magdalena née Heller, domiciliés à Schaffhouse*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Terribilini Laura, couturière*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Vergelette (S. Gall)*, domiciliée aux *Planches*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Glion*, le *dix sept Janvier* mil huit cent *soixante douze*

Noms, profession et

fille de *Joachim Abundius Terribilini, maître giffendeur,*

domicile des parents:

et de *Sophie née Kottier, domiciliés aux Planches*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Hirschberg* le *soix Octbre*, à *Vergelette* le *vingt cinq Octbre* et aux *Planches* le *quinze Octbre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Albert Scherrer arch.  
Laura Scherrer*

Signatures des témoins:

*Terribilini M.  
Dubuis*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Projois*

Communiqué: à *Hirschberg* et  
à *Vergelette*.

N<sup>o</sup> 86  
Moret - Kramer

Aujourd'hui trente Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Moret Charles-Jules, tonnelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Clarmont domicilié à Crin-Fontaine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Noges, le vingt-quatre Novembre mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fils de Jules Isaac Louis Moret, agriculteur,

domicile des parents :

et de Sophie Louise née Bolomey, à Totehenay

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Kramer Rosina, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Galmitz (Fribourg), domiciliée à Territet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Galmitz, le onze Octobre mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fille de Samuel Kramer, agriculteur,

domicile des parents :

et de Maria née Pula, domiciliée à Bourgenay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Clarmont, le dix Novembre  
à Galmitz le même jour, au château et aux  
Planches le huit Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Charles Moret  
Rosina Moret

Signatures des témoins :

E. Progin  
L. Cretton

L'officier de l'état civil :

Eug. Bujois

Communiqué : à Collobrier  
et à Moret



N<sup>o</sup> 86.  
Moillen-Francey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Moillen Eugène - Vincent, cocher

de Ormont-depuis domicilié à Leyden

veuf de Lucile née Decaube dès le quinze novembre  
mil huit cent quatre vingt quatorze

né à Ormont-depuis, le trente un juillet mil huit cent cinquante trois

fils de François-Louis Moillen, défunt,

et de Marie-Catherine née Nicolier, à Ormont-depuis

2<sup>o</sup> Francey Lea Emma Elise Elisabeth, couturière

de Châtelard domiciliée à Ormes-Boischaux

célibataire

née à Ormes, le vingt-huit Mars mil huit cent soixante douze

fille de Jules Francey,

et de Marie-Louise Sophie née Depallens, défunte

Les publications ont eu lieu à Ormont-depuis, le vingt-trois  
novembre, à Leyden le vingt deux novembre  
et au Châtelard le vingt novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de mariage  
délivrée par l'officier  
d'état civil de Leyden  
le 6 Décembre 1895

Communiqué : à Ormont-

depuis &amp; Leyden.

Signatures des époux :

Moillen Eugène Vincent  
Moillen Lea

Signatures des témoins :

M<sup>re</sup> Oefken  
Aellen Albert fils

L'officier de l'état civil :

Eug. Anjois

N° 84

Lorho Gervaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Deuxième mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lorho Félix-Joseph-Maria, peintre en bâtiments

de Etel (Morbihan, France) domicilié à Crin - Ambreux

célibataire

né à Etel, le vingt sept Septembre mil huit cent soixante sept

fils de Joseph Marie Lorho,

et de Catherine née Rouquet, défunte

2° Gervaz Cécile-Louise, repasseuse

de Rivière-Surcub (M. Sarre), domiciliée à Crin

célibataire

née à Glien, le vingt quatre juillet mil huit cent soixante neuf

fille de Jean Pierre Marie Gervaz, menuisier,

et de Elisa-Parothee Caroline née Pillet, à Crin

Les publications ont eu lieu à Etel le dix-sept Novembre,

à Rivière-Surcub le dix Novembre, et au Châteauneuf

le premier Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des

époux

Certificats de publications

Formis de libération du

Département de justice

à Etel le 5 Décembre 1895

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

F. Lorho

Cécile Lorho

Signatures des témoins :

J. Libault

J. Guigues

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 88

Forestier Pillet

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Forestier Elie, instituteur  
Lieu d'origine et de domicile: de Jongny,ully & Lutry domicilié à Glion  
Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Chenay (ully) le premier Décembre mil huit cent soixante huit  
Noms, profession et domicile des parents: fils de Rodolphe-Nicolas Forestier, diocésain, et de Henriette née Jordan,

Nom et profession de l'épouse: 2° Pillet Marie, repasseuse  
Lieu d'origine et de domicile: de Portigny-Pelle domiciliée à Glion  
Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Glion, le sept Mai mil huit cent soixante seize  
Noms, profession et domicile des parents: fille de Jean-Joseph Pillet, menuisier et de Louise-Jeanette-Fosalie née Nottier, à Glion

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Jongny le trois Décembre, àully le cinq Décembre, à Lutry le quatre Décembre, à Portigny le trois Décembre, et au Stambis le deux Décembre de cette année.

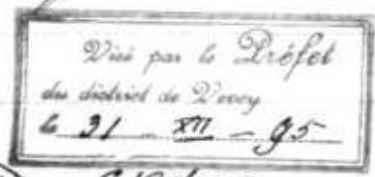
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées: Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux: Elie Forestier  
Marie Pilletier

Signatures des témoins: B. Maron  
P. Charalaz

L'officier de l'état civil: Eug. Projois



Le Numéro 88 à la page 400 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1895. Les deux doubles de présent registre sont conformes à ce que nous certifions. Le 31 Décembre 1895. L'officier de l'état-civil: Eug. Projois. Un double a été remis le 10 Janvier 1896 à l'autorité compétente en vertu de l'art. 2 de la loi du 10 Janvier 1896. Eug. Projois

Communiqué: à Corsier, à Lutry et à Portigny.

Le volume se termine par le Numéro 88 des inscriptions de l'année 1895, la suite se trouve dans le volume commençant par le Numéro 1 des inscriptions de l'année 1896. Ce que nous certifions. Le 31 Décembre 1895. L'officier de l'état-civil: Eug. Projois



N° 88

Forestier Pillet

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Forestier Elie, instituteur

Lieu d'origine et de domicile: de Jongny,ully & Lutry domicilié à Glion

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Chenay (ully) le premier Décembre mil huit cent soixante huit

Noms, profession et domicile des parents: fils de Rodolphe-Nicolas Forestier, diocésain,

et de Henriette née Jordan,

Nom et profession de l'épouse: 2° Pillet Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile: de Portigny-Pelle domiciliée à Glion

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Glion, le sept Mai mil huit cent soixante seize

Noms, profession et domicile des parents: fille de Jean-Joseph Pillet, menuisier

et de Louise-Jeanette-Fosalie née Nottier, à Glion

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Jongny le trois Décembre, à Uully le cinq Décembre, à Lutry le quatre Décembre, à Portigny le trois Décembre, et au Stambis le deux Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

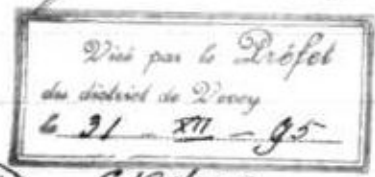
Elie Forestier  
Marie Pilletier

Signatures des témoins:

B. Maron  
P. Charalaz

L'officier de l'état civil:

Eug. Brojois



Exhibé

Communiqué: à Corsier, à Lutry et à Portigny.



Le Numéro 88 à la page 400 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1895. Les deux doubles de présent registre sont conformes à ce que nous certifions. Montreux, le 31 Décembre 1895. L'officier de l'état civil: Eug. Brojois. Un double a été remis le 10 Janvier 1896 à l'autorité compétente en exécution de l'art. 2 de la loi du 20 Janvier 1896. Eug. Brojois

Le volume se termine par le Numéro 88 des inscriptions de l'année 1895, la suite se trouve dans le volume commençant par le Numéro 1 des inscriptions de l'année 1896. Ce que nous certifions. Montreux, le 31 Décembre 1895. L'officier de l'état civil: Eug. Brojois



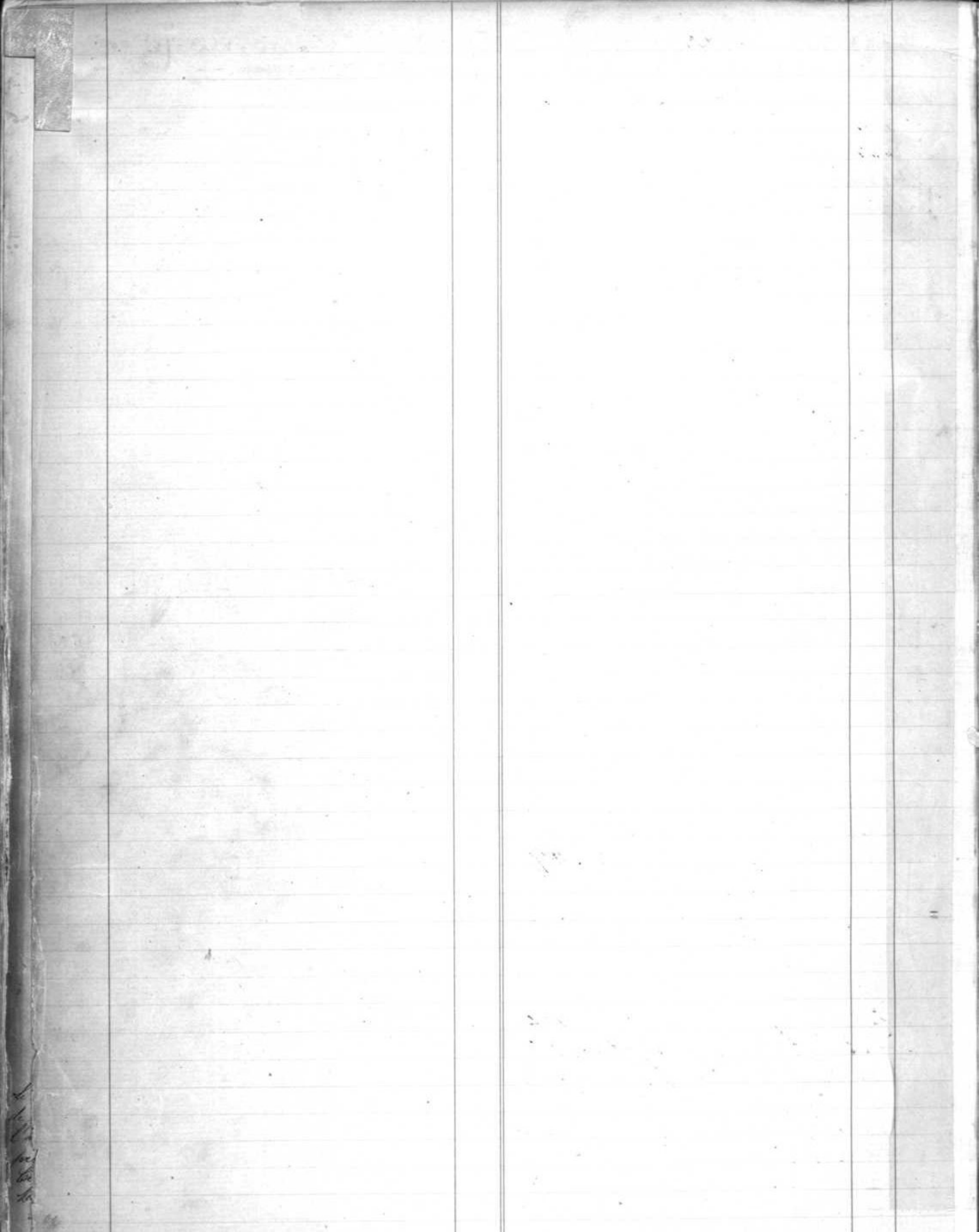
Noms Prénoms

Noms Prénoms

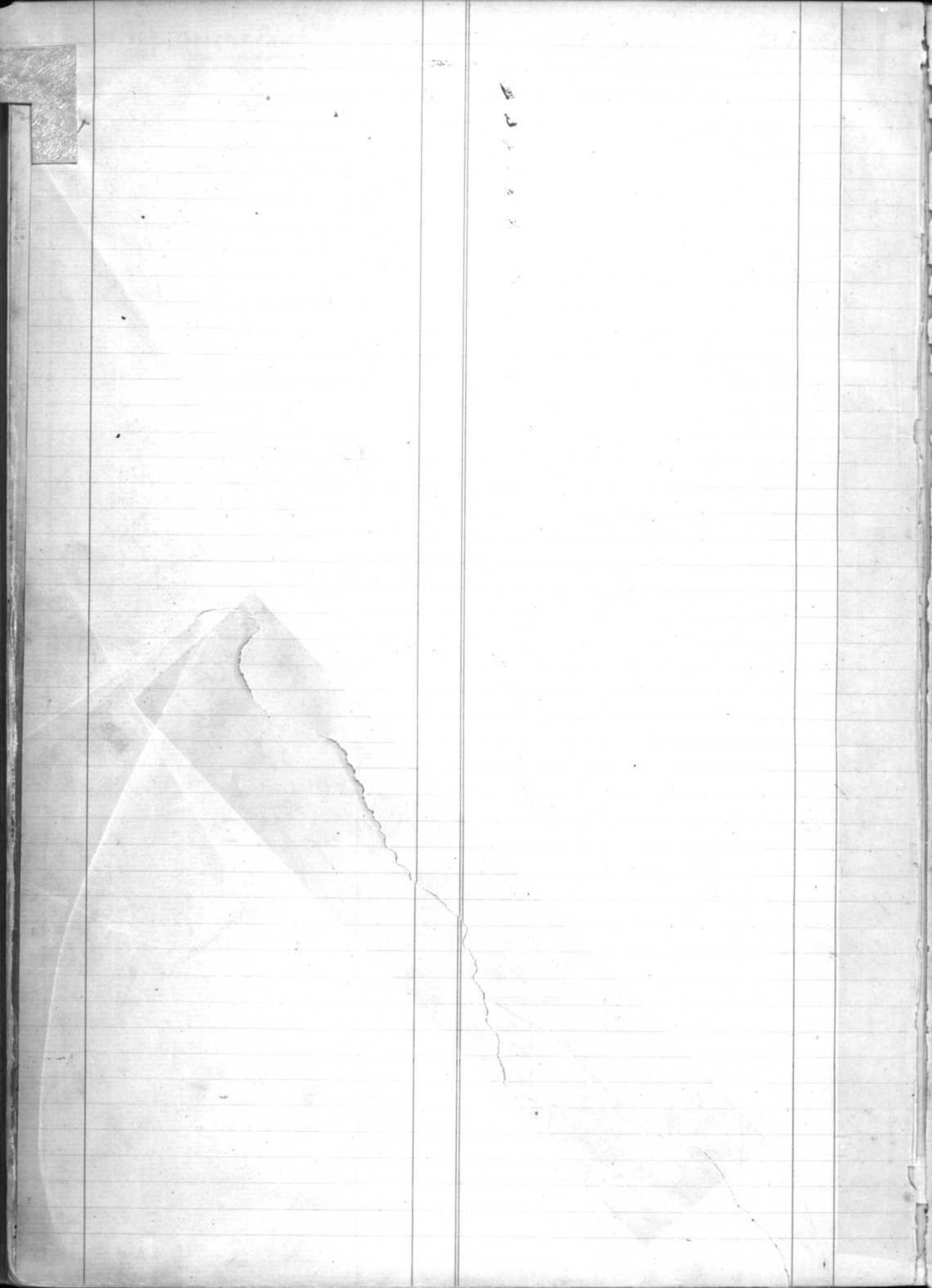
fol. 17

A

1891	Aeschbacher	Anna	45	1891
	Antille	Marie-Adelaine-Bonjour	53	
	Arce del. Benard	Fanny	54	
	Allamani	Louise-Lisa	58	
1892	Angeloni	Marie-Caroline	96	1892
	Allenbach	Anna-Elisabeth	102	
	Arce	Alfred-Henri	115	
	Aubert	Marc	117	
	Antenen	Frédéric	126	
	Appenzeller	Marie-Adèle	130	
	Aubard	Arnold-François	191	
	Achermann	Caroline	207	
	Aeschbacher	Anna	211	
1894	Aubert	Louise-Adèle	231	1894
	Argenton	Alexis-Marc	239	
	Auchter	Theodore	243	
	Arviolat	Marguerite-Marianne	244	
	Arnold	Léon-Arnold	252	
	Arnald	Marie-Alexandrine-Mathilde	278	
	Arviolat	Louis-Alexandre-Constant	291	
	Anderledy	Elisabeth-Mathilde	300	
1895	Alblak	Adriaens	321	1895
	Ausermet	Mario-Virginie	328	
	Andrimond	Catherine	340	
	Abregol	Tenny-Augustine	343	
	Auchlin	Eulie	349	
	Andrey	Mario-Véronique	356	
	Aubert	Henri-Henri	367	
	Amos	Augustine-Antoine	371	
	Althaus	Hélène	380	
	Andres	Mario-Faustine	383	
	Albertoni	Célestine-Paolo-Fernando	394	



	Noms	Prénoms	folies	Noms	Prénoms	fol	de
1891	Berthold	Marie-Madelaine	4	Burgin	Adèle	195	1893
	Bugois	Eugène-François	21	Buzzini	Robert-François	196	Suite
	Bugois	Louise-Lucie	21	Bron	Jean-Émile	197	
	Blanc	Émile	32	Bonin	Jean-François-René	208	
	Berbet	Marie-Julie	33	Bertholet	Sinaï-Louise	210	
	Bachmann	Agathe	39	Bonjour	Frédéric	211	
	Barthel	Élise	41	Bessere	Jérôme-Joseph	215	
	Barbezat	Suzanne	46	Bébéry	Marie-Eugénie	218	
	Best	George-Hellings	48	Barlet	David-François	219	1894
	Bertholet	Hennri-Frédéric-Emanuel	49	Butscher	Marie-Louise	219	
	Bernard	François-Félix	56	Borloy	Marie-Louise	219	
	Bärsch	Christian-Albert	57	Burkard	Verena	220	
1892	Beroud	Louis	61	Breserval	Alexis-Germain	222	
	Berger	Auguste	64	Berthoud	Gustave	223	
	Binder	Anno-Edouard-Adelaïde	68	Baurisoyl	Anna-Marie-Alexandrine	225	
	Biolley	Octavie	76	Brunner	Louise	226	
	Beiler	Charlotte-Émilie	82	Bourquin	Frédéric-Ernest	228	
	Berdoy	Rose-Sophie	94	Brunner	Maria	236	
	Butticaz	Sina-Julie	95	Burnier	Emile-Émile-Sophie	242	
	Blanc	Edouard-Louis	98	Bachmann	Rosina	245	
	Blanchard	Marie-Louise	99	Bissegger	Marie-Joséphine	257	
	Bosson		99	Burdet	Charles-Louis-Émile	268	
	Byrde	Pauline-Ida-Adelaïde	101	Borlat	Louis-François-Alfred	271	
	Barbezat	Charles-Henri-Louis	106	Butticaz	Louis-Jean	273	
	Bussien	Anne-Éther	110	Bolomey	Marie-Henriette-Victorine	277	
	Bhend	Adèle	115	Borloy	Jean-Henri-Alexandre	286	
	Brauby	Constant-Auguste	118	Böppmann	Rodolphe	296	
	Bonjour	François-Louis-Louis	119	Boccard	Henri-Louis-Frédéric	299	
	Blanchard	Charlotte-Jenny-Aline	119	Barbezat	Georges-Henri	300	
	Barthel	Henri-Gonard	130	Battinelli	Angèle	301	
	Burger	Louise-Pauline	136	Bergin	Henri	304	
	Beymann	Bertha-Alice	137	Butticaz	Auguste-Henri	311	
1893	Blanc	Sophie	141	Batiz	Charles-Émile	313	1895
	Blanc	Fanchette-Henriette	142	Baumeler	Barbara-Maria	324	
	Bioley	Julie-Rose	144	Bovio	Guillaume-Tulio	334	
	Besse	Marie-Angéline	147	Boss	Ida-Coroline	342	
	Belkani	Charles-Jean	148	Bellon	Marie-Thaïs	346	
	Borloy	Jules-François	153	Bosson	Albert-Louis-Maurice	356	
	Buffat	Marie-Louise	164	Blanc	Tulio-Auguste	358	
	Beltens	Aline-Louise	169	Bergien	Christiane-Louise-Hugo	361	
	Bonjour	Louise-Élise	173	Bernard	Louisa-Marguerite	361	
	Baudin	Ambroise-Geopold	176	Beier	Tean-Charles-Gustave	365	
	Bassia	Hergio	177	Bürki	Marie	367	
	Borel	Lucile-Constance	187	Bidouard	Florina-Claudia	376	
	Burger	Karl-Wilhelm-Hugo	188	Borloy	Louis-Alexandre	381	
				Besson	Eugène	363	





Noms

Prénoms

Noms

Prénoms

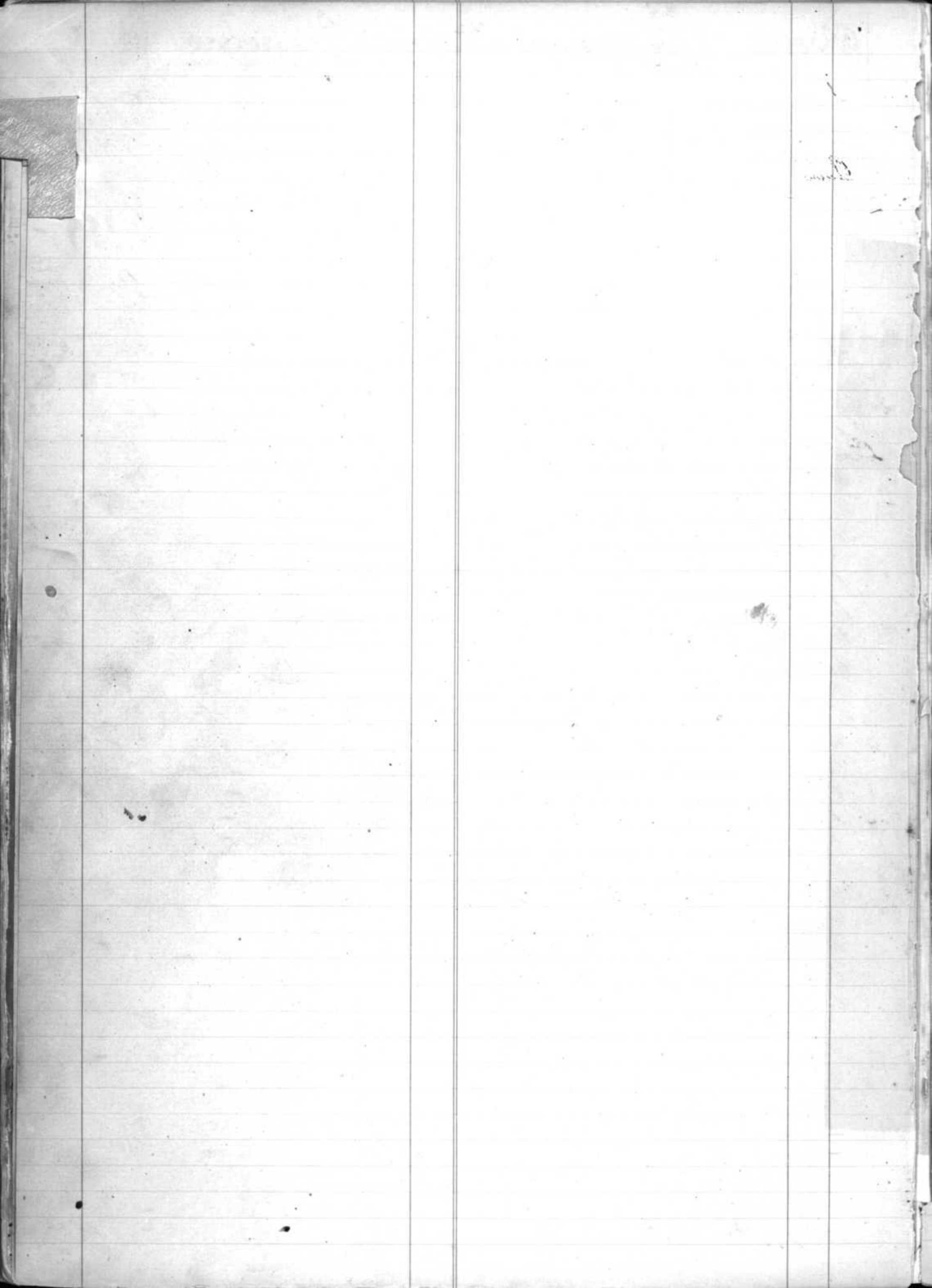
№

№

1891.	Couchon	Emma	4.
	Dequisten	Albectina	2.
	Dequater	Jules Constant	6.
	Dequater	Henriette Louise	6.
	Dequater	Lina	9.
	Dequater	Louise Julia	14.
	Dequater	Marie Antoinette	17.
	Dequater	Marie Caroline	18.
	Dequater	Louise Julie	21.
	Dequater	Jean Louis	23.
	Dequater	Marthe	23.
	Dequater	Jenny Françoise Henriette	25.
	Dequater	Julie	34.
	Dequater	Fanny Félicie	36.
	Dequater	Marthe Elisabeth	38.
	Dequater	Gaspard Jules	42.
	Dequater	Jules Henri Louis	47.
	Dequater	Alene Julie	47.
1892.	Carmignani	Maria	66.
	Collet	Charles	79.
	Cardinaux	Ernest Casimir	80.
	Crosa	Joseph Raphael Elisabeth Julie	82.
	Cagionini	Emma	86.
	Chaudet	Henri Louis François	100.
	Chevallay	Jean Constant	110.
	Caniffi	Maria	111.
	Chenerand	Ernie	116.
	Cardinaux	Gustave Adolphe	120.
	Chaperon	Pierre Joseph Marius	128.
	Chuard	Jules Edouard	132.
	Chevallay	Emile	138.
1893	Cucchiani	Manuel Henri Louis	140.
	Cochard	Pauline - Anna	159.
	Chenerand	Gymme Antoinette	158.
	Chessex	Julianne Julie	160.
	Cochard	Jules	173.
	Corboz	Fanny	185.
	Cornetti	Françoise Octavie	186.
	Chevallay	Edouard	203.
	Cupelen	François	205.
	Cantaluppi	Pierre	218.
1894	Cochard	Julianne Elise	221.
	Chevallay	Maria Amélie	223.
	Chevallay	Adèle	232.
	Chessex	François Julie Marie	234.
	Chappuis	Charles Albert	237.

Crigatray	Charlotte - Françoise	237.	1894.
Chevis	Louise - Elise	253.	
Crisinel	Fanny - Henriette	269.	
Cerutti	Maria - Marguerite - Thérèse	285.	
Cavin	Jeanne - Elise	289.	
Chappuis	Leon - Siméon	302.	
Chappuis	Jules	310.	
Cuvit	Alphonse - Elise	311.	
Chaubaz	Emma	313.	1895.
Corti	Charles - Marie	316.	
Cucuet	Charles - Auguste	325.	
Chessex	Maria - Emma	325.	
Corboz	Julie - Camille	350.	
Claude	Léonie - Eugénie	357.	
Chessex	Mauri - Louis	371.	
Chaubaz	Louise - Elise	381.	
Chapuis	Louise - Elise	381.	
Collet	Alise	384.	
Curdy	Tulot - Louis	385.	
Chevallay	Elise - Marie	385.	
Cochard	Maria - Marguerite	388.	

C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



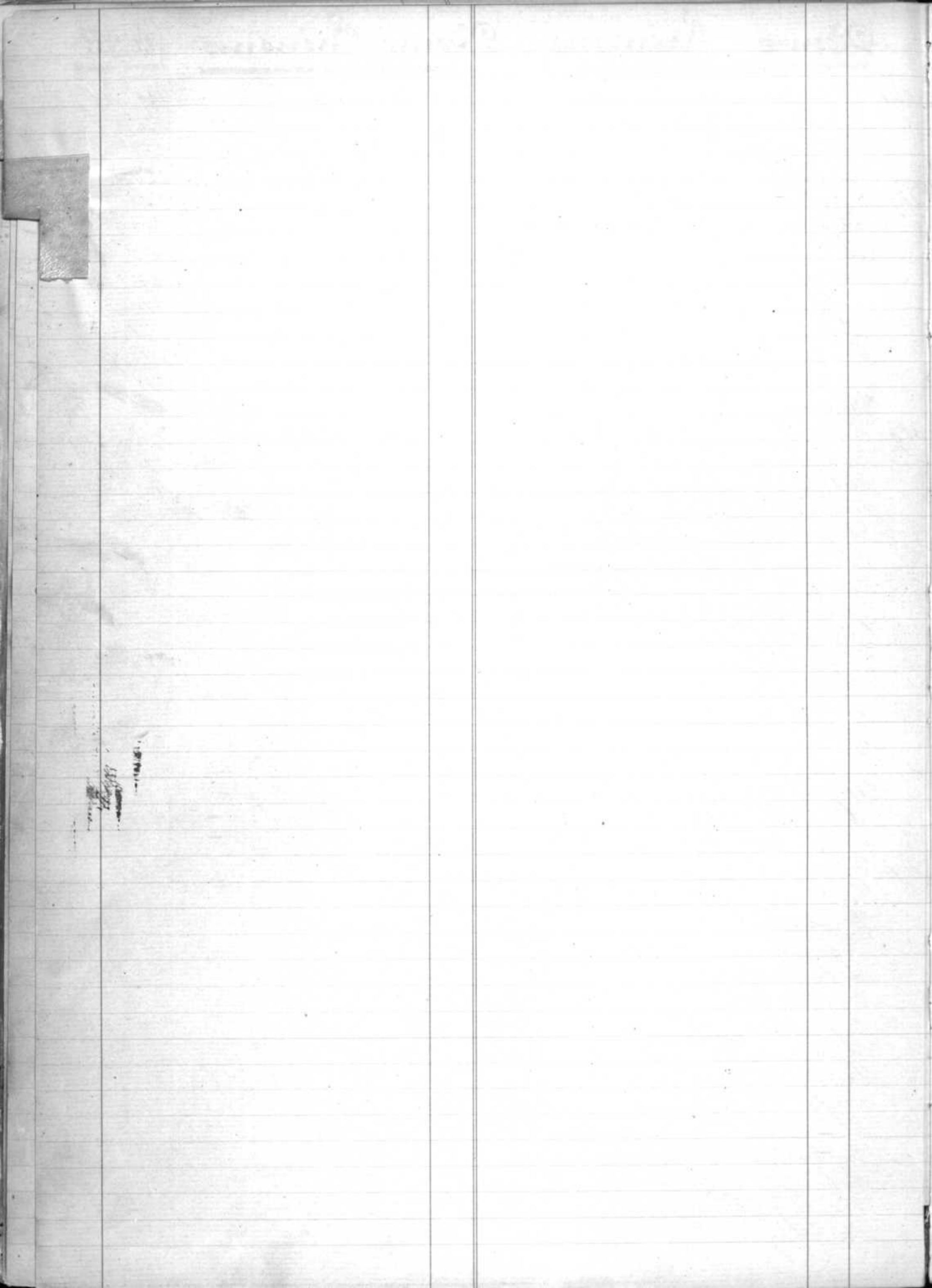
Noms

Prénoms

Noms Prénoms

fol. 189

1891. Dupraz	Louis Henri	4	Depallens	Emile	249	1894
Dupraz	Marie Madeleine	4	Le Marchi	Giovanni Battista	250	
Dominigono	Henriette Louise	6	Drathmann	August-Christiane Berthe	251	
Dubou	Jules	8	Depallens	Henri Lucie	254	
Dufour	Marie Elise	8	Deriaz	Louis Francois	258	
Dubach	Lina Rosalie	11	Dutoit	Lina	266	
Dub	" "	11	Duplan	Antonia Alice	262	
Dind	Jules Paul Ami	28	Drapel	Henriette	264	
Dupraz	Marie Ida	31	Deriaz	Charles Louis Isaac	270	
Ducammungdet	Louis Emile Georges	34	Duprez	Maria Laurette Alexandrine	271	
Dubachet	Anna	35	Diemer	Franz	275	
Dufour	Marguerite Elise	40	Depallens	Henri	281	
Dubetz	Antoinette	57	Ducraux	Antoine Catherine Lily Helene	282	
1892. de Sours	Anne Elise	60	Duriz	Anna Barbara	290	
Dubler	Adolphe	62	Derbenge	Maria Marguerite Catherine	295	
Dubochet	Marie Julie	63	Duchoud	Jean Victor	298	
Dufour	Jules Adolphe	67	de Argem	Fredric	304	
Dupertuis	Fanny Odile	71	Dubler	Helene	317	1895
Ducraux	Marie Elise Sophie	74	Dupont	Tulie	319	
Deriaz	Emma Stephanie	80	Duraud	Luci	326	
Duriez	Emma Odile	81	Dufaux	Marie Sophie	326	
Ducrot	Marie Louise de Elise	84	Dutoit	Charles Eugene	330	
Dufaux	Henri	93	Depallens	Luci	337	
Dubach	Genevieve	107	Du Fochet	Jean Emmanuel	338	
de Grassinier	Gabrielle Marie	109	Ducrot	Henri	343	
de Marco	" "	109	Duchoud	Maria Adèle	347	
Dupraz	Sophie Eugene	118	Dufour	Anna Tulie	349	
Dupontet	Juste Marie Leon	122	Depallens	Maria Eugene	350	
Dub	Anna Henriette Elise	123	Dell'Acqua	Arnolfo	351	
Dufour	Henriette	125	Ducrot	Maria Tulie	353	
1893. Dufaux	Ami	140	Depallens	Jules	362	
Dubuis	Amie Henri	150				
Dutoit	Lina Pauline	156				
Dupuis	Maria Louise	164				
Dubochet	Jules Isaline	165				
Durgniat	Marguerite Julie	167				
Dupertuis	Edouard Francois Marie	181				
Dussaucy	Francoise Octavie	186				
Dussart	Maurice Samuel Jules	190				
Dufaux	Charles Alois	206				
Dleydin	Louis Samuel	224				
Dufour	Elise	229				
Dubey	Louis Jules	241				
Duriez	Alice Henriette	241				
Deriaz	Louisa	248				



Noms

Prénoms

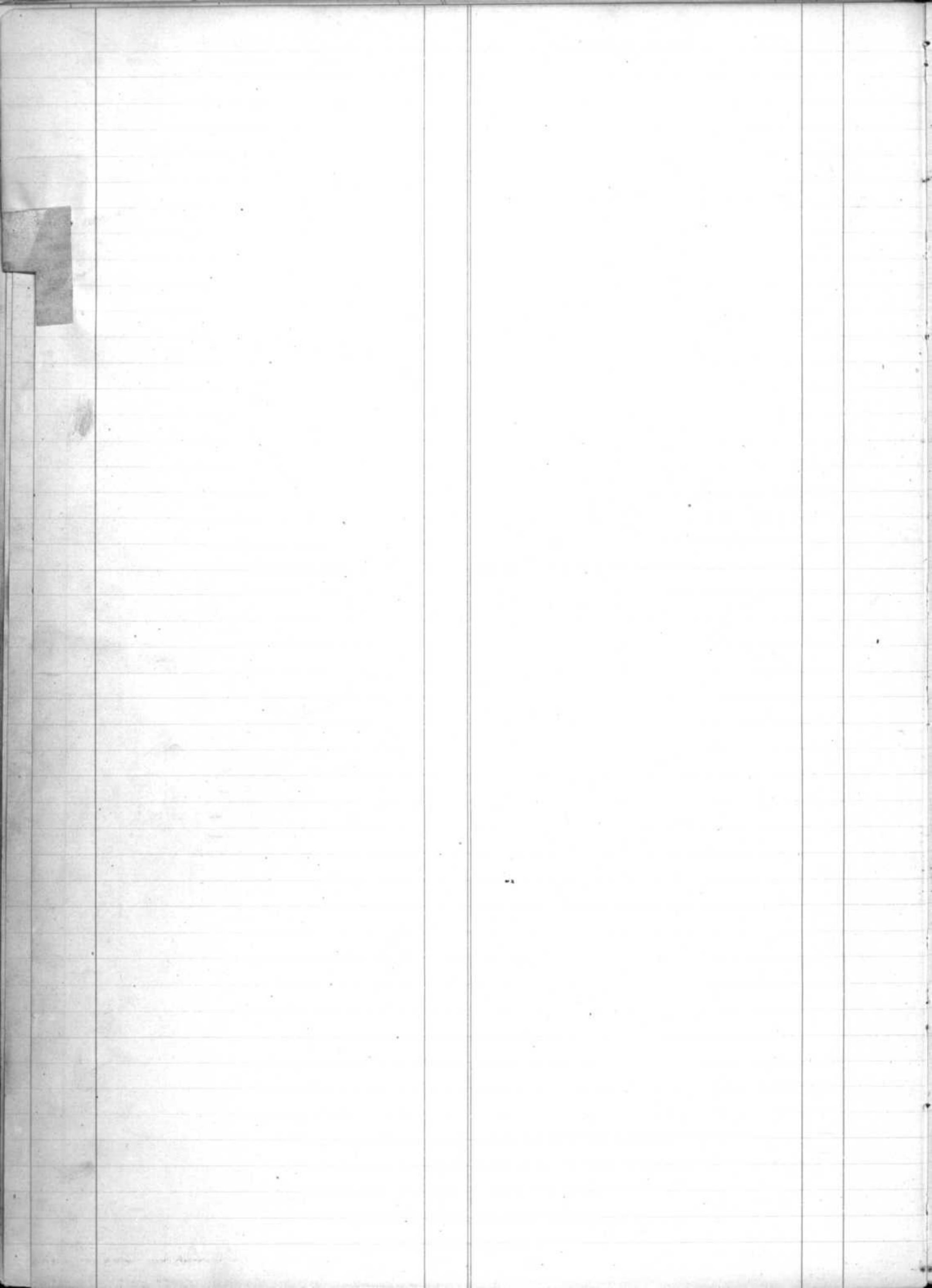
Noms

Prénoms

fol nos

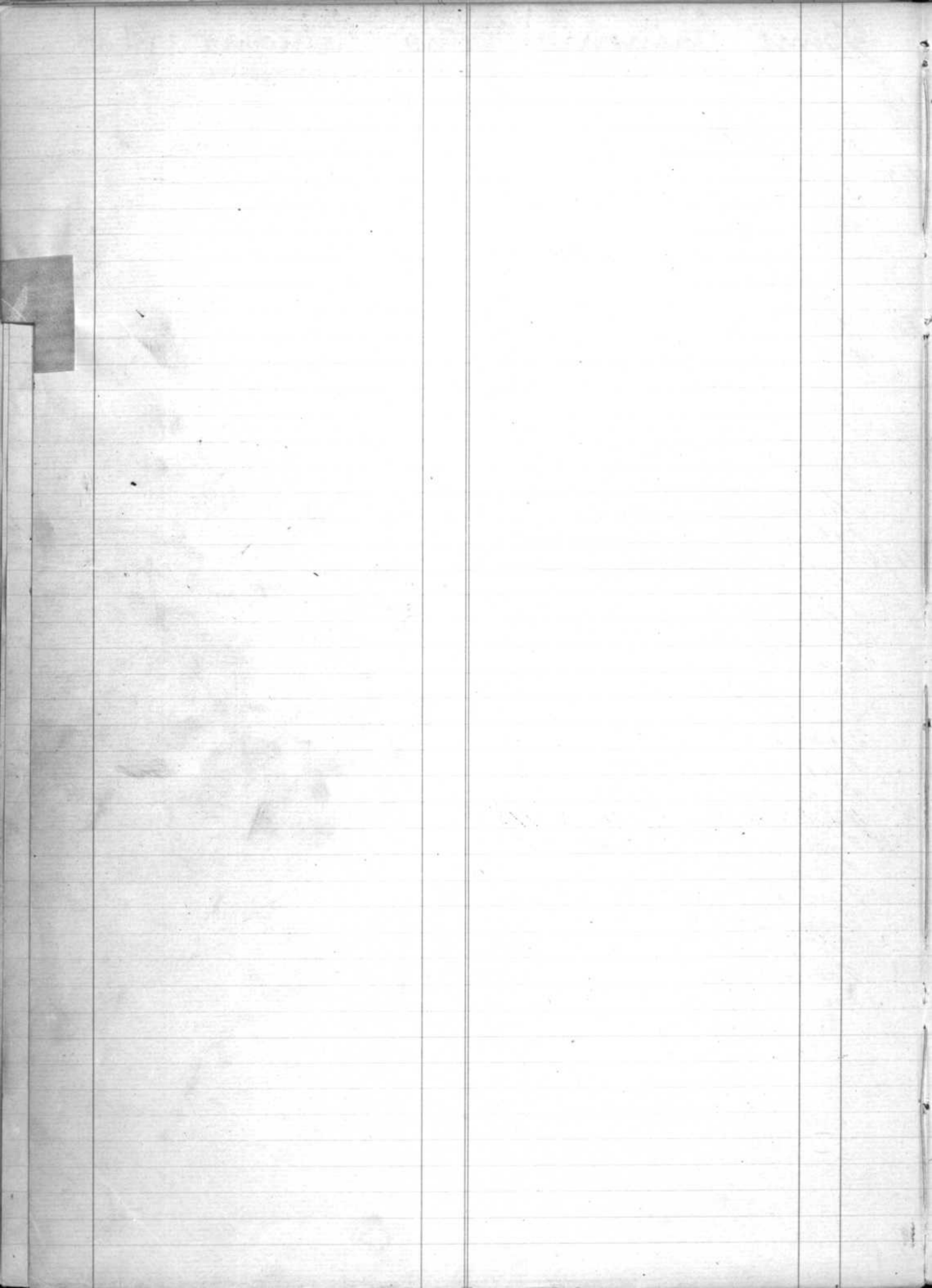
1893	Capuch	Emile Georges	5
	Veyret	Genevieve Maria	5
	Reichenberger	Jean Victor	17
	Reichenberger	Marie Antoinette	17
	Spinger	Ludwig-Kathias	161
	Emery	Julie Helene	168
1894	Estappay	Henri Jules	246
	Beckerlin	Gustave Adolphe	255
1895	Enger	Maria-Margaretha	352

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1891.	Flückiger Jules - Emile	33
	Favre Jeanne	65
1892.	Franzini Jean - Joseph	66
	Florio François - Benjamin	86
	Favre Fayl - Henri	88
	Flückiger Marguerite	129
	Favre Marc - Louis	139
	Frymond Alice	139
1893	Frick Robert	154
	Fahrke Catherine	162
	Fogelheid Marie - Louise	163
	Favre Alice	174
	Frei Conrad	180
	Funk Emma	181
	Forney Eugène - Jules	201
	Stulki Anna	211
	Falda Lucie	216
1894	Fritz Joseph - Antoine	225
	Frey Alphonse	232
	Forsmann Lucie	235
	Frey Rosina	246
	Freddio August - Alexandre	253
	Fasnacht Clara - Sophie	266
	Falda Constantine	268
	Favre Helene	275
	Forsier Jean - Albert	280
	Fruessel Frédéric - Albin	287
	Frachetou Rine - Delphine	303
1895.	Flückiger Robt - Anna	335
	Forney Gustave - François	347
	Fornrod Emma - Antoinette	360
	Fuhrer Rosina	377
	Félix Théophile	393
	Fransey Léa - Emma - Elise	398
	Forestier Elie - Elisabeth	400

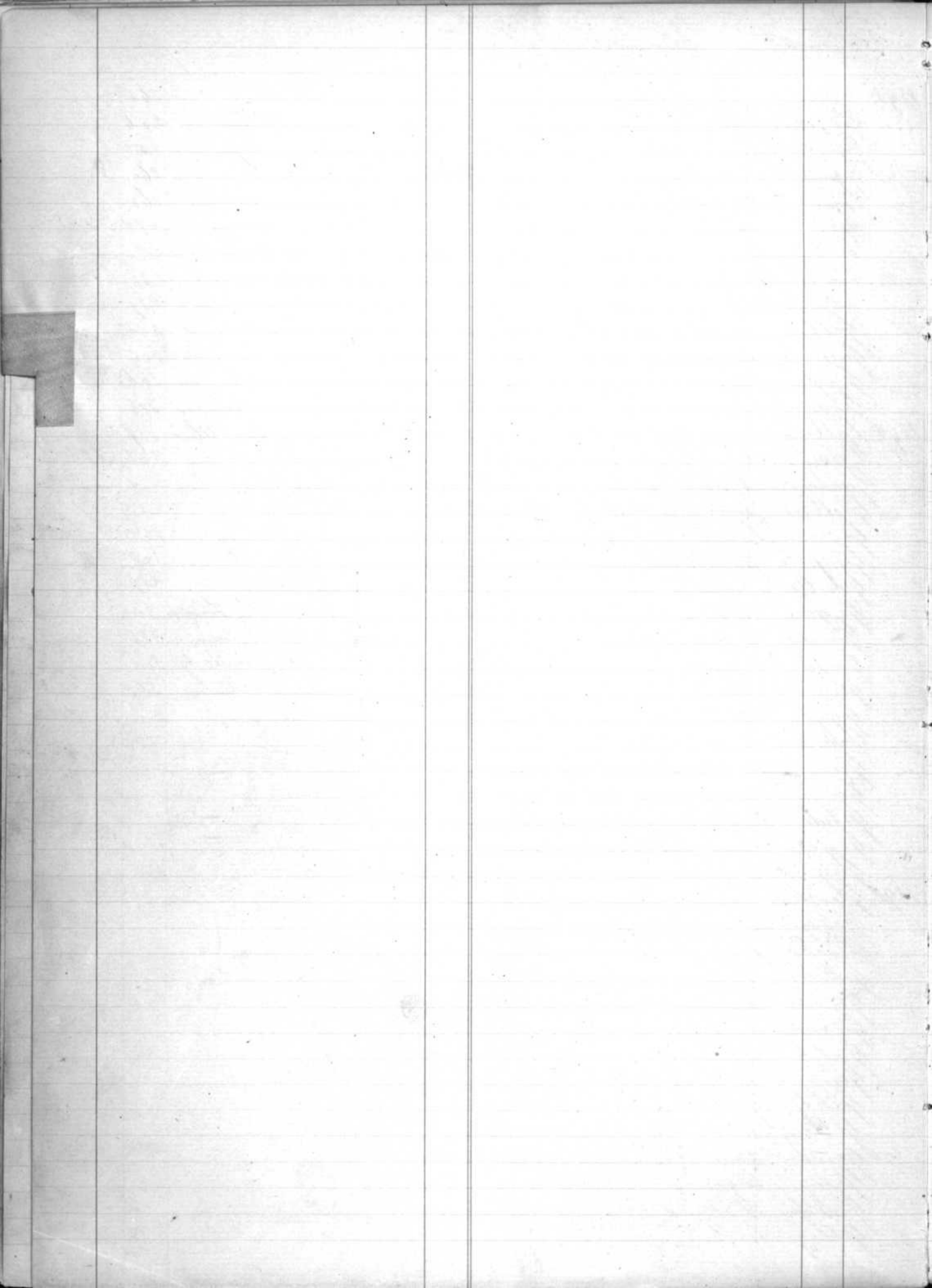
F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z





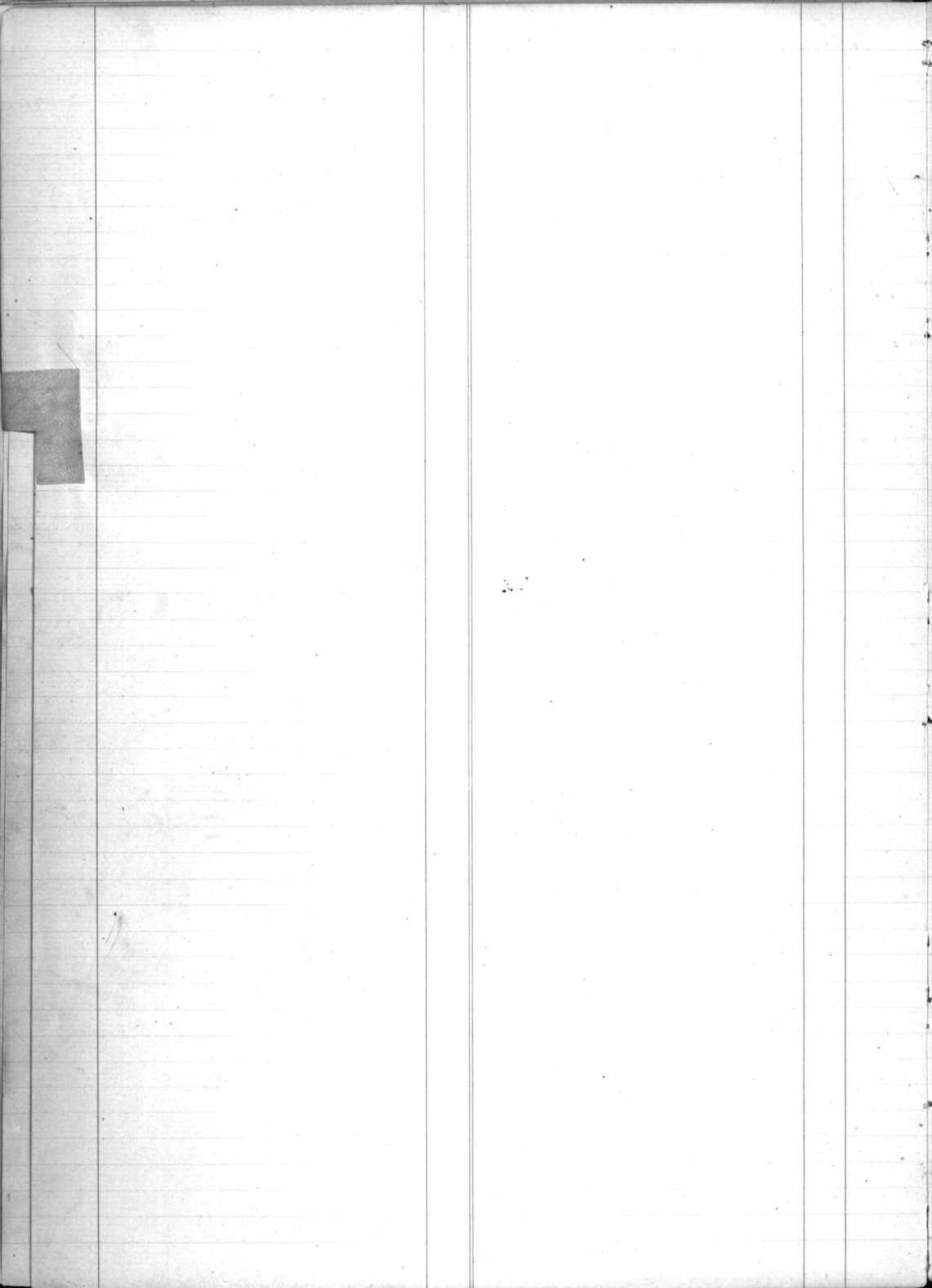
1891	Noms	Prenoms	folios	Noms	Prenoms	folios
	Gyger	Beatha	2	Grant	Louisa	247
	Gyger Marie Batharine	Alphonse	7	Giraud	Delaid - Celina	256
	Gyger Lina		10	Golay	Mary - Eugene	258
	Gygerdi Jacques	Louis	12	Gillieron	Joséphine	260
	Gygerdi Marie Adeline	Rose	13	Gonnet	Mary Agathe	263
	Gyger Louis		18	Gua	John - Alois	272
	Gyger Marie		19	Grunwaldt	Johann - Wilhelm Albert	283
	Gyger Jules Joseph	Emmanuel	26	Gudel	Maria	283
	Gyger Marie	Genevieve	26	Guhl	Robert	289
	Gillot Marie	Josephine	44	Gyger	Elizabeth - Mathilde	300
	Gisner Frederic		46	Grogney	Julie - Louisa	305
	Gyger Adèle - Lina		48	Gardin	Félicie - Louise	306
	Gugnet Eugene - Louis		52	Giroud	Eugene - Celestine	308
1894	Gillioz Marie - Louis - Etienne		65	Gaillard	Hydonie - Marie - Alene	309
	Grimson Ada	Beatrice	69	Gillierou	Elisa	322 1895
	Gruemann Martin		71	Gyger	Eugene	327
	Guthart Jean - Edmond		73	Gelati	Ernest - Luigi	346
	Gyger Paul - Eugene		76	Gysler	Christian	352
	Gumpert Jean - Henri		77	Guignot	Ida	358
	Gavillet Elvire		79	Gschet	Tulio	359
	Gyger Emma		92	Gilli	Elizabeth - Françoise	366
	Gonath Rose - Sophie		94	Gay - Falugy	Maria - Fabalis	389
	Guigon Simon - Edouard		95	Gervey	Cécile - Louise	399
	Generey Ida - Elise		100	Gabriel	Maria - Pauline	363
	Gyger Louis		101			
	Gerdeman Anna	Josephine	104			
	Gacon Jean - Louis - Ferdinand		113			
	Guignot Ernest - Auguste		114			
	Gardet Charlotte - Jenny - Alene		119			
	Gyger Anna - Sophie		124			
	Grogney Marie		131			
1893	Gendard Louise - Lina		143			
	Gossen Gustave		155			
	Gysin Charles - Alfred		157			
	Giscent Joseph		163			
	Gillieron Jules		170			
	Grand Marie Batharine	Justine	183			
	Girardet Louis - Edouard		193			
	Guhl Edouard		195			
	Giroud Rose - Julie		199			
	Guhl Gustave		200			
	Gillioz Marie - Eugenie		218			
1894	Gendard Marie - Annelie		223			
	Graz Eugenie		224			
	Gartenstein Mathias		235			
	Gilloz Emil		240			

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



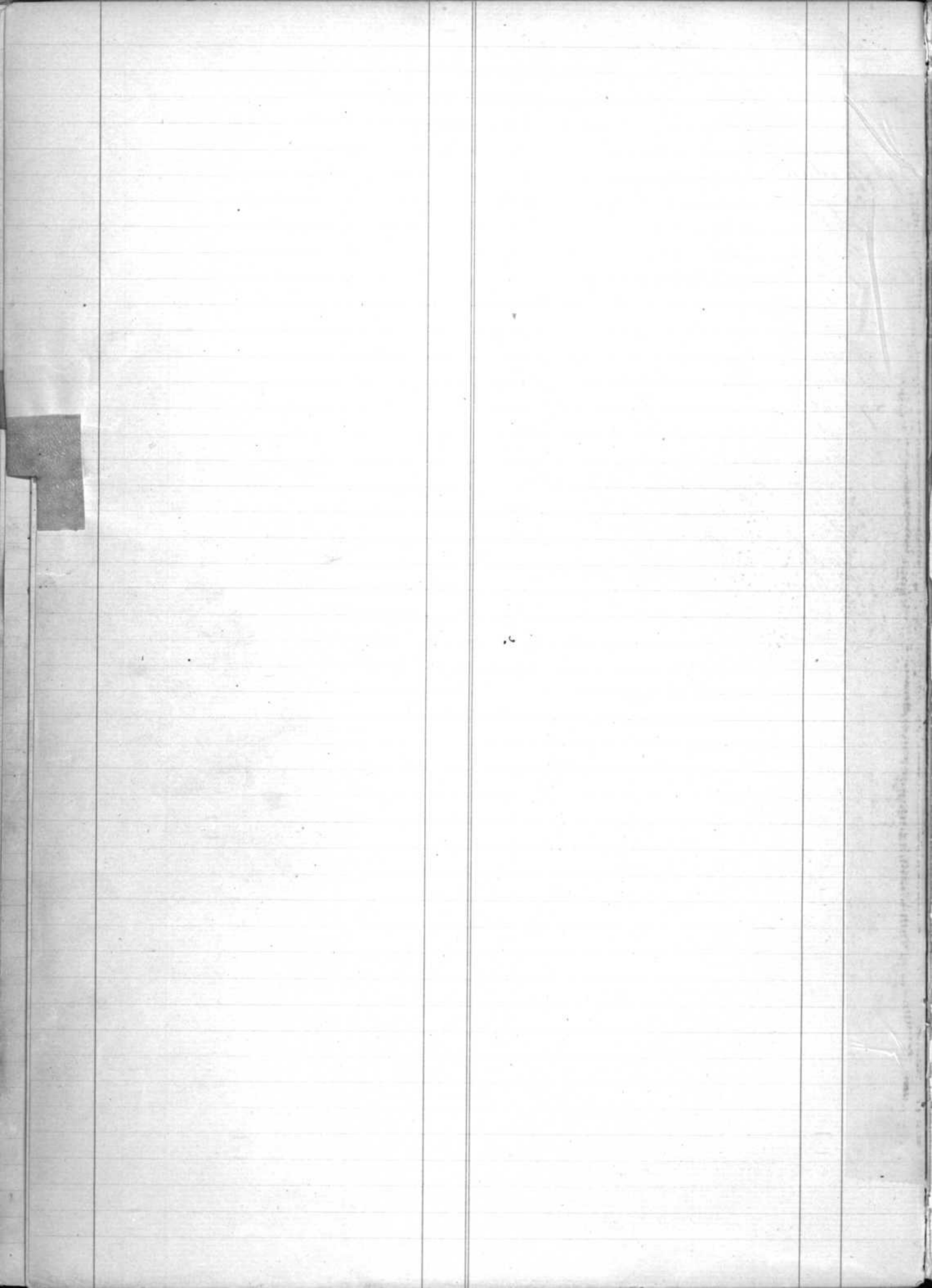
	Noms	Prénoms	Folios
1892	Hubert	Paul - Alois	83
	Haury	Jules - Edouard	90
	Hurst	Jacob	99
	Henseler	Marie - Charles	125
	Hagmann	Marie - Adèle	130
	Held	Albert	136
	Horny	Marie - Georgine	138
1893	Hudonnet	Jenny - Anna	152
	Herber	Jenny - Annette	171
	Herridge	Emily	178
	Herde	Augustin	192
	Hauser	Lina	205
1894	Hermann	Jean - Joseph - Laurent	245
	Haas	Emile - Jules	274
	Henchoz	Emile - Louis	274
	Hennod	Jeanne - Charlotte	286
	Huber	Antonia	296
1895	Häpfliger	Merica	318
	Heury	Théodore - Françoise - L <sup>le</sup>	333
	Hédiger	Théodore - Rodolphe	342
	Habertich	Gustave - Adolphe	355
	Hirzel	Emma - Léa	372
	Hager	Alexandre	377
	Hells	Leone	382

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



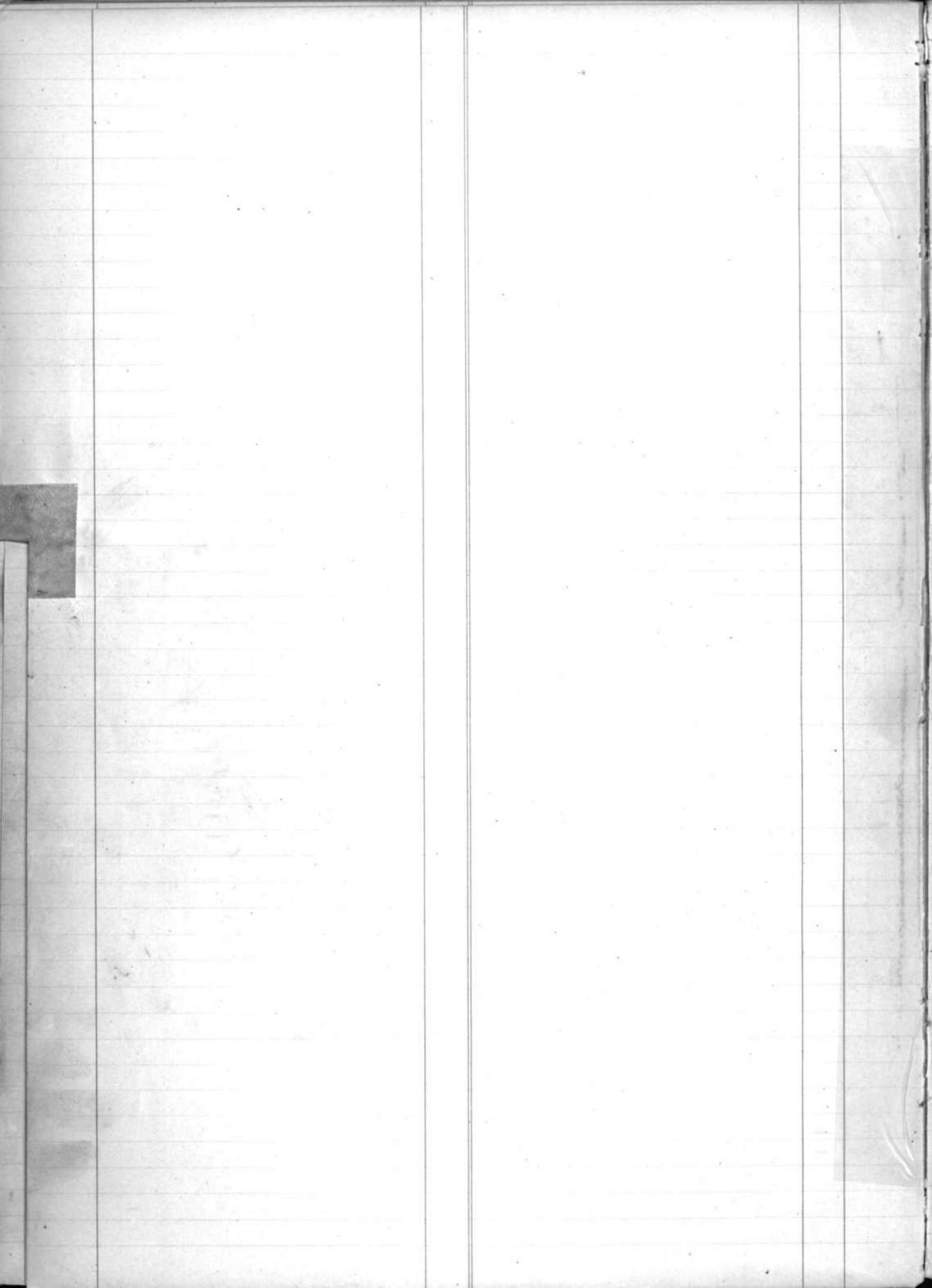
Nomb	Prenoms	folios
1891	Jordan Julio - Maria - Louisa	30
	Jaccard Anna	49
	Jeannot Marguerite - Louisa	52
1892	Jordan Wilhelm - Hermann - Rudolf	60
	Jaggi Yellini	68
	Jaton Elvire	116
	Jorger Sophie - Emilie	120
1893	Jaton Jean - Louis	155
	Jeanneret Arnold	156
	Janowitzsch Catherine	162
	Jordan Sophie	168
	Jmobersteg Magdalena	182
	Jacob Anna - Adèle	197
	Jost Emma - Bertha	214
1894	Jaurin François	242
	Jessen Amy - Emma - Wilhelm	248
	Joz Louise - Lucie	252
	Jenny Thophile	257
1895	Jordan Catherine	330
	Jmbach Aloys <sup>Georgi Christian</sup>	347
	Joly Marie - Lina	368
	Jacquier Marie - François	371
	Jagerwood Alphons - Charles	380

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



Noms	Prénoms	folios	
1891	Hauert	Fidèle Charles Antoine	29.
	Kramer	Jean - Richard	41
	Kunz	Agnes Adèle	43.
	Kayler	Suzanne	46.
	Kirschmann	Ida	51
1892	Kocher	Lina	62
	Kammer	Eugène - Emil	70.
	Kneuss	Louis - Ferdinand	78.
	Korner	Louis - Auguste	84.
	Kiener	Félix - Edouard	91.
	Keffinger	Amélie - Ernestine - Spokude	103
1893	König	Sauveur - Alexandre	153
	Klefsch	Franz	167
	Krummen	Anna	179
	Kuis	Paul - Ernest	204
	Krebs	Hortense	215
1894	Kiener	Maria - Martha	259
	Kjeschke	Carl - Marie - Assimilien	267.
	Krummen	Lina	292
1895.	Klobner	Adèle - Lina	332.
	Kundert	Lott	333.
	Kunzi	Elisabeth	345.
	Krauer	Rosina	397.

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





	Noms	Prénoms	folios
1891.	Lafour	Friedrich	22
	Lafour	Helene	22.
	Ladenmann	Maria	24
	Lorenzini	Charles - Jean	35
	Luy	Ernest - Charles	40
	Lamy	Vincent - Louis	43
	Lorenzini	Joseph - Fortuné	57
1892	Leprieux	Elisa	67
	Lebet	Louis	71
	Lindner	Alfred - Fritz	105
	Laufer	Hennrich - Louis - Jenny	134
	Lindig	Jean - Georges	166
1894	Lacroix	Louis	221
	Leiser	Jean - Rodolphe	226
	Laufer	Jacot - Alois	236
	Lubinus	Hinrich - Henri - Inse	251
	Löbbe	Loria - Amalia	267
	Luby	Joseph	278
	Lavanchy	Dani	279
	Lew	Louise - Anna	298
1895.	Lévy	Anna - Caroline	315
	Leuthold	Catherine	329
	Lauguehan	Louise - Richard - Adolphe	372
	Lekmann	Alex, Charles, Edouard	387
	Lorho	Félicia - Joseph - Maria	399

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



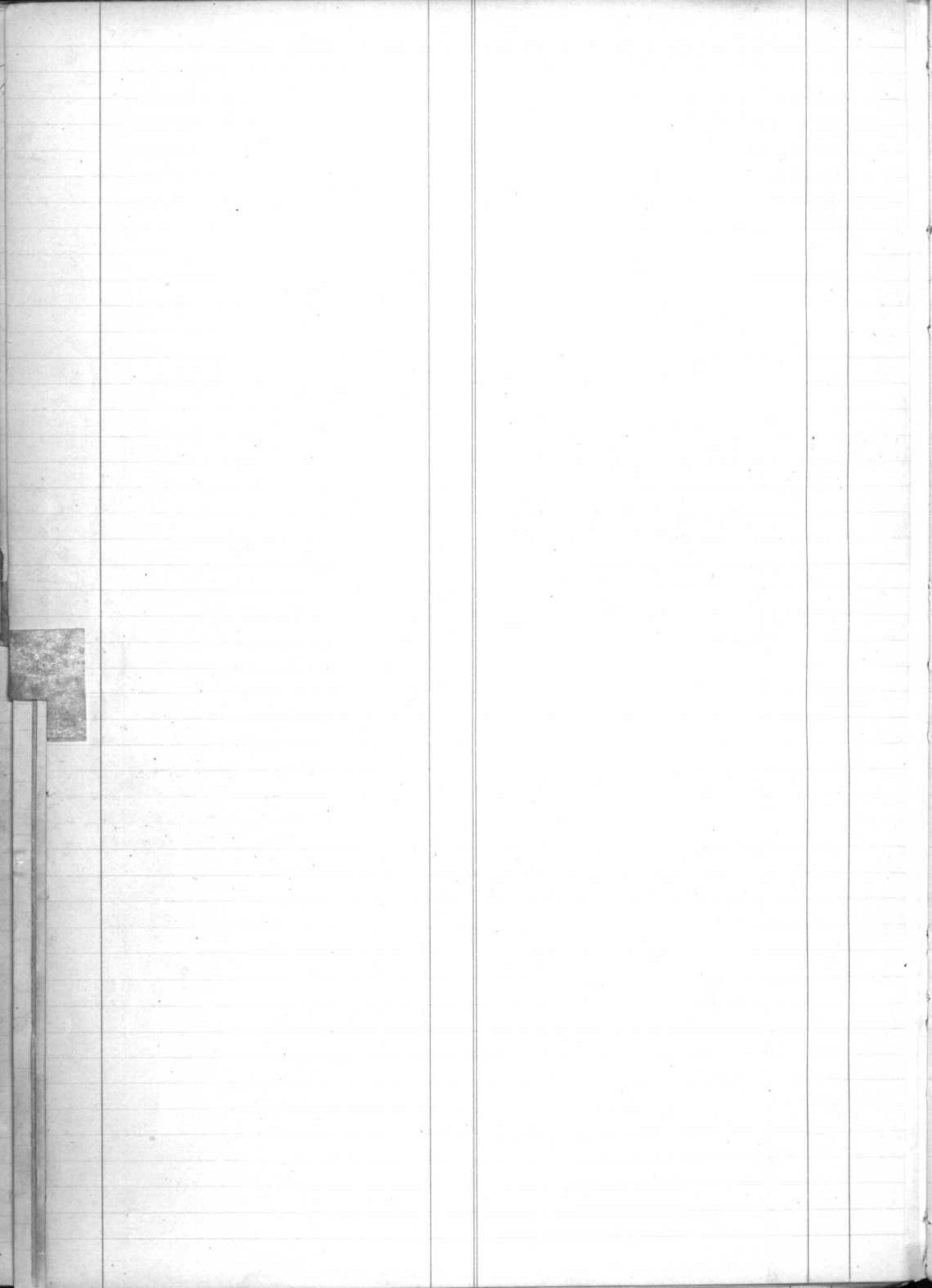
	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>folios</u>	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>folios</u>	
91.	Maurer	Alfred	13	Maurer	Pauline	149	1893
	Maurer	Louisa	13	Montaron	Emile-Louis	151	
	Monod	Louis	15	Moray	Antoine-Edouard	152	
	<del>Müller</del>	<del>Louisa</del>		Morck	Robine	154	
	Nichel	Alyce	19	Mormond	Staline-Julie	157	
	Nayer	Augusta-Caroline	20	Paybach	Louise-Rose	159	
	Maurer	Henriette-Amélie	28	Parquis	Emilie	160	
	Müller	Elisabeth	29	Peikhailler	Pierre-Marie-Joseph	164	
	Monnet	Jules-Vincent	30	Pichel	Lina-Adèle	165	
	Monnet	Louisa	32	Michel	Antoine-Gustave	178	
	Muristier	Fanny-Félicie	36	Mary	Franz	182	
	Magnin	Louise	42	Mebot	Joseph-Auguste-Théophile	183	
	Martin	Jean	44	Monod	Fanny	185	
	Monod	Emile	50	Mormond	Ursule-Jean-Samuel	186	
	Mabard	François-Louis	54	Michel	Hélène	191	
	Monod	Julia-Marie	55	Mercanton	Octave-Félicie	194	
	Mariethoud	Marie-Jodette-Cécile	56	Monney	Constant	199	
92	Monney	Véronique-Léontine	61	Marguet	Mathilde-Fernanda-Caroline	200	
	Mazelli	Auguste-Julien-Marie	63	Miglia	Charles-Albert	201	
	Martin	Julie	64	Mamin	Marie-Louise	204	
	Martin	Marie-Louise	70	Mattler	Marie	217	
	Mamin	Gabrielle-Félicie	73	Martens	Thérèse-Françoise-Angéline	224	1894
	Masson	Vincent	74	Mösch	Albert	229	
	Martelat	David-François-Élie	75	Monod	Emile-Auguste-Henri	232	
	Mallet	Étienne	79	Martin	François	233	
	Millaud	Marie-Théomane-Horace	85	Morand	Marie-Appoline	233	
	Martin	Alice	88	Morand	Françoise-Henriette-Staline	239	
	Mury	Lina-Sophie	90	Pichel	Charles	247	
	Morod	Rose-Louise-Marguerite	93	Masson	Marie-Elisa	249	
	Minotti	Jean-Baptiste-Eugène	94	Monod	François-Eugène	259	
	Moret	Charles-Daniel	96	Marielloni	Thérèse-François	263	
	Monod	Ida-Elise	100	Mattler	Marie	265	
	Maucci	Sante	111	Monney	Charles-Jean	266	
	Morand	Louis-Henri	112	Millobet	Auguste	269	
	Martin	Louisa-Henry	112	Muhlmann	Emma	274	
	Montandon	Louise-Amélie	113	Mormond	Ida-Marie	276	
	Martin	Emilie-Alice	114	Mellendorf	Elisabeth	279	
	Mayer	Louis-Adrien	116	Mosimahn	Marie	280	
	Mechky	Jean-Joseph-André	121	Mury	Marie-Emilie	284	
	Mandun	Berthe-Jeanne-Louise	122	Mamin	Héloïse-Emilie	287	
	Maurer	Samuel	123	Monnet	Thalphe	294	
93	Monney	Charles-Jean	141	Mieder	Anna-Mathilde	297	
	Monney	Henri-Louis-Vincent	142	Montet	Marguerite-Louise	299	
	Maison	Louis	147	Moret	Thérèse	302	
	Malfroid	Jean	149	Monnet	Charles-John-Henri	303	

M N O P Q R S T U V W X Y Z

	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>folios</u>
1894	Morinet	Louis - Emile	305
(suite)	Morjon	Daniel - Emile	306
	Morhys	Rodina	307
	Martin	Louis - Frédéric	308
1895.	Moser	Charles - Henri	318
	Morillon	Julienne - Marie - Tada	320
	Morin	Louis - Henri	322
	Mutter	Wendelin	324
	Moser	Jacob	329
	Mury	Octave - Emile	331
	Mallon	Henriette - Fanny	331
	Mischler	Jean	333
	Misola	Louis	335
	Martin	Mathilde	337
	Marielloni	Henri	340
	Monod	Auguste - François	341
	Morletay	Elise - Emma	351
	Matti	Mario - Elisabeth	355
	Mayer	Mario - Elise	359
	Mann	Julie - Tada	365
	Martin	John - Louis	366
	Martin	Louis - Constant - Henri	368
	Martig	Mario - Catharine	373
	Maffioli	Marc	378
	Martinet	Joëni - Caroline - Valérie	379
	Mathy	Fertha	382
	Mottay	Auguste - Julie	384
	Meyer	Rodolphe	386
	Melletta	Mario - Rosalie	389
	Morgainay	Mario	390
	Médry	Tada - Mario	394
	Moret	Charles - Julie	397
	Mouillen	Eugène - Vincent	398

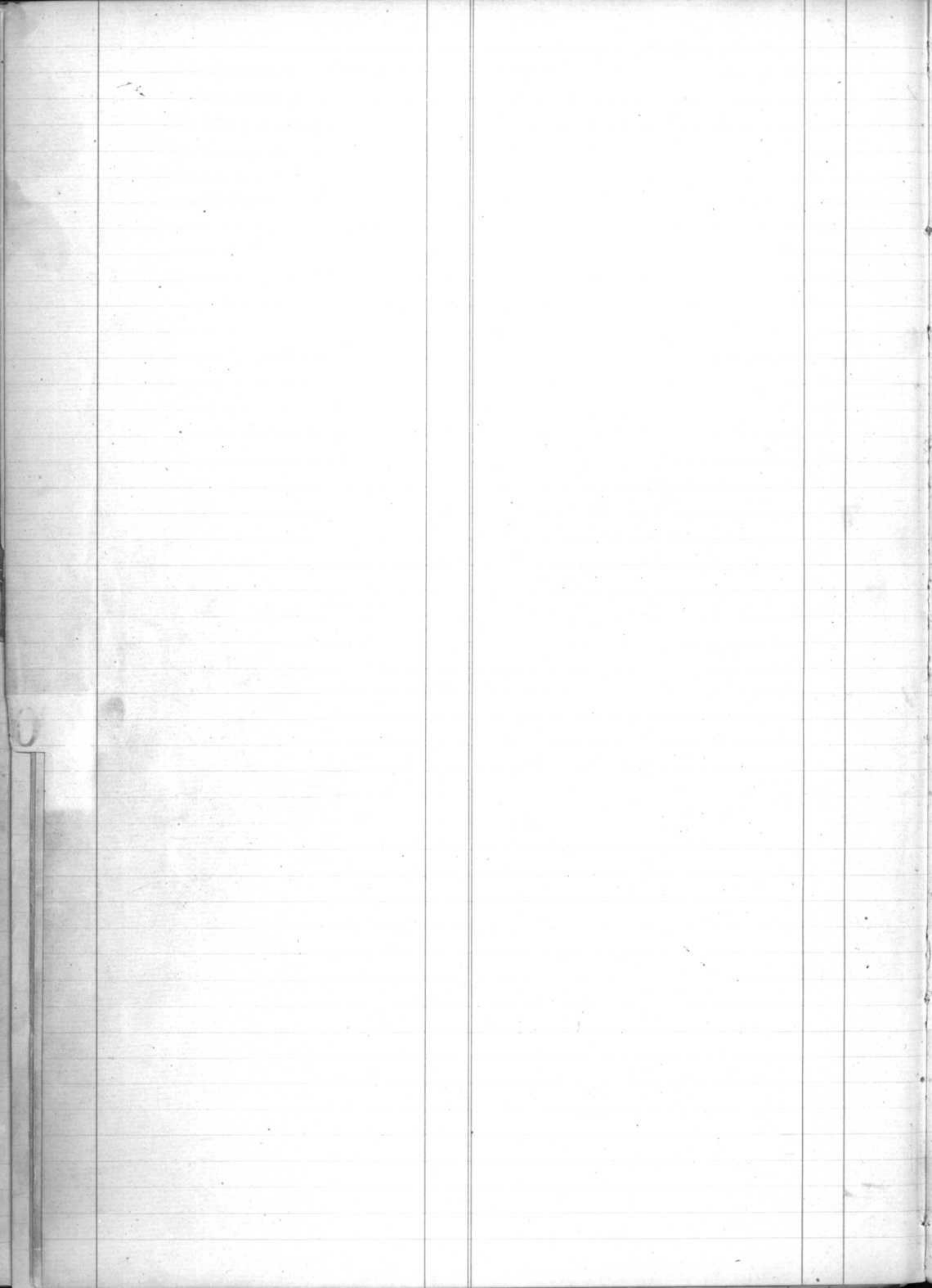
	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Folios</u>
192	Susbaumer	Ferdinand	124
193	Karjel	Amélie	151
	Alverraz	Louis	168
	Küss	Laurent	207
194	Kidhart	Albert	220
	Kanzer	Mari-Josephine	230
195	Kiggli	Lea - Joseph	373
	Keser	Gottlieb	387

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Pages</u>
1891 Ouzouin	Hélène	22.
1892 Oehli	Sophie	78
Ott	Felix - Louis	104
Olivier	Julio - Elise	193
Ott	Maria - Rosina	206.
1894. Odermatt	Barthasar Joseph	244
1895. Ouarini	Charles Bartholomée	320
Ogney	Eugénie - Sylvie	341.

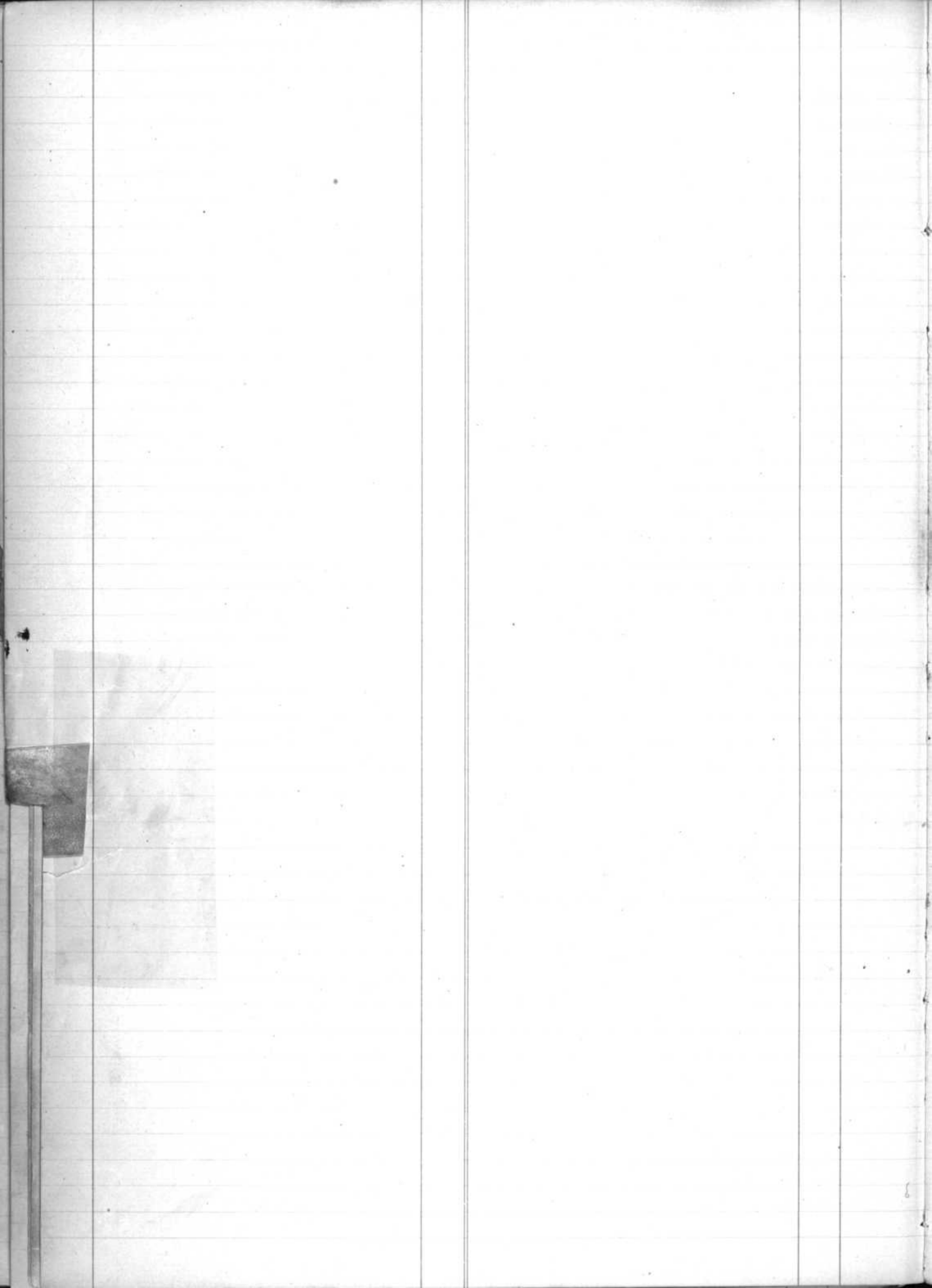
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



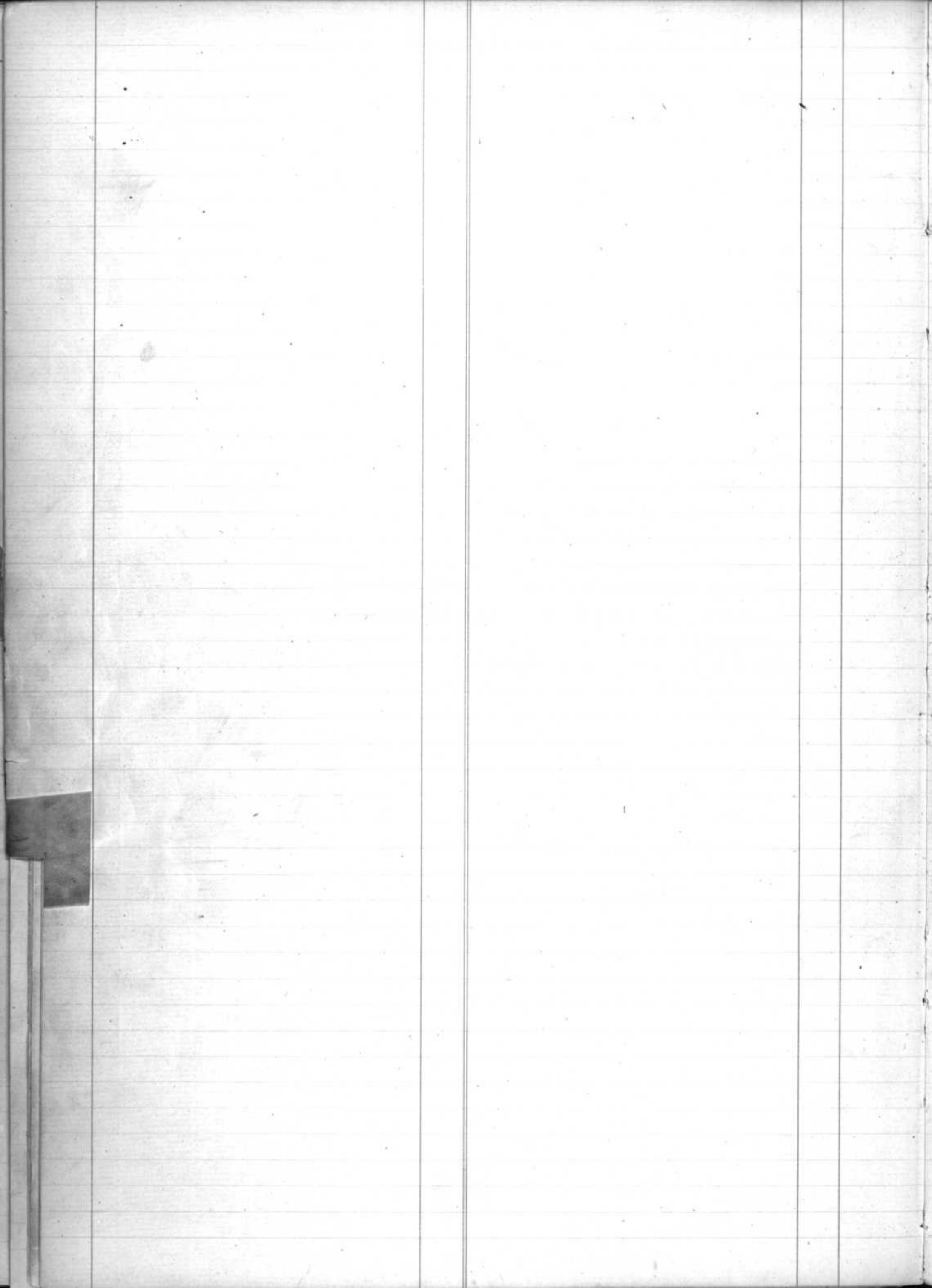


	Noms	Prénoms	folios
1891	Lillaud	Jean Eugène	3
	Lillaud	Albertine	3
	Lil	Henri	11
	Lil	Yvonne Rosalie	11
	Tronchet	Henriette	23
	Bernet	Eugène Vincent	31
	Parisod	Lucie Geneviève Marie	34
	Parisod	Lucie Elise Caroline	50
	Perrotet	Auguste	59
1892	Pidouze	Alfred	80
	Parisod	Lucy	91
	Padolucci	Le Marquis	109
	Richard	Auguste François	134
	Lilet	Henriette Lucie Jenny	134
1893	Parachini	Laurent Sylvestre Constant	159
	Papazoglou	Joséphine	162
	Pousuz	Félix Samuel	163
	Paris	Louis Henri	164
	Lilet	François Jean Louis	172
	Pasche	Emma Marie Louise	172
	Bernet	Emma Marie	174
	Parisod	Edouard	185
	Ponnaz	Henriette Elise	202
	Picard	Ernest	209
1894	Pillet	Virginie	222
	Lillaud	Sylvestre François	227
	Bernet	Auguste Emile	231
	Perrin	Lucie Roballe	281
	Perrin	Jules Alfred	284
	Pattarochi	Yvonne Marie Thérèse	285
	Pillet	Hélène Emilie	286
	Porfisch	Jules Sophie Josephine	294
	Lillet	Eugène	307
	Pulfer	Rodolphe Samuel	309
	Bernet	Lucie	312
1895	Tortuier	Emma	314
	Terret	Henri	323
	Téclard	Charles Lucien	354
	Philibert	François Augustin	357
	Lillaud	Célestine Albert	376
	Lilet	Georges François Samuel	388
	Tabballi	Joseph	389
	Fauly	Louis Adolphe	390
	Tortuam	Madeline	391
	Lillet	Marie	400

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

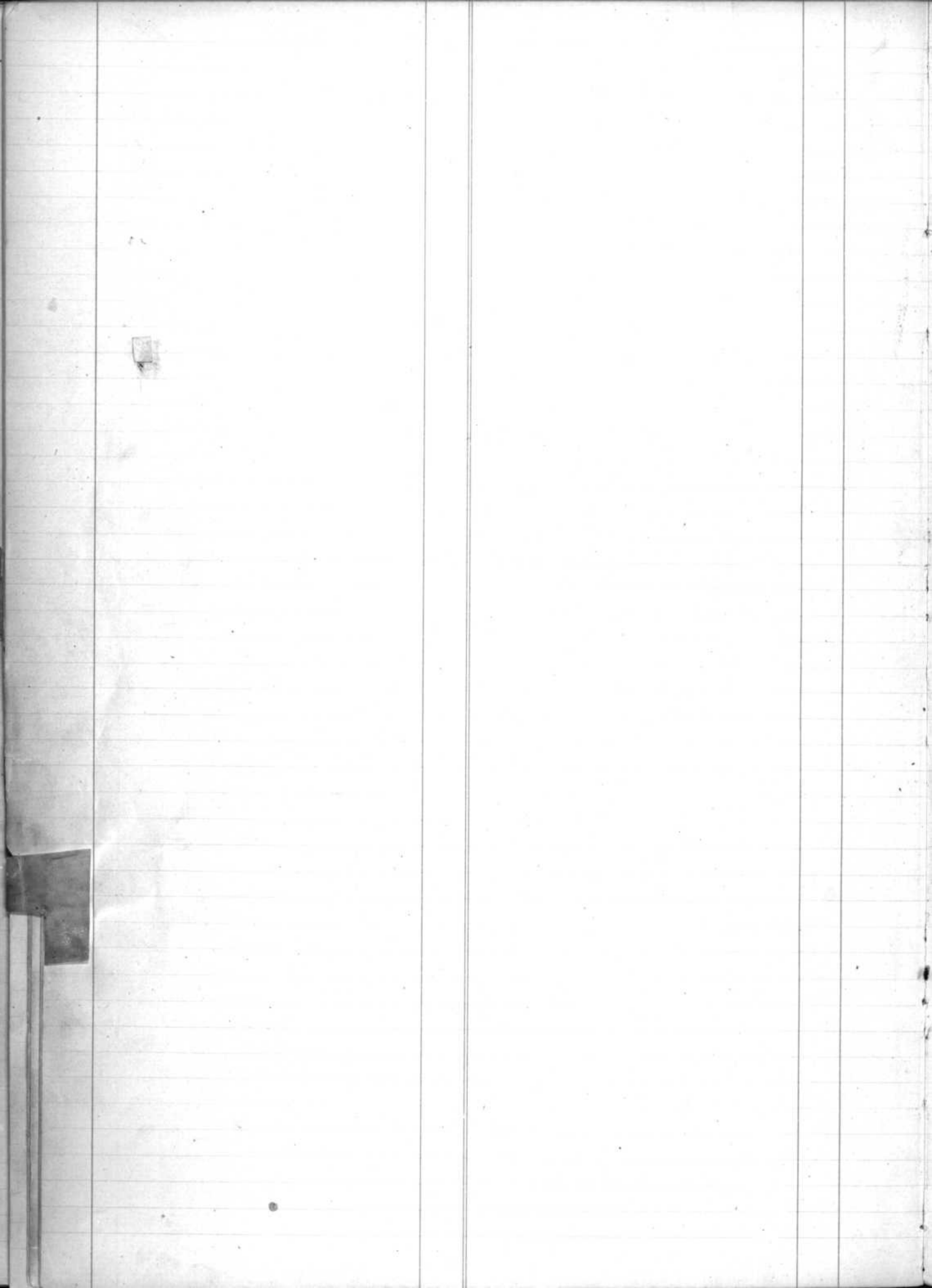


Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



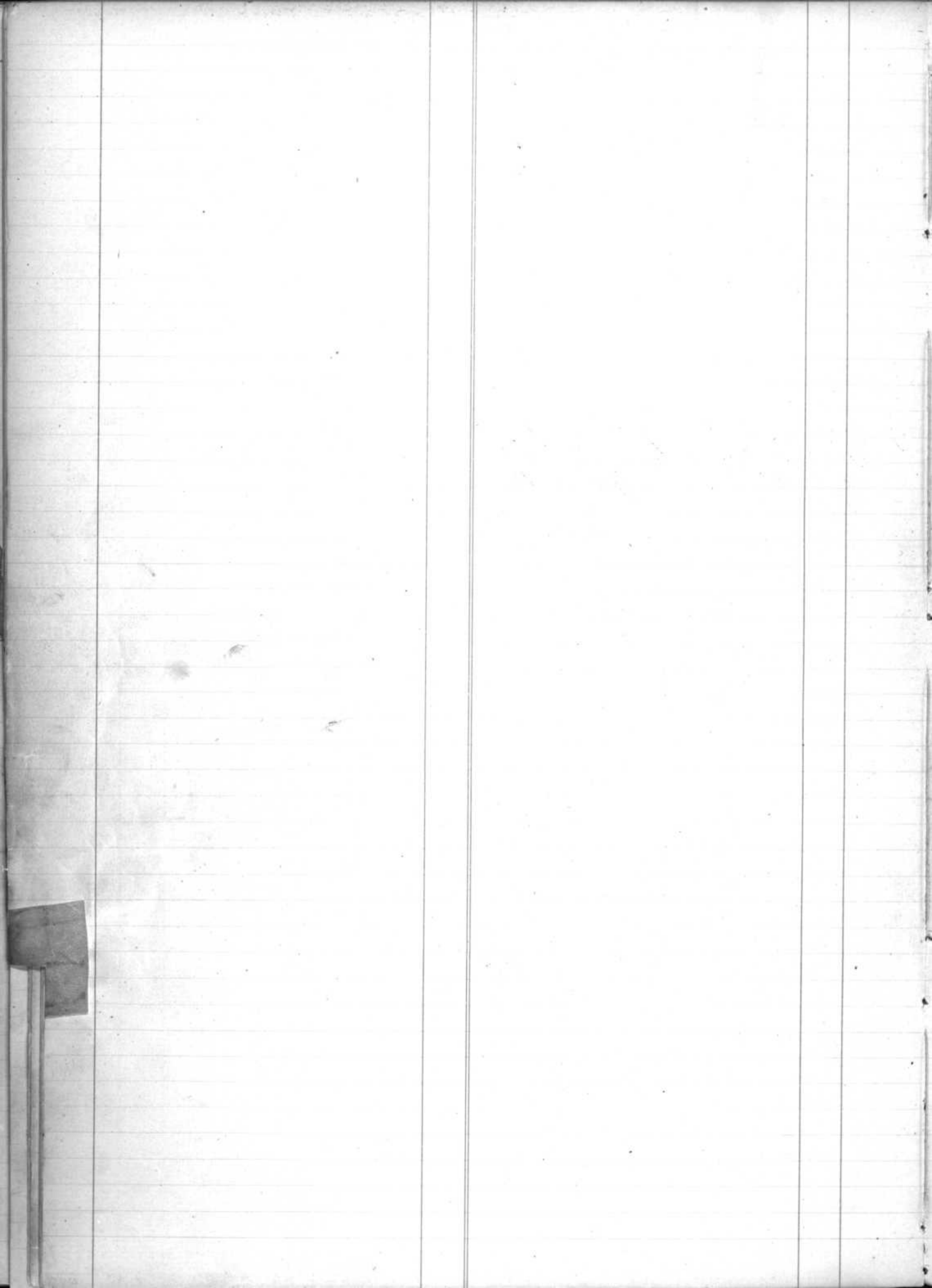
1891			1895		
Nomb.	Prénoms	folios	Nomb.	Prénoms	folios
	Jean	1	Röhling	Marguerite-Louise	321.
	Emma	1	Richek	Fritz-Albert	328.
	Charles Jean	2	Ruga	Marie-Cécile	334.
	Marie Catherine Alphonse	3	Reichter	Rosalie-Louise	336
	Jean	9	Rolli	Fertha-Anna	339.
	Lena	9	Rieckle	Tulien-Albert	344.
	Madeline Homuth	14	Rodieux	Emile	351.
	Louis	14	Rapie	Mois-Albert	383.
	Louise Julia	14	Revelly	Elisa	386.
	Louise	15	Robbire	Louise-Ida	392.
	Antoine Jules	18	Roth	Marie-Tulie	393.
	Marie Caroline	18	Rossier	Fanny	395.
	Georges	24			
	Marie	24			
	Marie Thérèse Thuy	26.			
	Eugene Jean Louis	34.			
	Adèle Louise	59			
	Alfons	79			
	Marie Louis Homuth	75.			
	Elisabeth Anna	102			
	Marianne Elise	106			
	Alphonse	107			
	Camille	124			
	Jules Jeanne Louise	124			
	Louis Marie	128.			
	Marie Adelaire	133			
	Johannes	135			
	Charles Louis	184			
	Marie Aline	188			
	Johannes	189			
	Fanny Rosalie	190			
	Madelaire	196			
	Cesar Aug. Joseph Marie	210			
	Henriette	228			
	Francois	238			
	Marie Thérèse Guida	250			
	Francois Celestin	256			
	Cesar	264			
	Wilhelm Paul Otto	265			
	Marie Louise	272.			
	Paul Emile	282			
	August Hermann	283			
	Jules	296.			
	Louise	312			
	Louis	319.			

B  
S  
C  
H  
I  
D  
V  
X  
Y  
Z



	Noms	Prenoms	folios	Noms	Prenoms	folios
1891.	Shappung	Spaltfrist	16	Steiner	Adolphe	370.
	Schneider	Anna Maria	16	Sieber	Sophie-Emma	370.
	Schmitt	Jean Adolphe	20	Sichelstiel	Simon	374.
	Schmitt	Augusta Sophie Kortege	20.	Siegenthaler	Marg <sup>te</sup> -Louise	374.
	Seige	Jules Ferdinand Louis	38.	Steiner	Anna-Maria	378
	Schmid Jean		45.	Savary	<sup>Françoise</sup> Helene	380.
1892.	Steffen	Ch. Marina Louise	77	Schlappi	Elite-Mario	385.
	Sees	Ida	87	Soumer	Robert	391.
	Seesser	Charles Auguste	92	Schwab	Leau	395.
	Stollberg	Andri	103	Scherrer	Albert	396.
	Schmidt	Amine Therese Catherine	103.			
	Steiner	Lion	107			
	Spagnoly	Honorine Virginie	108.			
	Sutter	Emile Sylvie	117			
	Suter	Charles Alphonse	129			
	Steffen	Ed. Samuel et Emile	133			
	Sera	Louise Pauline	136			
1893.	Stoll	Jean Jacob	143.			
	Schrankel	Anna Marie	166.			
	Stalder	Jean Louis Christian	171			
	Sarteur	Marie Virginie	176			
	Sigrist	Jean	179			
	Stolz	Hulda	180			
	Schmid	Nadelaide	189			
	Stegmann	Rosette	192			
	Schliyer	Jules Edouard	202			
	Schopfer	William Marc Louis	214			
	Sachs	Antoine	216			
	Sermier	Ferru - Jean	217			
1894	Schmutz	Salome	243			
	Strickner	Franz	254			
	Schlageter	Wilhelm Emilie	255			
	Sutterlin	Louise	261.			
	Sallar	Alia Jerry	273			
	Saffoberg	Albert	290.			
	Schneider	Henni	292.			
	Sidler	Elisabeth	304.			
	Stalder	Maria Alia Christine Josephine	310.			
1895.	Schweickhardt	Maria - Helene	327			
	Schlappi	Frederic	332			
	Schäublin	Jacob	336.			
	Lordet	Maria	354.			
	Schweiter	Louise Auguste	364.			
	Staub	Rodolphe	369.			
	Scheidegger	Caroline	369.			

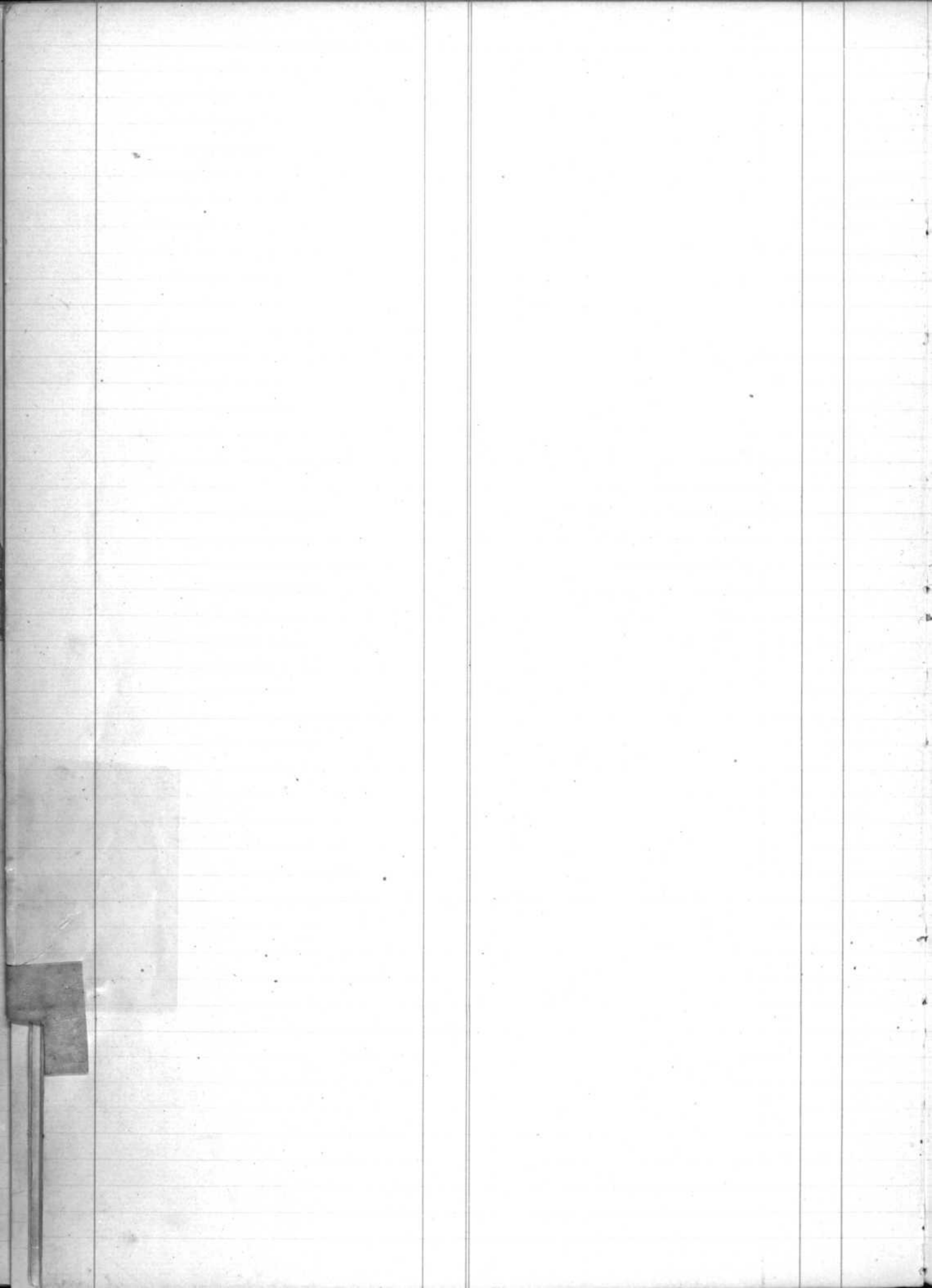
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





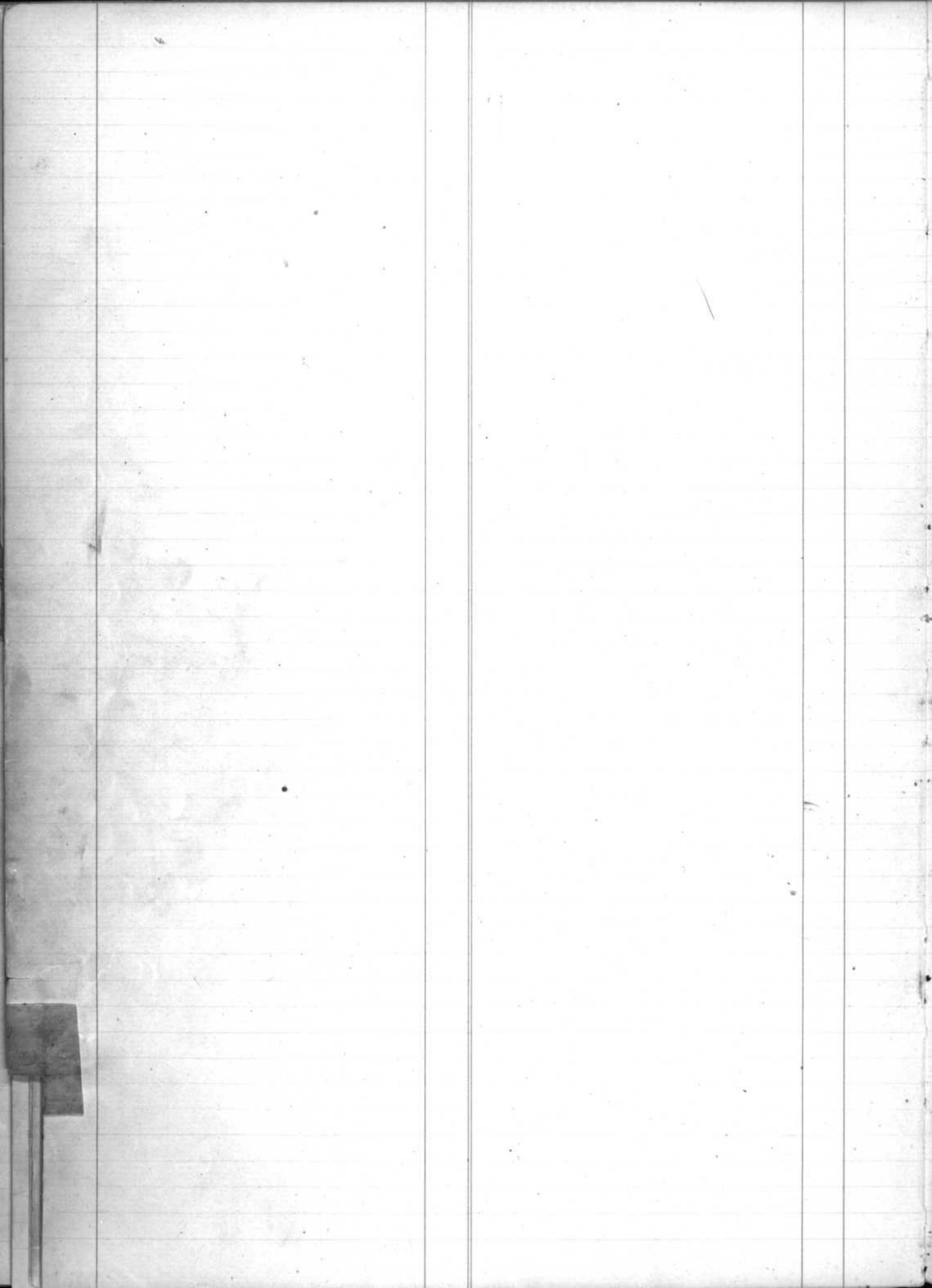
Noms.	Prénoms	folios
Faillat	Marie-Elise	8
Favre	Josée	12
Festoy	François Louis Bourde	25
Festoy	Fanny Basine Bennette	25
Félar	Marie-Elisabeth	38
Foellier	Hermann Richard	51
1892 Ferrilini	Henri	81
Fraud	Constant	87
Faton	Sophie	89
Fourenant	Marie-Amélie	97
Fillmann	Emile-Frédéric	102
Froller	Caroline-Catherine	126
Ferrin	Louise	132
1893 Tamasi	Emile	145
Terbelet	Auguste Louis	146
Torrent	Marie-Anne Jeannette	146
Terrilini	Basime	169
Terrier	Amantia-Maria	184
Terrin	Marie-Emma	209
Terrilini	Louis	212
Trincas	Sidonie-Françoise-Angeline	227
Tissot	Henri-Alphonse-Louis	262
Traichet	François-Davide	293
Terrin	Marie-Genévieve	293
1895 Tauxe	Tulio-Lucio	333
Terrin	Tulia-Metta	344
Travaglia	Mathilde-Mario-Thérèse	353
Tachet	Auguste-Aimé	392
Terrilini	Laura	396

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Nom	Prénom	Pages
1892	Mlle Louis-Auguste	85
	Mlle Marie-Lina	121
	Mlle Lina	212

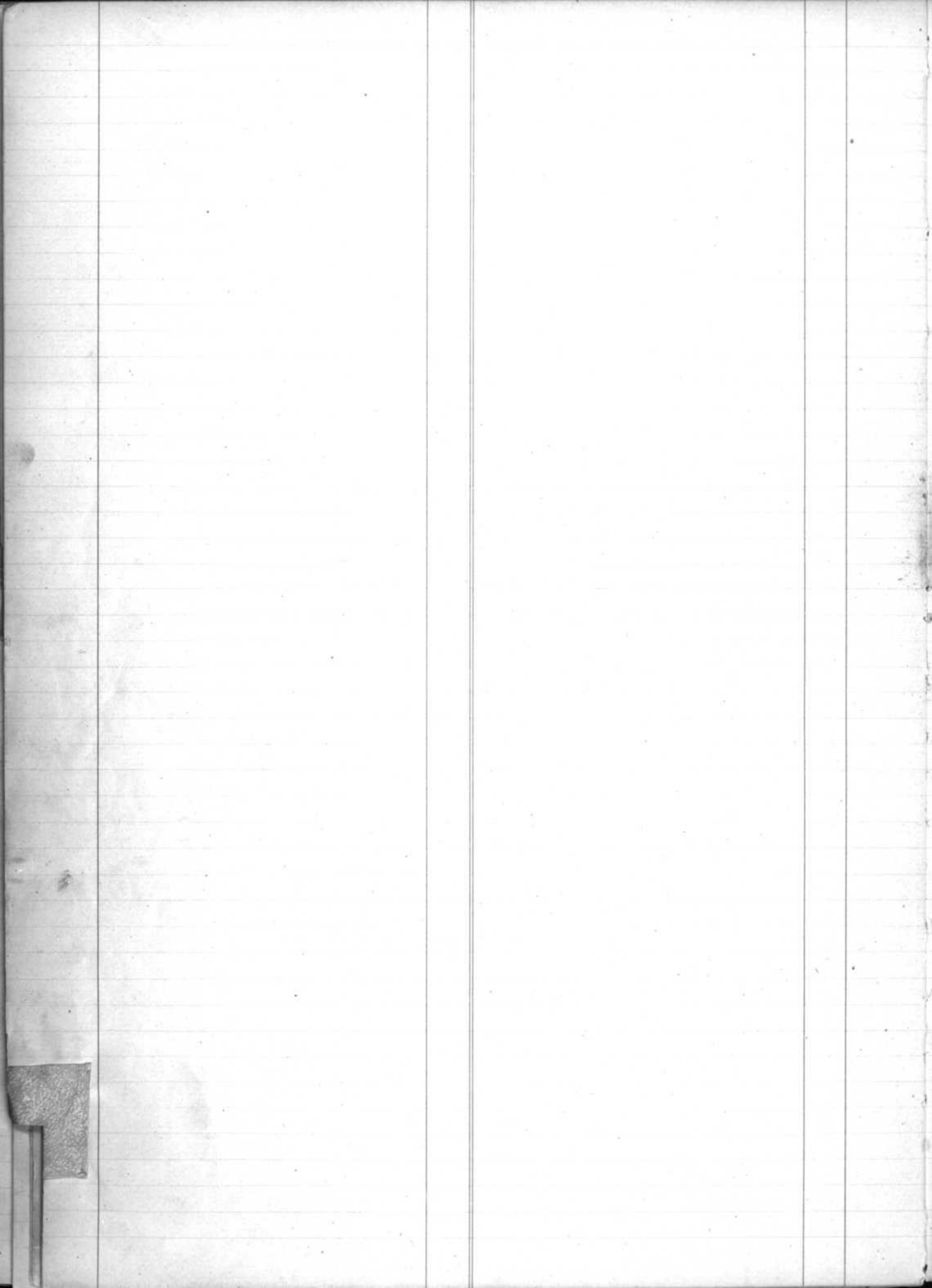
U  
V  
X  
Y  
Z



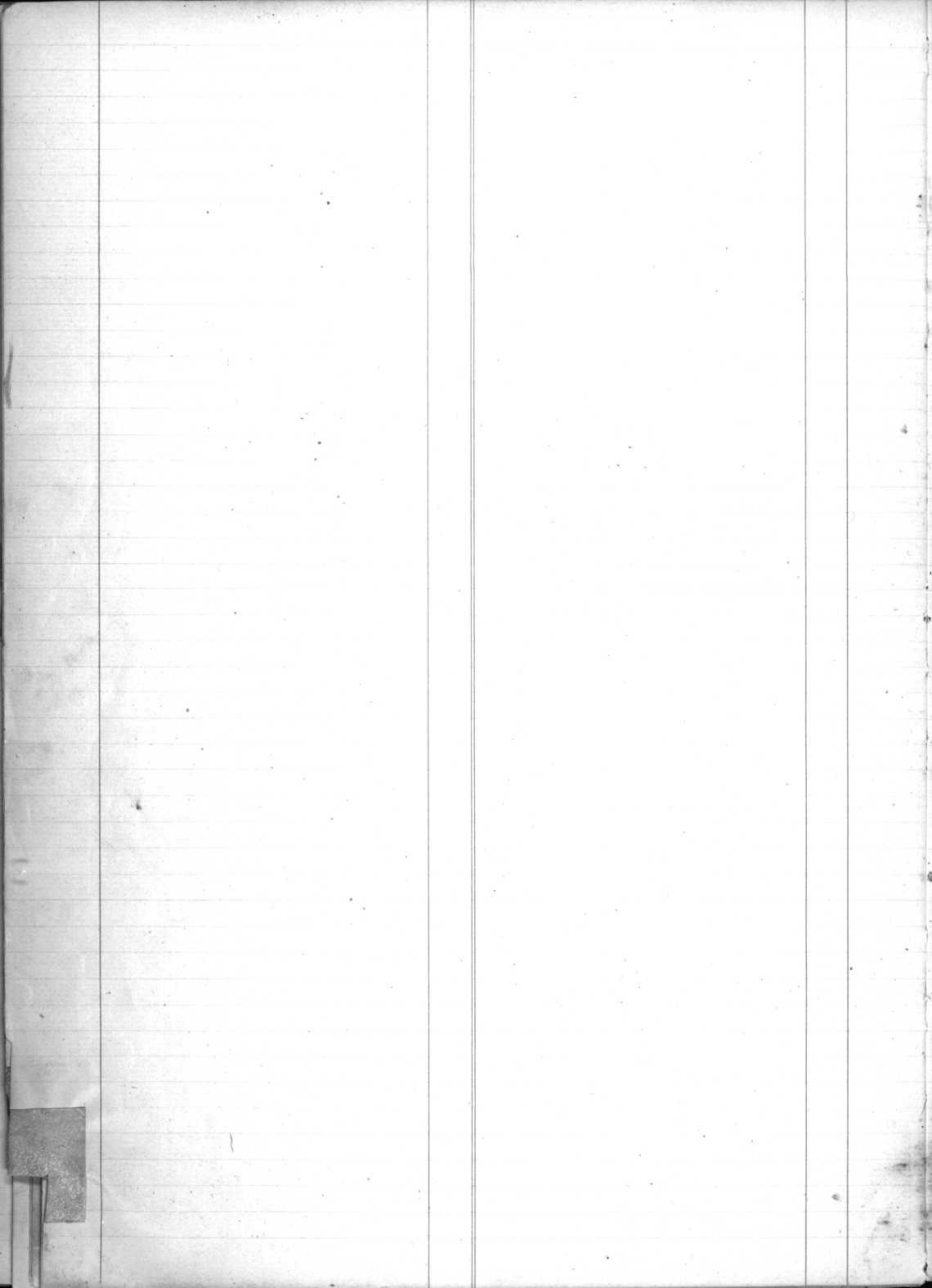
	Noms	Prénoms	folios
1891	Wannsch	Edmond-Albert	2
	Wannsch	Bartha	2
	Wächli	Anna Maria	5
	Wanner	Ernst	10
	Wanner	Lina	10
	Wolf	Jean-Gottlieb	27
	Wullmann	Catherine-Rose	27
	Warpentin	François-Alexis	36
	Welsch	Jean-Alfred	39
	von Arz	Anna	49
	Wichard	Arnold-Frédéric	53
	Wunderli	Eduard	55
1892	Weber	Jean-Rodolphe	69
	Wustad	Elise	83
	Wözel	Emile-Robert	97
	Witz	Bartha-Louise	98
	Wago	Etienne-Ernest	131
	Waller	Louis	137
1893	Vincent	Severine	140
	Weber	Friedric	144
	Wago	Catherine-Thelomine	141
	Villemin	John des-Eugène	157
	Wichard	Emile	160
	von Geise	Emilie-Kathilde	161
	Wesler	Alte-Gustave-Leopold	187
	Villard	Fanny-Rosalie	190
	Wanner	Ernestine-Félicie-Marguerite	194
	Wichard	Louise-Kennette	203
	Wela	Maria-Catherine	208
	Wilke	Charles	215
	Wieser	Frida-Marguerite	215
1894	Warenhorn	Louis-Leopold	234
	Wiegler	Anna-Elisa	238
	Wanderer	Faugott-Poritz	261
	Wifler	Caroline	270
	Wisinari	José-François-Alexandre-Oscar	276
	Witz	Maria-Louise	288
	Wahlhauser	Anne-Stephanie	291
	Weingart	Justus-Léonard	295
	Wichard	Louise-Mélaide	301
1895	Wylter	Abraham	315
	Wylter	Maria	316
	Wanner	Eugénie-Maris	338
	Weller	Victor-Tulés	348
	Willeumier	Georges	360

Noms	Prénoms	folios
Wichard	Louise-Marguerite	361
Will	Gustave-Auguste	364
Wergauti	Antoine-Maria	375
Wela	Maria-Félicité	375
Villard	Léon-Nicolas	380

V  
X  
Y  
Z



X  
Y  
Z

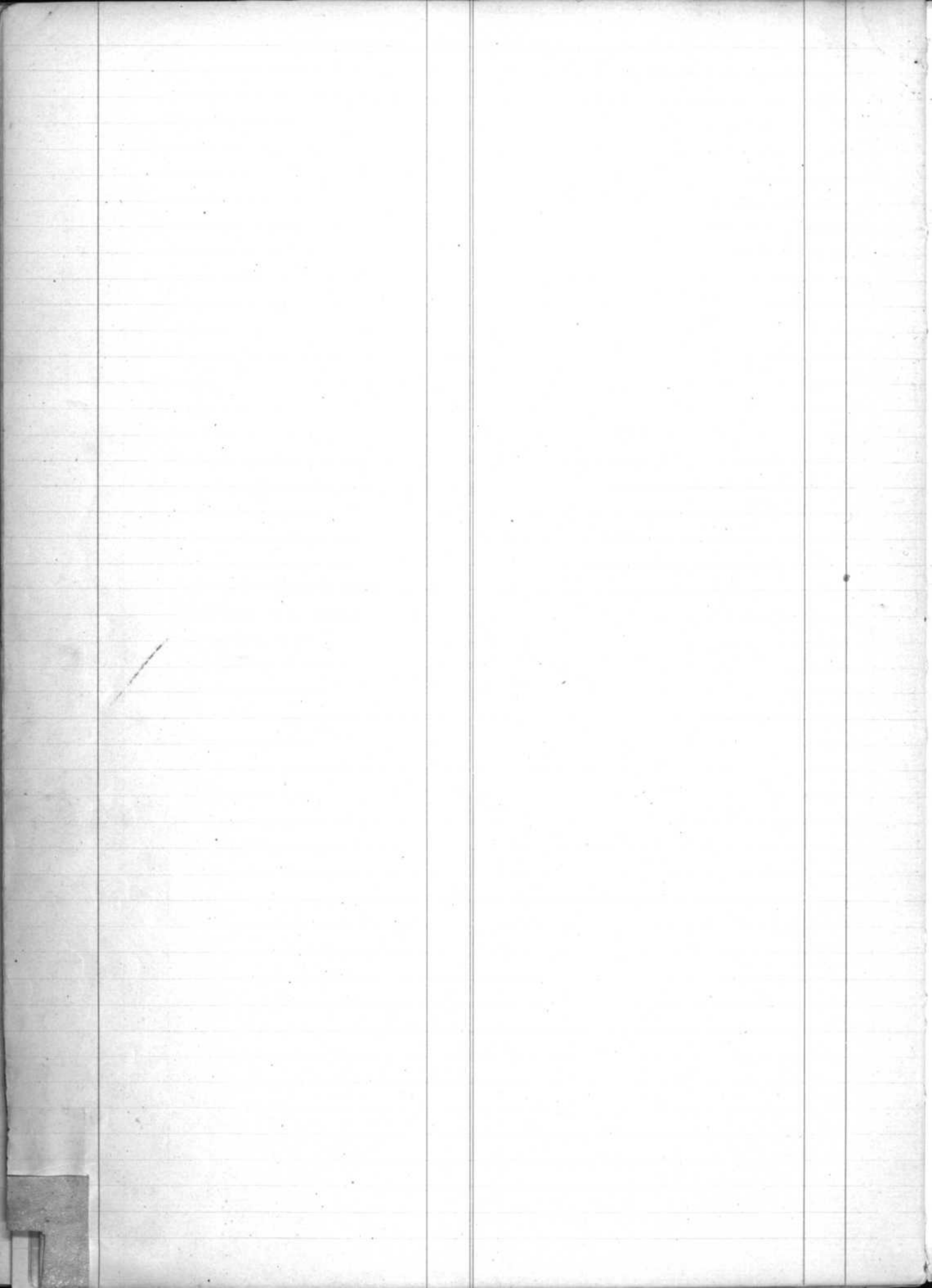




18/5. Gungi Christian

317.

Y  
Z



<u>Nomb.</u>	<u>Pre nomb.</u>	<u>folios</u>
'897 Yand	Elisabeth	135
'931 Zurcher	Eugene	165
'94 Yuter	Armandus. Robina	240
'95 Zbinden	Christiane.	314
Zwahlen	Robine	348.

